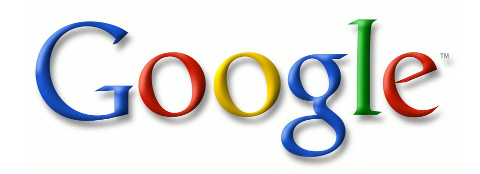
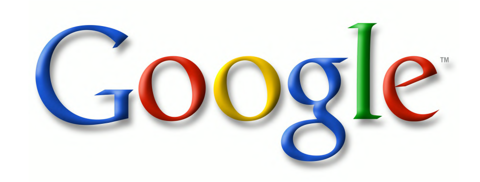
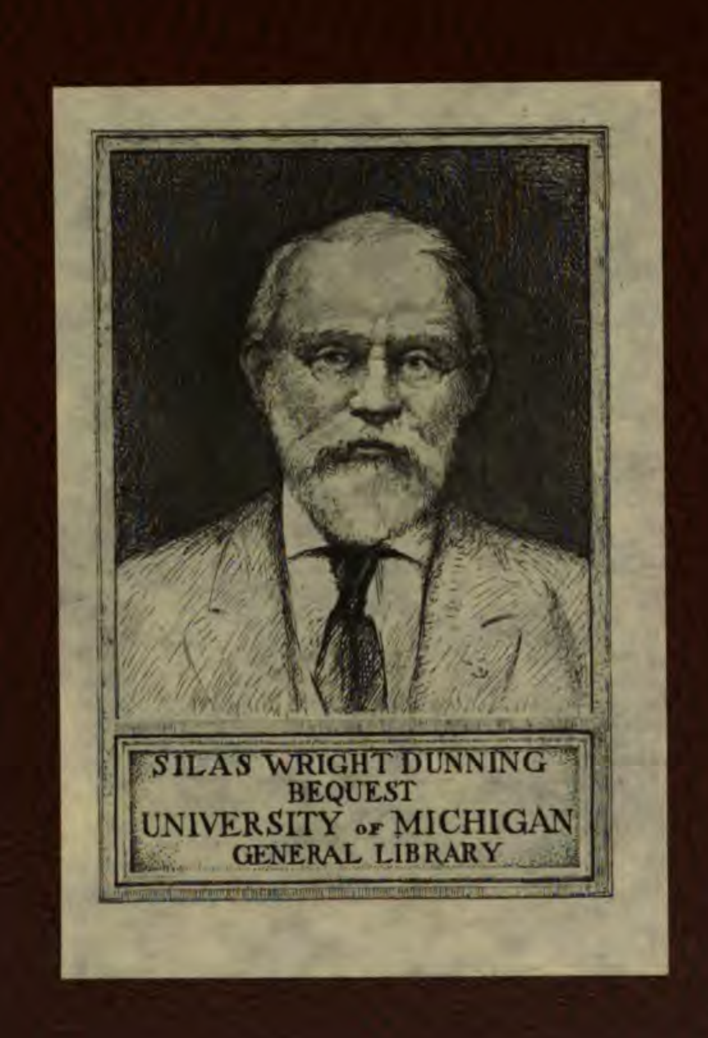

Google


Google


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



E Babelon

RECHERCHES

SUR

LA MONNAIE ROMAINE.

A PARIS

Chez MM. ROLLIN & FEUARDENT, rue Vivienne, 12.

LYON. — IMPRIMERIE LOUIS PERRIN.

RECHERCHES

SUR LA

MONNAIE ROMAINE

DEPUIS SON ORIGINE

JUSQU'A LA MORT D'AUGUSTE

PAR LE BARON D'AILLY

TOME II.

1re PARTIE

« *Multi sunt in re antiquaria nodi vindice quidem*
« *digni, sed qui eos explicaret nondum adfuit Deus.*
(Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 40.)



LYON
NICOLAS SCHEURING, LIBRAIRE-EDITEUR

M D CCC LXVI



DEUXIEME PARTIE

LES MONNAIES ROMAINES FRAPPÉES DEPUIS L'AN 485 DE LA FONDATION DE ROME.

INTRODUCTION



'AN 485 de la fondation de Rome, & non 385, comme une groſſière faute typographique le fait dire à Eckhel (1); cinq ans avant la première guerre punique, trois ans après la priſe de Tarente, & ſous le conſulat de *Quintus Ogulnius* & de *Caius Fabius* auquel le même auteur donne à tort dans ce paſſage le prénom de *Quintus*, la République ſentit la néceſſité de coordonner ſa monétiſation. Grâce à l'immenſe quantité de métal d'argent qui remplit le tréſor public en cette circonſtance,

(1) Doct. num. vet., t. V, p. 16.

auſſi bien qu'au beſoin que faiſait naître chez elle le nombre croiſſant des tranſactions, par ſuite du développement rapide de ſon commerce, elle voulut alors fixer auſſi la valeur relative des trois métaux, or, argent & bronze, dont les rapports n'avaient probablement pas été juſque-là bien déterminés & bien établis, ſurtout pour l'or.

Le ſyſtème de l'as fut maintenu pour le bronze avec ſes fractions du ſemis juſqu'à la ſemi-once, & ſi l'on ſupprima le quart-d'once comme devenu déſormais inutile, on adjoignit à la ſérie deux valeurs nouvelles : le *dodrans*, neuf onces, & le *bes*, huit onces ; fractions qui, à la vérité, furent émiſes très-rarement.

Quoique l'on trouve des eſpèces à l'épigraphe *Roma* portant les marques de la valeur du *dextans*, dix onces, & du *quincunx*, cinq, il me paraît certain, je le répète ici, que ces monnaies n'ont point été produites par l'atelier de Rome, qui pour le bronze ne ſuivit jamais que le ſyſtème duodécimal. Elles préſentent d'ailleurs une fabrique, & portent des ſigles qui annoncent plutôt une provenance coloniale, que le nom de famille du magiſtrat qui les aurait fait frapper, & elles indiquent, à mon avis, une monétiſation tranſapennine, où le bronze ſuivait la condition décimale.

Pour l'argent, le nummus, qui n'avait jamais eu qu'une fraction, ſa moitié, fut ſenſiblement réduit de poids, lorſque alors, il fut converti en denier, & il prit cette dénomination de *denarius*, *denis aſſibus aeris*, à cauſe de ſa valeur relative avec le bronze, 10 as. On lui donna une première fraction de moitié, à laquelle, par le même motif, on impoſa le nom de *quinarius*, 5 as ; puis on diviſa ce dernier en deux moitiés égales, repréſentant ainſi le quart du denier, 2 as 1/2, appelé *ſeſtertius*, contraction de *ſeſquitertius*, *ſemiſtertius*.

Cet ordre de choſes dura juſqu'en 537. A cette époque, une loi nouvelle établit qu'à l'avenir le denier vaudrait 16 as, le quinaire 8, le ſeſterce 4 : dernière modification de la monnaie d'argent, relativement à celle de bronze, & qui perſiſta juſqu'à l'abolition du ſyſtème aſſique, dans la première moitié du VIIIe ſiècle.

Une autre monnaie d'argent, dont la création ne fut point contemporaine de celle du denier, mais qui la ſuivit de près, le *victoriatus*, fut taillée au poids des trois quarts du denier; ce qui forma une nouvelle fraction intermédiaire entre le denier & le quinaire, comme ſa fraction de moitié, le *ſemi-victoriatus*, en forma une autre entre le quinaire & le ſeſterce; de ſorte que la relation de l'argent avec le bronze, fut celle-ci :

	Avant 537.			Depuis 537.		
	As.		Onces.	As.		Onces.
Le denier valut	10	»	120	16	»	192
Le victoriat	7	1/2	90	12	»	144
Le quinaire	5	»	60	8	»	96
Le ſemi-victoriat	3	3/4	45	6	»	72
Le ſeſterce	2	1/2	30	4	»	48

Quant à l'or, le nummus aureus fut remplacé par des pièces du même métal, de la valeur de 20-40-60 ſeſterces; celle de 60, taillée au poids de 3 ſcrupules, eut ainſi la même valeur que le ſemi-aureus : rapport très-commode entre l'ancienne & la nouvelle monnaie d'or.

Les rapports de l'or, de l'argent & du bronze furent donc ceux-ci :

20 ſeſterces.	5 deniers.	80 as.
40 —	10 —	160 —
60 —	15 —	240 —

Juſques à quelle époque ces baſes perſiſtèrent-elles? en d'autres termes, quand les ſeſterces d'or furent-ils remplacés par la pièce du même métal communément appelée *aureus*? Si l'aſſertion de Pline ſur la première émiſſion de l'or à Rome était plus fondée que ce qu'il a dit de celle de l'argent, il en réſulterait que ce fut en 547 (1); mais nous avons vu que longtemps avant, l'or national y était en circulation, nos

(1) Voyez t. I, p. 181, note 1.

mufées nous en offrent la preuve matérielle; & fi l'on voulait dire qu'en s'exprimant ainfi, Pline n'entendait parler que de la création de l'aureus & non de la première monétifation de l'or, les monuments viendraient encore donner un nouveau démenti à cet auteur. Les plus anciens aurei connus jufqu'à ce jour, datent du temps de la dictature de Sylla, vers 674; & fans débattre ici la queftion de favoir fi cette monnaie d'or, dite auffi *Lucullienne*, n'eft pas, comme la plus pefante, le produit de la première émiffion de l'aureus (ce que je crois pour mon compte), il n'en eft pas moins vrai que, de la date indiquée par Pline, à l'année 670 environ, il ferait impoffible de citer un feul aureus inconteftablement reconnu antique qui ait été produit durant cette période de 123 ans. Mais comment n'y aurait-il pas eu de monnaie d'or à Rome pendant un laps de temps auffi confidérable, alors que la République était déjà fi riche & fi puiffante, & les efpèces d'argent & de bronze de cette époque nous étant parvenues en fi grande abondance? comment l'or feul nous aurait-il fait défaut? c'eft ce qu'il ferait difficile de s'expliquer. Il eft donc à croire, & ici les préfomptions équivalent à une preuve, que le fefterce d'or a eu cours jufque vers 670.

La taille de l'aureus était de 7 fcrupules, à peu près 8 grammes; la monnaie *Lucullienne*, fupérieure de 3 grammes environ, n'ayant eu qu'une durée éphémère, je la laiffe de côté; ainfi le rapport des trois métaux, à partir de la création de l'aureus ordinaire de 8 grammes, fe maintint jufqu'à la fin de la République dans les conditions proportionnelles fuivantes : 1 aureus = 25 deniers = 50 quinaires = 100 fefterces = 400 as.

Cette dernière relation de l'aureus avec le fefterce, nous prouve combien l'or avait déjà perdu de fa valeur chez les Romains, vers 670; puifqu'une pièce de 3 fcrupules jointe à une de 2, pefant enfemble à peu près 5$^{gr.}$ 70$^{cent.}$, repréfentait en 485, 100 fefterces, tandis qu'à la fin du VIIe fiècle, il fallait une pièce de 7 fcrupules, foit 8$^{gr.}$, pour repréfenter la même valeur.

Les monnaies émifes à Rome depuis l'année 485 jufqu'à la mort

d'Auguſte, s'offrent à nous dans trois conditions diſtinctes. Elles ſont :

Ou anonymes, ne portant pour épigraphe que la légende *Roma;*

Ou incertaines, ne préſentant avec leur type ordinaire, que des ſymboles, ſigles ou monogrammes d'une attribution ignorée ou douteuſe, relativement au nom de famille du monétaire qui les fit frapper;

Ou enfin nominatives, ſignées du nom des magiſtrats qui les émirent, indiquant ainſi la famille romaine à laquelle elles appartiennent.

Ces conditions diverſes nous ſerviront à partager ces monnaies en trois grandes diviſions. Nous les examinerons dans l'ordre que je viens d'indiquer; mais, auparavant, il convient de dire quels étaient les magiſtrats qui y ont inſcrit leurs noms & ſouvent le titre qui leur attribuait le privilége de faire battre monnaie.

Les officiers chargés plus ſpécialement de la fabrication monétaire furent créés au nombre de trois, comme l'indique leur dénomination de *triumvirs;* nous en trouvons de plus la preuve dans un certain nombre d'eſpèces dont l'épigraphe réunit les noms de ces trois magiſtrats. Je penſe, toutefois, que des circonſtances exceptionnelles, telles qu'une émiſſion extraordinaire & très-nombreuſe de numéraire, ou le décès des titulaires non remplacés, ont pu parfois augmenter ou reſtreindre momentanément le nombre des triumvirs, & les réduire ainſi à deux, peut-être même à un ſeul; comme, dans le cas contraire, ils pouvaient être portés au chiffre de quatre ou cinq membres. C'eſt ce qui me paraît reſſortir, ainſi que nous le verrons par la ſuite, de l'exiſtence de monnaies ayant un caractère diſtinctif & particulier, qui prouve qu'elles ſont le produit d'un ſeul & même monétaire; telles, par exemple, que celles émiſes par *Lucius Calpurnius Piſo*, leſquelles juſqu'ici, ſe préſentent toujours iſolées de toute eſpèce ſimilaire ſignée d'un autre nom que l'on puiſſe raiſonnablement conſidérer comme provenant du même triumvirat monétaire; ou bien encore, les eſpèces de *Lucius Papius Celſus* & de *Lucius Roſcius Fabatus*, auxquelles il me ſemble impoſſible d'adjoindre celles d'un troiſième collègue, dans des conditions de monétiſation

analogues. Au contraire, *Marcus Aurelius Scaurus — Lucius Cofconius Marci filius — Caius Poblicius Malleolus Caii filius — Lucius Pomponius Cnaei filius — & Lucius Porcius Licinus* firent frapper tous les cinq, des deniers tellement en rapport de fabrique & de difpofition des types & des légendes, qu'il ferait bien difficile de les diftraire du même collége monétaire. Mgr Cavedoni partage fi bien cette opinion, qu'il eft difpofé à leur donner le titre de *quinqueviri monetali* (1). Mais ces exemples font très-rares; prefque toujours, le nombre de ces officiers fut de trois. Plus tard, fous Céfar & fous Augufte, il fut porté à quatre, & par cette raifon, ces magiftrats prirent fur leur monnaie le titre de *quatuorviri*, ainfi que le démontrent quelques-unes de leurs efpèces d'or & d'argent.

M. H. Cohen (2), au fujet des officiers monétaires, pofe cette queftion : « Les triumvirs des premiers temps avaient-ils effectivement le droit de frapper l'or; ou bien les magiftrats fupérieurs, « tels que confuls, prêteurs, tribuns, queſteurs, édiles, fe l'étant « réfervé, Jules Céfar inftitua-t-il les quatuorvirs, afin de concentrer « dans les mêmes mains le droit de frapper tous les métaux? » Je crois que les pièces d'or de 60 fefterces, dont plufieurs portent des fymboles répétés fur leurs correfpondants d'argent & de bronze, & qui, par ce motif, furent produites par le même triumvir monétaire, donnent une réponfe péremptoire à cette queftion. En effet, un point important à conftater ici, c'eft que le collége triumviral des officiers de la monétifation eut feul le privilège de frapper les trois métaux, & que, lorfque ce droit était concédé temporairement à d'autres magiftrats, jufque vers les dernières années de la République où ceux-ci frappèrent quelquefois l'or, il ne s'étendait jamais qu'à l'émiffion de l'argent, & ne leur était accordé qu'en vertu d'un fénatus-confulte toujours infcrit fur leur monnaie, probablement en vue de faciliter l'exactitude du payement de la folde des troupes.

A quelle époque cet office de triumvir monétaire fut-il inftitué?

(1) Ragguaglio Storico archeologico, p. 179.
(2) *Defcript. des Monn. de la Rép. Rom.*, Introd., p. xv.

Daterait-t-il du temps des rois, & le nummus d'argent primitif, ainſi que l'as libral, auraient-ils été émis par ces magiſtrats? c'eſt ce que l'on pourrait ſuppoſer, ſi l'on s'en rapportait au dire de Pline, qui attribue à Numa la création du collége triumviral monétaire (1); mais on n'a pas oublié que les aſſertions de cet auteur en ce qui concerne la monétiſation romaine, inſpirent peu de confiance, & rien n'étant moins certain que l'introduction de l'uſage de la monnaie à Rome par Numa, je crois qu'il ſerait téméraire, malgré l'affirmation de Pline, de faire remonter auſſi haut l'inſtitution des triumvirs.

Je préférerais m'en rapporter à Sextus Pomponius, qui me ſemble avoir fixé d'une manière plus poſitive & plus probable l'époque de cette création, lorſqu'il dit formellement que cette magiſtrature fut établie en même temps que celle des triumvirs *capitales* (2). Or, nous apprenons de Tite-Live (3), que ce fut environ l'an 464 que ces triumvirs *capitales* furent créés; ce ſerait donc vers cette époque que fut également inſtitué le triumvirat monétaire, qui aurait ainſi produit les dernières émiſſions de l'*aes grave*.

Ce paſſage de Pomponius a paru ſuſpect, parce que, en parlant de ces officiers de l'atelier romain, il les appelle *auri flatores*, & que, dans la ſuppoſition de la première frappe de l'or en 547, un auteur qui aſſigne à la monétiſation de l'or la date de 464, ne mérite aucune confiance. Mais nous avons vu précédemment, qu'à cette dernière époque le nummus aureus primitif avait déjà cours à Rome, état de choſes que l'aſſertion de Pomponius vient encore confirmer. Il me ſemble donc qu'il n'y a aucun motif pour ſuſpecter ſa véracité, & que, en conſéquence, rien n'empêchait cet auteur de donner aux triumvirs cette dénomination de *auri flatores*. Quant à leur création à cette date, n'eſt-il pas tout naturel que vingt ans avant l'inſtitution du

(1) « A rege Numa collegio tertio aerariorum fabrum inſtituto » XXXIV-1.

(2) « Conſtituti ſunt eodem tempore..... & triumviri monetales, aeris, argenti, auri flatores, & triumviri capitales qui carceris cuſtodiam haberent. » *De origin. jur. leg.* II, § 6.

(3) « Triumviri capitales tunc primum creati ſunt. » Florus *Epitome*, XI.

denier, l'importance de l'atelier monétaire de Rome exigeât les ſoins & le contrôle d'une triple magiſtrature ?

On croit généralement, ſans en avoir toutefois la certitude, que la charge de triumvir monétaire était annuelle; il y a de grandes probabilités pour penſer qu'il en était ainſi. En effet, outre l'exemple de quelques-uns de ces officiers, qui évidemment n'ont été en charge que pendant un an, le nombre conſidérable des triumvirs, atteſté par leurs monnaies, ſuffirait au beſoin, ce me ſemble, pour donner à chaque année de la République, depuis 485 au moins, un triumvirat particulier de monétaires.

Je n'ignore pas que Eckhel (1) croit qu'il y aurait trop de hardieſſe à attribuer avec certitude à ces magiſtrats les monnaies qui ne portent pas l'énonciation écrite de cette charge. Il ne voudrait leur concéder que les eſpèces qui préſentent cette condition, celles encore qui réuniſſent les noms des trois officiers monétaires, ou enfin celles dont le type ſe rapporte à la frappe, par la repréſentation des inſtruments du monnayage. S'il en était ainſi, le nombre de ces triumvirs ſe trouverait réduit à un chiffre bien minime, car on compte très-peu de monnaies repréſentant les inſtruments du monnayage, & les deniers qui portent la mention du triumvirat ne dépaſſent pas juſqu'ici le nombre de 25 (2); le premier exemple que l'on rencontre de cette inſcription, ſe voit ſur le denier de *L. Furius Brocchus*, frappé vers 682, & le dernier, ſur celui de *C. Marius Tromentina*, en 742, ſoit pendant une période de ſoixante ans.

Ainſi que je l'ai dit plus haut, le véritable critérium auquel on doit reconnaître la qualité de triumvir, eſt ſurtout la frappe de la monnaie de bronze (3); la preuve en reſſort de ce fait, qu'aucun des deniers extraordinairement émis en vertu d'un ſénatus-conſulte n'a de correſpondant en bronze, & que, à de très-rares exceptions près, la monnaie produite par l'atelier de Rome en préſente toujours.

(1) *Loco cit.*, t. V, Prolegom., cap. V, p. 66.

(2) Voir, à la fin du dernier vol., la table particulière des deniers portant l'inſcription III-VIR.

(3) Borgheſi, Dec. XV. obſerv. 7.

Ce fut ſous la dictature de Jules Céſar que le nombre des officiers monétaires fut porté à quatre. Le denier de *Lucius Flaminius*, qui indique par ſon épigraphe que cet officier monétaire fut le premier à battre monnaie en qualité de *quatuorvir*, nous fait connaître, par les motifs qui ſeront déduits à l'article le concernant, que cette charge fut inſtituée en 710, année de la mort du dictateur. *Publius Clodius* fut le dernier magiſtrat que, d'après ſa monnaie, nous trouvons pourvu de cet office; il l'exerça en 716. Le quatuorvirat aurait donc duré ſept ans, ſi toutefois, de cette époque à 735, année où *L. Aquillius Florus*, — *M. Durmius*, — *P. Petronius Turpilianus* firent frapper comme triumvirs, les quatuorvirs ne continuèrent pas à battre monnaie; ce qu'il eſt difficile de ſavoir, attendu qu'aucune eſpèce connue de cette période ne porte le titre des officiers. Mais de 735 à 742, dernière année où ſe trouve l'inſcription de la charge, ce furent des triumvirs qui préſidèrent au monnayage, ainſi que cela réſulte des deniers de divers officiers monétaires qui frappèrent pendant cette période, entr'autres de ceux de *C. Marius Tromentina*, l'un des trois membres du triumvirat de 742, le dernier qui nous ſoit connu.

Les autres magiſtrats qui battirent monnaie temporairement furent principalement les prèteurs, queſteurs, *legati*, édiles; quelquefois les pontifes, conſuls, proconſuls, les généraux (*imperatores*), les tribuns militaires & tribuns du peuple. Ils y firent inſcrire leurs noms & leurs charges, plus ſouvent par l'entremiſe de leurs ſubordonnés qu'en vertu de leur droit perſonnel; quelquefois auſſi, je le penſe, par abus d'un pouvoir qu'ils s'arrogeaient. Du reſte, ces différents offices ou charges ſont trop connus de tout le monde, pour qu'il ſoit néceſſaire de m'y arrêter plus longuement ici; Roſinus, Nieuport & une foule d'autres érudits en ont ſuffiſamment parlé, je ne pourrais donc que les copier, ſans utilité pour les lecteurs. Lorſque, par la ſuite, ces magiſtratures paraîtront, ſoit inſcrites, ſoit ſymboliſées ſur la monnaie, il ſera temps alors d'en faire connaître le motif.

La monétiſation de 485, ſous les rapports du type, de l'épigraphie & de la marque de la valeur, reçut des diſpoſitions nouvelles, dont pluſieurs ont été indiquées par Eckhel (1) & par Mgr Cavedoni (2); elles ſont toutes très-importantes pour la claſſification chronologique de ces monnaies, &, par ce motif, elles doivent être rappelées ici. J'y ajouterai celles que ces auteurs ont pu oublier ou négliger. Nous allons donc examiner cette monétiſation ſous le triple point de vue que nous venons de ſignaler.

LE TYPE. — L'invariabilité preſque ſans exception de la monnaie de bronze, qui montre au droit la même tête, relativement à la valeur de l'eſpèce, & au revers la repréſentation conſtante de la proue, ne me laiſſe rien à dire à cet égard, ſi ce n'eſt que les rares écarts de cette régle générale, lorſqu'ils ſe rencontrent, ſont l'indice certain d'une émiſſion comparativement moderne; car la ſimplicité uniforme des frappes primitives n'admettait pas ces innovations. Il faut cependant remarquer que l'once fit par fois exception au type ordinaire adopté. Vers le milieu du VIIe ſiècle, ſouvent la proue diſparut du revers, où elle fut remplacée par la dénomination ſeule du monétaire, plus ou moins contractée en monogramme, renfermée dans une couronne de lauriers. Quelquefois auſſi vers la même époque, mais plus rarement, on trouve ſur cette fraction la tête d'une divinité autre que celle de Rome caſquée; d'autres fois, bien que plus rarement encore, l'as & quelques-unes de ſes fractions préſentent des types inuſités (3).

Mais il n'en eſt pas de même de la monnaie d'or & d'argent qui

(1) *Ubi ſuprà*. T. V.

(2) *Ragguaglio...*, p. 153.

(3) Ces exceptions ſont portées par Eckhel, V, 12, au nombre de cinq : le dodrans de la famille *Caſſia*, C. CASSI. qu'il donne pour un ſemis, — l'as de la *Cornelia*, CN. BLASIO, — celui de la *Licinia*, MVRENA, qui eſt l'œuvre d'un fauſſaire, — celui de la *Marcia*, C. MARCI. CENSO., — l'as de la *Rubria*, L. RVBRI. DOSSEN., — enfin, un as frappé en Sicile ſous le régime ſemi-oncial, à la légende P. TE. Mais cette liſte eſt bien incomplète, comme on le verra par la ſuite; car le ſavant archéologue n'a pu tenir compte de divers ſextans & d'un certain nombre d'onces qui lui étaient inconnus, & qui, retrouvés aujourd'hui, ſont dans la condition exceptionnelle des monnaies qui viennent d'être citées.

nous offre des types ſi variés, & dont quelques-uns, pour ce dernier métal, préſentent des caractères de primordialité qu'il importe d'étudier.

Pour l'or primitif, frappé en 485, pendant le régime ſextantaire, le type fut invariablement, au droit, la tête barbue & caſquée de Mars; au revers, un aigle à demi éployé empiétant un foudre. A ce type fut adjoint parfois un ſigne monétaire, indicateur ſouvent incertain du nom ou de la famille du magiſtrat producteur. Ce ſigne, qui rattache cette eſpèce d'or aux denier, as & fractions qui l'exhibent auſſi, forme de toutes ces monnaies une ſérie diſtincte, certainement émiſe par le même triumvir. Je peux citer, entre autres, dans cette condition, les ſymboles ſuivants : ancre, — fer de haſte, — haſte venatrix (*venabulum*), — pentagone ou pentalpha (1).

A part ces émiſſions primordiales, on ſait que l'on ne trouve plus d'autre indice de la frappe de l'or avant le temps de Sylla. A cette époque (670 environ), la variété du type ſur la monnaie d'argent était complète ; l'or ſuivit les mêmes errements.

Quant à la monnaie d'argent, les premières effigies admiſes ſur le denier & ſes fractions ſont indubitablement, au droit, la tête de Pallas victorieuſe couverte d'un caſque ailé, & au revers, les Dioſcures armés, chevauchant côte à côte. Ces types réunis ſont ceux de 485; nous en trouvons la certitude dans le poids de ces deniers, qui, en moyenne, eſt toujours plus fort que celui de tous les autres; dans leur paléographie, car il en exiſte qui, par la forme archaïque des lettres de l'inſcription, par la diſpoſition de la tablette dans laquelle l'épigraphe eſt renfermée, par le mode de cette légende, tantôt en creux, tantôt en relief, ſe rapprochent tout à fait de la monétiſation qui précéda 485. Nous en avons encore la preuve dans le ſtyle primitif que l'on trouve ſur un grand nombre de ces eſpèces, quel que ſoit d'ailleurs le plus ou le moins d'art que préſente leur fabrique; enfin, & ſurtout, dans

(1) Voir ces diverſes ſéries, ci-après, 11e diviſion.

cette particularité, que ceux de ces deniers exhibant un ſigne monétaire qui les lie à des correſpondants en bronze, appartiennent tous, ſans exception, à des ſéries du ſyſtème ſextantaire, & ſont par conſéquent d'une émiſſion antérieure à 537.

Le denier au type des Dioſcures, dont la date me paraît la plus récente, eſt celui frappé vers 587, en l'honneur de *T. Quinctius Flamininus*, par ſon fils, ainſi que l'indique le bouclier macédonien adjoint au type du revers, & rappelant ſon triomphe ſur Philippe, roi de Macédoine. Je ne prétends pas donner à entendre par là, que ce type fut le ſeul admis ſur le denier juſqu'à cette époque, car certainement le ſecond type, dont il va être queſtion, était déjà uſité en même temps; mais je veux ſeulement indiquer que ce type des Dioſcures, excluſif dans le principe, ceſſa peu à peu d'être employé, à meſure qu'on en introduiſait de nouveaux, & que le type primitif ne diſparut complètement qu'à partir de 587.

Ce type primordial fut bientôt altéré, & l'on en ſubſtitua un autre qui ne frappa que le revers. La tête de Pallas ayant été maintenue au droit, on remplaça les Dioſcures par la repréſentation de Diane *Selena*, ainſi ſurnommée à cauſe du croiſſant qui orne ſon front, & bientôt après par celle de la Victoire, l'une & l'autre dans un bige en courſe.

Ce changement, fixé aux environs de 540 par Mgr Cavedoni (1), aurait peut-être été motivé, ſuivant cet auteur, par la priſe de Capoue, & les combats heureux livrés à Annibal par les Romains dans le voiſinage du temple de Diane *Tifatina* (2), ſurnom emprunté au mont *Tifata*, ſur lequel il était bâti.

Très-fréquent vers la fin du VIe ſiècle & au commencement du VIIe, ce type d'une déeſſe dans un bige en courſe, ainſi que celui des Dioſcures à cheval, devint plus tard moins en uſage, à chaque nouvelle émiſſion de monnaies, & finit par ſe perdre preſque entière-

(1) *Ubi ſuprà*, p. 155.
(2) *Vell. Patercul.*, II. 25 — *Inſcript.* apud Muratori, p. 446.

ment dans la variété de types qui furent introduits aux VIIe & VIIIe siècles de Rome. Toutefois, durant cette longue période de la République, il s'allia souvent à d'autres têtes que celle de Pallas. Les derniers exemples du type pur se présentent en 711, sur un des deniers de *L. Flaminius Chilo;* en 715, sur un autre de *L. Mussidius Longus*, & plus tard encore, on le voit reparaître sur un aureus portant au droit la tête d'Auguste.

Le type des Dioscures à cheval, au contraire, ne se rencontre jamais qu'avec la tête de Pallas au droit, tandis que celle-ci se montre très-souvent accompagnée au revers, de types variés, différents des types primitifs dont nous venons de parler.

L'usage du type du quadrige est postérieur sur le denier, à celui du bige, & paraît avoir pris naissance entre la seconde & troisième guerre punique, c'est-à-dire dans la période de 557 à 600; mais il n'a pas persisté aussi longtemps que ce dernier, car l'exemple le plus moderne de la Victoire dans un quadrige, est celui du denier frappé en 673, par *L. Fabius* & *C. Tarquitius*, questeurs en Espagne du proconsul *C. Annius*, dont quelques espèces d'argent présentent le quadrige au pas. Le dernier exemple du quadrige en course, mais avec une autre divinité que la Victoire dans le char, est celui que nous offre le denier de *C. Vibius Pansa*, émis en 711, & sur lequel Pallas *Tropaeophore* remplace au revers la Victoire.

Ce fut vers 625, ainsi que le prouvent les deniers de *M. Caecilius Metellus*, *Q. Fabius Maximus* & *C. Servilius*, qui exercèrent ensemble à cette époque la charge de triumvirs, que les officiers monétaires commencèrent à graver au droit de leurs deniers, tantôt la tête de Pallas casquée, tantôt celle d'Apollon; & c'est à partir de cette innovation que la tête de quelques autres divinités parut peu à peu sur ce côté de la monnaie.

On voit pour la dernière fois la tête de Pallas couverte du casque ailé, sur l'aureus & le denier frappés en 673, par *L. Manlius*, à l'occasion du triomphe de Sylla, de qui il était proquesteur.

Eckhel (1) dit que ce fut vers cette époque que l'atelier de Rome commença à délaiſſer les deux anciens types ordinaires, pour en admettre de nouveaux, au moyen deſquels on pût faire alluſion à la gloire & aux exploits des familles romaines. Mgr Cavedoni (2) croit avec raiſon, ce me ſemble, que ſous ce dernier rapport, l'innovation doit remonter d'un demi-ſiècle en arrière, & il la fixe à peu près à l'époque de la troiſième guerre punique, vers 605. A l'appui de ſon opinion, il cite le denier de *T. Quinctius*, dont nous venons de parler, à cauſe du bouclier macédonien au revers, ſigne commémoratif des hauts faits du père du triumvir; ce denier fut émis en 587. L'archéologue de Modène lui adjoint celui de *Sextus Pompeius* (*Pomponius*)*? Foſtlus* (*Fauſtulus*), au type du berger contemplant la louve & les jumeaux, lequel malgré ces caractères de nouveauté, a, ſuivant lui, toute l'apparence d'avoir été émis vers la fin du VIe ſiècle. J'ajouterai que, quant à la variété du type, cet uſage avait certainement eu lieu déjà vers 625, ainſi que l'atteſtent les deniers du collége triumviral *Cæcilius* — *Fabius* — *Servilius*, — mentionnés ci-deſſus.

De tous ces faits il réſulte que le type du revers fut diverſifié plutôt que celui du droit.

Le quinaire ayant eu deux périodes principales d'émiſſion, bien diſtinctes & ſéparées l'une de l'autre par un laps de temps conſidérable, ſubit par cette raiſon deux diſpoſitions de types caractériſées; la première de ces périodes qui date de 485, & dura probablement juſqu'en 537, ſuivit les allures du denier de cette époque, la tête de Pallas ailée & les Dioſcures à cheval. Cette émiſſion dut être très-abondante, ainſi que le prouve le grand nombre de quinaires à ces types primitifs, qui ſont parvenus juſqu'à nous avec une telle profuſion qu'elle ſuffit, à ce qu'il paraît, aux beſoins de la République, juſque vers 650, époque à laquelle parurent les nouveaux quinaires frappés par *T. Cloulius*, *Cn. Cornelius Lentulus*, *C. Egnatuleius*, *C. Fundanius*, & *P. Vettius*

(1) *Loc. cit.* V, 112.

(2) *Ubi ſuprà*. p. 157.

Sabinus, à des types prefque identiques à ceux du victoriat, figne indicatif que leur création eut lieu alors, dans le but de les fubftituer à cette monnaie d'origine étrangère, qui, ayant perdu de fon poids primitif, fe donnait concurremment avec le quinaire pour la même valeur de la moitié du denier; fans doute auffi pour mettre fin aux difcuffions qui devaient réfulter fouvent du cours, fur le même pied, de monnaies légèrement inégales de poids entre elles.

Quatre ou cinq ans plus tard, commencèrent à paraître quelques quinaires nouveaux, à des types entièrement différents des types primordiaux. Le premier qui fe préfente eft le quinaire émis vers 660, par *M. Porcius Cato*, père de Caton d'Utique, & le dernier celui de *P. Carifius*, *legatus*, propréteur d'Augufte, frappé entre 729 & 732 à *Emerita-Augufta*, aujourd'hui Merida, en Efpagne.

Le fefterce fuivit les traces du quinaire, &, comme lui, fut émis à des types d'un caractère très-diffemblable. Il en fut fait deux émiffions, féparées par un long intervalle : la première, dès 485, aux types primitifs du denier & du quinaire; la feconde en 665, en vertu de la loi *Papiria,* & à des types variés, entièrement divers des anciens. Les premiers fefterces frappés à cette époque font ceux de *D. Junius Silanus L. F.* & de *L. Calpurnius Pifo*, qui portent l'indication de la loi en vertu de laquelle ils virent le jour; les derniers émis, ceux de *L. Valerius Acifculus*, probablement triumvir en 711. Les fefterces de cette dernière période fe rencontrent fort rarement, &, par ce motif, on peut croire qu'ils ont été frappés en très-petite quantité, relativement à l'émiffion primitive; le rapprochement de date (660-665) de la frappe des feconds quinaires avec celle des feconds fefterces, eft une forte préfomption pour croire que les uns & les autres furent remis en circulation à Rome, par l'effet de la loi *Papiria*.

Le victoriat, ainfi que fon multiple & fa fraction, conftamment frappé à des types uniformes, au droit la tête de Jupiter, au revers la Victoire couronnant un trophée, dut fon nom à cette dernière effigie. Pendant tout le cours de fa durée, de 525 environ jufque vers

650, il ne varia pas. Il eſt vrai qu'il ſe trouve quelquefois ſur ces eſpèces de légères variétés, provenant, ou de la diſpoſition de la Victoire, ou des acceſſoires du trophée, mais le principal du type eſt toujours le même. Aboli par la loi *Clodia* (1), il ne reparut plus par la ſuite.

Quant au double victoriat, dont un ſpécimen unique eſt connu juſqu'à préſent, & au ſemi-victoriat, qui eſt généralement aſſez rare, ils portent les mêmes types que leur entier; une ſeule fois, le victoriat & le ſemi-victoriat ſubſtituèrent la tête d'Apollon à celle de Jupiter. Ces deux exceptions ſe trouvent ſur l'entier frappé par *C. Egnatuleius*, & ſur la fraction par *Claudius* VNI*manus*.

L'ÉPIGRAPHIE. — Dans le principe de la création de la nouvelle monnaie, & à l'imitation des eſpèces produites par le coin avant 485, l'épigraphe pour les monnaies des trois métaux, ne conſiſta que dans le ſeul mot autonome *Roma*, toujours inſcrit à l'exergue du revers, & qui ne parut plus tard dans d'autres parties du champ, au droit ou au revers, que lorſque les types primitifs furent mis de côté, & que la légende eut pris plus de développement.

Bientôt, en effet, les initiales des noms du monétaire, liées en monogramme, s'adjoignirent au mot *Roma*, &, concurremment avec le ſymbole, mais d'une façon plus explicite, parfois indiquèrent le nom du magiſtrat. Ces initiales nous fourniſſent aujourd'hui des motifs d'attributions certaines, ou plus ou moins probables.

Plus tard, pour l'or & l'argent, rarement pour le bronze, le nom entier du monétaire, ſouvent accompagné de ſes prénom & ſurnom, de ſa qualité, de ſon droit à battre monnaie, vint s'inſcrire ſur l'un ou l'autre côté du flan, quelquefois ſur les deux, & remplir non-ſeulement l'exergue, mais encore l'orle, ſouvent même certaines autres portions du champ. Cette épigraphie, lorſqu'elle ſe préſente dans la condition

(1) Borgheſi. *Dec.* XVII, *Oſſerv.* 4.

circulaire ſe produiſit relativement au centre de la monnaie, tantôt d'une manière concentrique, ainſi que cela ſe pratique ſur les eſpèces frappées de nos jours, tantôt elle prit la forme excentrique, la tête des lettres tournée vers le centre du flan. La légende ne fut pas toujours inſcrite circulairement dans l'orle; on la gravait quelquefois ſur le champ même, ou elle affecte la poſition horizontale, verticale, rectangulaire ou quadrangulaire.

Mais avant d'arriver à ce complément épigraphique, peu à peu les lettres liées en monogrammes ſe détachèrent les unes des autres; quelquefois les mots furent écrits partie en monogrammes, partie en lettres ſéparées. On rencontre encore, en effet, des exemples de l'emploi du monogramme, même dans les dernières années de la République, & juſque ſous les triumvirs *Reipublicae conſtituendae*, ainſi que le prouvent, entre autres, les deniers de *D. Turullius* & de *P. Ventidius*, frappés ſous la puiſſance triumvirale de Marc-Antoine. Le motif de cette contraction épigraphique dans les derniers temps de la liberté, put provenir parfois de la longueur de la légende, mais bien plus encore, à mon ſens, comme dans les deux exemples que je viens de citer, de l'attachement que les Romains conſervaient pour leurs anciens uſages. Quoi qu'il en ſoit, en principe, le monogramme doit être regardé comme l'indication d'une frappe relativement ancienne.

La forme de certaines lettres varia auſſi ſelon les époques. Celles qui préſentent des caractères d'archaïſme, ſont les quatre ſuivantes : *A-L-O-P*.

Avant de prendre la forme qu'il a aujourd'hui, l'A reçut d'abord les formes ſuivantes : A A, qui ſe rencontrent généralement ſur les eſpèces correſpondantes à l'*aes grave;* ce ſont les plus anciennes. Trois autres modes leur ſuccédèrent ou eurent cours ſimultanément : A-A-A. Le premier ſe rencontre moins fréquemment que les deux qui ſuivent; ces trois formes ſe voient de temps à autre ſur les monnaies des ve & vi^e^ ſiècles.

Un fait à ſignaler encore comme une nouvelle preuve de l'attache-

ment des Romains aux coutumes du paſſé, c'eſt que, ſur un aſſez grand nombre de monnaies d'argent de la fin du VIe ſiècle & de la première moitié du VIIe, où, dans le corps de l'inſcription, on trouve la forme A alors en uſage, le mot *Roma* à l'exergue, la première & ſeule épigraphe de la monnaie primitive, a conſervé quelquefois les formes archaïques A-A-A.

Dans le principe, la lettre L eut excluſivement la forme d'un crochet renverſé ⅃, qu'elle retint juſqu'au commencement du VIe ſiècle, où l'on en rencontre encore quelques rares exemples; elle prit enſuite la forme L qu'elle a aujourd'hui.

La lettre O eſt remarquable, moins par la diverſité de ſa forme qui, quelquefois cependant, au lieu d'être circulaire, ſe montre légèrement quadrangulaire, que par ſon exiguité comparée aux autres lettres de l'épigraphe. Cette condition, très-commune dans les temps anciens, ſe retrouve encore de loin en loin ſur des eſpèces des derniers jours de la République, où, en de certains cas, cette affectation devient telle, que cette lettre reſſemble à un ſimple point intercalé dans la légende.

La lettre P a rarement ſur la monnaie républicaine la tête complètement bouclée; elle affecta d'abord la forme carrée, comme le *pi* des Grecs, ſi ce n'eſt que le jambage de droite eſt plus court de moitié que celui de gauche Γ; plus communément elle a la forme P, n'ayant pris quelquefois la condition de la tête entièrement bouclée que dans les dernières années de la liberté.

Je dois de plus avertir, ſans parler des ſignes d'archaïſme qui indiquent une origine plus ou moins reculée, que la lettre G eſt ſouvent remplacée dans la légende par la lettre C; & que d'autres fois, particulièrement ſur les deniers frappés par Marc-Antoine en l'honneur de ſes légions, cette lettre, outre la forme du C, prend encore celle-ci : Ϛ.

Les lettres iſolées n'ont pas ſervi, comme ſigles, ſeulement à l'inſcription; elles ont été auſſi employées comme ſignes monétaires, pour diſtinguer entre elles les diverſes émiſſions de monnaies au même

type. Dans ce but, elles apparaiſſent en différentes parties du champ, ſeules ou accompagnées d'un ou de pluſieurs points qui viennent multiplier encore les combinaiſons alphabétiques. En général, la forme archaïque ne ſe préſente pas dans ces lettres, par la raiſon que, lorſque l'uſage de différencier ainſi les coins prit naiſſance, cette forme avait déjà diſparu; &, ſi ces ſignes monétaires en montrent quelques rares exemples, que j'aurai ſoin de faire remarquer en leur lieu, il faut y reconnaître encore une de ces intentions de réminiſcence des temps anciens. Borgheſi (1), & avec lui Mgr Cavedoni (2), eſt d'avis que cet uſage ne peut remonter au-delà du commencement du VIIe ſiècle.

Non-ſeulement les Romains employèrent iſolément les lettres latines comme ſignes monétaires, mais parfois ils les groupèrent en ſyllabes, ainſi que le prouvent principalement les nombreux deniers de *L. Julius Burſio*. Ils ſe ſervirent auſſi des lettres grecques dans le même but, & pluſieurs deniers préſentent alternativement la ſérie complète latine & grecque.

En outre des lettres alphabétiques, les Romains ſe ſont encore ſervis des chiffres comme ſignes monétaires. Parmi les lettres employées par eux pour la numération, une ſeule offre des caractères archaïques; c'eſt le ſigne indiquant le chiffre 50, que nous exprimons aujourd'hui dans la numération en chiffres romains par la lettre L. Ce ſigne emprunta primitivement la forme ↓, puis un peu plus tard celle d'un T renverſé, ⊥; je ne crois pas que, dans toute la ſérie des monnaies de la République, on trouve d'autre exemple du chiffre 50 exprimé par la lettre L, que celui que préſentent les deux quinaires frappés à Lyon par Marc-Antoine, aux types parlants de la tête de la Victoire & du lion paſſant.

Dans l'expreſſion des divers chiffres où ſe rencontrent 8, 9 & leurs compoſés, indépendamment des ſignes ordinaires VIII, IX,

(1) *Dec.* XVII, *oſſerv.* 6. (2) *Ragg.*, p. 169.

l'atelier romain employa quelquefois cette autre énonciation : IIX pour VIII,- VIIII pour IX,- XIIX pour XVIII,- VIIIII pour X. Lorſque ces exemples ſe préſenteront, j'appellerai l'attention ſur les écarts de numération qu'exhibe la monnaie romaine, aux temps de la liberté.

A l'époque où l'épigraphe ne conſiſtait que dans le ſeul mot autonome *Roma*, elle ſe voyait ſur l'argent à l'exergue du revers, inſcrite ſur une tablette de la forme d'un trapèze ou d'un quadrilatère allongé. Cette tablette varia parfois légèrement; tantôt ſes extrémités latérales ſe biſeautèrent dans le ſens de la forme circulaire de la monnaie, en s'évaſant; tantôt un ſeul de ſes côtés formait le biſeau, l'autre conſervant la taille verticale; quelquefois auſſi cette ligne ſe recourba en un biſeau légèrement convexe; nous avons déjà remarqué cet état de choſes ſur le nummus de la République, & nous ne devons pas nous étonner de le retrouver ſur les deniers de la plus ancienne origine. Rien de plus naturel, en effet, que des eſpèces qui ſe ſuccèdent immédiatement, préſentent des caractères de formes analogues. Peu après, on remarque cette nouvelle condition de circonſcription de l'épigraphe formée par la ligne ſupérieure & par celle de droite du quadrilatère, venant ſe joindre par ſon extrémité au cercle qui court dans l'orle. Par la ſuite, l'exergue ne fut ſéparée du champ que par une ligne horizontale double ou ſimple, aboutiſſant au cercle par ſes extrémités. Généralement, le mot *Roma*, qui fit preſque toujours partie de l'épigraphe lorſqu'elle eut pris un plus grand développement, conſerva ſur la monnaie ſon ancienne place, à l'exergue du revers.

Ce ne fut que vers le commencement du VIIe ſiècle, que l'on ſupprima quelquefois le mot *Roma* ſur la monnaie. Les premiers deniers qui nous fourniſſent l'exemple de cette omiſſion ſont probablement ceux de L. COSCONIVS. M. F., - C. MALLEOLVS, - L. POMPONIVS. CN. F., - L. PORCIVS. LICINVS, tous quatre monétaires vers 605, pendant la queſture de *Cn. Domitius* & *L. Licinius*, par ce motif qu'ils eurent pour cinquième collègue dans leur magiſtrature triumvirale, *M. Aurelius Scaurus*, lequel perſiſta à écrire le mot *Roma* ſur ſon denier, fidèle en ce

point à l'ancienne coutume. Avant cette époque je ne connais qu'une exception à l'emploi de l'épigraphe *Roma* fur la monnaie, c'eft celle que montre le rare denier de *L. Atilius Nomentanus*, fur lequel, à l'exergue du revers, au lieu de l'ancienne épigraphe, on lit les trois premières lettres du furnom du triumvir NOM. Le type ancien de ce denier & la marque de la valeur XVI qu'il porte, indiquent qu'il a dû être frappé vers la fin du VI[e] fiècle. Il faut remarquer qu'une affez grande partie des efpèces de bronze qui fuivirent le régime femi-oncial eft dépourvue de l'infcription *Roma*.

Une autre forte d'épigraphie, qui fe rencontre rarement, il eft vrai, fur les deniers romains, y a été appofée après leur émiffion : je veux parler de la contremarque. On appelle ainfi l'impreffion de caractères fouvent liés en monogramme, faite à l'aide d'un poinçon fur une partie quelconque du champ de la monnaie, droit ou revers. Le denier feul, à ma connaiffance du moins, a reçu cette furfrappe ; je ne l'ai rencontrée fur aucune de fes fractions, victoriat, quinaire ou fefterce, &, jufqu'ici, je ne crois pas qu'on ait cité une feule monnaie d'or de la République qui ait été contremarquée. Cet ufage ne s'eft pas reftreint exclufivement aux efpèces dont nous nous occupons, mais il s'eft auffi étendu à celles qui font étrangères à Rome. Pour ces dernières, Borghefi (1), fans fe prononcer toutefois, fait connaître l'opinion de Pellerin, à favoir, que la contremarque fervait à donner cours légal dans une province, à une monnaie venue du dehors, & à fixer la valeur qu'elle devait repréfenter. Pour les deniers romains contremarqués par les premiers empereurs, & dans un pays où ces efpèces continuaient à être émifes, il eft bien évident que la contremarque ne pouvait avoir d'autre motif, que celui de fixer leur tarif & d'autorifer leur circulation. L'illuftre archéologue de San-Marino, qui avait obfervé que les deniers dans cette condition font tous d'une très-mauvaife confervation par le fait du frai qu'ils ont fouffert, ayant

(1) *Dec.* III, *offerv.* 8.

eu l'occafion de vifiter au Vatican un tréfor d'environ trois cents deniers renfermés dans un vafe de terre cuite antique, & dont les plus modernes étaient du temps de Trajan, fut frappé de cette circonftance, que, fuivant leur ordre chronologique, ces médailles diminuaient progreffivement de poids & de confervation, en remontant vers l'époque de Marc-Antoine. Une vingtaine de monnaies de familles romaines, antérieures à ce triumvir, s'y préfentaient auffi avec une altération fi marquée dans la frappe, que, malgré la grande habitude qu'il avait de ce genre de médailles, il lui fut impoffible, pour plufieurs d'entre elles, d'indiquer la famille à laquelle elles appartenaient. Il reconnut cependant, parmi ces dernières, deux deniers contremarqués par l'empereur Vefpafien, un de la *Cornelia*, l'autre de la *Fannia*. Ayant conftaté, à la fuite de ces diverfes obfervations, à quel degré de détérioration la monnaie de la République était tombée fous cet empereur, il en tira la conféquence que des efpèces à ce point amoindries avaient dû donner lieu dans la circulation, à de fréquentes conteftations fur leur valeur réelle, & qu'on n'avait pu fe difpenfer d'avoir inceffamment recours à la balance pour conftater que, malgré la diminution évidente de leur poids primitif, elles avaient encore confervé celui voulu à l'époque de Vefpafien, où le denier avait déjà fenfiblement baiffé; & il en conclut que ce fut, pour éviter cet inconvénient de la balance, que l'on prit le parti, dès les premiers temps de l'Empire, de contremarquer les efpèces qui pouvaient préfenter quelques doutes fous le rapport du poids. Telle fut, fuivant Borghefi, l'origine de la contremarque à Rome.

Je ne puis que foufcrire à l'opinion du docte archéologue, & quoique nous ne connaiffions qu'un bien petit nombre de deniers contremarqués (1), ceux qui fe montrent dans cette condition, & que j'ai

(1) Voici la lifte des 21 deniers contremarqués dont j'ai connaiffance :

Publiés par Eckhel :

1. *Antonia*. M·ANT·LEG·XII·ANTIQVAE.
2. *Antonia*. M·ANT·LEG·XX.
3. — (Marc-Antoine non fpécifié.)
4. *Claudia-Urbinia*. T·MAL·AP·CL·Q·VR.
5. *Cornelia*. L·SCIP·ASIAG.

pu examiner, ſont tous d'une conſervation ſi mauvaiſe qu'ils donnent entièrement raiſon à la vraiſemblance de ſa conjecture.

Ces contremarques, la plupart au nom de l'empereur Veſpaſien, frappent indifféremment le droit ou le revers de la monnaie, ſans conſidération aucune pour le type qui y eſt repréſenté. Au fur & à meſure que les monnaies qui les portent ſe produiront dans le cours de ces recherches, je ne manquerai pas de les indiquer & de faire connaître le Prince qui les a contre-ſignées.

La Marque de la Valeur. —Sauf le victoriat, ſon multiple & ſa fraction (1), ainſi que l'aureus, leſquels ne préſentent pas le ſigne de la valeur, toutes les autres monnaies romaines, à de très-rares exceptions près, exhibent cette marque. Sur l'or, elle ne ſe voit jamais qu'avec les multiples du ſeſterce; quant à l'argent, elle eſt exprimée ſeulement ſur un des côtés de la monnaie. Dans le principe, ce fut toujours au droit; par la ſuite, au droit le plus ſouvent, mais quelquefois auſſi au revers.

Au commencement, la marque de la valeur ſe montre ſimultanément ſur le bronze, au droit & au revers, à l'imitation de l'*aes grave;* plus tard, le revers en fut quelquefois privé. Dans les derniers temps,

6. *Garcilia-Ogulnia-Vergilia.* GAR · OGVL · VER.
7. *Plancia.* CN · PLANCIVS · AED · CVR.
8. *Servilia.* RVLLI.

Par Borgheſi :

9. *Cipia.* M · CIPI · M · F.
10. *Cornelia.* CN · LENTVL.
11. *Fannia.* M · FAN · C · F.
12. *Porcia.* M · CATO · VICTRIX.
13. *Sergia.* M · SERGI · SILVS.

Par M. Cohen :

14. *Cornelia.* CN · BLASIO · CN · F. (Muſée Fontana.)
15. *Hoſtilia.* L · HOSTILIVS · SASERNA. (Muſée Hedervar, ſans autre déſignation.)

De ma collection :

16. *Antonia.* M · ANT · LEG · III. 2 gr. 98 cent.
17. *Cipia.* M · CIPI · M · F... 3 — 81 —
18. *Cornelia.* CN · BLASIO · CN · F. 3 — 48 —
19. *Hoſtilia.* L · HOSTILIVS · SASERNA. (Tête de la Paleur. ℞ Diane d'Ephèſe.) 3 gr. 34 cent.
20. *Julia.* AVGVSTVS · DIVI · F. (Taureau cornupète.) 3 — 50 —
21. *Plautia.* P · YPSAEVS · S · C · C · YPSAEVS · COS · PRIV · CEPIT. (Tête de Neptune. ℞ quadrige.) 3 — 77 —

(1) Le ſemi-victoriat porte quelquefois le ſigne S. Ce n'eſt point ici celui de ſa valeur réelle, mais la marque de ſa condition, moitié du victoriat.

lorſque l'as fut devenu ſemi-oncial, ſouvent ce ſigne diſparut complètement, ainſi que je l'ai dit plus haut.

Examinons de quelle manière il fut exprimé ſur les différentes valeurs.

L'or de 485 ayant été taillé en pièces de 20-40-60 ſeſterces, cette valeur fut exprimée par les chiffres romains correſpondants, XX-XXXX-↓X. Elle ſe voit toujours au droit, derrière la tête de Mars. Dans les premiers temps, elle fut indiquée ſur le denier par le chiffre X, repréſentant ſa valeur de 10 as. Un peu plus tard, bien que perſiſtant à être ſouvent en uſage ſous ſa forme primitive, elle varia quelquefois au gré du monétaire, qui, tout en conſervant ce ſigne primordial, le trancha par une ligne tantôt horizontale ⋇, tantôt, mais plus rarement, par un trait vertical ✱. Ne ſerait-il pas permis de trouver, dans ces deux ſignes nouveaux, une ſorte de monogramme du chiffre XVI? Je ſerais aſſez porté à le croire; car il faut remarquer que ces ſignes, s'ils ne ſont que des modifications de forme du chiffre X, pourraient ſe trouver dans cette condition ⋇VI, lorſqu'il s'agit d'indiquer le nombre de 16 as, & cependant cette formule ne ſe rencontre jamais. Je dois dire que l'expreſſion du chiffre XVI ſur le denier eſt aſſez rare, ce qui, j'en conviens, affaiblit la probabilité de ma ſuppoſition. Il eſt préſumable que ce nouveau mode d'inſcrire la valeur du denier ne prit cours que vers la fin du VIe ſiècle : le premier exemple que l'on en trouve, nous eſt fourni par le denier de *T. Quinctius*, émis en 587, au type ancien des Dioſcures à cheval, & le ſeul de ſes ſimilaires de types qui porte la marque nouvelle.

Le denier ayant été élevé en 537 à la valeur de 16 as, il ſemble que cette valeur aurait dû être immédiatement conſignée ſur la monnaie ; il n'en fut pas ainſi, car le chiffre XVI apparaît pour la première fois ſous le triumvirat de *C. Titinius*, vers 553, & le dernier denier connu, dans cette condition numérique, fut celui de *L. Atilius Nomentanus*, qui l'émit vers 590. Cet uſage du ſigne de la valeur véritable du denier n'aurait donc duré qu'un demi-ſiècle à peine. Pendant cette période, l'ancienne valeur X, reparut ſouvent ſur

le denier ; une fois fous la frappe du même monétaire, *C. Valerius C. F. Flaccus*, les deux valeurs différentes furent reproduites concurremment. Ce peu de durée & cette variation dans l'expreffion de la valeur font encore un nouveau témoignage de la répugnance des Romains pour toute innovation dans leurs habitudes ; car la reprife prefque immédiate de l'ufage de la marque x fur le denier, vraie quant à fa dénomination, mais inexacte quant à fa valeur nouvelle, ne difcontinua plus par la fuite lorfqu'elle fut exprimée fur la monnaie.

Dans les premiers temps, le figne de la valeur, quelle que fût fa forme, principalement fur les deniers aux deux types primitifs, les Diofcures & le bige, fe trouve invariablement au droit derrière la tête. De 485 à 537, cette marque y fut toujours infcrite ; par la fuite, elle paffa quelquefois au droit dans diverfes parties du champ, & elle ne difparut entièrement fur un certain nombre de deniers, que vers la fin de la République, particulièrement après la loi *Papiria*. Je crois que les premiers exemples de cette omiffion fe rencontrent fur les efpèces de *L. Appuleius Saturninus*, – *C. Coelius Caldus*, – *C. Claudius Pulcher*, toutes frappées de 640 à 650. Ce fut donc vers le milieu du VIIe fiècle que cette fuppreffion, devenue enfuite de plus en plus fréquente, commença à fe manifefter.

Le quinaire, dans fa première période, porta conftamment le figne v, marque de fa valeur primitive, 5 as, infcrite au droit derrière la tête de Pallas. Seulement vers 650, lorfqu'il prit momentanément les types du victoriat, & que la valeur de cette dernière efpèce fe fondit dans celle du quinaire, pour empêcher la confufion que cette tranfition rendait inévitable, la marque du quinaire s'exprima par le figle de fa dénomination Q, ainfi qu'on le voit fur les quinaires de *T. Cloulius*, – *C. Egnatuleius*, – *C. Fundanius*, – & *P. Vettius*, tous émis entre 650 & 653.

Dans fa feconde période, le quinaire omit fans exception la marque de fa valeur, & ne fe diftingua du denier que par fon poids & fon module.

Le fefterce, dans fa première émiffion, fuivit la marche du quinaire,

& porta toujours la marque de ſa valeur, 2 as 1/2, repréſentée par la double unité de l'as & le ſigle du ſemis, IIS. A ſa ſeconde émiſſion, en vertu de la loi *Papiria*, il reparut ſans marque de valeur, quoi qu'en aient dit certains auteurs, qui ont pris à tort pour marque de ſon ancienne valeur IIS, la partie ſupérieure du caducée qui paraît derrière le buſte de Mercure, dont l'effigie ſe trouve ſur pluſieurs de ces nouveaux ſeſterces; la faibleſſe de leur poids & de leur module accuſe ſeule leur valeur.

Le poids du victoriat, eſpèce introduite dans la monétiſation romaine, pour faciliter les échanges & les tranſactions commerciales avec l'Illyrie & une partie de la Grèce, ſe rapprochait de celui de la drachme; mais cette monnaie ne porta jamais la marque de ſa valeur, qui était, ainſi que je l'ai dit, des trois quarts du denier, ſoit 7 as 1/2 avant 537, & 12 as après cette époque. Il en fut de même pour ſon multiple & ſa fraction.

La monnaie de bronze, après 485, ſuivit pour l'expreſſion de ſa valeur le même mode que ſous le régime de l'*aes grave*, I pour l'as, S pour le demi, & enſuite, en deſcendant, autant de globules que l'eſpèce contenait d'onces. Je dois ajouter ici que, par une ſuite naturelle de cet état de choſes, la valeur du *Dodrans*, 9 onces, & celle du *Bes*, 8 onces, fractions inuſitées avant cette époque, & toujours émiſes en nombre extrêmement reſtreint, furent exprimées pour la première eſpèce, par la marque S:·, un ſemis & trois onces, & pour la ſeconde, par celle-ci S:, un ſemis & deux onces.

Je rappelle ce que j'ai dit plus haut, à ſavoir, que généralement la valeur ſur le bronze fut inſcrite ſimultanément au droit & au revers, quelquefois ſur un ſeul côté de la monnaie, principalement le droit, ſans qu'on puiſſe tirer une induction chronologique de ce changement; mais l'abſence totale de cette marque eſt, ainſi que pour l'argent, l'indice d'une émiſſion des derniers temps de la liberté. Je ne crois pas, pour la monnaie de bronze, que l'on puiſſe en citer un exemple avant la loi *Papiria*.

En général, les monnaies de la République portent leur type & leur épigraphe renfermés d'un côté du flan dans un grénetis; de l'autre dans un cercle. Plus ordinairement, le grénetis se voit au droit, & le cercle au revers. On rencontre cependant, mais rarement, l'inverse de cette disposition, quelquefois aussi la condition du cercle des deux côtés, plus rarement encore, le grénetis au droit & au revers; une seule fois, sur un des deniers de la famille *Lucretia*, l'un & l'autre simultanément des deux côtés de la monnaie, le grénetis entourant le cercle.

Presque toujours les espèces de la même série, quel que soit leur métal, se présentent, sous ce rapport de la circonscription du type, dans des conditions similaires. Les plus anciennes, correspondantes au type des Dioscures à cheval, nous montrent presque toutes le grénetis au droit, le cercle au revers; cette disposition a donc été primitive. Les monnaies frappées avant 485 nous prouvent que cet usage monétaire était déjà ancien.

Les globules qui forment le grénetis sont ordinairement assez fins, quelquefois même, presque jusqu'à prendre l'apparence du cercle; il est cependant des espèces qui offrent un grénetis composé de globules assez gros, surtout vers la fin de la République. Dans ce cas, le cercle au revers est formé par un trait plus fort que de coutume. On trouve quelques rares exemples de ce globule empruntant un aspect cunéiforme, la pointe tournée vers le bord de la tranche, comme sur le denier de la famille *Pedania*. De temps à autre sur l'or & l'argent, très-rarement sur le bronze, le grénetis ou le cercle est remplacé par une couronne formée de branches de laurier, chêne, myrte, olivier, ou de tiges d'épis, de fleurs ou de fruits; quelquefois encore par des colliers, le plus souvent de forme *insulaire*. D'autres fois, ces formes varient; ce sont alors des arabesques, des socs de charrue, &c., comme sur certains deniers de *D. Junius Silanus;* on voit même sur un denier de *L. Manlius Torquatus*, un de ces colliers affectant la condition bizarre d'une massue curviligne.

Dans les efpèces congénères, le flan de la monnaie de bronze, fous le rapport de fon module & de fon épaiffeur, offre une grande variabilité. De cette circonftance réfulte une diverfité de poids qu'on ne faurait expliquer que par le vil prix du métal à cette époque. Auffi me femble-t-il très-difficile de tirer des conjectures folides du poids d'efpèces ifolées; ce n'eft que fur un grand nombre de monnaies fimilaires qu'on peut affeoir un jugement probable. L'as cependant donne parfois des indications précieufes; mais dans fes fractions, furtout dans les plus baffes, on trouve fouvent une irrégularité de pefanteur fpécifique défefpérante; nous aurons malheureufement plus d'une occafion de le conftater par la fuite, en comparant entre elles des monnaies femblables par la marque de la valeur, & fi différentes par le poids.

L'argent, plus normal en ce qui concerne le poids, offre cependant encore bien des écarts. D'ordinaire, le flan du denier eft du diamètre de 17 à 19 millimètres, quelquefois auffi il eft ou plus reftreint ou plus étendu; mais comme prefque toujours dans le premier cas il eft plus épais que dans le fecond, il en réfulte que les efpèces ont un poids que je dirai égal, puifque lorfqu'il fe préfente une légère différence, elle fe produit alternativement en plus ou en moins, dans l'une & l'autre condition. Ce flan fe réduit parfois jufqu'à 12 ou 13 millimètres, ainfi que le montrent les deniers de *C. Allius Bala*, — *M. Cipius M. F.*, — *L. Julius Caefar L. F.*; d'autres fois il s'élargit jufqu'à 24 & 25 millimètres, comme fur certaines efpèces de *C. Licinius L.-F. Macer*, celui des monétaires romains qui a pouffé le plus loin cette exagération du module. Mgr Cavedoni (1) a effayé de tirer quelques inductions chronologiques de ce plus ou moins d'étendue du flan, mais je crains que, comme conféquences, ces inductions ne foient bien incertaines. Cette irrégularité dans le module a varié à diverfes époques de la République; elle commence même à fe montrer fur les deniers au type des Diofcures. Les monnaies extrêmes, dans les

(1) *Ragg.*, p. 177.

deux ſens que je viens d'indiquer, ſont de la dernière moitié du VII[e] ſiècle, & pluſieurs des deniers de Marc-Antoine, ceux des légions comme ceux au type de la Piété, en offrent également pluſieurs exemples.

Le flan du quinaire & du ſeſterce, en raiſon de la diminution de leur module, a plus de régularité; il en eſt de même pour le victoriat & ſa fraction. Celui de la monnaie d'or eſt le mieux proportionné comme module & épaiſſeur, à cauſe de la valeur du métal.

La tranche du denier offre ſouvent une condition qui ne ſe rencontre jamais ſur les autres eſpèces de valeur ou de métal différents: cette tranche eſt dentelée. L'opération qui a produit cette multitude de dents n'eſt pas due au coin, comme pour nos pièces modernes; elle a dû être faite à la main après la frappe, ou plus probablement elle a été obtenue par quelque procédé mécanique plus prompt, mais bien défectueux, ainſi que l'atteſte l'extrême irrégularité ſoit dans le nombre, ſoit dans les dimenſions de ces dents. Le motif de cette innovation dans la forme du denier n'eſt pas facile à deviner; ce ne peut être une meſure de précaution priſe contre la fauſſeté de la monnaie fourrée, puiſque l'expérience nous apprend qu'il exiſte des eſpèces fourrées dentelées en nombre conſidérable. D'ailleurs, ſi le véritable but eût été d'éviter la fraude, pourquoi n'avoir pas également appliqué cette garantie au quinaire & ſurtout à la monnaie d'or, qui ont ſouvent auſſi ſubi cette falſification? & cependant on ne connaît pas un ſeul exemple de dentelure dans ces eſpèces. Ce qui prouve d'ailleurs que ce procédé n'était pas, chez les anciens, un obſtacle apporté contre la fauſſe monnaie, c'eſt que pluſieurs rois de Syrie ont fait frapper des eſpèces dentelées en bronze, & qu'ils n'ont jamais ſoumis leur monétiſation d'argent ou d'or au même procédé. Il ne reſte donc qu'à attribuer cette innovation au caprice du monétaire, ou au goût de l'époque.

Quoi qu'il en ſoit, l'uſage de denteler les deniers avait été circonſcrit par Eckhel (1), entre 564 & 655, Borgheſi (2) le fixe entre le

(1) T. V, p. 96.

(2) *Dec.* I, *Oſſerv.* I, — *Dec.* XI. *Oſſerv.* 8.

commencement du VIIe siècle & l'époque de Sylla, vers 673; mais Mgr Cavedoni (1) a prouvé que ce mode était déjà pratiqué à Rome dès la fin du Ve siècle, ou dans les premières années du VIe, & il cite à l'appui de son opinion un denier peu rare, au type primordial des Dioscures à cheval avec le symbole monétaire d'une roue au revers, lequel présente constamment sa tranche dentelée. Ce savant fait remarquer, toutefois, que c'est l'unique denier qui offre, à une époque aussi reculée, l'exemple d'une pareille condition; & par ce motif, reléguant cette espèce dans une exception unique, il ne fait véritablement remonter cet usage d'une manière un peu suivie, que vers 605, un demi-siècle avant la date indiquée par Eckhel; &, d'après l'époque attribuée à l'enfouissement de divers dépôts de deniers découverts depuis quelques années, il établit que l'on en trouve encore un exemple en 704, sur un denier de *Mannius Aquillius, M. F. M. N.* (2). D'accord avec lui sur ces différents points, j'ajouterai cependant que je possède un denier d'argent pur frappé par *C. Juventius Talna* (3), aux types de la tête de Pallas & de la Victoire dans un bige, & par ce motif, certainement émis dans la dernière moitié du VIe siècle, qui présente une dentelure indubitable. Ajoutées au denier primitif cité par Mgr Cavedoni, ces deux pièces prouvent que l'usage de denteler le denier fut plus ou moins pratiqué pendant toute la durée de la République. Mais il résulte aussi de l'inspection des diverses espèces qui se trouvent dans cette condition, que l'époque où ce mode fut le plus usité est comprise entre 667 & la fin de ce siècle, puisque, sur vingt-cinq deniers dentelés connus, sept seulement furent frappés avant 667, & les dix-huit autres dans la période que j'indique.

Il est presque inutile d'ajouter que les deniers dentelés de Jules

(1) *Saggio*, p. 23.-Appendix, p. 26.—*Ragg.*, p. 178.

(2) *Loc. cit.*, p. 215.

(3) Cette espèce vient donner un démenti à l'assertion d'Eckhel, t. V, p. 95, qu'un denier au même type ne se présente jamais en même temps sous la forme dentelée & sous celle qui ne l'est pas. Il est vrai de dire que c'est le seul exemple que je puisse citer de ce fait.

Céfar, Marc-Antoine & Augufte, dont parlent Bouteroue (1) & Beauvais (2), font certainement fourrés, ou fabriqués par des fauffaires modernes; car, fuivant la remarque d'Eckhel (3), il n'en a jamais paru un feul exemplaire authentique, foit dans les grands dépôts publics, foit dans les collections particulières.

Avant de terminer cette introduction, & pour ne rien oublier de ce qui peut répandre quelque lumière fur le fujet dont nous nous occupons, je dirai quelques mots fur un genre de monnaie que l'on rencontre fouvent, & qui eft connu fous la dénomination de monnaie *fourrée:* c'eft une pièce d'un métal de valeur minime intrinfèquement, cuivre, fer, plomb ou étain, recouverte d'une mince feuille d'un métal plus précieux, dans le but de faire paffer pour une efpèce d'or ou d'argent pur une monnaie qui ne l'eft pas. La pièce fourrée eft donc une fauffe monnaie.

Cette coupable induftrie a été largement exploitée fur la monétifation de la République, & comme on en trouve des exemples parmi les nummi d'argent, les pièces en Electrum & les aurei primitifs, on doit en conclure qu'elle était connue bien avant 485. A Rome, dans une collection entièrement formée de ces efpèces, s'élevant à plus de 2,000, j'ai trouvé très-peu de familles romaines dont les monnaies n'aient pas été ainfi contrefaites. Quelques-unes s'y rencontraient en bien plus grand nombre que les autres, particulièrement parmi les deniers dont les fignes monétaires indiquent des émiffions abondantes, & les monnaies mêmes d'Augufte y étaient libéralement repréfentées. Ainfi, ce métier frauduleux de fourrer les médailles a été pratiqué pendant toute la durée de la République.

Ces monnaies ont-elles été frappées par les magiftrats compétents, & mifes légalement en circulation dans les moments de pénurie de l'argent, où plutôt ont-elles été produites par des faux-monnayeurs de l'époque, &, à ce titre, ont-elles été recherchées & pourfuivies

(1) *Recherches curieufes*, p. 98.
(2) *Hift. abrégée*, t. III, p. 425.
(3) T. V, p. 96.

par la loi? Cette queſtion a été examinée de nos jours par MM. Riccio & Cohen. Sans traiter préciſément ce point, Eckhel (1), avant eux, aurait bien ſimplifié les raiſonnements dans leſquels l'ont entraîné les monnaies hybrides qu'il cite, s'il avait tout d'abord reconnu en elles des monnaies fourrées, que dénotait ſuffiſamment la ſingularité des conditions qu'elles préſentaient. Au reſte, d'après ce qu'il dit des monnaies fourrées, au ſujet de ces aſſociations impoſſibles de matrices s'excluant les unes les autres, il eſt facile d'apercevoir qu'il range ces eſpèces dans la catégorie des fauſſes monnaies, auxquelles, par ce motif, il n'y a aucune foi à accorder.

Riccio (2) croit que les monnaies romaines fourrées ont été émiſes par l'atelier monétaire de l'Etat; qu'elles avaient cours concurremment avec les eſpèces d'or & d'argent purs, & que le nombre immenſe que l'on en trouve, indique ſeulement le beſoin preſſant qu'éprouva la République à certaines époques, d'altérer la monnaie par ſuite du manque dans le Tréſor public des métaux précieux.

M. Cohen (3) diviſe ces monnaies en deux claſſes : 1° les impoſſibles, c'eſt-à-dire celles qui, par les erreurs chronologiques & matérielles qu'elles conſacrent, portent des caractères certains d'une origine illégitime, & ſur leſquelles la fraude ſe manifeſte avec une entière évidence, les monnaies hybrides citées par Eckhel, par exemple; 2° celles qui, à l'œil, ne diffèrent en rien des monnaies légales. Du reſte, le ſavant archéologue ne veut point ſe prononcer ſur la queſtion de leur légitimité.

Cette diviſion me ſemble ne prouver qu'une ſeule choſe : c'eſt que le fauſſaire a été plus ou moins exact & habile dans la reproduction du prototype.

Quoi qu'il en ſoit, me rangeant à l'opinion que laiſſe entrevoir Eckhel, je ne puis regarder les eſpèces fourrées que comme l'œuvre clandeſtine du faux monnayage antique, qui a été certainement pour-

(1) T. V, p. 92.

(2) *Mon. Ant. di Roma.*, 2e édit. 1843, p. 2.

(3) *Deſcript. génér. des monn. de la Rép. rom.*, Introd., p. XVII.

ſuivi de tout temps par les rigueurs de la loi (1), & je ne puis croire que l'atelier de la République ait jamais émis des monnaies fourrées, ou ſeulement participé par une tolérance coupable à leur fabrication.

Afin de motiver ma conviction à ce ſujet, je ferai remarquer d'abord, que beaucoup de ces eſpèces ſe trouvent dans la condition d'impoſſibilité ſignalée par M. Cohen, & réſultent de l'aſſociation de deux types d'époques entièrement différentes, ſéparées quelquefois l'une de l'autre par une longue période. Laiſſant d'ailleurs à part le côté moral de la queſtion, l'Etat ne pouvait pas conſacrer ainſi de pareils anachroniſmes; ces falſifications furent donc l'œuvre d'ignorants fauſſaires.

Je rappellerai encore, que beaucoup de ces pièces fourrées préſentent dans leurs inſcriptions de graves erreurs hiſtoriques, des confuſions & ſubſtitutions de noms, de charges & d'emplois; que d'autres s'écartent complètement du ſyſtème ſuivi par le triumvir dans ſa monétiſation, ſyſtème qu'indiquent les ſignes monétaires dont il s'eſt ſervi pour différencier les coins; le fauſſaire les ſubſtituant les uns aux autres, les altérant dans leur forme, les omettant lorſqu'ils devraient paraître, les ajoutant quand il ne devrait pas y en avoir, donnant enfin la preuve de l'entier oubli des caractères du prototype maladroitement imité, en même temps que d'une grande incurie dans la fidélité de la reproduction. Si l'on ajoute encore à tout cela une foule d'erreurs matérielles, qui ſe trouvent ſouvent dans le corps de la légende, on reſtera convaincu que ces monnaies ne furent point émiſes par l'atelier de l'Etat, dont la monétiſation n'offrit jamais de ces groſſières irrégularités.

Toutefois, je dois convenir que le plus grand nombre de ces

(1) « Qui *nummos aureos* partim *raſerit*, partim tinxerit, vel finxerit, qui in aurum vitii quid indiderit, qui argenteos nummos adulterinos flaverit..... Qui nummos ſtanneos, plumbeos emerit, vendiderit dolo malo, eique damnato aqua & igni interdicito. » (§. *Ad leg. Corneliam, de Falſo.*)

Ciceron, lib. III, *de Nat. Deor.*, & Suetone dans la *Vie d'Auguſte*, rappellent cette loi contre les fauſſaires.

pièces fourrées fe conforment à la repréfentation fidèle du type, & ne diffèrent en rien de leur modèle, ainfi que l'a dit M. Cohen. Mais, pour cette claffe encore, j'objecterai que la plupart d'entre elles préfentent prefque fans exception, comme fabrique, dans les traits de la phyfionomie, dans l'expreffion des divers acceffoires & dans la forme des lettres, une différence tellement frappante, que ceux qui ont un peu de pratique des monnaies de la République s'aperçoivent au premier coup d'œil de leur altération, fans avoir befoin de recourir à la lime, ou à la balance pour avoir la certitude de la falfification, quelque parfaite que foit la mince enveloppe au moyen de laquelle les fauffaires fe font efforcés de diffimuler la fraude.

Je ferai obferver en outre, que pour les efpèces fourrées qui offrent une entière analogie avec les pièces de pur métal, il ne m'eft jamais arrivé, depuis plus de vingt ans que j'y apporte une attention fuivie, de rencontrer des monnaies dans les deux conditions de fourrées & non fourrées, produites par le même coin; ce qui aurait eu lieu fi les unes comme les autres avaient été émifes par l'Etat.

Il faut enfin tenir compte des graves inconvénients qui feraient réfultés de cette coupable manœuvre, pour le Tréfor public; dans le cas où fes officiers monétaires n'auraient pas eu honte de s'y livrer. En effet, quel moyen aurait-il eu de diftinguer fa fauffe monnaie de celle des fraudeurs clandeftins? De là, impoffibilité abfolue de toute répreffion, &, ce qui eut été pire, prime d'encouragement à l'induftrie des faux-monnayeurs.

Il me paraît donc impoffible d'admettre la fuppofition que ces monnaies aient été produites par l'atelier de l'Etat. Elles ne peuvent, par conféquent, faire foi pour attefter un fait hiftorique quelconque, comme c'eft le propre de la monétifation légale (1); car, fi l'on voulait tirer des conféquences hiftoriques de la plupart de ces pièces falfifiées,

(1) « Ergo quoties familiae fe numus offert, « qui in averfa typum habet, quem hactenus « cum antica fociatum non vidimus, fraudem « jubeo continuo fufpicari. Quae quidem dili- « genter obfervata multis te moleftiis expedient. « Etenim nihil eft in arte noftra adeo firmum

on arriverait jusqu'à l'absurde; il serait facile d'en donner des preuves nombreuses. Ainsi, outre les exemples cités par Eckhel, M. Cohen (1) reproduit un de ces deniers fourrés, d'après lequel il faudrait croire que Sextus Pompée fut acclamé *imperator* en même temps pour la seconde & la troisième fois. Borghesi (2), de son côté, fait ressortir l'énormité résultant d'un denier fourré d'Octavien, qui ayant pris le titre d'*Augustus* seulement en 727, reçoit cependant cette dénomination sur ce denier, frappé par *P. Lentulus Spinther*, mis à mort en 712, après la bataille de Philippes, par les ordres d'Octavien & de Marc-Antoine.

Je pourrais ajouter d'autres preuves aux exemples que je viens de citer; nous les rencontrerons par la suite, & elles confirmeront toujours davantage cette vérité, qu'il est impossible de se servir de l'autorité d'une monnaie fourrée pour établir un fait historique.

Cependant, quelques-unes de ces monnaies, bien qu'en petit nombre, offrent un type nouveau, inconnu jusqu'ici en métal pur. Lorsque ce cas se présente, on est forcé d'y reconnaître une grande probabilité de l'existence du prototype légal qui a dû lui servir de modèle, l'outrecuidance du faussaire ne devant pas aller jusqu'à la création d'une espèce nouvelle, puisque la monnaie fourrée n'est, après tout, qu'une imitation. Il y aurait néanmoins, de la présomption à déduire de cette représentation, une certitude complète de la similitude exacte du prototype avec sa copie; on doit y voir seulement, une indication probable, que la découverte du monument authentique viendra tôt ou tard confirmer ou rectifier. Quoi qu'il en soit, toutes les fois que, par la suite, il se présentera une monnaie fourrée remarquable par une erreur de type ou d'épigraphie, je la mettrai sous les yeux du lecteur.

« ratumque, quod mendax istud, atque impu-
« rum numorum genus, si fidem habebimus,
« non planissime avertat. » Eckhel., *Doct. num. vet.*, V, 93.

(1) *Descript. gén. des Monn. de la Rép. rom.*, introd., p. XVIII, n° 3.

(2) *Dec.* II, *Osserv.* 16.

Les monnaies à l'épigraphe autonome *Roma* ſeule, deſquelles il ſera traité dans cette ſeconde partie, ſe partagent en deux grandes diviſions.

La première contiendra les eſpèces entièrement muettes ſur le nom du magiſtrat qui les fit frapper ;

La deuxième, celles qui ajoutent à leur type un ſigne particulier, ſymbole, lettre ou monogramme, ſous lequel ce nom eſt caché.

En deux mots :

1° Les monnaies anonymes ;
2° Les monnaies incertaines.





PREMIERE DIVISION

LES MONNAIES ANONYMES NE PORTANT QUE L'ÉPIGRAPHE

ROMA

NOUS avons juſqu'ici procédé, au moyen d'un certain ſyſtème chronologique, ſinon abſolu, du moins relatif à chaque genre de monnaies ſimilaires; ainſi, nous avons examiné d'abord l'*aes rude*, puis le *nummus royal*, enfin l'*aes grave* dans ſes trois conditions, libral, ſemi-libral & quadrantaire. Nous avons enſuite étudié le *nummus* de la République, & l'*aureus* primitif qui s'y rattache; traitant ainſi de toutes les eſpèces qui, dans mon opinion, ont été ſucceſſivement émiſes à Rome juſqu'en l'an 485 de ſa fondation.

Avant de paſſer aux nombreuſes monnaies qui eurent cours depuis

cette époque, & qui furent frappées ſans diſtinction de métal, ſous les divers régimes de l'as ſextantaire, oncial, ſemi-oncial & quart-oncial, je ſerai obligé, pour mettre plus d'ordre & de clarté dans leur deſcription, de réunir en un ſeul groupe toutes les eſpèces de même valeur, quel qu'ait été, ſuivant la date de leur émiſſion, le régime dont elles ont fait partie, ayant ſoin toutefois, de faire connaître le ſyſtème de valeur auquel elles me ſemblent appartenir. Ainſi, par exemple, pour le denier anonyme au type des Dioſcures à cheval, qui, en raiſon de ſa primordialité précédera les autres types, non-ſeulement je m'occuperai de ceux qui ſont contemporains de l'as de deux onces, mais encore de tous leurs ſimilaires, bien qu'ils aient été frappés ſous l'empire de réductions diverſes, & que pluſieurs de ces deniers ſoient poſtérieurs à d'autres types nouveaux déjà en cours. Mon but, en procédant ainſi, étant d'épuiſer tout ce qui eſt relatif à ce type primitif, je ſuivrai la même méthode pour les autres types & les différentes valeurs dans les trois métaux.

Peut-être trouvera-t-on, au premier abord, qu'il eût été plus rationnel de réunir les monnaies anonymes de valeurs diverſes, formant entre elles une ſérie diſtincte, c'eſt-à-dire de grouper le denier & ſes fractions, l'as & ſes ſubdiviſions, alors qu'ils portent des caractères ſpéciaux, indiquant que toutes ces eſpèces ont été émiſes enſemble, & probablement par le même monétaire. Je dirai donc les motifs qui m'ont forcé à renoncer à ce mode, pour ſuivre l'ordre de la valeur inſcrite ſur l'eſpèce. C'eſt d'abord, parce que, à chaque émiſſion, l'on n'a pas toujours frappé la ſérie complète des eſpèces de toutes les valeurs adoptées, mais que l'on battait la monnaie dont la néceſſité ſe faiſait ſentir plus particulièrement, au fur & à meſure des beſoins de la République; de ſorte que chaque denier n'a pas toujours ſon correſpondant en quinaire & ſeſterce, pas plus que l'as n'a toutes ſes fractions, puiſque, pour de certaines valeurs, il y a eu parfois des émiſſions iſolées. Secondement, en ſuivant cette marche, j'aurais été dans la néceſſité de revenir ſans ceſſe d'un genre de monnaie à un autre,

& d'apporter ainsi, dans la description de chaque valeur, une confusion & un désordre que j'ai voulu éviter. Toutefois, pour échapper autant que possible à l'inconvénient du fractionnement de la série, lorsque je trouverai dans une espèce de valeur inférieure sa correspondance avec une monnaie de valeur supérieure déja décrite, je ne manquerai pas d'en prévenir, & de renvoyer à la page & au numéro de la planche où se trouve le chef de la série, afin qu'on puisse confronter & reconnaître les caractères particuliers qui lient ensemble ces espèces de la même émission.

De plus, à la fin de la description générale des monnaies de la République, je dresserai un tableau chronologique de chaque série d'espèces produites par la même frappe ou le même monétaire, qui fixera l'époque certaine, ou du moins très-probable de son apparition.

Ceci expliqué, je reviens aux monnaies anonymes frappées depuis 485. Ces espèces comprennent les trois métaux. L'ordre le plus naturel, serait de commencer par celles d'or, de passer ensuite à celles d'argent, & enfin au bronze; mais l'or n'ayant été frappé dans la condition anonyme, que sous la forme & la marque de valeur du sesterce aggloméré, il m'a paru plus normal de renvoyer ce qui concerne ce métal, à la fin du chapitre où il sera question du sesterce d'argent. Ainsi nous étudierons dans l'ordre suivant :

1° Le denier,
2° Le quinaire,
3° Le sesterce d'argent & d'or,
4° Le victoriat, son multiple & sa fraction,
5° L'as,
6° Le semis,
7° Le triens,
8° Le quadrans,
9° Le sextans,
10° L'once,
11° La semi-once,
12° Et enfin, par appendice, les monnaies anonymes à la légende rétrograde, ainsi que celles à des types inaccoutumés.

CHAPITRE I

LE DENIER ANONYME

Je ne connais que trois types dans la condition du denier anonyme. Tous au droit préfentent la tête de Pallas, couverte d'un cafque ailé; mais au revers, on trouve :

1° Les Diofcures à cheval au galop accoftés,
2° Diane dans un bige en courfe,
3° La Victoire dans un bige en courfe.

Deux autres deniers, fur lefquels l'innovation des types annonce une frappe moderne relativement à ceux qui précèdent, offrent, il eft vrai, le même caractère d'anonyme, & fous ce rapport, ils auraient pu former une quatrième catégorie; mais l'un de ces deniers a de telles affinités avec un des fymboles que nous rencontrerons plus tard parmi les incertaines, ainfi que fur un denier de la famille *Pompeia* ou *Pomponia*? (1), & l'autre préfente une conformité de types fi complète, moins la légende, avec les deniers du triumvirat de *Garcilius-Ogulnius-Vergilius*, que je préfère renvoyer ce que j'ai à en dire, pour le premier, à la partie où je m'occuperai des monnaies incertaines, férie de la louve & des jumeaux; pour le fecond, à la famille *Garcilia*, où je traiterai en même temps de toutes les efpèces émifes pendant ce triumvirat, fous lequel, à mon fens, ce denier anonyme fut également frappé.

Quant aux deniers de la même condition, à des types variés & nouveaux, reconnus pour avoir été émis dans les derniers temps de

(1) Voyez : Incertaines, fymbole de la Louve & des Jumeaux. — Familles *Garcilia* & *Pomponia*.

la République, ils ſont en ſi petite quantité, que je répugne à en former une ſérie particulière. En outre, comme les deux deniers dont je viens de parler, ils ont des rapports ſi intimes avec de certaines monnaies de familles romaines, leurs contemporaines, qu'il me ſemble plus opportun d'en parler en même temps que de leurs analogues, auxquels, pour cette raiſon, je les renvoie.

SECTION I.

LE DENIER ANONYME AU TYPE DES DIOSCURES A CHEVAL.

S'il ne peut y avoir de doute que les deniers anonymes ont été les premiers émis, le cours naturel des choſes, qui procède toujours du ſimple au compoſé, en étant un ſûr garant, il n'eſt pas moins certain que parmi ces eſpèces primitives, celles qui portent au revers les Dioſcures à cheval accoſtés & en courſe, ſont les plus anciennes; le grand nombre de ces deniers, dont le poids ſurpaſſe en moyenne celui de tous les autres à des types différents, ſuffit pour nous en donner la certitude. En effet, nul autre type ne nous offre autant de deniers atteignant le poids de 4 gr. 50 cent. & quelquefois s'élevant juſqu'à 5 gr.

Quoique aucun de ces deniers ne préſente la marque de la valeur XVI, je ſuis loin de croire qu'ils ſoient tous antérieurs à l'an 537, époque de l'as oncial; car quelques-uns montrent une ſimilitude de fabrique & un caractère particulier de phyſionomie, qui obligent à les claſſer avec des deniers ſignés, très-certainement frappés après cette époque, ainſi que nous en trouverons la preuve lorſqu'il en ſera queſtion. Il en eſt un par exemple, celui de la planche LI, 6, qui doit ſe rattacher au denier de *Sextus Quinctius* ou *Quinctilius*, (SX-Q), émis vers 560, ſi nous en croyons Mgr Cavedoni (1); & comme

(1) Ragguaglio, p. 181.

je l'ai fait remarquer plus haut, le dernier denier frappé à ce type étant celui de *T. Quinctius*, émis en 587, j'en tire cette conſéquence que, juſqu'à la diſparition de ce type primitif, le denier anonyme a été frappé ſimultanément avec le denier ſigné auſſitôt que celui-ci eut paru.

Ces eſpèces étant toutes au même type, ne peuvent être groupées en pluſieurs claſſes que par la variété de leur fabrique & de leur ſtyle, & en réuniſſant tous les ſpécimens qui exhibent le même caractère. Quant à l'ordre de ces claſſes entre elles, j'ai dû tenir compte du poids moyen que chaque groupe préſentait, &, commençant par le denier de la peſée la plus élevée, terminer par celui de la plus faible. Je ferai remarquer cependant, que, bien que le poids le plus fort ſoit un ſigne de plus haute antiquité, il y aurait quelque témérité à vouloir claſſer irrévocablement ces différentes eſpèces, d'après cette donnée; car leur taille étant en général très-variable, & quelques claſſes n'offrant qu'un petit nombre de ſpécimens, il pourrait y avoir, pour pluſieurs de ces claſſes, de l'incertitude ſur le rang que j'ai cru devoir leur aſſigner, & il ne ſerait même pas impoſſible que l'adjonction du poids de nouveaux ſpécimens, encore inconnus, ne vînt déranger l'ordre de claſſification que je propoſe, en attendant mieux.

La difficulté, inévitable lorſqu'on n'a pas les monuments ſous les yeux, de faire ſûrement le triage des eſpèces, pour aſſigner à chacune la claſſe à laquelle elle appartient, rend l'étude de ces deniers très-laborieuſe & très-ardue. En effet, peu recherchés juſqu'à préſent, & ne ſe rencontrant qu'en fort petit nombre dans les grandes collections monétaires que j'ai été à même de viſiter, leur rareté m'a contraint à m'en tenir preſque excluſivement aux ſpécimens qui ſe trouvent dans mes cartons. Heureuſement, ils en ſont aſſez bien pourvus, & ils m'ont été d'un grand ſecours pour élucider, autant que mes faibles lumières me l'ont permis, cette monétiſation ſi délaiſſée, & qui mérite pourtant d'être étudiée par les numiſmatiſtes.

Je diviſerai en 18 claſſes les deniers aux types primitifs de la tête

de femme couverte d'un cafque ailé, & des Diofcures à cheval, accoftés au galop. Mais, avant de les décrire, il convient d'examiner les motifs qui ont guidé les Romains dans le choix de ces deux types.

Il y a eu parmi les favants divergence d'opinion au fujet de l'attribution de cette tête de femme, couverte d'un cafque ailé : les uns y ont vu l'effigie de Rome divinifée, les autres les traits de Pallas. Les plus anciens auteurs qui ont traité de la numifmatique romaine, étaient pour l'effigie de Rome; l'abbé Olivieri degli Abbati (1), qui vivait vers le milieu du fiècle paffé, fut le premier à élever des doutes fur ce point. Suivant lui, quoique le nom de *Roma* foit fouvent adjoint à cette tête, il n'indique pas pour cela la repréfentation de la déeffe *Roma;* & il a raifon, car la même infcription fe lit également auprès d'autres effigies, repréfentant des Dieux, comme celles d'Apollon (2), d'Hercule (3), de Saturne (4), avec lefquelles cette légende n'a aucune corrélation. Eckhel (5) fait remarquer de plus, que cette tête eft reproduite fur des deniers frappés par les Italiotes, pendant la guerre fociale; & à coup fûr, ici, ce ne peut être la tête de Rome. J'ajouterai qu'une autre raifon pour ne point attribuer cette effigie à Rome, c'eft que, d'après la remarque de Borghefi (6), lorfqu'on a voulu la repréfenter fur la monnaie de la République, le caractère diftinctif, le véritable critérium de fon identité, confifte dans le double panache, *Juba*, qui orne les deux côtés du cafque dont fa tête eft couverte. L'illuftre archéologue de San Marino cite un bon nombre de deniers dans cette difpofition, où le mot *Roma*, qui accompagne le type au droit, a certainement alors l'intention formelle de défigner le nom de la divinité repréfentée. Par tous ces motifs, defquels je reconnais la jufteffe, je n'héfite pas à rejeter la première hypothèfe, celle de la tête de Rome.

Mais, fi l'abbé Olivieri n'a pas pouffé plus loin fes inveftigations, & s'il

(1) *Saggi di Cortona*, t. IV, p. 133.
(2) Fam. *Caecilia, Fabia, Poftumia.*
(3) *Cornelia.*
(4) *Memmia.*
(5) *Doct. num. vet.*, V, 84.
(6) *Dec.* I, *offerv.* IV.

ne dit pas à qui il faut attribuer cette effigie, Eckhel (1), moins timide, déclare y reconnaître la tête de Pallas. Et à ceux qui lui objecteraient que cette déesse ne porte pas des ailes, il répond qu'ils n'y ont pas assez réfléchi; que ces emblèmes de la victoire lui conviennent parfaitement; que plusieurs monuments antiques la représentent ailée; que, sans parler des villes de Sicile *Morgantia* & *Camarina*, trop éloignées de Rome, on trouve la tête ailée de Pallas sur la monnaie de *Thurium*, de *Métaponte*, de *Vélia*, & que personne assurément ne peut l'y méconnaître. Eckhel (2) rencontre encore la même effigie ailée sur la monnaie d'or d'Agathocles, sur l'aureus de Domitien avec son XVIIe consulat, & sur les médailles de l'île de *Néa* (3); or, ajoute ce savant, il est impossible de douter que la tête qu'on voit sur tous ces monuments, ne soit celle de Pallas, la même qui se retrouve si souvent sur la monnaie d'Athènes.

Pallas victorieuse est encore représentée avec des ailes, sur des pierres gravées étrusques, d'une haute antiquité (4). Sur la monnaie d'or de Domitien, citée par Eckhel, cette déesse en pied, ne porte pas les ailes à son casque, mais attachées à ses épaules; il en est de même d'un autre denier de ce prince, au musée de Londres. Si, d'après ces deux espèces, reproduites par Morell, article Domitien, Tab. VII, n° 37, & Tab. XII, n° 32, on ne peut nier que les ailes n'aient été quelquefois l'attribut de Pallas, rien ne s'oppose à ce qu'elles soient attachées à son casque, puisque sur le denier de la République la tête seule paraît, pour y indiquer, comme sur les monnaies de Domitien, que cette représentation est celle de Pallas, mais spécialement de Pallas victorieuse, qui, à ce titre, rappelait si bien les exploits guerriers du peuple romain.

Ainsi, avec Eckhel & la plupart des auteurs modernes, dans la tête du denier primitif de la République, je reconnais celle de Pallas vic-

(1) *Loco cit.*, V, 84.
(2) *Ibid.*
(3) Mionnet, *Descript.*, t. II, p. 432, n° 8.
(4) O. Muller, *Manuel d'archéol.*, t. II, Ire part., p. 263, 7. Paris, 1841.

torieuſe, à laquelle Cicéron fait alluſion lorſqu'il dit : « *Minerva* « *quinta Pallantis... cui pennarum talaria adfigunt* (1). »

Pour le revers, où l'on voit Caſtor & Pollux à cheval, au galop, côte à côte, & la haſte à la main, prêts à combattre, perſonne ne peut douter que ce type ne ſoit la commémoration reconnaiſſante de la protection toute ſpéciale dont ces demi-dieux couvrirent les armes de la République, dans la bataille livrée par *Aulus Poſtumius* aux alliés Italiotes, en 258, ſur les bords du lac Régille, où vingt-quatre mille Romains défirent quarante mille confédérés, qui laiſſèrent plus de trente mille morts ſur le terrain ; & où, s'il faut en croire une ancienne tradition, les Dioſcures, montés ſur des chevaux blancs, combattirent à la tête des légions romaines. Ce fut, on le ſait, cette victoire qui anéantit toute chance de retour à la tyrannie des Tarquin, & qui fonda définitivement la liberté à Rome.

Les principaux caractères qui m'ont ſervi dans la claſſification de ces deniers, ſont au droit : les traits & l'expreſſion de phyſionomie de la tête, la forme du caſque, celle du pendant d'oreilles & du collier, la diſpoſition de la chevelure, qui s'échappe du couvre-nuque ſur le cou; au revers, la forme du *Pileus*, bonnet des Dioſcures, & de l'aſtre qui le ſurmonte; celle de leur *Pallium* ou manteau, ainſi que le reſte de leur vêtement, l'allure de leurs chevaux, les conditions de l'épigraphe & de la tablette qui la renferme; enfin le ſtyle & la fabrique de l'eſpèce. D'après ces données, on doit comprendre combien il eſt indiſpenſable d'avoir conſtamment ſous les yeux des planches reproduiſant auſſi fidèlement que poſſible ces différences preſque imperceptibles ſi l'on n'y apporte une attention minutieuſe, & qui ſont cependant ſi utiles pour diſtinguer chaque claſſe & parfois pour découvrir certaines variétés dans la même claſſe.

Je dois rappeler que, ſur ces deniers, la tête du droit ainſi que les Dioſcures au revers, ſont invariablement tournés vers la droite; que

(1) *De Nat. deor.*, *cap.* XX.

la marque de la valeur x ne manque jamais derrière la tête; enfin que le type eſt toujours circonſcrit au droit dans un grénetis, au revers dans un cercle. Je ne connais pas une ſeule exception à cette règle générale, ſi ce n'eſt ſur un denier de fabrique barbare, où le grénetis ſe montre des deux côtés.

Pour épargner au lecteur des redites faſtidieuſes, qui, malgré moi ne ſe préſenteront que trop ſouvent encore ſur les diverſes diſpoſitions du denier anonyme au type primitif, je crois utile, avant d'aborder l'énumération des différentes claſſes auxquelles il appartient, & la deſcription de ſes nombreuſes variétés, de le décrire une fois pour toutes, afin de n'avoir pas y revenir.

Denier. Tête de Pallas victorieuſe à droite, couverte du caſque romain ailé, orné au ſommet d'une tête de griffon, dont le cou s'étend juſqu'au couvre-nuque; la viſière d'une à trois pièces, les cheveux tombant ſur le cou en mèches ondoyantes, ou en une touffe bouclée, ſerrée par un lien vers la nuque; le *conos*, pendant d'oreille à une branche, ou la *triglena*, à trois branches, à l'oreille; le *mônile* de perles, ou une ſimple bande au cou; derrière, dans le champ gauche, la marque du denier x, le tout dans un grénetis.

℞ Les Dioſcures à cheval au galop à droite accoſtés, la tête couverte du *pileus*, ſurmonté d'un aſtre à un plus ou moins grand nombre de rayons; revêtus du *ſagum*, caſaque militaire; le *pallium* ou *paludamentum*, la *chlamyde* des Grecs, flottant ſur l'épaule; les *perones*, bottines à retrouſſis pendants, à la jambe; tenant de leur droite, appuyée à leur côté, la *haſte* horizontale, dans l'action d'aller au combat. A l'exergue, ſur une tablette quadrilatérale de formes variées, *Roma*, la dernière lettre de ce mot ſouvent archaïque; cette légende en creux, en relief, ou mixte, le tout dans un cercle.

CLASSE I.

La première claſſe qui ſe préſente ſous le rapport du poids, eſt compoſée de deniers qui au droit montrent une diſpoſition unique; elle conſiſte en ce que le cou du griffon qui entoure le caſque, au lieu d'être comme à l'ordinaire, ou entièrement liſſe, ou pourvu de pluſieurs mouchets (1) de poils hériſſés en pointes, n'en offre qu'un ſeul ici, plus fortement exprimé que de coutume, & donnant au caſque un aſpect tout particulier. La viſière eſt de trois pièces, le *conos* à l'oreille; au cou une ſimple bande tient lieu de collier. Les cheveux, liés vers la nuque, s'échappent en quatre mèches ondoyantes; le cou préſente un double renflement de muſcles en forme de bourrelet, *ingulvies* (2), très-caractériſé; les extrémités des deux haſtes paſſées en ſautoir, qui expriment la marque de la valeur, ſont terminées par un point rond fort apparent; le grénetis eſt fin.

Au revers, les Dioſcures portent le *pileus* conique, terminé par un globule à ſon ſommet; l'aſtre qui le ſurmonte, eſt à huit rayons. Le *Pallium* flotte derrière l'épaule, enflé par le vent, ondoyant & terminé en pointe; la tunique militaire, ſerrée au corps, tombe en plis verticaux ſur la cuiſſe. L'inſcription, toujours en relief, préſente conſtamment la lettre ᴀ, renfermée dans un quadrilatère allongé, l'extrémité droite coupée verticalement; la gauche en biſeau légèrement convexe, relativement au cercle qui entoure le type, ou formée ſeulement par ce cercle.

(1) Ce mot *mouchet*, dont je me ſuis déjà ſervi une ou deux fois dans mon premier volume, n'eſt pas français dans l'acception que je lui donne, ou du moins il n'eſt employé que dans le langage le plus vulgaire, pour exprimer une portion de poils, cheveux ou barbe, réunis & terminés en pointe. Je demande toutefois la permiſſion de continuer à m'en ſervir, pour indiquer brièvement les touffes pointues de poils qui garniſſent le cou du griffon entourant le caſque de Pallas, ſur le droit de nos deniers, depuis le couvre-nuque juſqu'au ſommet, où il ſe termine par la tête de cet animal fantaſtique. Cette expreſſion, tolérée dans mon langage, m'évitera l'inconvénient de recourir à des périphraſes toujours fatigantes pour le lecteur.

(2) Varron, liv. XXXIII, *Fragments* (*citation de Philargyrus*).

Fabrique ordinaire. Style affez beau, de haut relief, module 18 à 19 m/m, R[a] Pl. L, 1.

		gr. cent.			gr. cent.
1	Depoletti	5 11	5	Ailly	4 40
2	Ailly	4 73	6	—	4 11
3	—	4 70	7	—	4 09
4	—	4 48	8	—	4 00

Huit fpécimens. Moyenne 4 gr. 45 cent. (1).

CLASSE II.

Le caractère de phyfionomie fur ces deniers eft tout différent de celui de la claffe 1; les agencements du cafque font effentiellement divers; le cou du griffon eft garni de plufieurs mouchets de poils. La pointe de l'aile, au lieu de la difpofition relevée ordinaire, fe rabat en arrière prefque horizontalement; la forme du couvre-nuque emprunte l'afpect d'un croiffant; les cheveux, fans être liés, tombent fur le cou en trois ou quatre mèches ondoyantes, la *triglena* pend à l'oreille; la vifière de trois pièces eft un peu en éventail; la bande autour du cou eft femblable à celle de la claffe 1, ainfi que la marque de la valeur, globuleufe à fes extrémités.

Au revers, nous rencontrons le premier exemple de ce genre d'épigraphie où les caractères font mixtes, tenant en même temps & d'une façon plus ou moins fenfible, de l'expreffion en creux & en relief, par un double trait dans la forme de la lettre, ainfi que nous l'avons déjà remarqué fur divers nummi de la République. En général, dans ce mode graphique, les deux premières lettres du mot *Roma* fembleraient affectées plus particulièrement à la première condition, & les deux dernières à la feconde.

(1) Dans la moyenne, je néglige les milligrammes, &, dans ce cas, je donne le chiffre rond le plus rapproché, en plus ou en moins, du centigramme.

Ce qui conftitue les deux variétés que préfentent ces deniers, c'eft que, dans la première, l'aftre qui furmonte le *pileus* des Diofcures eft à huit rayons (1), Pl. L, 2, & fur l'autre il eft formé par un point rond central, entouré de fept à huit points plus petits, fimulant autant de rayons (n° 3); quelquefois le point le plus rapproché de la tête prend une tendance piriforme (n° 4). En outre, fur l'une, le *pileus* eft de forme conique (2) avec de larges rebords, & dans l'autre il prend celle d'une calotte arrondie, avec un bord peu apparent. Sur la première, le *pallium* flotte en plis nombreux, fe terminant en pointe; fur la feconde, en plufieurs plis détachés; la légende de l'une offre la lettre ᴧ, celle de l'autre ᴧ. Dans les deux variétés, la tablette, ainfi qu'à la claffe I, eft taillée verticalement à droite, & en bifeau convexe à gauche; quelquefois, mais rarement, en bifeau des deux côtés (n° 3).

Fabrique affez négligée. Style médiocre. Relief peu prononcé. Module 19 à 21 m/m. R². Pl. L, 2, 3, 4.

		gr.	cent.
1re *variété*	1 Ailly	4	57
—	2 »	4	28
2e *variété*	3 »	4	44
—	4 »	4	43
—	5 Vatican	4	43
Cinq fpécimens.	Moyenne	4	43

CLASSE III. — 2 VARIETÉS.

Les beaux deniers qui forment cette claffe fe diftinguent de tous

(1) Cette étoile eft là évidemment pour rappeler que Caftor & Pollux mis au rang des dieux de la Grèce, figuraient parmi les conftellations favorables aux navigateurs, qui les avaient en grande vénération & les invoquaient dans leurs traverfées. Horace les appelle « aftres brillants : »

Sic fratres Helenæ, lucida fidera...
Carm. I. 3, *Ad Virgil.*

(2) On a dit que les anciens avaient donné la forme d'un demi-œuf au *pileus* des Diofcures, en mémoire de l'œuf de cygne dont la fable les fait fortir. Cette explication de la forme bizarre de ce bonnet eft au moins très-ingénieufe.

ceux qui précèdent, non-ſeulement par une phyſionomie toute différente, mais encore par un caractère de tête plein de nobleſſe & d'élégance. Le caſque a la viſière de trois pièces droites & parallèles; ſous cette viſière, au-deſſus du front, ſe voit le plus ſouvent une boucle ronde de cheveux ſemblable à un anneau; une autre prend la forme d'un croiſſant ſur la joue, vers le coin de l'œil. La chevelure ſur la tempe & ſur le cou eſt très-épaiſſe, longue, ondoyante & ſerrée par un lien au-deſſous du couvre-nuque, à l'extrémité duquel, à gauche, apparaît une autre boucle ronde ſemblable à celle du front. Devant la partie gauche du cou, dans le champ, on voit, contre l'ordinaire, ſerpenter une autre mèche de cheveux; la *triglena* à l'oreille eſt ſurmontée d'un anneau rond qui en augmente la grâce; le *monile* autour du cou préſente un rang de perles arrondies.

Au revers, le bonnet conique des Dioſcures eſt ſurmonté d'un aſtre à huit rayons. Ces demi-dieux ont auſſi une chevelure touffue, le *Pallium* flotte au vent derrière l'épaule en deux pans arrondis, donnant à cette partie du vêtement l'aſpect d'une conque ou du calice d'une fleur; le bras eſt évidemment nu juſque vers l'épaule, la caſaque militaire ſerrée au corps tombe ſur la cuiſſe en plis multiples; la jambe eſt revêtue de la *pérone* à retrouſſis pointus, pendant par devant & par derrière. La légende en relief préſentant la lettre ᴧ eſt inſcrite ſur une tablette de la même forme que ſur les eſpèces des deux premières claſſes.

La différence entre la ſeconde variété & la première conſiſte uniquement dans la ſuppreſſion de la boucle annulaire ſur le front.

Fabrique & ſtyle très-beaux. Module 19 à 20 m/m. R⁵. Pl. L, 5-6.

			gr.	cent.
1re *variété*	1	Ailly	4	90
—	2	—	4	68
—	3	—	4	52
—	4	—	4	51
—	5	—	4	43
—	6	—	4	37
1re *variété*	7	Ailly	4	27
—	8	—	4	22
—	9	—	4	08
2e *variété*	10	—	4	40
—	11	—	4	24

Onze fpécimens. Poids moyen : 4 gr. 42 cent.

CLASSE IV.

Une monnaie unique, d'une confervation médiocre & fur laquelle, au revers, le coin n'a porté que fort irrégulièrement, forme à elle feule, jufqu'à ce jour, la quatrième claffe.

Au droit, la tête offre un caractère de phyfionomie tout nouveau; elle eft couverte d'un cafque où le cou du griffon eft pourvu de nombreux mouchets en forme de dents à crochet très-marqués. La vifière eft de trois pièces, l'inférieure en forme de *mitella* (1) renverfée & pointue, avec cette particularité, que le burin de l'artifte y a gravé d'une façon très-apparente la partie gauche de cette vifière vue à l'intérieur. Les cheveux s'échappent du cafque fur le cou en huit mèches qui y prennent une difpofition étrange, comme fi le vent les chaffait toutes du même côté, empruntant une forme que je ne puis mieux comparer qu'à un *acroftolium* (2) renverfé. Une autre mèche s'aperçoit auffi à la gauche du cou dans le champ droit. Le *conos* ou plutôt la *triglena* à l'oreille me paraît compofée de trois perles rondes fuperpofées en triangle. Le *monile* également en perles, mais peu vifible fur cette efpèce.

Au revers, l'aftre du *pileus* eft à fept rayons, les *pérones* font munies d'un retrouffis en forme de bourrelet; la partie gauche du type manquant fur le flan, je ne puis rien dire de la difpofition du *pallium*, ni de celle de la tablette qui eft coupée verticalement à droite, ni de la légende dont la lettre Λ eft feule apparente.

Fabrique & ftyle ordinaires; mod. 19 m/m. R* Pl. L, 7.

Ailly 4 gr. 23 cent.

(1) La *mitella* eft le diadème réfervé aux déeffes. Cet ornement, peu élevé vers la nuque, croît infenfiblement en largeur jufque fur le fommet du front. Ce diadème renverfé exprime affez exactement la forme de la vifière du cafque.

(2) Ornement qui furmonte la poupe des galères romaines. Il a, comme forme, une grande affinité avec celle de l'armature dentée qui fe voit fur le devant de la gondole vénitienne.

CLASSE V.

De cette claſſe je ne connais, juſqu'à préſent, que deux ſpécimens, & ils ſont d'un coin différent. Malheureuſement, leur conſervation eſt médiocre, mais ſuffiſante cependant pour faire apprécier leur diſpoſition. Le caractère de la phyſionomie eſt identique dans l'un & l'autre, & tout particulier; le nez long & droit, le menton pointu; la viſière du caſque eſt de trois pièces; les cheveux, liés vers la nuque, pendent ſur le cou en quatre mèches longues & médiocrement ondoyantes, le *conos* ſe voit à l'oreille. Je ne puis apercevoir, ſur le cou, de traces du *monile* qui doit cependant s'y trouver, quoique très-peu apparent ſur l'eſpèce bien conſervée. La marque de la valeur eſt d'une dimenſion relativement forte.

Au revers, les Dioſcures ſont d'une proportion aſſez réduite comparativement au champ & à la tablette; l'aſtre, de forme élégante, a huit rayons, le *pileus* eſt pointu plutôt que conique, le *pallium* flotte en trois plis égaux. La tablette en relief ſur le champ, taillée en biſeau, convexe à gauche, eſt coupée verticalement à droite, & porte une inſcription incuſe formée de caractères plus grands que de coutume, avec la lettre ᴧ. L'aſpect général de ce denier offre quelque choſe d'inſolite; je ne ferais pas éloigné de le croire de provenance coloniale.

Fabrique & ſtyle extraordinaires; module 19 à 20$^{m/m.}$ R⁹. Pl. L, 8.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	4 35	2 Ailly	4 06

Deux ſpécimens. Poids moyen : 4$^{gr.}$ 21$^{cent.}$

CLASSE VI. — 6 VARIÉTÉS.

Les deniers qui par la conformité de reſſemblance de leur phyſionomie forment la claſſe VI, ſont beaux & nombreux; ils offrent ſix variétés. Sur tous le caſque préſente une viſière de trois pièces légè-

rement convexes; les cheveux ſont ſerrés vers la nuque par un lien tombant ſur le cou en une touffe épaiſſe, terminée par de nombreuſes mèches courtes, bouclées & fines.

Au revers, le bonnet des Dioſcures eſt conique, l'aſtre a de ſix à huit rayons, le *pallium* ſe termine en pointe. Ces diſpoſitions ſont communes à toutes les eſpèces de cette claſſe.

1re *variété*. Au droit, les cheveux cachent entièrement l'oreille & ſon pendant. Le cou du griffon eſt muni de mouchets; au revers, l'aſtre préſente 6 à 7 rayons, avec une tendance, parfois, à la forme globulaire; la légende incuſe ſur une tablette en relief verticalement taillée à droite, en biſeau convexe à gauche, préſente la lettre ʌ. Pl. L, 9.

2e *variété*. La même que la précédente, mais au droit le *conos* à l'oreille (nº 10).

3e *variété*. Au droit la *triglena*, rarement le *conos* à l'oreille; au revers la légende mixte à la lettre ʌ (nº 11).

4e *variété*. Le même denier que le précédent, la *triglena* à l'oreille; au revers la légende mixte à la lettre ʌ. Quelquefois au droit un point ſous le cou (nº 12).

5e *variété*. Le cou du griffon ſans mouchets, le *conos* à l'oreille; au revers la légende en relief, à la lettre ʌ, même tablette (nº 13).

6e *variété*. Le même denier, mais le cou du griffon muni de mouchets, & la *triglena* à l'oreille (nº 14).

Fabrique & ſtyle beaux, de haut relief. Module 18 à 20 m/m. C. La variété 4 avec le point R4.

			gr.	cent.				gr.	cent.
1re *variété*	1	Ailly	4	25	3e *variété*	8	Ailly	4	05
—	2	—	4	11	—	9	—	3	32
2e —	3	—	4	23	4e —	10	—	4	62
—	4	—	4	22	—	11	—	3	91
—	5	—	4	01	—	12	—	3	75
3e —	6	—	4	78	5e —	13	—	4	63
—	7	—	4	68	—	14	—	4	44

			gr. cent.				gr. cent.
5e *variété*	15	Ailly	4 42	5e *variété*	19	Ailly	3 78
—	16	—	4 26	6e —	20	—	4 78
—	17	—	4 19	—	21	—	4 19
—	18	—	4 »	—	22	—	3 69

Vingt-deux ſpécimens. Poids moyen : 4gr. 19cent.

A ces deniers, j'adjoins une monnaie de bronze, en tout conforme aux conditions de la 5e variété. Elle ne porte aucune trace de parcelle d'argent qui puiſſe faire ſuppoſer qu'elle ſoit l'âme d'une eſpèce fourrée, l'épaiſſeur de ſon flan & ſon poids élevé auraient immédiatement découvert la fraude. Je regarde cette pièce comme une monnaie d'eſſai de l'époque.

Ailly, 5gr. 29cent. 19m/m. R*.

CLASSE VII. — 2 VARIETES.

Cette claſſe ſe compoſe de monnaies dont la tête offre un caractère de phyſionomie qui leur eſt particulier, & d'une expreſſion preſque identique entre elles. Les traits ſont nobles, le front & la ligne du nez grecs, l'os maxillaire un peu prononcé, le menton proéminent; les cheveux abondants s'échappent du caſque en mèches ondoyantes & libres, ſans être liés vers la nuque; le caſque, d'une forme gracieuſe, a la viſière d'une pièce, en forme de *mitella* renverſée; le cou du griffon eſt garni de mouchets nombreux & ſerrés, aſſez ſemblables aux dents d'une ſcie; le *conos* à l'oreille, le *monile* de perles rondes au cou. Ordinairement le grenetis eſt d'une fineſſe extrême.

Au revers, l'aſtre eſt à huit rayons plus ou moins élégamment exprimés, le *pileus* conique, le *pallium* flotte en arrière en plis nombreux & horizontaux, avec tendance à leur extrémité, à ſe relever en s'arrondiſſant; d'autres fois, mais plus rarement, il ſe termine en

pointe; les *pérones*, tantôt à retrouſſis pointus retombants, tantôt avec une ſimple tige. Les chevaux, quelquefois, particulièrement celui de gauche, ſemblent ſe cabrer; le fer des haſtes eſt aſſez marqué, ce qui n'a pas lieu ſur les eſpèces précédentes. La tablette eſt biſeautée à ſes deux extrémités, & la légende toujours en relief, préſente la lettre ᴧ; le cercle eſt très-mince & délicat.

Fabrique & ſtyle beaux, de haut relief; module 18 à 19 m/m. R¹, Pl. L, 15-16.

			gr.	cent.				gr.	cent.
1		Ailly	4	67	6		Ailly	4	04
2	*Pallium* pointu	—	4	42	7		—	3	88
3		—	4	17	8		—	3	86
4	id.	—	4	15	9	*Pall.* pointu	—	3	86
5		—	4	08	10		—	3	82

Dix ſpécimens. Poids moyen : 4 gr. 09 cent.

CLASSE VIII. — 2 VARIETES.

Le caractère de la phyſionomie eſt ici tout divers de celui du denier précédent. Le caſque a la viſière de trois pièces, le cou du griffon eſt muni d'un nombre plus reſtreint de mouchets, le *conos* pend à l'oreille.

Au revers, la légende, en caractères mixtes, repoſe ſur une tablette biſeautée, de forme convexe à ſon extrémité gauche.

1re *variété*. Les cheveux au droit tombent ſur le cou en touffe ſerrée vers la nuque, & terminée en mèches bouclées. Au revers, l'aſtre a ſept ou huit rayons; le bonnet conique, le *pallium* flottant terminé en pointe; dans la légende la lettre ᴧ, Pl. L, 17.

2e *variété*. Au droit les cheveux tombant ſur le cou en mèches nombreuſes, ondoyantes & libres; au revers, l'aſtre à ſix rayons de forme globulaire, le bonnet en calotte; le *pallium* flottant, à pluſieurs plis terminés carrément vers la gauche. Dans l'inſcription, la lettre ᴧ (n° 18).

Fabrique ordinaire, ftyle moins beau que le précédent, modelé plutôt plat que relevé. Module 19 à 21 m/m. C.

			gr. cent.				gr. cent.	
1re *variété*	1	Ailly	4 46	2e *variété*	4	Ailly	4 08	
—	2	—	4 35	—	5	—	4 07	
—	3	—	4 07	—	6	—	3 48	Bonne confervation.

Six fpécimens. Poids moyen : 4gr. 08cent.

CLASSE IX.

Dans cette claffe fe rangent des monnaies dont la tête ainfi que les acceffoires diffèrent fenfiblement de tous les deniers précédents. La phyfionomie préfente des traits vulgaires & communs; le cafque fans grâce eft muni de la vifière en forme de *mitella* renverfée; les mouchets du cou du griffon font exprimés par un trait rectiligne & pointu; le couvre-nuque eft remarquablement petit relativement au cafque; les cheveux s'en échappent en une forte torfade qui, liée vers la nuque, fe termine en une touffe de cinq mèches médiocrement ondoyantes; la *triglena* orne l'oreille, le cou eft entouré du *monile* de perles rondes.

Au revers, l'aftre de cinq à huit rayons globulaires; le *pileus* pointu; le pallium à quatre plis égaux fe relevant par leur extrémité, les *pérones* à retrouffis pointus & rabattus; la légende en relief, à l'exergue, préfente la lettre ᴧ dans l'efpace compris entre le cercle & le liftel fur lequel portent les chevaux.

Fabrique & ftyle mauvais; module 20 à 21 m/m. R5, Pl. L, 19.

		gr. cent.			gr. cent.
1	Ailly	4 07	3	Ailly	3 75
2	—	4 00			

Trois fpécimens. Poids moyen : 3gr. 94cent.

CLASSE X.

Les deniers de cette claffe préfentent une tête dont la phyfionomie

eſt noble, les agencements en ſont aſſez élégants; le cou du griffon eſt garni de nombreux mouchets, la viſière en *mitella* renverſée, les cheveux noués en une touffe épaiſſe ſur le cou, terminée en quatre mèches ondoyantes; une cinquième paraît au côté gauche de la tête dans le champ droit. Le *conos* à l'oreille, le *monile* de perles rondes au cou.

Au revers, les chevaux ont une certaine raideur dans leur poſe; ils ſemblent ramaſſés ſur eux-même, ſous la preſſion du frein; la légende en relief préſente la lettre ʌ inſcrite ſur une tablette biſeautée à ſes deux extrémités.

Fabrique & ſtyle beaux; relief marqué. Module 19 à 20 m/m. R4. Pl. L, 20.

		gr. cent.			gr. cent.
1	Ailly	3 97	3	Ailly	3 81
2	—	3 82			

Trois ſpécimens. Poids moyen : 3 gr. 86 cent.

CLASSE XI. — 4 VARIÉTÉS.

Cette claſſe, la plus abondante en ſpécimens, offre quatre variétés, avec de légères différences à la vérité; mais tous les deniers qui la compoſent ont un air de famille qui les réunit forcément en un ſeul groupe. Leur condition générale montre un caſque à la viſière en *mitella* renverſée, un certain nombre de mouchets au cou du griffon en dents de ſcie, le *conos* à l'oreille, le *monile* de perles rondes au cou.

Au revers, le bonnet des Dioſcures eſt pointu, ſurmonté d'un aſtre de ſix à huit rayons, quelquefois aſſez confuſément exprimés; les *pérones* à retrouſſis, la légende à la lettre ʌ dans une tablette quadrilatérale fermée par le cercle vers la gauche.

La 1re *variété* ſe diſtingue par la diſpoſition des cheveux au droit. Avant d'être liés vers la nuque, ils s'échappent du caſque en une

maſſe large & épaiſſe & ſe terminent en une touffe de trois mèches ondoyantes. Au revers, le bout du *pallium* finit en pointe; l'épigraphe eſt renfermée dans une tablette dont l'extrémité droite eſt taillée verticalement, & qui, vers la gauche, eſt fermée par le cercle. C. Pl. L, 21.

La 2e *variété* ne diffère de la première que par la forme du *pallium* dont les plis flottants prennent aux extrémités une diſpoſition arrondie, ſeul exemple que nous ayons rencontré juſqu'ici. R³. Pl. L, 22.

La 3e *variété* conſiſte dans la condition des cheveux qui ſortent ſous le caſque en une maſſe allongée, unie, aſſez ſerrée juſqu'à ſa ligature vers la nuque, & donnant à cette partie de la chevelure une forme aſſez ſemblable à la partie ſupérieure de la *queue*, telle qu'on la portait encore il a 50 à 60 ans. Au revers, le *pallium* ſe termine carrément. R³. Pl. L, 23.

La 4e *variété* conſiſte dans la forme de la tablette compoſée d'un ſimple liſtel qui joint le cercle par ſes deux bouts. C.* Pl. L, 24.

			gr.	cent.					gr.	cent.	
1re *variété*	1	Ailly	4	54		3e *variété*	15	Ailly	3	68	
—	2	—	4	16		4e *variété*	16	—	4	64	
—	3	—	3	91		—	17	—	4	30	
—	4	—	3	88		—	18	—	4	17	
—	5	—	3	85		—	19	—	4	03	
—	6	—	3	84		—	20	—	4	00	
—	7	—	3	75		—	21	—	3	90	
—	8	—	3	64		—	22	—	3	59	
—	9	—	3	63		—	23	—	3	49	
—	10	—	3	38	bonne conſerv.	—	24	—	3	48	
2e *variété*	11	—	4	70		—	25	—	3	45	
3e *variété*	12	—	4	34		—	26	—	3	28	
—	13	—	4	24		—	27	—	3	23	
—	14	—	4	07		—	28	—	2	91	bonne conſerv.

Vingt-huit ſpécimens. Poids moyen : 3gr. 86cent.

CLASSE XII.

Cette claſſe, dont je n'ai encore rencontré que deux ſpécimens, montre un denier qui a aſſez de reſſemblance avec celui de la claſſe x, pour la phyſionomie & la forme du caſque; il n'en diffère ſenſiblement que par la diſpoſition des cheveux au droit qui tombent ſur la nuque ſans être liés, dans la diſpoſition de deux rangs ſuperpoſés de boucles, chaque rang formé de quatre boucles; le couvre-nuque eſt très-reſtreint, le *conos* petit & piriforme, le cou entouré d'une ſimple bande, le grénetis délicat.

Au revers, l'aſtre à huit rayons, le *pileus* très-conique, le *pallium* terminé en pointe; à l'exergue l'inſcription en relief exhibe la lettre Λ dans une tablette fermée par le cercle à ſon extrémité gauche.

Fabrique & ſtyle beaux; module 19 à 20 m/m. R¹⁰. Pl. LI, 1.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	3 89	2 Ailly	3 63

Deux ſpécimens. Poids moyen : 3 gr. 76 cent.

CLASSE XIII.

Une ſeule monnaie, à ma connaiſſance, forme juſqu'ici cette claſſe; elle a de grands rapports de phyſionomie & d'agencements au droit & au revers, avec les deniers de la claſſe XI; ſeulement ſur le droit relativement au champ, la tête eſt d'une dimenſion exagérée & ſon relief eſt très-marqué. La viſière du caſque, de trois pièces, montre la pièce inférieure en forme de *mitella* renverſée. *Conos* & *monile* de perles rondes.

Au revers, l'aſtre aſſez confuſément exprimé, me paraît être à ſix rayons, le *pileus* conique, le *pallium* terminé en pointe, les retrouſſis des *pérones* très-longs. La légende, avec la lettre Λ, eſt renfermée dans une tablette cloſe par le cercle à ſon extrémité gauche.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 20. R*. Pl. LI, 2.

	gr. cent.
Ailly	3 73

CLASSE XIV.

Deux ſeuls ſpécimens, juſqu'ici, forment cette claſſe. La phyſionomie au droit a un caractère tout différent de celui de la claſſe précédente; les diſpoſitions du caſque ſont les mêmes, ſauf le couvre-nuque qui eſt très-exigu, les cheveux s'en échappent ſerrés par un lien, & tombent ſur le cou en une touffe terminée par cinq mèches ondoyantes, le *conos* eſt piriforme; & le *monile* préſente une bande mince plutôt qu'un rang de perles. Au revers, les Dioſcures, la tablette & l'épigraphe ſe préſentent dans les mêmes conditions que celles de la claſſe XIII.

Fabrique plus ſoignée qu'à l'ordinaire, ſtyle médiocre. Module 19 à 20$^{m/m}$. R9. Pl. LI, 3.

		gr. cent.				gr. cent.
1	Ailly	4 38		2	Ailly	2 95 bonne conserv.

Deux ſpécimens. Poids moyen : 3$^{gr.}$ 66$^{cent.}$

CLASSE XV. — 2 VARIÉTÉS.

Cette claſſe offre deux variétés peu diſtinctes, indiquées par la diverſité du caractère de la tête. La première a les traits fins d'une figure féminine; elle eſt couverte du caſque à la viſière de trois pièces, le cou du griffon eſt pourvu de mouchets dans la forme ordinaire, légèrement recourbés en arrière vers la pointe. La deuxième a des traits plus accentués; le nez long, les lèvres épaiſſes, le menton très-proéminent, donnent à la phyſionomie un aſpect de virilité plus marqué que ſur la première variété (1). Les mouchets du griffon

(1) Somme toute, ſur les quatorze eſpèces que j'ai ſous les yeux, la tranſition de la tête féminine à celle d'un aſpect viril s'opère par des degrés ſi inſenſibles, qu'il eſt bien difficile de la fixer au juſte, quoique les deux extrêmes ſoient évidemment aſſez diſſemblables.

prennent ici la reſſemblance d'une eſpèce de crochet en forme d'hameçon, ce qui provient de ce que le trait de gauche du mouchet n'adhère pas au cou, & reſte détaché de ce côté dans le champ. Malgré ces différences, ces deniers conſervent de certains caractères particuliers qui, leur étant communs, m'autoriſent à les grouper dans la même claſſe. Ainſi, la forme du cartilage qui ſépare les narines accuſe une ligne diagonale, du nez à la lèvre, très-prononcée & qui frappe pour peu qu'on y faſſe attention; au revers, les chevaux ont l'allure moins vive que ſur toutes les eſpèces que nous avons vues; ils ſemblent ſe ramaſſer ſous eux & s'élever davantage ſur leur devant; preſque toujours le cheval de droite, celui qui ſe préſente le premier à l'œil, contrairement aux lois de la perſpective, eſt dans des proportions moindres que l'autre, quoiqu'il ſoit plus éloigné. La légende dans la lettre *a* exhibe un nouvel archaïſme, A; la ligne intermédiaire qui tend à réunir ſes deux jambages n'eſt point encore tout à fait dans la poſition horizontale, mais elle s'en rapproche davantage que ſur les eſpèces des claſſes précédentes. La forme de cette ligne eſt très-légèrement concave, & plus marquée vers la droite où elle prend naiſſance, qu'à ſon extrémité gauche qui ſe termine en pointe & que je ne puis mieux comparer qu'à une virgule un peu allongée. Sa pointe joint à peine le jambage vers lequel elle ſe dirige; cette tendance à ſe rapprocher de notre A actuel, qui fut adopté dans les temps modernes de la République, me paraît l'indice d'une frappe poſtérieure à celle des autres claſſes; de ſorte que, malgré le quinzième rang que la moyenne du poids aſſigne à ces deniers, & bien qu'ils ſoient ſuivis d'autres claſſes d'une peſée inférieure, je n'en reſte pas moins convaincu que celle-ci doit être une des dernières de celles au même type, & que la connaiſſance d'un plus grand nombre de ſpécimens la placera peut-être, par la ſuite, au dernier rang.

Sur toutes ces eſpèces on voit le *conos* à l'oreille, le *monile* de perles rondes au cou. Les cheveux tombent en trois mèches ondoyantes ſur la nuque; au revers, l'aſtre varie de quatre à ſix rayons; le *pileus*

eſt aſſez pointu, & ſes rebords ſont fortement exprimés. La légende eſt renfermée dans ce genre de tablette où la partie inférieure & l'extrémité gauche ſont remplacées par le cercle.

Fabrique & ſtyle ordinaires ou médiocres; module 18 à 21 m/m. 1re *variété*, C. Pl. LI, 4. 2e *variété*, R' (n° 5).

			gr. cent.				gr. cent.	
1re *variété*	1	Ailly	4 17	1re *variété*	8	Ailly	3 53	
—	2	—	3 83	—	9	—	3 53	
—	3	—	3 76	—	10	—	3 28	bonne conſerv.
—	4	—	3 74	—	11	—	3 15	
—	5	—	3 62	2e *variété*	12	—	4 01	
—	6	—	3 61	—	13	—	3 97	
—	7	—	3 54	—	14	—	3 16	

Quatorze ſpécimens. Poids moyen : 3 gr. 63 cent.

CLASSE XVI.

Dans cette claſſe, la tête préſente une phyſionomie différente de toutes celles que nous avons vues juſqu'ici : elle eſt vulgaire, le caſque dans ſon enſemble eſt également tout autre; la viſière eſt de trois pièces; l'inférieure a la forme de la *mitella* renverſée, mais dans des proportions de longueur que nous n'avons pas encore rencontrées, offrant de plus une forme très-pointue. Les mouchets du griffon ſont exprimés par une eſpèce de dentelure en feſton imitant des croiſſants & ſe touchant par leurs extrémités. Le couvre-nuque arrondi ſur le cou eſt plus allongé; les cheveux liés ſe terminent en trois mèches plus ou moins ondoyantes, une quatrième apparaiſſant dans le champ à la gauche du cou, qui eſt entouré du collier de perles rondes fortement exprimées; le *conos* pend à l'oreille. La marque de la valeur dans des proportions reſtreintes eſt le plus ſouvent globuleuſe à ſes extrémités & à ſon point central.

Au revers, le *pileus* des Dioſcures eſt arrondi dans la partie ſupé-

rieure; l'aſtre, de petite dimenſion, eſt aſſez confus quant au nombre de ſes rayons. Le *pallium* flotte derrière les épaules en plis ſerrés & horizontaux, à cauſe de l'allure plus rapide des chevaux, dont, par le même motif, la queue eſt auſſi horizontale. La légende, en relief dans une tablette fermée à l'extrémité gauche par le cercle, préſente la lettre A, comme dans la claſſe précédente.

Fabrique ordinaire, ſtyle particulier, médiocre; module 18 à 19 m/m. R⁴. Pl. LI, 6.

		gr.	cent.
1	Ailly	3	68
2	—	3	61
3	—	3	42

Trois ſpécimens. Poids moyen : 3 gr. 57 cent.

CLASSE XVII. — 2 VARIÉTÉS.

Les deniers de cette claſſe montrent au droit une tête d'une phyſionomie aſſez fine, mais différente de celle des autres claſſes. Le caſque à la viſière de trois pièces, l'inférieure en *mitella* renverſée; le *monile* de perles rondes au cou, les cheveux ſerrés vers la nuque ſe terminant en trois mèches ondoyantes.

Au revers, le bonnet conique, aſſez renverſé en arrière de la tête, eſt ſurmonté d'un aſtre à cinq rayons; les *pérones* à retrouſſis pointus & pendants. Ce qui caractériſe particulièrement ces deniers, c'eſt la rapidité de la courſe des chevaux, bien plus marquée ici que ſur tous les autres deniers décrits juſqu'à préſent. Sur la première variété, le *conos* eſt formé d'un trait vertical orné d'une perle ronde à chaque bout; ſur la ſeconde, par un ornement ſemblable à un triangle renverſé & allongé, ayant à ſa baſe & à ſon extrémité une perle ronde. Ces eſpèces, dont la tablette eſt fermée en deſſous & vers la gauche par le cercle, offrent conſtamment dans leur épigraphie la lettre A.

Fabrique affez belle, ftyle ordinaire; module 18 à 20 m/m. 1re *variété*, C; 2e *variété*, R5. Pl. LI, 7 & 8.

			gr. cent.				gr. cent.
1re *var.*	1	Ailly	3 98	1re *var.*	6	Ailly	3 35
—	2	—	3 71	—	7	—	3 28
—	3	—	3 54	—	8	—	3 20
—	4	—	3 43	2e *var.*	9	—	3 48
—	5	—	3 37				

Neuf fpécimens. Poids moyen : 3gr. 48cent.

CLASSE XVIII. — 2 VARIÉTÉS.

Les deniers de cette dernière claffe préfentent une tête dont les traits font fans nobleffe, communs & même vulgaires; bien fouvent la pommette de la joue & le menton font proéminents. La vifière eft de trois pièces. L'inférieure a la forme de la *mitella* renverfée; les mouchets au cou du griffon font clairfemés & ont l'afpect d'une dent de fcie, quelquefois un peu arrondie vers la pointe. Le *conos* à l'oreille, le *monile* de perles rondes au cou. Les cheveux liés vers la nuque, ondoyent en une triple mèche; le grénetis eft formé de globules affez forts.

Au revers, le *pileus* eft conique; en avant & dans le champ, plutôt qu'au deffus, on aperçoit l'aftre dont les rayons forment une croix. Le *pallium* fe termine en deux ou trois plis ondoyants dans la difpofition horizontale, les *pérones* font plus ou moins bien exprimées. Les chevaux ont l'allure ordinaire, leur crinière eft fortement indiquée par des globules; la légende en relief eft renfermée dans une tablette quadrilatérale où l'on voit invariablement la lettre ᴧ.

La différence entre les deux variétés confifte en ce que, fur la première, la condition des Diofcures & de leurs chevaux eft naturelle, tandis que, fur la feconde, les Diofcures font penchés en avant & que

le galop des chevaux eſt peu prononcé & preſque terre à terre, ſi je puis m'exprimer ainſi.

Fabrique & ſtyle plus ou moins médiocres, quelquefois mauvais; module 19 à 21. R'. Pl. LI, 9-10.

	gr. cent.		gr. cent.
Ailly	3 89	Ailly	3 27 bonne conſerv.
—	3 46	—	3 24
—	3 40	—	3 15

Six ſpécimens. Poids moyen : $3^{gr.}$ $40^{cent.}$

Avant de mettre fin à ce que j'avais à dire ſur les deniers de cette première ſection au type des Dioſcures à cheval, je dois, comme complément, publier une de ces eſpèces hors claſſe, d'un ſtyle non pas ſeulement mauvais, mais déteſtable, & d'une fabrique globulaire entièrement barbare. Elle eſt anépigraphe & ſans marque de valeur. L'expreſſion ignoble de la phyſionomie eſt difficile à décrire, le caſque eſt informe, l'aile, rabattue en arrière, eſt à peine reconnaiſſable; la *triglena* qui pend à l'oreille, dans une proportion démeſurée, affecte la forme d'une patte d'oie ou d'un *Pſi* renverſé ⚴. La chevelure ne reſſemble à rien. Voilà pour le droit. Au revers, les Dioſcures à cheval & au galop ſont indeſcriptibles; point d'aſtre au *pileus*, point de haſte dans la main des cavaliers, point de liſtel ſur lequel repoſe le type. Qu'on ajoute au droit & au revers un grénetis de la plus choquante irrégularité, & l'on n'aura encore qu'une faible idée de la monſtruoſité anti-artiſtique qui caractériſe ce denier. Je ſuis porté à croire qu'il a été fabriqué dans quelque atelier gaulois, & que c'eſt une groſſière imitation de la monnaie romaine de cette époque.

Ailly, module $20^{m/m}$ $4^{gr.}$ $18^{cent.}$ R*. Pl. LI, 11.

L'examen attentif des deniers de cette première ſection, claſſés par ordre ſuivant leur poids, doit prouver, ce me ſemble : 1° que lors de

l'inftitution du denier, les Romains confièrent l'exécution des coins de leurs monnaies à des artiftes, grecs probablement, & doués du fentiment de l'art, d'où il réfulte évidemment qu'une bonne fabrique & un beau ftyle témoignent de la plus haute antiquité relative entre ces efpèces ; 2° que ces monnaies confervèrent dans leurs premières frappes l'ufage de l'infcription en lettres incufes, auffi bien qu'en relief, ainfi qu'il en avait été précédemment pour le nummus d'argent ; 3° que dans la nouvelle monétifation, comme dans l'ancienne, on continua généralement à fe fervir des caractères archaïques, ᴧ-ᴧ ; 4° que pour les tablettes renfermant l'épigraphe, on conferva fouvent la forme quadrilatérale en ufage pour le nummus, avec bifeau aux deux extrémités, ou feulement du côté gauche ; 5° enfin, que la tablette dans laquelle intervient le cercle comme complément de circonfcription, eft la marque d'une émiffion un peu poftérieure, en même temps qu'un mode de tranfition tendant à renfermer fimplement cette légende entre le liftel & le cercle, ainfi que cette difpofition qui fe voit fur la plupart des deniers fignés nous en fournit la preuve.

Par ces motifs, il n'eft guère poffible de précifer autrement que d'une manière approximative ceux de ces deniers qui ont été émis pendant la période fextantaire, ou fous le régime oncial, fi toutefois il a eu lieu pour quelques-uns ; ce dont je doute, aucun, quel que foit leur poids, ne portant la marque de la valeur XVI, indication d'une frappe poftérieure à l'année 537. Tout ce que je puis dire à cet égard, c'eft que les cinq ou fix dernières claffes de ces deniers anonymes, tout au plus, ont pu être frappées dans la période onciale, & encore fuis-je forcé de convenir que cela eft très-conjectural. Cependant le régime fextantaire ayant duré cinquante-deux ans, de 485 à 537 ; le régime oncial cinquante ans, pour les monnaies au type des Diofcures, puifque nous avons vu que la dernière de ces efpèces avait paru en 587 ; en outre, d'autres deniers au même type, foit incertains, foit fignés, ayant eu cours à Rome fimultanément avec ces deniers anonymes, la répartition proportionnelle des 18 claffes précé-

dentes, ſoit 12 environ pour l'époque ſextantaire, & 6 pour la période onciale, me ſemble aſſez rationnelle. En effet, il eſt probable que chacune des claſſes que je viens de mentionner exprime une nouvelle émiſſion monétaire, & que les variétés contenues dans chaque claſſe ne peuvent être que la production de coins contemporains d'une même frappe, gravés par des mains différentes.

Quoique les monnaies frappées par les confédérés italiotes pendant la guerre ſociale ſoient entièrement étrangères à celles qui font l'objet de nos études, cependant l'affectation que ces peuples mirent à imiter ſur un certain nombre de leurs deniers les types des eſpèces émiſes à Rome, m'oblige à faire connaître cette contrefaçon monétaire. Lorſqu'elle ſe préſentera pour les deniers que j'ai à décrire, j'aurai ſoin de reproduire ces types, qui offriront, je le crois, quelque intérêt aux curieux, au moins comme point de comparaiſon.

On comprendra qu'il ne pouvait entrer dans mon plan de m'occuper de la monétiſation italiote, dont l'origine remonte à la guerre ſociale, en l'an 663 de la fondation de Rome; ceux qui tiendraient à avoir des notions exactes ſur ce ſujet, les trouveront dans un mémoire publié par M. P. Mérimée, en 1841 (1). « On obſerve, dit cet auteur, « dans toutes les médailles de la ligue italiote, une reſſemblance avec « celles de la république romaine, reſſemblance tellement exacte « dans certains cas, que l'on pourrait croire que les mêmes coins ont « ſervi pour les unes comme pour les autres. » (P. 88.) « ..... Les « Italiotes honoraient les mêmes divinités que les Romains; ils ne voulaient changer, ni la religion, ni même la forme du gouvernement « romain; ſeulement ils prétendaient appliquer les bénéfices de la « conſtitution romaine à toute l'Italie. C'eſt pourquoi Pallas romaine « & les divinités protectrices de Rome figurent ſur leur monnaie. » (P. 108).

(1) Tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, ce mémoire a été inſéré dans la *Revue de Numiſmatique françaiſe*, p. 77, année 1845. J'y renvoie le lecteur.

On ne ſaurait mieux expliquer les motifs de cette conformité de type dans la monnaie de deux peuples ennemis, & le denier ſocial dont il eſt ici queſtion, reproduiſant les types du denier primitif romain, eſt un de ceux auxquels les paſſages que je viens de citer s'appliquent particulièrement; car, ſauf la différence dans la poſition de la marque de la valeur x, derrière la nuque ſur la monnaie romaine, en avant du cou ſur l'eſpèce italiote; ſauf encore la légende en caractères oſques, *Italia* (1), ſur celle-ci, au lieu de *Roma*, qu'on lit ſur le denier romain, les deux monnaies ſont identiques. J'ajouterai que la pièce ſociale eſt tellement ſemblable pour le ſtyle & la fabrique à quelques-uns des deniers anonymes que je viens de décrire, que l'on ſerait tenté de les attribuer tous au burin des mêmes artiſtes, ſi cela n'était impoſſible.

Cette monnaie italiote doit être très-rare; je ne l'ai rencontrée que deux fois. Je crois que les deux ſpécimens ſont produits par le même coin.

Muſée de la bibl. imp^ale^. . . . 3 gr. 61 cent. Pl. LXVI, 1.
— du duc de Blacas. . . 2 76 (bonne conſervation.)

SECTION II.

DIANE DANS UN BIGE EN COURSE.

Si je fais paſſer les deniers au type de Diane dans un bige en courſe au revers, avant ceux de la Victoire auſſi dans un char à deux chevaux, c'eſt en raiſon de la diſpoſition de l'épigraphe & de la forme de la tablette qui la contient. En effet, la légende avec le type de Diane, exhibe la lettre *a* dans les formes archaïques ᴀ ᴀ ᴀ, & la tablette trila-

(1) La légende lue par Pellerin & Eckhel : ΕΙΤΕΙΙV, VITEΙΙV, d'après Micali, Niebuhr, Grotefend, ſignifie Italie, *Italia*. (P. 93.)

térale y eſt fermée par le cercle, à ſon côté gauche; tandis qu'avec le type de la Victoire, on trouve conſtamment la lettre A de forme plus moderne, & la tablette d'invention plus récente; c'eſt-à-dire un liſtel horizontal, terminé tantôt à ſon extrémité droite par un angle droit venant rejoindre le cercle, tantôt avec ſes deux extrémités verticales tombant ſur le cercle même.

Les deniers au type de Diane *Selena* ſont de deux eſpèces bien tranchées; ils formeront donc deux claſſes diſtinctes. Quoique avec une expreſſion de phyſionomie différente au droit, toutes deux préſentent cette particularité que j'ai déjà ſignalée ſur d'autres eſpèces, à ſavoir : le cartilage qui ſépare les narines s'allongeant démeſurément vers la lèvre.

CLASSE I.

Au droit, la tête de Pallas eſt couverte du caſque ailé, la viſière en forme de *mitella* renverſée. Les mouchets du cou du griffon ſont peu nombreux & en dents de ſcie; le *conos* à l'oreille a la forme d'un triangle, la pointe tournée en bas, le cou orné du *monile* de perles rondes; les cheveux, jouant ſur la tempe & noués vers la nuque, tombent ſur le cou en trois mèches ondoyantes; la marque de la valeur avec ſes extrémités globuleuſes derrière la tête. Le tout dans un grénetis.

Au revers, dans un char à deux roues munies de quatre rais, Diane debout à droite, la tête ceinte de la *mitella*, les cheveux relevés en nœud ſur la nuque, le croiſſant au front, le corps légèrement penché en avant, le haut du buſte nu, ſa partie inférieure enveloppée dans la *palla* dont un des pans eſt rejeté ſur ſon bras gauche, guidant de cette main deux chevaux au galop à droite. Le bras droit tendu tient le *ſcipio* ou ſceptre, en forme de bâton droit & court, légèrement incliné en avant. A l'exergue, ROMA, ſur une tablette trilatérale, fermée à gauche par le cercle.

Fabrique & ftyle ordinaire, relief peu prononcé, module 18 à 19 m/m. R². Pl. LI, 12.

		gr. cent.			gr. cent.
1	Capranefi	3 93	4	Ailly	3 70
2	Ailly	3 88	5	—	3 50
3	—	3 80			

Cinq fpécimens. Poids moyen : 3 gr. 76 cent.

CLASSE II.

Les monnaies de cette claffe préfentent au droit, ainfi que je l'ai dit, un caractère de phyfionomie différent de celui de la précédente; la vifière n'a plus la forme de la *mitella*, mais elle eft de trois pièces ou traits horizontaux; la pointe de l'aile eft fenfiblement rabattue en arrière, le *conos* eft orné d'une perle ronde à fa bafe & au fommet.

Au revers, la déeffe, revêtue de la tunique talaire ferrée à la taille, eft debout à droite dans le bige, dont les roues font à huit rais, mais dans une difpofition du corps tellement cambrée, qu'elle a l'air de fe renverfer en arrière. Son bras droit eft ployé à fon côté, elle tient les rênes des deux mains, & les chevaux font fi ramaffés fous eux, que leur tête eft encapuchonnée comme fi Diane s'efforçait de les retenir. La légende montre alternativement les lettres A & A dans une tablette formée d'une ligne horizontale par le haut, verticale vers la droite, fermée au bas & à gauche par la courbe du cercle qui entoure le type.

Fabrique & ftyle ordinaires. Module 19 à 20 m/m. R¹. Pl. LI, 13-14.

		gr. cent.			gr. cent.	
1	Lagoy.	4 36	5	Ailly.	3 72	
2	Ailly.	3 98	6	—	3 50	Bonne confervation.
3	—	3 80	7	—	3 48	
4	—	3 73				

Sept fpécimens. Poids moyen : 3 gr. 79 cent.

SECTION III.

VICTOIRE DANS UN BIGE EN COURSE.

Ces deniers n'offrent qu'une ſeule claſſe, avec deux variétés conſiſtant dans la différence de phyſionomie, & la préſence du *conos* ſur l'une (pl. L, 15-16), de la *triglena* (n° 17) ſur l'autre; du reſte, l'attitude & le vêtement de la Victoire, ainſi que la forme du bige dont les roues à 6 ou à 8 rais, ſont identiquement les mêmes que ſur le denier de la claſſe I, au type de Diane *Selena*, ſi ce n'eſt que la Victoire n'a pas le croiſſant au front, & que ſes ailes ſont attachées aux épaules; demi-nue comme Diane, elle tient auſſi le ſceptre. Un ſeul ſpécimen de ma collection exhibe le *flagellum* dans la main droite de la déeſſe, qui le tient réuni avec le bout de la mèche. La légende offre la lettre A, & la tablette eſt fermée par le bas au moyen du cercle. Pl. LI, 18.

Sur un autre ſpécimen de ma collection, la dernière lettre de l'épigraphe *Roma* a été inſcrite en dehors de la ligne verticale qui ferme la tablette à droite; oubliée probablement par le graveur, elle a été ajoutée après coup à la ſuite, avec prolongement de la ligne horizontale de la tablette au-deſſus de la lettre omiſe, pour indiquer, ſans doute, qu'elle devait être contenue dans la tablette. C'eſt l'unique exemple que je connaiſſe de cette particularité. Pl. LI, 17.

Dans ces eſpèces, le flan a une tendance aſſez prononcée à la diſpoſition convexe pour le droit, concave pour le revers. Le module eſt aſſez ordinairement reſtreint. Un ſpécimen avec le *conos* (pl. LI, 15), montre une phyſionomie qui ſe rapproche du denier de Diane *Selena* de la claſſe II, & ſon flan, plus large & mince, lui donne auſſi plus de reſſemblance avec ceux de cette claſſe.

Un autre ſpécimen, également orné du *conos*, prend tout à fait l'expreſſion de tête & la forme de flan des deniers à la *triglena*. Dans mon opinion, ces deux eſpèces ſont des degrés de tranſition d'un type à l'autre, les eſpèces avec la *triglena* étant bien autrement nombreuſes que celles avec le *conos*. Je penſe donc qu'il doit y avoir eu trois émiſſions diverſes de ces monnaies au type de la Victoire.

Fabrique ordinaire, ſtyle aſſez beau, module 17 à 19 m/m.

Avec le *conos*.	R³.
Avec la *triglena*	C.
Avec le *flagellum*.	R*.
Avec A hors tablette.	R*.

			gr.	cent.						gr.	cent.
1	Ailly	(*conos*)	3	69		9	Depoletti	(*triglena*)		3	99
2	—	—	3	53		10	Sibilio	—		3	95
3	—	(*triglena*)	4	18		11	Ailly	—		3	90
4	Sibilio	—	4	15		12	—	—		3	85
5	—	—	4	10		13	—	—		3	81
6	—	—	4	07		14	—	—		3	73
7	Ailly	—	4	06		15	—	—	(flagellum)	3	72
8	—	—	4	03	Lettre A hors tablette.	16	—	—		3	50

Seize ſpécimens. Poids moyen, 3 gr. 89 cent.

Contrairement à cette règle générale que les monnaies les plus peſantes ſont les plus anciennes, il réſulte de la comparaiſon des trois moyennes précédentes, 3 gr. 76 — 3 79 — 3 89, que ce ſeraient ici les plus légères qui précéderaient les plus peſantes. Mais il faut remarquer que ce renverſement de principe provient probablement du petit nombre des eſpèces formant les deux premières moyennes, comparé à celui de la troiſième. En outre, par un effet du haſard, les deux premières ſont compoſées de monnaies d'une bonne conſervation, mais cependant loin encore de celles des eſpèces de la troi-

ſième, qui ſont toutes à fleur de coin. Une moyenne qui aurait pour baſe une plus grande quantité de ces diverſes monnaies, réparties en nombre égal, donnerait, je le penſe, un autre réſultat. Ainſi, malgré cette anomalie, plus apparente que réelle, je perſiſte à maintenir l'ordre de frappe que j'ai propoſé.

Comme reſſemblance de types, je veux faire connnaître ici une monnaie ſingulière que j'ai vue dans la collection de M. Félix Barral, à Marquillés (Nord).

Sur cette eſpèce en argent, on voit au droit une tête de femme tournée vers la droite, laiſſant apercevoir les traces du même caſque ailé qui couvre les têtes précédentes, mais qui, par un travail au burin poſtérieurement fait à la matrice, exhibe une chevelure abondante, relevée en arrière ſur le front comme ſur la tempe, laquelle va ſe confondre avec les plumes de l'aile du caſque primitif, ce qui donne à l'effigie l'aſpect d'une tête nue & échevelée, mais non caſquée; le tout dans un grénetis fin.

Au revers, ſe préſente le type identique de la Victoire demi-nue, dans un bige en courſe à droite, tenant en ſes mains le ſceptre & les rênes. A l'exergue, on lit les caractères COΛ(I?), peut-être une ou deux lettres de plus, mais illiſibles. Cercle, 3 gr. 74 cent.

Fabrique & ſtyle comme les deniers précédents, module 18 m/m. R*, Pl. LXVI, 2.

La monnaie me paraît frappée ſans aucune falſification faite après coup ſur l'eſpèce, pour arriver à la diſparition du caſque ſous la chevelure qui a pris ſa place; au revers, les trois lettres COΛ ſont très-nettes & très-viſibles. Quel a donc pu être le motif de l'altération de la matrice? Faut-il attribuer cette pièce à une colonie voiſine de Rome, ayant imité ſes types, & inſcrit en caractères mêlés, grecs & latins, d'abord ſon état de colonie, puis les initiales de ſon nom propre, qui n'auraient pas porté ſur le flan? Je ne ſais qu'en penſer. Telle qu'elle eſt, & en attendant un nouveau ſpécimen plus liſible, je livre la monnaie aux recherches des numiſmatiſtes.

CHAPITRE II.

LE QUINAIRE ANONYME.

Sauf le poids, le module, & la marque V de la valeur de cinq as que repréſentait primitivement le quinaire, cette eſpèce eſt en tout ſemblable pour le type & l'épigraphe, au denier anonyme de la Ire ſection; car tous ceux de ces quinaires que j'ai vus, préſentent ſans exception au revers, les Dioſcures à cheval, & jamais le bige ne s'y montre comme ſur les deniers des IIe & IIIe ſections. Parmi les quinaires incertains, ainſi que nous le verrons par la ſuite, un ſeul, au ſymbole de la *ſquilla* ou langouſte, offre la repréſentation d'une déeſſe dans un bige.

Quoique je n'oſe pas affirmer que l'émiſſion primitive du quinaire remonte à la création du denier en 485, par ce motif qu'on ne trouve ſur cette fraction aucun exemple de la légende incuſe, condition qui me paraît porter le caractère de la première émiſſion, cependant je ſerais enclin à le croire. Nous verrons bientôt, en effet, pluſieurs de ces quinaires, qui, par des diſpoſitions identiques de type avec des deniers à l'épigraphe en creux du poids le plus fort, ſemblent manifeſter leurs correſpondants, & avoir été frappés par le même monétaire.

Sous le rapport du poids, nous nous aſſurerons que le quinaire marche de pair, relativement, avec le denier primitif, & même que certaines eſpèces exceptionnelles le dépaſſent quelquefois. J'attribue cette ſurabondance de poids à cette règle déjà rappelée, & ſouvent confirmée par l'expérience, que dans la monétiſation romaine, quel que ſoit le métal, la fraction eſt généralement & proportionnellement plus peſante que l'entier.

J'ai trouvé dans ces quinaires treize variétés, qui formeront autant

de claſſes diverſes, rangées également ſuivant l'importance de leur poids moyen. J'aurai ſoin d'annoter tous ceux qui correſpondront à de certains deniers, & j'indiquerai en même temps la claſſe à laquelle ils appartiennent & le n° de la planche où ils ſont repréſentés, afin qu'on puiſſe les confronter.

CLASSE I.

Les monnaies de cette claſſe nous montrent, au droit, une tête couverte d'un caſque muni d'une viſière de trois pièces rectilignes, formant l'éventail. L'aile eſt compoſée de trois plumes, dans la condition plus ou moins horizontale; le cou du griffon eſt muni de quelques rares mouchets, les cheveux s'échappent de deſſous le couvre-nuque en touffe ſerrée, & ſe terminent ſur le cou en quatre mèches ondoyantes. Le *conos* à l'oreille, le *monile* en perles rondes plus ou moins bien exprimées. La marque de la valeur v, comme toujours, ſe voit derrière la nuque. Le tout dans un grénetis.

Au revers, les Dioſcures ſont coiffés du *pileus* pointu avec des rebords fortement indiqués. L'aſtre qui le ſurmonte, ſe compoſe d'un globule central, parfois entouré de ſept autres qui ſimulent les rayons; quelquefois auſſi, mais plus rarement, ce ſont de véritables rayons. Le *pallium*, flottant à l'épaule, ſe termine en pointe horizontale. Au manteau près, les Dioſcures ſont entièrement nus; à l'exergue, dans une tablette biſeautée à ſes deux extrémités, on lit alternativement ROMA & ROMA. Le tout dans un cercle.

Fabrique & ſtyle ordinaires, quelquefois médiocres; module 16 m/m. R¹. Pl. LI, 19-20.

		gr.	cent.				gr.	cent.	
1	Ailly	2	36	A	4	Ailly	2	39	A
2	—	2	17	»	5	—	2	28	»
3	—	2	03	»					

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 2 gr. 24 cent., denier de 4 gr. 48 cent.

CLASSE II.

Cette claſſe ne ſe compoſe juſqu'à préſent que d'un ſeul ſpécimen. Au droit, la phyſionomie aſſez ſévère, diffère de celle de la claſſe précédente. La forme de la viſière eſt la même, le cou du griffon, eſt pourvu de mouchets aſſez nombreux. Les cheveux tombent en touffe épaiſſe ſur le cou, terminée par quatre mèches ondoyantes; le *conos* eſt orné d'une perle ronde à chacune de ſes extrémités, le *monile* eſt compoſé de perles ſemblables.

Au revers, les Dioſcures me paraiſſent revêtus du *ſagum*. Les chevaux accuſent une allure aſſez rapide, l'aſtre au-deſſus du bonnet eſt globulaire & formé par cinq points. Le *pallium* ſe termine par des plis coupés verticalement. La légende ROMA eſt renfermée dans une tablette trilatérale, fermée à gauche par le cercle.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 16 m/m. R*, Pl. LI, 21.

1 Ailly 2gr. 16cent., Denier de 4gr. 32cent.

CLASSE III.

Les quinaires de cette claſſe, comme fabrique, ſtyle, & diſpoſition du type, correſpondent parfaitement aux deniers de la claſſe II, avec leſquels ils ont une analogie complète. Quelques-uns n'en diffèrent que par la ſubſtitution de la *triglena* au *conos*, portant alternativement ces deux ſortes de pendants d'oreilles. Même conformité de la légende dans la lettre A, pour le type où les Dioſcures ſont coiffés d'un bonnet en forme de calotte, ſurmonté d'un aſtre à rayons globulaires, & dans la lettre A, ſur ceux qui ont la tête couverte du *pileus* conique, avec l'aſtre à rayons ordinaires. Mais c'eſt ſurtout dans la première variété, que l'on reconnaît le ſoin qu'a eu le graveur de reproduire une légende qui,

bien qu'en relief, a cependant une certaine tendance à rappeler la difpofition moitié incufe, moitié en relief du denier.

Fabrique & ftyle médiocres. Module 16 à 17 m/m. C. Pl. LI, 22-23.

1re *variété*, aftre ordinaire. A.

		gr. cent.			gr. cent.
1	Ailly	2 22	5	Ailly	2 12
2	—	2 20	6	—	2 08
3	—	2 19	7	—	2 08
4	—	2 19	8	—	1 95

2e *variété*, aftre globulaire. A.

		gr. cent.			gr. cent.
9	Ailly	2 21	11	Ailly	2 15
10	—	2 09	12	—	2 04

Douze fpécimens. Poids moyen : 2gr. 13cent. Denier de 4gr. 26cent.

CLASSE IV.

Les quinaires de cette claffe, outre la diverfité du caractère de la tête, montrent un renflement fenfible du mufcle du cou; le cafque préfente des conditions inaccoutumées fur ce quinaire, fa partie fupérieure fe prolonge en forme conique, & fe termine en tête de griffon, ce qui donne à cette coiffure l'afpect d'un bonnet phrygien. Les mouchets de poils font fortement accufés, la vifière eft formée de trois pièces droites & parallèles, le couvre-nuque eft en forme de croiffant; l'aile affecte une pofition horizontale, les cheveux, fans être liés derrière la nuque, tombent fur le cou en trois mèches ondoyantes; à l'oreille, le *conos* a la forme d'un triangle ou d'un cône renverfé; le collier eft de perles rondes.

Au revers, les Diofcures paraiffent nus, le *pallium* flottant à l'épaule,

développé en éventail à deux pointes; l'aſtre eſt compoſé de cinq à ſix rayons globulaires, aſſez confuſément diſpoſés; le Dioſcure de gauche, le plus en avant dans le champ, ſe préſente, la tête vue de face, dans l'action de regarder ſon compagnon. L'un & l'autre ſemblent retenir fortement leurs montures. A l'exergue, ROMA, ſous un ſimple liſtel dont les extrémités n'adhèrent pas tout à fait au cercle.

Fabrique particulière d'aſſez haut relief; ſtyle ordinaire, frappé peut-être dans une colonie. Module 15 à 17 m/m. R². Pl. LI, 24.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Ailly	2	42	6	Ailly	2	01
2	—	2	39	7	—	2	00
3	—	2	20	8	—	1	97
4	—	2	06	9	—	1	93
5	—	2	04				

Neuf ſpécimens. Poids moyen : 2gr. 12cent. Denier : 4gr. 24cent.

CLASSE V.

Cette claſſe eſt entièrement conforme au denier de la claſſe I, avec lequel elle correſpond évidemment. En effet, on remarque ici, le même caractère particulier de phyſionomie, avec un ſeul mouchet de poils fortement prononcé au cou du griffon, et, pour le reſte, les mêmes diſpoſitions de type & d'épigraphie que ce denier, avec lequel il faut le comparer. (Pl. L, 1).

Fabrique ordinaire, mais particulière; ſtyle aſſez beau; relief relevé. Module 15 à 17 m/m. R⁴. P. LII, 1.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Ailly	2	35	3	Ailly	2	01
2	—	2	20	4	—	1	84

Quatre ſpécimens. Poids moyen : 2gr. 09cent. Denier de 4gr. 18cent.

CLASSE VI.

Ces quinaires, qui préfentent deux variétés, correfpondent avec les deniers de la claffe VI, (Pl. L, 9-14); fi ce n'eft qu'ils ne portent pas la légende moitié en creux, moitié en relief, de leur chef de file; qu'ils ont à l'oreille, tantôt le *conos*, tantôt la *triglena;* et que fur la variété, au bonnet conique & à l'aftre plus ou moins globulaire, on lit alternativement ROMA & ROMA. Un fpécimen fait même voir ROMA, peut-être avec la barre tranfverfale légèrement concave. Pl. LII, 2-4.

Deux autres fpécimens de la première variété, au *pileus* conique, offrent cette fingularité, d'un point ou globule fous le cou au droit. Pl. LII, 3. Nous trouverons bientôt un autre quinaire, différent de celui-ci, avec la même particularité.

Fabrique & ftyle ordinaires. Module 15 à $17^{m/m}$. C. Avec le point fous le cou. R^{4}.

				gr.	cent.						gr.	cent.	
1re *var.*	*Conos*	1	Ailly	2	27		2e *var.*	*trigl.*	7	Ailly	2	16	A •
—	—	2	—	2	20	A	—	—	8	—	2	16	
—	—	3	—	2	16		—	—	9	—	2	06	
—	—	4	—	2	07		—	—	10	—	1	97	
—	—	5	—	1	95	A •	—	—	11	—	1	74	
—	—	6	—	2	20								

Onze fpécimens. Poids moyen : $2^{gr.}$ $08^{cent.}$ Denier de $4^{gr.}$ $16^{cent.}$

CLASSE VII.

Cette claffe préfente deux variétés : l'une avec l'aftre à rayons ordinaires & le pileus conique; l'autre avec l'aftre globulaire & la calotte au lieu du bonnet pointu. Le droit montre la même phyfionomie, tantôt avec le *conos*, tantôt avec la *triglena* à l'oreille. Le

cou du griffon s'y produit avec ou ſans mouchets. Au revers, on trouve conſtamment la lettre A, & la légende eſt renfermée, ou dans une tablette trilatérale fermée à gauche par le cercle, ou entre deux liſtels horizontaux qui tendent à rejoindre le cercle par leurs bouts.

Fabrique & ſtyle beaux; type d'un haut relief. Module 15 à 17 m/m. R[1]. Pl. LII, 5-6.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Ailly	2	44	5	Ailly	1	98
2	—	2	09	6	—	1	97
3	—	2	06	7	—	1	77
4	—	2	03				

Sept ſpécimens. Poids moyen : 2gr. 05cent. Denier de 4gr. 10cent.

Un de ces deniers que je poſſède, montre la ſingularité d'une dentelure très-marquée autour de la jambe d'un des Dioſcures, & de celle d'un des chevaux. Pl. LII, 5.

CLASSE VIII.

Un ſeul quinaire, que je ſache, repréſente juſqu'à préſent cette claſſe. J'avais penſé d'abord qu'il appartenait à la claſſe VI, à cauſe du même point globulaire qu'il montre ſous le cou; mais en raiſon de la différence du caractère de la tête, de la forme fortement cintrée de la viſière, & de l'enſemble de la diſpoſition des Dioſcures, j'ai cru devoir en former une claſſe à part. Les traits au droit ſont ſans dignité, les cheveux tombent en trois mèches ondoyantes ſur le cou, & recouvrent entièrement l'oreille; une ſimple bande tient lieu de collier autour du cou.

Au revers, les Dioſcures n'ont point l'aſtre au-deſſus du *pileus*, le *pallium* ſe termine carrément par le bout; on n'aperçoit pas les *pérones* aux jambes des cavaliers; la légende, où la forme de l'*a* eſt incertaine,

eſt circonſcrite dans une tablette quadrilatérale, avec biſeau convexe vers la gauche.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 15 m/m. R*. Pl. LII, 7.

1 Ailly 1 gr. 97 cent. Denier de 3 gr. 94 cent.

CLASSE IX.

Cette claſſe porte au droit une tête d'un caractère tout différent de celles qui précèdent. Les traits ſont aſſez nobles, la viſière du caſque, contre l'ordinaire, eſt de deux pièces, la partie ſupérieure eſt terminée en forme de *mitella*, la pointe relevée ſur le front. Le *conos* eſt formé de trois perles rondes ſuperpoſées; le *monile* a les mêmes perles. Les mouchets ſont nombreux au cou du griffon, les cheveux tombent ſur le cou en trois mèches ondoyantes.

Au revers, les Dioſcures ſont coiffés du *pileus* conique, le *pallium* flotte en plis arrondis vers ſon extrémité; l'allure des chevaux eſt celle d'un galop que l'on dirait ſautillant. L'épigraphe avec la lettre ᴧ eſt dans un quadrilatère fermé à gauche par un biſeau quelquefois légèrement convexe.

Fabrique ordinaire, ſtyle aſſez beau. Relief marqué; module 16 m/m. R¹. Pl. LII, 8.

		gr. cent.			gr. cent.
1	Ailly	1 99	2	Ailly	1 91

Deux ſpécimens. Poids moyen : 1 gr. 95 cent. Denier de 3 gr. 90 cent.

CLASSE X.

Cette claſſe ſe diviſe en trois variétés, indiquées par la diſpoſition de la tête du cheval de gauche, qui s'y montre ou dans la poſition

naturelle, ou portant la tête horizontalement, ou enfin tournée entièrement vers le haut, comme ſi le cheval s'emportait. Ces trois variétés ont également une épigraphie diverſe ᴧ & ᴧ, renfermée à l'exergue par un ſimple trait joignant à peine le cercle du côté droit.

Au droit, la tête exhibe une phyſionomie toute nouvelle, aſſez commune de traits. Le cou, relativement fort, eſt entouré d'un collier dont je ne puis pas bien juger la forme, mais qui me paraît plutôt une bande qu'un rang de perles; le caſque a la viſière de trois pièces, le cou du griffon eſt pourvu de mouchets nombreux en dents de ſcie; la *triglena*, ſemblable à un trident renverſé, au lieu de pendre verticalement à l'oreille, y eſt dans la poſition diagonale, les extrémités des pendants dirigées vers la droite. Les cheveux ſerrés à la nuque, en une touffe rattachée par un lien faiſant pluſieurs tours, tombent ſur le cou en quatre mèches ondoyantes.

Au revers, les Dioſcures, en courſe aſſez rapide, portent le *pileus* conique ſurmonté d'un aſtre de cinq à ſept rayons. Le *pallium* affecte diverſes diſpoſitions ſe terminant en pointe, coupé carrément, ou quelquefois de forme arrondie.

Fabrique plus que médiocre, ſtyle ordinaire; module 16 m/m. R5. Pl. LII, 9, 10, 11.

			gr.	cent.
1	Ailly.	T. des chev. à l'ord. ᴧ	1	98
2	—	Muſeau en l'air ᴧ	1	82
3	—	T. horizontale ᴧ	1	90

Trois ſpécimens. Poids moyen : 1 gr. 90 cent. Denier de 3 gr. 80 cent.

CLASSE XI.

Je ne connais de cette claſſe qu'un ſeul ſpécimen, dont la fabrique & le ſtyle ſont très-beaux. Le caſque eſt d'une forme gracieuſe, ſe rapprochant de celle du bonnet phrygien; la tête du griffon en couronne la

partie fupérieure. Le bout de l'aile, au lieu de s'élever, s'abaiffe au-deffous de la pofition horizontale; les cheveux, fans être liés, tombent en quatre mèches ondoyantes. Nulles traces de collier ni de pendants d'oreille. Le type eft plutôt renfermé dans un cercle que dans le grénetis.

Au revers, les Diofcures, fans aftre au-deffus de leur bonnet de forme affez incertaine, femblent entièrement nus, moins le *pallium* attaché à leur épaule, & terminé verticalement fous un fimple liftel, à l'exergue ROMA. La foupleffe de leur allure, pleine de naturel, leur attitude, d'un modelé très-artiftique, accufent une grande élégance, & fous le rapport de la fabrique placent ce quinaire fort au-deffus de tous les précédents.

Fabrique & ftyle très-remarquables de beauté; module 16 m/m faible. R*. Pl. LII, 12.

Ailly 1 gr. 82 cent. Denier de 3 gr. 64 cent.

CLASSE XII.

Au droit, cette claffe préfente une tête aux traits les plus vulgaires; mouchets nombreux, *conos*, *monile* de perles rondes, cheveux noués en touffe fur le cou en quatre mèches ondoyantes. Sur une de ces efpèces, derrière le cafque, fe trouve un accident de coin bizarre, repréfentant l'éperon d'une proue tournée vers la droite & interrompant le grénetis.

Au revers, les Diofcures comme à l'ordinaire; celui de droite femble avoir la tête tournée de face; le *pallium* fe termine en pointe. La légende, en caractères relativement très-grands, moins la lettre o, qui eft prefque microfcopique, préfente l'archaïfme ᴧ; le tout renfermé dans une tablette quadrilatérale dont le côté gauche eft taillé en bifeau.

Fabrique médiocre; ftyle mauvais, & au revers affez globulaire; module 15 à 16 m/m. R[1]. Pl. LII, 13.

		gr. cent.			gr. cent.
1	Ailly	1 88	3	Vatican	1 74
2	—	1 81			

Trois fpécimens. Poids moyen : 1 gr. 81 cent. Denier 3 gr. 62 cent.

CLASSE XIII.

Cette dernière claffe fe compofe, jufqu'à préfent, d'un feul fpécimen, au moins n'en ai-je jamais rencontré d'autre. La vifière du cafque eft de deux pièces, le cou du griffon garni de mouchets affez nombreux. Les cheveux, cachant le pendant d'oreille, font liés vers la nuque, & tombent fur le cou en touffe terminée par trois mèches très-ondoyantes. Eft-ce une fimple bande, ou plutôt un collier qui entoure le cou? c'eft ce qu'il n'eft pas facile de difcerner. Relativement aux dimenfions de la tête & du flan, le grénetis réduit notablement l'importance du champ.

Au revers, la médiocre confervation de l'efpèce ne permet pas de juger fi le *pileus* eft furmonté de l'aftre, ni quelle ferait fa condition. La légende, fermée dans une tablette quadrilatérale avec bifeau à gauche, préfente la lettre ᴧ.

Fabrique & ftyle ordinaires; module 16 m/m fort. R*. Pl. LII, 14.

1 Ailly 1 gr. 73 cent. Denier 3 gr. 46 cent.

Le nombre des claffes du quinaire, moins confidérable que celui des claffes du denier, & dont quatre feulement correfpondent entre elles, prouve que cette fraction anonyme eut moins d'émiffions que fon entier, & fut fouvent frappée ifolément.

CHAPITRE III.

LE SESTERCE ANONYME.

Je diviſerai ce chapitre en deux ſections. Dans la première nous examinerons les eſpèces d'argent; dans la deuxième, les eſpèces en or, repréſentant un certain nombre de ſeſterces d'argent réunis.

SECTION I.

LE SESTERCE ANONYME D'ARGENT.

Le ſeſterce anonyme a été frappé invariablement aux mêmes types que le denier & le quinaire, la tête de Pallas & les Dioſcures à cheval. La marque de la valeur primitive IIS, deux as & un ſemis, ſe trouve toujours au droit derrière la tête, comme ſur le denier & le quinaire, mais dans la poſition concentrique; tandis que ſur les deux autres elle ſe préſente dans la condition verticale relativement au type. Toutes ces eſpèces primitives portent au revers l'épigraphe *Roma*. Mais, ſuivant les allures du quinaire, le ſeſterce ne montre jamais la légende en creux. Sous ce rapport, cette différence des deux fractions avec leur entier provient probablement de la difficulté d'exprimer en creux des caractères qui déjà, en relief, manquent ſi ſouvent de netteté, à cauſe de leur exiguité. Auſſi, pour les ſeſterces, comme pour les quinaires, arrive-t-il que quelques-uns, par leur fabrique, leur ſtyle & le cachet de leur phyſionomie, correſpondent évidemment, malgré cette différence dans l'épigraphe, avec des deniers ſur leſquels la légende ſe préſente incuſe.

Bien que ces ſeſterces ſe rencontrent en aſſez grande quantité, je

n'ai trouvé parmi ceux qu'il m'a été donné d'examiner, que ſix variétés ſuffiſamment caractériſées pour former des claſſes différentes. Ainſi, les variétés du ſeſterce ſont moins nombreuſes que les variétés du quinaire, déjà inférieures en nombre à celles du denier; ce qui s'explique, pour la monnaie d'appoint, par la raiſon qu'étant plus faible, & par conſéquent moins néceſſaire, rien n'obligeait à l'émettre en très-grande quantité.

CLASSE I.

Je n'ai rencontré juſqu'ici qu'un ſpécimen de cette première claſſe, indiquée par le poids, comme les eſpèces précédentes. Ce ſeſterce préſente au droit une tête avec des traits aſſez vulgaires, & le menton ſingulièrement proéminent; le caſque a la viſière de deux pièces, le cou du griffon ne porte aucune trace de mouchets de poils, circonſtance qui, ſur le ſeſterce, ſe rencontre plus ſouvent que ſur le quinaire & le denier. Le *conos* à l'oreille, le collier autour du cou, ſans que l'on puiſſe dire ſi c'eſt le *monile* de perles ou ſimplement une bande; les cheveux s'échappant en touffe liée près du cou, ſous le couvre-nuque, dont la forme eſt carrée, retombent en quatre mèches ondoyantes. Grénetis aſſez fort.

Au revers, les Dioſcures, la tête couverte du *pileus* conique ſurmonté de l'aſtre à forme globulaire de 6 à 7 rayons. Le *pallium* flottant terminé en pointe; à l'exergue, dans une tablette biſeautée à gauche, ROMA. Cercle. Ce ſeſterce correſpond au quinaire précédent de la claſſe XIII. (Pl. LII, 14.)

Fabrique ordinaire, ſtyle médiocre; module 13 m/m. R*. Pl. LII, 15.

1 Ailly 1 gr. 11 cent. Denier de 4 gr. 44 cent.

CLASSE II.

Les ſeſterces de cette claſſe préſentent au droit une tête d'un aſſez

beau caractère. La visière est tantôt de deux pièces, tantôt de trois; le cou du griffon se montre avec ou sans mouchets, mais dans le premier cas avec une seule touffe de poils, à cause du peu d'espace qu'offre le champ, rempli presque entièrement par la marque de la valeur; les cheveux, liés en touffe épaisse vers la nuque, se terminent sur le cou en quatre mèches ondoyantes, frisées par le bout.

Au revers, les Dioscures dans les conditions ordinaires; le *pallium* coupé verticalement à gauche, l'astre à 6 rayons; sur la tablette fermée en biseau, à gauche, la légende ROMA.-A. Correspondance avec le denier de la classe VI. (Pl. L, 9.)

Fabrique & style beaux; modelé de haut relief; module 12 à 13 m/m. R¹. Pl. LII, 16. Pl. LXVI. (Suppl.) n° 3.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	1 21	4 Ailly	0 98
2 —	1 11	5 —	0 96
3 —	0 98		

Cinq spécimens. Poids moyen : 1 gr 05 cent. Denier de 4 gr. 20 cent.

CLASSE III.

Ces sesterces correspondent au denier de la classe VIII (Pl. L, 17-18) & au quinaire de la classe VII (Pl. LII, 5-6); ils forment deux variétés. Dans la première, les Dioscures portent le bonnet conique, surmonté de l'astre à rayons divergents; dans la seconde, cette coiffure prend la forme d'une calotte, & les rayons de l'astre sont entièrement globulaires. Dans ces deux variétés l'épigraphe présente alternativement les deux archaïsmes A - A; elle est contenue dans une tablette quadrangulaire, fermée vers la gauche par un biseau légèrement convexe, ou quelquefois par un simple listel & le cercle.

Fabrique & style ordinaires; module 12 à 13 m/m. C. Pl. LII, 17-18-19-20.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Ailly	1	23	7	Ailly	1	06
2	—	1	13	8	—	1	06
3	—	1	13	9	—	0	95
4	—	1	09	10	—	0	93
5	—	1	08	11	—	0	91
6	—	1	06	12	—	0	85

Douze ſpécimens. Poids moyen : 1 gr. 04 cent. Denier de 4 gr. 16 cent.

CLASSE IV.

Cette claſſe de ſeſterces, la plus nombreuſe comme eſpèces, correſpond à la claſſe II (Pl. L, 2) du denier, & à la claſſe III (Pl. LI, 22) du quinaire; la diſpoſition de la chevelure, au droit, qui forme ſon caractère diſtinctif, ne laiſſe aucun doute à cet égard.

Comme la claſſe du denier, ſon chef de file, elle préſente deux variétés : l'une avec le *pileus* conique & l'aſtre radié au revers; l'autre avec le bonnet en forme de calotte ronde, ſurmonté de l'aſtre globulaire. Même emploi de la lettre ᴧ ſur la première & de ᴧ ſur la ſeconde; enfin, conformité complète du denier avec ſes fractions.

Fabrique & ſtyle fort médiocres; module 12 à 13 m/m. CC. Pl. LII, 21-22.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Ailly	1	14	9	Ailly	1	01
2	—	1	13	10	—	1	01
3	—	1	09	11	—	0	99
4	—	1	07	12	—	0	99
5	—	1	03	13	—	0	98
6	—	1	03	14	—	0	97
7	—	1	02	15	—	0	85
8	—	1	02				

Quinze ſpécimens. Poids moyen : 1 gr. 03 cent. Denier de 4 gr. 12 cent.

Cette claſſe, à ma connaiſſance, ne compte qu'un ſeul ſeſterce. Il montre au droit un caractère de phyſionomie tout différent de celui des ſeſterces qui précèdent; l'aile dans la poſition horizontale, la viſière de deux ou trois pièces, coupée carrément au-deſſus du front; les cheveux s'échappant du caſque en deux mèches longues & ondoyantes, l'une ſe relevant derrière le couvre-nuque, l'autre s'arrondiſſant en ſens contraire ſur le cou.

Au revers, les Dioſcures, en courſe très-rapide, portent le bonnet conique ſurmonté de l'aſtre à huit rayons. Le *pallium* flottant ſe termine carrément, & la légende avec la lettre ᴧ repoſe ſur une tablette ouverte vers la droite, fermée en biſeau à gauche.

Fabrique & ſtyle aſſez mauvais; module 13 m/m. R*. Pl. LII, 23.

1 Ailly 0 gr. 97 cent. Denier de 3 gr. 88 cent.

CLASSE VI.

Comme la précédente, cette dernière claſſe ſe compoſe d'un ſpécimen unique; il préſente au droit une figure un peu groteſque, au nez long & aquilin, à la joue & au menton proéminents. La viſière eſt de trois pièces en éventail; le cou du griffon eſt fourni de nombreux mouchets; l'aile tombe en arrière d'une manière affectée; les cheveux, peu ondoyants, pendent ſur le cou en quatre mèches.

Au revers, les Dioſcures coiffés du *pileus* conique ſurmonté d'un aſtre à ſept rayons, le *pallium* flottant aux épaules en forme de feuille lancéolée & horizontale; aux jambes les *pérones* à retrouſſis rabattu, la tablette quadrilatérale fermée à gauche par le biſeau convexe, la légende avec la lettre *a* ſans barre horizontale & tout à fait dans la diſpoſition du lambda, ᴧ.

Fabrique très-groſſière, ſtyle mauvais; module 12 m/m. R*. Pl. LII, 24.

1 Ailly 0 gr. 84 cent. Denier de 3 gr. 36 cent.

Il me reste à parler d'un sesterce que je possède, & qui est d'une fabrique tellement barbare, que je n'ai pas cru devoir en former une classe à part, le considérant comme une exception parmi ses similaires. Au droit, on ne peut indiquer le caractère de physionomie qu'il présente; les traits sont difformes & peu arrêtés; le casque ne montre ni le cou, ni la tête du griffon, & dans le cas où on croirait l'apercevoir, il serait sans mouchets de poils. La visière semble être de deux pièces; le *conos*, d'une longueur démesurée, pend sur la joue; une bande tient lieu de collier, & les cheveux, en six mèches, s'irradient sur la nuque. Le tout dans le grénetis.

Au revers, le *pileus* des Dioscures affecte la disposition pointue; les astres formés de cinq & de six globules, le *pallium* flottant à l'épaule en plis raides & anguleux. A l'exergue, sous un listel, on lit l'inscription KOMA; la bisarrerie de la première lettre provient, à mon avis, de la position trop rapprochée de la légende du listel, ce qui n'a pas permis au graveur de boucler la tête de la lettre R, & lui a donné ainsi la forme d'un K. Le type est entouré par le cercle.

Module 12 m/m. R*. Pl. LIII, 1.

Ailly 1 gr. 01 cent. Denier de 4 gr. 04 cent.

SECTION II.

LES SESTERCES D'OR.

Indépendamment du simple sesterce d'argent, les Romains, après l'an 485, frappèrent l'or en monnaies de sesterces groupés, & en formèrent trois espèces de valeur différente, 20-40-60 sesterces, inscrites au droit. Ils émirent ces pièces toutes au même type : au droit, la tête de Mars casquée, au revers, un aigle à demi éployé, tenant le foudre dans ses serres, avec *Roma* à l'exergue, ainsi que cela a lieu sur

les monnaies d'argent qui précèdent; avec cette différence, toutefois, que le flan au revers eſt entièrement liſſe comme circonſcription du type, & qu'on n'y aperçoit jamais ni grénetis ni cercle. Nous n'avons encore trouvé cette condition du revers dans les monnaies romaines, que ſur les pièces d'*electrum* frappées avant 485. Le flan, particulièrement pour les eſpèces de 60 ſeſterces, eſt en général légèrement convexe au droit & concave au revers; la valeur y eſt inſcrite au droit en caractères romains, pour les 20 & 40 ſeſterces, dans la diſpoſition concentrique derrière le caſque; & pour les 60 ſeſterces, dans une intention plus ou moins rectiligne ſous le cou, relativement à la poſition de la tête. Sur cette dernière valeur, le chiffre 50 eſt exprimé dans la forme primitive ↓ dont nous avons parlé plus haut.

Quoique de coins différents, ces eſpèces d'or ont quelquefois une telle conformité dans le caractère de phyſionomie qu'elles préſentent, jointe à la ſimilitude du type au droit comme au revers, que je ne doute pas qu'elles ne ſoient le produit d'une ſeule & même émiſſion. Ce qui me fortifie dans cette opinion, c'eſt la rareté de ces monnaies, dont un nombre aſſez reſtreint eſt connu juſqu'à ce jour. Comparé à celui des ſeſterces d'argent, on s'étonnerait à bon droit, ce me ſemble, de ce petit nombre d'eſpèces en or, ſi l'on ne ſe rappelait que les Romains, en créant leur pièce de 60 ſeſterces, eurent le ſoin de lui donner un poids & par conſéquent une valeur de la moitié exacte de l'aureus frappé avant 485; de telle ſorte que les pièces nouvelles pouvaient facilement circuler dans le commerce & ſervir d'appoint aux anciennes pièces d'or, qui continuèrent à avoir cours, & qu'ainſi on ne fut point obligé de fondre & de refrapper à nouveau, ce qui dut être une grande économie pour l'Etat, en même temps qu'une notable commodité pour le public, qui put conſerver ſes anciennes habitudes relativement au métal le plus précieux. En effet, le ſyſtème de l'as étant maintenu, & les nouveaux ſeſterces d'or mis en accord avec la valeur de l'aureus, il n'y eut plus que la monnaie d'argent qui fut pour lui une valeur de création nouvelle.

60 SESTERCES : tête de Mars à droite, couverte du casque grec, orné de l'*hippuris;* la barbe moyenne & bouclée; au cou les indices de la chlamyde agrafée par une fibule ronde; sous le cou ↓x. Grénetis.

℞. Aigle à droite, les ailes à demi éployées, posé sur un foudre horizontal qu'il empiète avec ses serres; au-dessous ROMA, la barre horizontale de la lettre *a* formée par un point rond.

Fabrique & style beaux; module 15 m/m. R⁵. Pl. LIII, 2.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Borghesi	3	39	11	Capranesi	3	33
2	Ailly	3	39	12	Biblioth. imp.	3	32
3	Biblioth. imp.	3	38	13	Rollin	3	31
4	Sibilio	3	38	14	—	3	30
5	Borghesi	3	38	15	—	3	30
6	Coll. Rom.	3	36	16	—	3	30
7	Bellet	3	36	17	—	3	29
8	Vatican	3	35	18	—	3	29
9	Depoletti	3	35	19	—	3	28
10	Cohen	3	34				

Toutes ces espèces sont d'une très-bonne conservation.

Dix-neuf spécimens. Poids moyen : 3 gr. 333 milligr.

Eckhel, t. v, p. 45, publie, comme faisant partie du musée de Genève, une pièce de 60 sesterces qui, au lieu de porter les chiffres voulus, présente ceux-ci VX, le n° 15 romain rétrograde. Morell l'a donnée parmi les monnaies à la légende *Roma*, table I, n° VI, & il déclare qu'elle est de cuivre. D'après cette observation, l'explication d'une pareille médaille n'est pas difficile : ce n'est certainement que l'âme d'une pièce en cuivre, que le temps a dépouillée de l'enveloppe d'or dont un faussaire l'avait revêtue, sans avoir même su copier fidèlement le prototype dont il se servait, puisqu'il a gravé un V au lieu du chiffre ↓.

40 SESTERCES. Les mêmes type & légende; mais au droit, derrière la nuque, rectiligne concentrique XXXX.

Mêmes fabrique & ſtyle; module 12 à 12 m/m. & demi. R ''. Pl. LIII, 3.

		gr.	cent.				gr.	cent.	
1	Borgheſi	2	26	bonne conſerv.	4	Coll. Rom.	2	20	bonne conſerv.
2	Duc de Luynes	2	25	fleur de coin.	5	Cohen	2	20	
3	Ailly	2	23						

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 2 gr. 228 milligr.

20 Sesterces. Comme les précédents; mais au droit rectiligne concentrique xx.

Fabrique & ſtyle id.; module 10 m/m. R[7]. Pl. LIII, 4.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Borgheſi	1	13	8	Biblioth. imp.	1	10
2	Ailly	1	13	9	Vatican	1	10
3	Duc de Luynes	1	12	10	Bellet	1	09
4	Coll. Rom.	1	12	11	Coll. Rom.	1	09
5	Ailly	1	11	12	Vatican	1	08
6	Rollin	1	11	13	Biblioth. imp.	1	07
7	Cohen	1	11				

Treize ſpécimens. Poids moyen : 1 gr. 105 milligr.

CHAPITRE IV.

LE VICTORIAT ANONYME.

Indépendamment du denier, du quinaire & du ſeſterce, il eſt certain que l'atelier de Rome émit encore une autre monnaie d'argent, différant avec ces eſpèces & de valeur & de type. Cette monnaie eſt connue ſous le nom de *victoriatus*, qu'elle reçut à cauſe de la victoire couronnant un trophée qu'on y voit au droit, & en ſouvenir du fait glorieux pour les armes de la République, qui donna lieu à la création de ce type.

Je dis que le victoriat eſt une monnaie romaine;

Qu'il eſt la drachme illyrienne naturaliſée à Rome ſous une forme nationale;

Qu'il y fut émis pour la première fois en 526;

Qu'il y prit fin vers 650, époque à laquelle il ſe fondit comme valeur dans le quinaire.

Borgheſi, dans les trois premières obſervations de ſa décade XVII, a établi ces divers points d'une manière ſi évidente, que je ne puis mieux faire que de le ſuivre, en ajoutant les réflexions qui me ſont ſuggérées par les raiſonnements qu'il fait à ce ſujet, & par l'examen des monnaies elles-mêmes.

Comme eſpèce romaine, ſon exiſtence eſt aſſurée non-ſeulement par le témoignage de trois auteurs anciens, mais encore par les nombreux ſpécimens parvenus juſqu'à nous.

Pline (1) dit : « Nota argenti fuere bigae atque quadrigae, & inde « bigati quadrigatique dicti..... Qui nunc victoriatus appellatur, lege « Clodia percuſſus eſt. Antea enim hic nummus, ex Illyrico advectus, « mercis loco habebatur. Eſt autem ſignatus Victoria, & inde nomen. »

Voluſius Maecianus cité par Borgheſi, parlant de la monnaie romaine, s'exprime ainſi : « Sunt hi argenti nummi. Denarius, cujus « nota X; quinarius, cujus eſt nota V; ſeſtercius cujus nota eſt IIS. « Victoriatus enim nunc tantumdem valet, quantum quinarius olim : « ac peregrinus nummus loco mercis ut nunc tetradrachmum & « drachma habebatur. Denarius primo aſſes decem valebat, unde & « nomen traxit. Quinarius dimidium eius, id eſt quinque aſſes, unde « & ipſe vocatur. Seſtertius duos aſſes & ſemiſſem, quaſi ſemis tertius.... « Nunc denarius ſedecim, victoriatus & quinarius octo, ſeſtertius « quatuor aſſes valet. »

Tite-Live (2) rapporte que dans l'année varronienne 577, le conſul *Caius Claudius Pulcher*, à la ſuite de ſes victoires en Ligurie & en Illyrie, « triumphavit in magiſtratu de duabus ſimul gentibus. Tulit in

(1) Lib. XXXIII, cap. 13.

(2) Lib. XLI, cap. 13.

« eo triumpho denarium trecenta ſeptem millia, & victoriatum octo-
« ginta quinque millia ſeptingentos duos. » Parlant d'un autre triomphe (1) que dix ans plus tard *Quintus Anicius* obtint comme vainqueur de l'Illyrie & du roi *Gentius*, il dit encore : « Tranſtulit auri pondo
« viginti & ſeptem, argenti decem & novem pondo, denarium tria
« millia Illyrii argenti. »

Voilà donc l'exiſtence du victoriat bien reconnue par l'hiſtoire comme monnaie nationale à Rome.

Si maintenant nous examinons cette eſpèce dans ſes conditions diverſes, nous ſerons forcés de lui reconnaître tous les caractères de la monnaie émiſe par l'atelier de la République : d'abord l'épigraphe *Roma* qu'elle porte invariablement, & qui lui donne inconteſtablement l'autonomie ; puis la fabrique & le ſtyle, qui, comparés dans toutes les variétés qu'elle préſente, n'en conſervent pas moins un cachet particulier, ſemblable à celui des deniers, quinaires & ſeſterces que nous venons d'étudier. Enfin, les ſymboles, monogrammes ou noms de familles romaines qu'on voit ſur beaucoup de ces victoriats, & qui s'y retrouvent dans des diſpoſitions de formes identiques, tantôt ſur le denier, tantôt ſur le quinaire, quelquefois même, mais bien rarement, à la vérité, ſur le ſeſterce, lient néceſſairement ces victoriats à leurs ſimilaires dans des émiſſions de ſéries indubitablement nationales. La production du victoriat par l'atelier de la République me paraît donc parfaitement établie ; c'eſt bien réellement, je le répète, une monnaie romaine.

Quant à ſa provenance de l'Illyrie, elle réſulte évidemment des paſſages anciens que je viens de citer « ex Illyrico advectus », cependant non encore reconnu comme une eſpèce ayant cours légal à Rome, mais ſeulement ſur le pied de marchandiſe, « mercis loco » ; & lorſqu'il fut décidé par la République qu'une monnaie de la valeur de la drachme ſerait créée pour faciliter le commerce & les nombreuſes tranſactions avec l'Illyrie & les contrées voiſines, prenant pour baſe l'eſpèce étran-

(1) Lib. XLV, cap. 43.

gère, elle reconnut que le poids de la monnaie nouvellement admise se trouverait, par le fait, intermédiaire entre celui du denier & celui du quinaire. Borghesi (1) prouve par la pesée qu'il donne des drachmes d'Apollonie & de Dyrrachium, seules monnaies d'argent illyriennes connues, & des victoriats romains comparés ensemble, que leur poids moyen est le même, à la différence près de 7 centigrammes, & il en tire la conséquence que ces deux espèces sont de la même valeur; qu'ainsi le victoriat, à sa création, valut à Rome les trois quarts du denier, c'est-à-dire sept as & un semis, avant 537, & neuf as, soit un dodrans, après cette époque. En effet, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, la moyenne du victoriat anonyme accusera presque toujours un poids intermédiaire entre celui du denier & celui du quinaire.

Le savant de San Marino va nous apprendre à quelle occasion est due très-probablement la création du victoriat.

264 Après avoir soumis les Salentins en 488 & conquis le littoral entier
244 de l'Adriatique & de la mer Ionienne; après avoir fondé en 510 la colonie de Brindes, les Romains, nous en avons des preuves nombreuses, établirent un commerce important avec Apollonie, Corcyre & Dyrrachium. Ce commerce fut menacé, & parfois interrompu, par les avanies & les pirateries d'*Agron*, roi d'Illyrie, & de la reine *Teuta* qui lui succéda. Pour mettre un terme à cet état de choses si préjudiciable à leurs intérêts, ils déclarèrent la guerre aux Illyriens qui avaient emprisonné & assassiné les ambassadeurs de la République. Les consuls *L. Postumius Albinus* & *Cn. Fulvius Centumalus* réduisirent ces peuples à la nécessité d'implorer la paix, qui leur fut accordée
243 l'année suivante, & nous apprenons de Polybe (2) que les Romains furent très-fiers de ce succès, le premier qu'ils obtinrent hors de l'Italie, & qu'une des conditions de cette paix fut le payement d'un tribut annuel. Or, ce tribut, on doit le croire, dut être payé en

(1) Dec. XVII, *osserv.* 1.

(2) Lib. II.

drachmes, monnaie du pays vaincu; & comme nous ſavons par Pline que cette monnaie étrangère n'avait pas cours à Rome, mais y était priſe au poids « loco mercis habebatur », il y avait donc néceſſité de la fondre & de la refrapper. Cette drachme étant d'ailleurs de la valeur des trois quarts du denier, & cadrant ainſi avec le ſyſtème monétaire des Romains, leur atelier n'eut qu'à ramollir le flan pour lui donner l'empreinte du nouveau coin national qu'il plut à l'Etat de lui attribuer: à ſavoir la tête de Jupiter, la première des trois divinités protectrices du Capitole, & la Victoire couronnant leur glorieux trophée; d'où le nom de *victoriatus* donné à cette monnaie.

Le monnayage du victoriat put donc très-probablement commencer dès le 23 juin 526, jour où, d'après les tables du Capitole, *Fulvius* 228 *Centumalus* triompha des Illyriens. En conſéquence, cette émiſſion n'ayant précédé celle de l'as oncial que de onze années, il eſt tout naturel que, parmi les as qui correſpondent d'une manière certaine avec le victoriat, par l'analogie du ſymbole ou du monogramme, il s'en trouve quelques-uns qui accuſent un poids en rapport avec le régime ſextantaire.

Mais combien de temps le victoriat conſerva-t-il la valeur des trois quarts du denier? en d'autres termes, à quelle époque, à l'inſtar du quinaire, ſa valeur ſe réduiſit-elle à la moitié du denier? Borgheſi (1) va nous l'apprendre encore. Ce victoriat nouveau, repréſentant la moitié du denier, indiqué par les numiſmatiſtes pour les temps impériaux ſous la dénomination de quinaire impérial, juſqu'au règne de Gallien où l'on ceſſa pour un temps de frapper l'argent, fut certainement créé durant la République. Les noms de cinq monétaires de familles romaines nous en fourniſſent la preuve : ce ſont les pièces d'argent frappées par *T. Cloulius* — *Cn. Lentulus* — *C. Egnatuleius* — *C. Fundanius* — *P. Sabinus*, ſignées de leurs noms & prénoms, & portant les types conſacrés au victoriat au moment de ſa création, ſauf

(1) Dec. XVII, oſſ. 4.

l'exception préfentée par la monnaie d'*Egnatuleius*, qui exhibe au droit la tête d'Apollon au lieu de celle de Jupiter; exception dont nous verrons le motif à l'article particulier à cette famille. Or, ces cinq efpèces, par leur module & leur poids, démontrent clairement que ce font des quinaires, bien qu'elles aient été émifes au type de l'ancien victoriat. Ce point eft d'autant plus certain, que ces monnaies, moins celle de *Cn. Lentulus*, en portent la preuve infcrite fur leur flan; car elles montrent conftamment, foit dans le champ, foit à l'exergue du revers, la lettre Q ifolée. Les anciens numifmatiftes qui avaient attribué cette lettre au monétaire, y avaient vu le figle initial du titre de *Quaeftor*, mais Eckhel (1) a prouvé que c'eft celui de *Quinarius*. C'eft, en effet, ce qui réfulte de la monnaie d'*Egnatuleius* fur laquelle elle eft répétée au droit & au revers; car, en admettant l'indication de *queſteur* pour le côté de la médaille ou fe lifent les noms du monétaire, à coup fûr ce figle ne peut recevoir la même interprétation de l'autre côté. Mais je vais plus loin, & je crois que, au revers comme au droit, il a la fignification de *Quinarius*, puifque, au droit où fe trouve le nom d'*Egnatuleius*, cette lettre eft entièrement féparée & détachée du refte de l'infcription.

On ne peut, il eft vrai, en dire autant de la monnaie de *C Fundanius*, par la raifon que cette lettre ifolée Q fe voit également fur le quinaire & fur le denier de ce monétaire, & que fur le denier elle ne peut évidemment indiquer que la charge de queſteur. Toutefois, fur le quinaire, la place occupée par le figle étant celle où les autres quinaires portent la marque de la valeur, l'intention de fervir au même but femble ainfi fe manifefter fur la monnaie de *C. Fundanius*.

Voilà donc les cinq premiers victoriats-quinaires frappés en vertu de la loi *Clodia*, qui, au dire de Pline, maintinrent leur ancien nom à caufe de leurs types, mais non leur valeur précédente, puifqu'ils fe trouvent réduits au poids de la moitié du denier, poids que ces victo-

(1) Tom. V, p. 205.

riats avaient encore lorfque Pline écrivait. Il eft à croire, en effet, que ces cinq efpèces furent les premières frappées conformément à la loi *Clodia*, puifqu'elles portent la marque de leur nouvelle valeur, indication qui ne tarda pas à difparaître lorfque la monnaie créée à nouveau fût affez connue & affez entrée dans les habitudes du public pour qu'il ne fût plus néceffaire de rappeler cette valeur fur les efpèces.

Borghefi croit auffi que le motif qui fit fubftituer fur ces cinq monnaies le figle Q du mot *Quinarius* au V, figne ancien de fa valeur, fut que ce V eft également le figle de *Victoriatus*, & qu'ainfi il aurait pu en réfulter quelque confufion pour le quinaire qui avait confervé le type complet du victoriat.

Maintenant, pour précifer d'une manière approximative l'époque où la loi *Clodia* mit fin au victoriat de la valeur des trois quarts du denier, il fuffit de favoir que quatre de ces victoriats-quinaires dont nous venons de parler furent émis dans la première période décennale comprife entre 650 & 660, & que le cinquième, celui de *Cn. Lentulus*, fut frappé vers 669, comme on le verra aux articles relatifs à la famille de ces divers monétaires. La promulgation de la loi *Clodia* (1) peut donc être fixée vers 650. Cette date fe trouve confirmée par cette confidération que quatre des auteurs des victoriats-quinaires en queftion n'ont point fait frapper le bronze, circonftance qui convient à des monétaires de la feconde moitié du VIIe fiècle; tandis que leurs prédéceffeurs, pour la plupart, omirent quelquefois de frapper l'argent, mais le bronze prefque jamais.

Le cours du victoriat dura donc de 526 à 650 environ, foit 124 ans.

J'ai fait preffentir déjà que lors de la création du victoriat à la valeur des trois quarts du denier, les Romains lui donnèrent un multiple & une fraction. Il convient, pour procéder avec ordre, que nous nous

(1) Pour connaître le membre de la famille Claudia (*Clodia*) qui fut l'auteur de cette loi, voyez Borghefi, Dec. XVII, off. 4.

occupions d'abord du multiple, le double-victoriat; nous passerons ensuite à la simple unité, le victoriat; enfin à la fraction, le semi-victoriat. Mais comme ces trois espèces portent toutes le même type au droit & au revers, il est nécessaire, afin d'éviter autant que possible les répétitions, de jeter un coup d'œil sur les conditions générales dans lesquelles ces types se présentent à nous.

Au droit, on voit la tête de Jupiter tournée sans exception vers la droite, toujours ceinte d'une couronne de laurier; les cheveux, plus ou moins lisses, se groupent bouclés sur le front & les tempes, & retombent sur le cou en mèches ondoyantes; la barbe est de moyenne longueur, touffue & bouclée.

Au revers, la Victoire se présente debout à droite, la tête nue, les cheveux relevés en nœud vers la nuque; ses ailes éployées adhérent aux épaules; elle est vêtue de la tunique talaire, le plus souvent fermée au cou, mais quelquefois laissant le sein à découvert. De sa main gauche abaissée, elle relève les pans du *peplus* ou de la *palla*, & de sa droite élevée & étendue, elle tient une couronne de laurier dans l'action d'en orner un trophée placé devant elle sur un pal ou tronc quelquefois écoté. Ce trophée se compose d'un casque, généralement vu de profil & tourné vers la gauche, muni d'une visière & surmonté de la *crista*. Parfois ce casque se présente aussi de face, sous une forme conique ornée d'une boule ou d'une houppe au sommet; en dessous on aperçoit le *parazonium* & la *haste* dans la position transversale quelquefois, mais très-rarement passés en sautoir. Ces armes sont appendues à une cuirasse ou à un *sagum*, & un bouclier rond les recouvre en partie; à l'exergue, entre un listel & le cercle, quelquefois entre deux lignes horizontales (jamais dans une véritable tablette) se trouve la légende *Roma* rectiligne, très-rarement formée de caractères en creux. La fabrique & le style, comme pour le denier & le quinaire, varient du beau au médiocre. Je n'ai jamais rencontré d'espèces complètement barbares.

La différence qui existe entre les traits de Pallas & ceux de Jupiter

ne permet pas de juger ceux d'entre ces victoriats qui pourraient correfpondre à de certains deniers & quinaires; toutefois, s'il y a peu de rapports à indiquer entre ces deux têtes, le femis, qui porte également celle de Jupiter, nous offrira par la fuite quelques exemples de rapprochements entre ces monnaies diverfes, par le caractère de la phyfionomie & la difpofition de la chevelure.

SECTION I.

LE DOUBLE VICTORIAT.

Grâce aux renfeignements fournis à M. Mommfen par M. Zobel de Zangroniz, fur les monnaies romaines trouvées en Efpagne dans divers dépôts découverts depuis quelques années (1), nous connaiffons aujourd'hui une nouvelle valeur romaine. C'eft une pièce d'argent aux mêmes types que le victoriat, mais dont le poids, beaucoup plus élevé, & le module, bien autrement confidérable, ne permettent pas de douter que l'intention de celui qui la fit frapper n'ait été de réunir dans une feule efpèce deux victoriats ordinaires, & d'en former ainfi une monnaie de la valeur d'un denier & demi. Il eft fingulier que ce double victoriat, pièce unique jufqu'à préfent, ait été trouvé en Efpagne plutôt qu'en Italie, où la monnaie nationale ancienne fe reproduit tous les jours en fi grande quantité. La découverte de cette monnaie dans le fol Ibérique ajoute encore à l'intérêt qu'elle offre par elle-même aux numifmatiftes. En effet, fi l'Efpagne nous reftituait encore d'autres fpécimens femblables, que l'Italie ne nous a jamais fait connaître, on pourraît jufqu'à un certain point trouver dans ce fait une probabilité que le multiple du victoriat a été frappé en Efpagne feulement. Cette fuppofition ferait fingulièrement corroborée par ces confidérations de

(1) Annali dell' inftituto di corrifpondénza archeologica, t. XXXV, p. 6.

M. Mommfen, qu'il eft à croire que le victoriat romain a pénétré de bonne heure dans la péninfule ibérique, peut-être même avant le denier; car il eft remarquable, dit-il, qu'en général cette monnaie s'y rencontre fouvent fur le littoral de la Méditerranée, & qu'indépendamment du double victoriat on y a trouvé dernièrement deux autres victoriats encore inconnus à l'Italie. Or, ajoute le favant de Berlin, cette provenance toute efpagnole femble prouver que dans la première moitié du VIe fiècle, avant la conquête de ce pays, les mêmes caufes de relations commerciales qui amenèrent l'alliance entre Rome & Sagonte, eurent entre autres réfultats celui d'y introduire une grande maffe de victoriats tranfportés d'Italie; ce qui ne doit point étonner, puifque le victoriat n'était matériellement que la drachme de Marfeille, & que, en conféquence, il était avantageux pour le négociant romain qui avait à envoyer de l'argent en Efpagne, d'y expédier des victoriats plutôt que des deniers. Il ne ferait donc pas impoffible qu'après l'introduction du victoriat en Efpagne, fous l'influence romaine, les ateliers du pays l'aient non-feulement imité, mais aient même créé fon multiple pour leur propre ufage. Quoi qu'il en foit de cette conjecture, de nouvelles découvertes viendront fans doute éclairer tôt ou tard cette queftion d'origine.

Ce double-victoriat eft d'une confervation moyenne. Au droit, la tête de Jupiter préfente des traits affez communs; les cheveux, relevés en une boucle arrondie au-deffus du front, pendent fur le cou en quatre mèches prefque droites & verticales.

Au revers, la Victoire a la tête nue, les cheveux roulés en bandeau tout à l'entour; le bufte femble être nu, la partie inférieure du corps eft enveloppée dans la *palla*, dont un pan fort allongé, retenu dans fa main gauche, tombe en plis verticaux jufqu'à fes pieds. Le cafque du trophée me paraît tourné vers la gauche; à l'exergue, fous le liftel, fe trouve la légende; mais la monnaie ayant été brutalement percée, on ne peut juger de la forme de l'*a*. Certainement, à l'infpection de la pièce, ce n'eft pas la variété Λ, ce ne pourrait donc être que Λ ou

A; mais l'âge reculé que dénotent la fabrique & le ftyle de cette pièce, excluant la forme de cette dernière lettre, refte la difpofition A, dont la préfence me paraît de plus indiquée par un point à côté de la trouée, lequel, par fa pofition, a l'air d'être le bout inférieur du trait tranfverfal de la lettre dans l'inclinaifon de gauche à droite.

Le galbe de la phyfionomie, principalement la difpofition des cheveux fur le cou, pourrait rattacher ce multiple à la claffe V du victoriat. (Pl. LIII, 18.)

DOUBLE-VICTORIAT. — Tête de Jupiter lauré à droite. Grénetis.

℟. Victoire debout à droite, couronnant un trophée; à l'exergue ROMA, rectiligne. Cercle.

Fabrique & ftyle médiocres; module 22 m/m. & demi. R*. Pl. LIII, 5.

Mufée Héris, à Madrid.... 6 gr. 37 cent. Victoriat de 3 gr. 18 cent.

SECTION II.

LE VICTORIAT.

Ainfi que le denier, comme nous l'avons vu plus haut, le victoriat fe préfente avec l'épigraphe tantôt en creux, tantôt en relief. La première condition à la légende incufe eft infiniment plus rare que la feconde; car, à ma connaiffance, deux fpécimens feulement fe font retrouvés jufqu'ici, &, chofe fingulière, leur découverte a eu lieu auffi en Efpagne; je ne connais pas en Italie un feul mufée qui en contienne un exemple. C'eft encore M. Zobel qui les a indiqués à M. Mommfen, & ce favant, en les publiant (1), a fait reffortir l'intérêt qu'ils ont pour la fcience, puifqu'ils prouvent qu'en 526, époque de l'introduction de ce genre de monnaie à Rome, l'ufage de l'infcription en creux qui fe produit fur les deniers de la plus ancienne origine n'était pas encore entièrement tombé en défuétude.

(1) Ubi fupra, p. 8.

LE VICTORIAT LÉGENDE EN CREUX.

Ces deux victoriats isolés, quoique d'un caractère de tête différent, sont trop insuffisants pour que l'on puisse en former deux classes à part; je me bornerai donc à en donner la description pour indiquer au lecteur les variétés qu'ils présentent.

1er VICTORIAT. — *Légende en creux.* — Sous le rapport de l'importance du poids, car ce sera encore le criterium d'après lequel je classerai le victoriat, le premier qui se présente avec une légende incuse est d'une mauvaise conservation; son flan a été entaillé jusqu'au centre par un instrument tranchant. Il a dû, en conséquence, perdre de son poids primitif d'une manière notable; mais, malgré cela, il a conservé une pesée assez élevée, plus considérable même que celle du victoriat qui va suivre, & qui, sans être à fleur de coin, tant s'en faut, est cependant d'une conservation satisfaisante. Autant qu'il est possible d'en juger, la tête paraît assez noble; les cheveux tombent sur le cou en deux mèches, en forme de tire-bouchons; la barbe bouclée, épaisse & fortement accusée; le grénetis en globules assez prononcés.

Au revers, la Victoire paraît être demi-nue, comme sur le multiple précédent; elle est légèrement penchée en arrière. Les accessoires du trophée sont trop confus pour que l'on se rende compte de la disposition du casque & des autres armes qui le composent; cependant, à l'exergue, entre deux listels, on lit facilement ROMA rectiligne, très-certainement gravé en creux. Le cercle est à peine visible.

Fabrique ordinaire, style assez beau; module 17 1/2 m/m. R 12 *in genere*. Pl. LIII, 7.

Musée national à Madrid, 3 gr. 11 cent.

2me VICTORIAT. — *Epigraphe en creux.* — Sur ce second spécimen on voit au droit une tête dont les traits sont fort communs; les che-

veux tombent fur le cou en trois mèches bouclées, fournies & fortement ondoyantes. Le tout dans un grénetis.

Au revers, la Victoire eft demi-nue, comme fur le précédent; le trophée fe compofe uniquement du cafque tourné à gauche; de la *crifta*, de la *hafta*, du *parazonium*, & du *fagum*, avec la *parma*, petit bouclier rond, par-deffus le tout. A l'exergue, ROMA en creux, entre deux liftels. Cercle.

Fabrique & ftyle médiocres; module 17 m/m; *in genere* R [12]. Pl. LIII, 8.

Mufée Delgado, à Madrid. 2 gr. 99 cent.

VICTORIAT, LÉGENDE EN RELIEF (1).

Je diviferai le victoriat à la légende en relief, en onze claffes qui me femblent affez bien indiquées, & dont plufieurs nous offriront quelques variétés.

CLASSE I.

Sous le rapport de l'importance du poids, le premier qui fe préfente montre une phyfionomie affez noble, le derrière de la tête un peu déprimé; deux mèches de cheveux, en fens oppofé, ondoyent fur le fommet du chef, trois autres mèches fortement ondulées, tombent fur le cou. Un grénetis fin entoure le type.

Au revers, ainfi que fur le multiple, la Victoire, demi-nue, couronne un trophée dont, par exception, la hafte fous le bouclier femble être

(1) Je fuis obligé de réclamer l'indulgence du lecteur pour le défordre dans lequel les fpécimens de ces victoriats fe préfentent fur la planche LIII. Les numéros indicateurs, au lieu de fuivre leur rang naturel d'après le chiffre fucceffif des claffes, ainfi que je l'ai pratiqué jufqu'ici, s'y trouvent pêle-mêle, bien contre ma volonté. Cet inconvénient provient de ce que, poftérieurement à l'exécution de cette planche, de nouvelles efpèces du victoriat font venues modifier le poids moyen primitivement obtenu, ce qui m'a forcé à changer ma première claffification. Sans faire attention à la numération progreffive, le lecteur voudra donc bien s'en rapporter uniquement à l'indication du chiffre du texte, & rechercher fur la planche le deffin correfpondant, d'une manière un peu moins commode pour lui, il eft vrai, mais qui n'entraîne pas trop de difficulté, je l'efpère.

paſſée en ſautoir avec le *parazonium ;* c'eſt ainſi que j'interprète le trait tranſverſal qui s'avance vers le centre du champ, mais dont la partie ſupérieure ne s'aperçoit pas, à cauſe du manque du métal à droite, derrière le trophée; diſpoſition que je n'ai encore rencontrée ſur aucune autre eſpèce. A l'exergue, entre deux liſtels, ROM(A)? rectiligne. Cercle.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 16 1/2 m/m. R*. Pl. LIII, 6.

Muſée Maſcarell, à Jativa, province de Valence, 3 gr. 47 cent.

CLASSE II.

Cette claſſe, la plus nombreuſe en eſpèces, exhibe trois variétés. avec un caractère de phyſionomie aſſez uniforme, la tête offre des traits durs & raides; les cheveux, rudement exprimés, tombent ſur le cou en trois ou quatre mèches; la Victoire porte la tunique talaire fermée au cou, & le trophée, ſur toutes les eſpèces, montre le caſque de profil, tourné à gauche, ſurmonté de la *criſta*. L'épigraphe eſt renfermée entre le liſtel & le cercle.

Sur la première & la ſeconde variété on lit invariablement la légende ROMA; elles ne diffèrent l'une de l'autre que par un crochet coupé horizontalement, qui, ſur la deuxième, termine au droit les mèches pendantes derrière le cou. Je ne puis mieux ccomparer ce crochet qu'à la forme d'un hameçon; ſur la première variété les mèches ſe plient en une boucle arrondie.

La troiſième variété montre le pal du trophée muni d'une baſe, ou peut-être d'un diſque ſur lequel il repoſe, au lieu que ſur les deux autres il eſt ſimplement fiché en terre. De plus, ici, la légende eſt ROMA.

Fabrique groſſière; ſtyle ordinaire; module 15 à 17 m/m.

1re *variété*.	C. Pl. LIII, 12.	
2e —	C. —	15.
3e —	R* —	11.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Ailly, 1re *variété*	3	45	9	Ailly, 2e *variété*	3	32
2	— —	3	07	10	— —	3	28
3	— —	3	03	11	— —	3	28
4	— —	3	02	12	— —	3	26
5	— —	2	96	13	— —	2	83
6	— —	2	86	14	— —	2	65
7	— —	2	85	15	3e *variété*	2	72
8	— —	2	75				

Quinze ſpécimens. Poids moyen : 3 gr. 02 cent.

CLASSE III.

Les victoriats de cette claſſe ont un caractère de tête tout particulier, la figure maigre, le nez long & pointu. La diſpoſition de la coiffure affecte par derrière une forme ballonnée, les cheveux tombent ſur le cou en quatre mèches ondoyantes, la barbe eſt très-bouclée & un peu pointue en avant.

Au revers, la Victoire ſe montre demi-nue, le caſque comme ſur la claſſe précédente ; à l'exergue, entre le liſtel & le cercle, ROMA.

Fabrique & ſtyle médiocres ; module 16 m/m. R1. Pl. LIII, 10.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Ailly	3	07	3	Ailly	2	82
2	—	3	03				

Trois ſpécimens. Poids moyen : 2 gr. 97 cent.

CLASSE IV.

Dans les deux variétés que nous offre cette claſſe, la tête de Jupiter a une phyſionomie pleine, fortement accentuée, & d'un caractère qui n'eſt propre qu'à cette claſſe. La pommette de la joue proéminente ; les cheveux liſſes ſur le ſommet du chef, tombant ſur le cou en trois

mèches médiocrement ondulées, la barbe touffue & fortement bouclée. Le grénetis formé de grains aſſez gros.

Au revers, la Victoire le ſein découvert, le caſque du trophée tourné à gauche avec la *criſta*, les *ocrées* bien accuſées au-deſſous du *ſagum*, & le pal repoſant ſur une large baſe; à l'exergue, entre le liſtel & le cercle, ROMA-A.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 14 à 16 m/m. Flan épais.

La deuxième variété eſt ſemblable, comme forme, à la précédente, mais d'un ſtyle & d'une fabrique d'une rudeſſe extrême.

1re *variété* R+, 2e R*. Pl. LIII, 16-17.

		gr.	cent.			gr.	cent.
1	Ailly, 1re *variété*	3	18	4	Ailly, 1re *variété*	2	70
2	— —	3	15	5	— 2e —	2	65
3	— —	3	06				

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 2 gr. 95 cent.

CLASSE V.

Deux ſeuls ſpécimens, à ma connaiſſance, forment cette claſſe. Les traits de la phyſionomie ſont aſſez nobles; les cheveux liſſes, derrière la tête, tombent ſur le cou en trois ou quatre mèches ondoyantes; la barbe eſt abondante & bouclée. Par la forme allongée de la tête & l'expreſſion du galbe, je ne ferais pas ſurpris que ce victoriat n'ait été émis par le monétaire qui fit frapper celui portant pour épigraphe, indépendamment du mot *roma*, le monogramme VB (1), qui juſqu'ici l'a fait rattacher à la famille *Vibia*, & dont une variété a une grande analogie avec les eſpèces de cette claſſe.

Le revers préſente les mêmes diſpoſitions que la claſſe précédente; entre le liſtel qui ſoutient le type, & ne touche au cercle ni à droite

(1) Voyez fam. Vibia.

ni à gauche, la légende ROMA, épigraphe dont la dernière lettre accuſe une frappe relativement moderne pour le victoriat.

Fabrique belle, ſtyle aſſez beau; module 16 m/m. R. Pl. LIII, 18.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	2 90	2 Ailly	2 87

Poids moyen : 2 gr 89 cent.

CLASSE VI.

Les monnaies de cette claſſe préſentent une tête dont le galbe eſt des plus vulgaires : le nez eſt pointu & relevé par le bout; les cheveux, en déſordre, ſe ſéparent vers l'occiput en deux maſſes fortement caractériſées, & parfois le bout de la barbe ſe termine en pointe, relevée vers la lèvre inférieure, ce qui donne à cette tête un aſpect original.

Au revers, la Victoire ſe montre tantôt vêtue juſqu'au cou, tantôt le ſein découvert. Le trophée eſt généralement dans les conditions ordinaires; mais quelquefois auſſi, par exception, la haſte n'en fait pas toujours partie. A l'exergue, l'épigraphe entre le liſtel & le cercle, exhibe tour-à-tour les lettres A-A-A.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 16 à 18 m/m. C. Pl. LIII, 19-20.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	3 17	6 Ailly	2 69
2 —	3 03	7 —	2 67
3 —	3 02	8 —	2 61
4 —	2 92	9 —	2 38
5 —	2 89		

Neuf ſpécimens. Poids moyen : 2 gr 82 cent.

CLASSE VII.

Cette claſſe, dont je ne connais qu'un ſeul ſpécimen, exhibe une tête d'un caractère de phyſionomie unique parmi ces divers victoriats.

Indépendamment de l'expreffion du galbe, qui eft rude & févère, le trait diftinctif de cette monnaie confifte dans la difpofition des quatre mèches de cheveux qui fe voient derrière le cou, difpofition prefque horizontale & parallèle, préfentant la reffemblance d'une *s* allongée en forme d'*acroftolium* peu cintré, & couché; fur le fommet de la tête la chevelure eft liffe, la barbe eft plus courte qu'à l'ordinaire, & la mouftache fortement prononcée retombe verticalement. Un grénetis fin entoure le type.

Au revers, la Victoire, légèrement renverfée en arrière, eft à demi nue. Le cafque du trophée tourné à gauche, & furmonté d'une *crifta* relativement très-longue; le pal fur lequel il repofe prend l'afpect d'un fût de colonne pofé fur fa bafe; dans la légende, à l'exergue, entre le liftel qui n'adhère pas au cercle & ce dernier, la lettre A. Un point globulaire marque le centre du flan fur ce côté de la monnaie.

Fabrique médiocre, ftyle extraordinaire; module 17 m/m. R*. Pl. LIII, 21.

Ailly 2 gr. 80 cent.

CLASSE VIII.

Ici la phyfionomie montre des traits nobles; les cheveux tombent derrière le cou en quatre mèches légèrement ondulées; la barbe eft touffue & délicatement bouclée; le grénetis d'une fineffe remarquable.

Au revers, la Victoire a le fein découvert; le trophée fur un pal, repofant fur une bafe à trois pieds; la partie inférieure du *fagum* eft ornée d'une double bordure; les *ocrées* n'y paraiffent pas. A l'exergue, entre le liftel & le cercle, ROMA.

Fabrique & ftyle beaux; module 15 à 17 m/m. R*. Pl. LIII, 9.

		gr. cent.			gr. cent
1	Ailly	3 05	3	Ailly	2 62
2	—	2 62			

Trois fpécimens. Poids moyen : 2 gr. 76 cent.

CLASSE IX.

Les victoriats de cette claſſe exhibent une phyſionomie différente des précédents. Les traits ſont doux, les contours plus fins & mieux détaillés; les cheveux, d'un travail délicat, retombent ſur le cou en cinq mèches ondoyantes; la barbe, abondante, ſe diviſe en un grand nombre de boucles arrondies.

Au revers, la Victoire eſt tantôt vêtue juſqu'au cou, tantôt le ſein découvert; le caſque de profil, à gauche; le pied du trophée poſe ſur une baſe à un ou deux degrés; un ſpécimen montre un point globulaire dans le champ du revers, en avant de la Victoire. Mais ſi le graveur a voulu marquer ainſi le centre du flan, il s'eſt trompé en le plaçant trop bas; ſous le liſtel on lit ROMA-A. Grénetis & cercle généralement très-fins.

Fabrique & ſtyle beaux; module 16 à 17 m/m. R'. Pl. LIII, 13-14.

		gr. cent.			gr. cent.
1	Ailly	3 03	4	Ailly	2 43
2	—	3 03	5	—	2 37
3	—	2 75			

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 2gr. 72cent.

CLASSE X.

Cette claſſe préſente, comme expreſſion de phyſionomie, une tête toute différente des autres. Les traits ſont d'une grande vulgarité; le bout du nez eſt ſenſiblement relevé & épaté; les cheveux liſſes ſur le ſommet, fortement ondulés en touffes épaiſſes ſur le front, tombent ſur le cou en trois mèches ondoyantes; la barbe épaiſſe & très-bouclée.

Au revers, la Victoire eſt à demi-vêtue. Le caſque a la forme d'un

bonnet rond & conique, surmonté d'un point qui prend l'aspect d'une houppe. Ne serait-ce point tout simplement le casque avec sa *crista* vu de face? je ne saurais le décider. Les deux appendices qui retombent de chaque côté du pal, au lieu du *sagum*, me paraissent représenter plutôt les *ocrées*, & ce pal se termine à l'extrémité par une base arrondie comme celle d'une colonne. La légende présente la lettre ᴧ.

Fabrique & style extraordinaires, mais médiocres; module 16 à 17 m/m. R⁵. Pl. LIII, 22.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	3 00	2 Ailly	2 38 bonne conserv.

Poids moyen : 2 gr. 69 cent.

CLASSE XI.

Cette dernière classe ne se compose jusqu'à présent, à ma connaissance, que d'un seul spécimen. La tête, d'une conformation & d'une expression de physionomie nouvelles, montre les cheveux assez lisses, enveloppant une boîte osseuse & un peu ballonnée; les feuilles de la couronne de laurier empruntent la forme de v superposés les uns aux autres, mais d'un aspect plus maigre qu'à l'ordinaire. Trois mèches de cheveux ondoyantes tombent sur le cou; la barbe, peu fournie, offre une disposition plutôt ondulée que bouclée.

Au revers, la Victoire a l'épaule & le sein droit découverts jusqu'à la hanche. Le casque est posé à gauche sur le trophée. La mauvaise conservation de la monnaie à la place occupée par l'épigraphe, ne permet pas de juger de la forme exacte de l'*a;* la légende est comprise entre le listel & le cercle.

Fabrique ordinaire, style médiocre, mais particulier; module 16 m/m. R*. Pl. LIII, 23.

Ailly 2 gr. 59 cent.

SECTION III.

LE SEMI-VICTORIAT.

L'exiſtence du ſemi-victoriat eſt indubitable; pluſieurs monnaies incertaines nous en adminiſtrent la preuve irrécuſable. Juſqu'ici les eſpèces anonymes n'avaient point encore préſenté cette fraction; mais deux ſpécimens de ma collection, d'une conſervation très-ſatisfaiſante, viennent combler cette lacune. Leur poids & leur module ne peuvent laiſſer aucun doute ſur leur valeur de moitié du victoriat, quoiqu'elle ne ſoit pas indiquée ici par la lettre S dans le champ du revers, comme elle l'eſt ſur le victoriat que j'ai déjà cité plus haut, & qui a été attribué à un *Vibius* inconnu, attribution peu certaine aujourd'hui. Cette adjonction, j'en conviens, fournirait une preuve de plus de leur valeur nominale; mais, malgré le ſilence de ces deux eſpèces à ce ſujet, ſilence d'autant plus naturel que, dans ces victoriats anonymes, ni le multiple ni l'unité ne préſentent jamais de marque de valeur, la faible dimenſion du flan, que je remarque ſur mes deux monnaies, l'exiguité relative de la tête & de tout le type au revers, le poids infime qu'elles accuſent, tout en elles, à mon avis, décèle le ſemi-victoriat.

Les eſpèces en queſtion ſont toutes deux de la même claſſe, & me ſemblent correſpondre aſſez bien au victoriat de la claſſe II, particulièrement à celui dont le deſſin ſe trouve ſous le n° 11 de la Pl. LIII, avec lequel on peut le comparer.

Un de ces ſpécimens, tout en conſervant la ſimilitude de phyſionomie qui caractériſe la claſſe II, offre, de plus, cette ſingulière diſpoſition, de deux mèches de cheveux s'élevant perpendiculairement, l'une ſur le ſommet de la tête, l'autre au-deſſus du front.

Fabrique ordinaire, ſtyle médiocre; module 13 à 13 1/2 m/m. R[12]. Pl. LIII, 24.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	1 84	2 Ailly	1 48

Poids moyen : 1 gr. 66 cent. Victoriat de 3 gr. 32 cent.

Je n'ai rien dit encore du poids légal des eſpèces d'argent que nous venons d'étudier. Il eſt néceſſaire cependant d'examiner : 1° quel a été ce poids normal du denier, du victoriat, du quinaire & du ſeſterce ; 2° dans quels rapports les monuments que nous connaiſſons viennent à l'appui des renſeignements hiſtoriques qui nous ont été tranſmis par les auteurs anciens ; 3° enfin, comment ces eſpèces concordent entre elles relativement au poids.

Le poids normal du denier a-t-il été invariablement le même, depuis ſon origine juſqu'à la fin de la République ? En 485, époque à laquelle cette monnaie parut pour la première fois, en taillait-on 84 dans la livre romaine, ainſi que Pline (1) & Cornelius Celſus (2) l'affirment pour le temps où ils écrivaient ? C'eſt là une queſtion reſtée indéciſe. S'il en était ainſi, comme je crois avoir établi (3) que cette livre correſpond à 325 grammes, il s'enſuivrait que dans le principe le poids légal du denier & de ſes fractions aurait été en chiffres ronds :

	gr.	cent.		gr.	cent.
Denier	3	87	Quinaire	1	98
Victoriat	2	97	Seſterce	0	99

Ces chiffres ſe trouvent dans des limites aſſez rapprochées de ceux que préſente Borgheſi (4). D'après les calculs de Cagnazzi, la livre romaine étant fixée par lui à 325 gr. 08 cent., le poids du denier correſpond à 3 gr. 878 milligr., & le quinaire à 1 gr. 939 milligr. ; mais, en relevant le poids moyen des monnaies d'argent décrites ci-deſſus, on arrive à des chiffres aſſez différents de ceux-ci. En effet, des peſées données précédemment, réſultent les moyennes ſuivantes en chiffres ronds :

						gr. cent.	gr. cent.
	Denier	165	ſpécimens	. . . .			3 94
(5)	Victoriat	75	—	3/4	au lieu de	2 90	2 98
	Quinaires	59	—	1/2	—	2 07	1 97
	Seſterces	36	—	1/4	—	1 03	0 99

(1) Lib. XXXIII, cap. 46.

(2) Lib. V, cap. 46.

(3) T. Ier, p. 41.

(4) Dec. XVII, *oſſerv.* 1.

(5) 28 Victoriats anonymes dont le poids eſt donné par Borgheſi dans la même *obſervation*,

Or, ces chiffres, même réduits pour les fractions à la proportion du poids moyen du denier, 3 gr. 94 cent., sont sensiblement plus élevés que les poids normaux que nous venons d'indiquer. En outre, il convient de faire la part du déchet produit par le frai dans ces espèces, déchet qui, à mon avis, doit atteindre au moins 10 pour 0/0. De sorte que la moyenne effective du denier dépasserait 4 de nos grammes.

De tout ceci il faut conclure forcément que, dans le principe, la taille du denier a été plus forte que celle donnée par Pline, & que par conséquent, on doit chercher pour cette monétisation primitive, un autre étalon pondéral.

M. Mommsen (1), frappé du poids élevé qu'exhibait en général le denier primitif au type des Dioscures, n'a pas hésité à émettre l'opinion qu'à l'époque de sa frappe on n'en taillait que six, au lieu de sept à l'once, comme cela eut lieu plus tard, & qu'il fallait, par conséquent, admettre une taille de 72 deniers à la livre, qui a dû précéder celle de 84. Si l'on acceptait cette nouvelle donnée, elle aurait pour résultat les moyennes suivantes :

	gr.	cent		gr.	cent.
Denier	4	50	Quinaire	2	25
Victoriat	3	38	Sesterce	1	13

On voit par ces chiffres que le système de la taille de 72 deniers à

joints aux 47 décrits ci-dessus, donnent les 75 espèces en question. Leur poids, additionné, produit, d'après mes calculs, le chiffre dont est tirée ma moyenne, qui n'a pas les mêmes éléments que celle de l'archéologue de San-Marino; car je ne saurais admettre le procédé qu'il emploie pour y arriver, lequel consiste à additionner le poids du spécimen le plus fort avec celui du plus faible, & de la moitié du total ainsi produit, former le poids moyen. Cette manière de calculer me paraît fautive, car elle présente une différence marquée dans ses résultats avec celle qui consiste à additionner toutes les pesées, & à diviser la somme produite par le nombre des spécimens. Ainsi, par exemple, les 28 victoriats anonymes de Borghesi donnent, par sa méthode, le chiffre moyen de 2 gr. 835 milligr., tandis que par l'addition générale ce chiffre s'élève à 2 gr. 883 milligr. Autre exemple encore plus frappant : la pesée des 56 drachmes illyriennes qu'il donne à la suite, produit en moyenne, si l'on réunit les deux extrêmes, le chiffre de 2 gr. 820 milligr., & par l'addition générale on obtient celui de 3 gr 050 millig. Il est facile de comprendre comment, par son procédé, un seul spécimen d'un fort écart exceptionnel suffit pour apporter une grande différence dans le produit réel de la moyenne.

(1) *Römis. münzw.*, pp. 297-420.

la livre s'éloigne davantage par la ſupériorité de poids, de la moyenne produite par les monuments, que la taille de 84 par l'infériorité de ce poids. Mais, malgré cette différence, le ſyſtème de 72 pour la taille de nos monnaies primitives me paraît plus probable que celui de 84; car il donne l'explication du poids des deniers, variant entre quatre & cinq grammes, & trop nombreux pour pouvoir être attribués, quant à leur ſurabondance de poids, à l'inexactitude de la taille des flans, ſurtout quand cet état de choſes eſt encore confirmé par les fractions correſpondantes qui, preſque toujours, exhibent des peſées tout à fait en accord avec la ſurabondance de ces deniers.

Je partage donc entièrement l'opinion de M. Mommſen, qui veut que dans le principe on ait taillé 72 deniers à la livre. Cela me paraît établi par les monuments, & Borgheſi (1) lui-même en laiſſe entrevoir la poſſibilité, en s'appuyant ſur le poids élevé de quatre deniers de ſa collection, & ſur un paſſage de Varron conſervé par *Chariſius*.

Pour s'aſſurer combien eſt conſidérable le nombre de deniers ainſi que celui de leurs fractions, correſpondant comme poids à la taille de 72 à la livre, il ſuffit de jeter un coup d'œil rétroſpectif ſur les peſées des diverſes eſpèces anonymes données ci-deſſus, & l'on verra que non-ſeulement pluſieurs monnaies dans différentes claſſes, mais même des claſſes entières, accuſent des poids appartenant évidemment au régime de 72 à la livre, & dans la peſée des eſpèces *incertaines* dont nous nous occuperons bientôt, nous trouverons des exemples encore plus nombreux de ſpécimens aux types primordiaux qui nous apporteront de nouvelles preuves confirmant la certitude de cette taille primitive du denier.

On pourra m'objecter, je le prévois, que longtemps après 537, & même juſque dans les dernières années de la république, on trouve encore des eſpèces dont le poids eſt en rapport avec la taille de 72 à la livre, & par la ſuite nous en rencontrerons pluſieurs exemples; mais,

(1) Loco cit.

lorſque cette anomalie ſe préſente, il n'eſt pas douteux qu'elle ne ſoit le réſultat exceptionnel de la négligence apportée dans la fabrication, pour peu que l'on remarque dans quelle minorité numérale ſe produiſent ces exceptions, au milieu du poids général relativement ſi reſtreint de leurs nombreuſes eſpèces ſimilaires.

A défaut de tout document hiſtorique, il ſerait téméraire de prétendre fixer d'une manière poſitive l'époque à laquelle la taille de 84 ſuccéda à celle de 72; je crois cependant pouvoir avancer qu'il eſt au moins très-probable que ce fut lors du remaniement monétaire de 537 que cette ſubſtitution eut lieu. En fixant à cette date la nouvelle meſure, elle ne fut probablement que la conſécration d'un état monétaire déjà préexiſtant; car l'abus ſucceſſif & inceſſant de la diminution du poids de la monnaie chez les Romains, que nous avons vu mis en pratique depuis ſa création juſqu'en 485, n'en continua pas moins depuis, ainſi que le prouve le grand nombre d'eſpèces d'argent qui ont été frappées vers les dernières années de cette période, & dont le poids accuſe plutôt la taille de 84 que celle de 72 à la livre.

Quant à la concordance des divers monuments anonymes, il me ſemble que le poids moyen, pour chaque valeur, ſe gradue aſſez convenablement dans les conditions voulues pour un denier de 3 gr. 94 cent., diviſé en trois quarts pour le victoriat, en moitié pour le quinaire, & en quart pour le ſeſterce.

CHAPITRE V.

L'AS ANONYME.

Dans cette condition, ſemblable à celle de la monnaie d'argent anonyme quant au monétaire, mais portant cependant preſque toujours l'épigraphe *Roma*, marque de ſon autonomie, de même que pour les eſpèces précédentes, nous trouvons un nombre conſidérable d'as

qui préſentent, comme garantie de leur valeur, la marque de l'unité I, caractère certain de ce genre de monnaie.

Si l'on jette un coup d'œil rapide ſur l'enſemble général de ces eſpèces, on eſt étonné d'y trouver une décroiſſance pondérale plus ſenſible encore que pour l'*aes grave*. Leur poids varie, de leur maximum 65 gr., juſqu'au minimum de 2 gr. De ſorte que s'il nous a été très-difficile pour l'*aes grave* de fixer les limites préciſes des diverſes réductions de cette monnaie primordiale, ici nous ſommes encore plus embarraſſé pour grouper d'une manière ſatisfaiſante les eſpèces des quatre régimes différents de l'as frappé, à ſavoir : le ſextantaire, l'oncial, le ſemi-oncial & le quart-oncial.

Je ſerai donc obligé, & bien à regret, de me jeter de nouveau dans le champ ingrat des conjectures & de fixer, autant que faire ſe pourra, des limites approximatives, mais qui très-certainement, en-deçà comme au-delà, contiendront des erreurs involontaires auxquelles il me ſemble impoſſible d'échapper.

Obligé de tâtonner pour arriver à la fixation de degrés correſpondant, d'une part, au poids que nous avons reconnu à la livre romaine, de l'autre, au poids effectif que préſentent les monuments numiſmatiques, & déſirant trouver une moyenne qui ne s'écarte pas trop de la vérité, ni en deſſus ni au-deſſous, après avoir, comme point de départ, donné, au moyen de la livre romaine, le tableau ci-après du poids normal de l'as dans les quatre conditions qu'il a ſucceſſivement ſuivies :

	gr.	milligr.		
Sextantaire	54	166	6me	de 325 gr.
Oncial	27	083	12me	»
Semi-oncial	13	541	24me	»
Quart-oncial.	6	770	48me	»

Voici ce que je propoſe :

1° Fixer les limites de l'as ſextantaire, en minimum, à 30 grammes;

2° Ranger dans le régime oncial toutes les espèces du poids de 30 à 15 grammes;

3° Attribuer au régime semi-oncial celles comprises entre 15 & 7 1/2 grammes;

4° Classer dans la catégorie du quart-d'once les as qui se trouveront au-dessous de ce dernier poids.

Comme la taille des monnaies romaines de bronze, quel que soit le régime dont elles sont partie, offre presque toujours une inexactitude pondérale, quelquefois en plus, souvent en moins, du poids légal qu'elles devraient avoir, j'ai dû laisser dans la présente échelle, en haut comme en bas, un certain nombre de degrés de tolérance, sans lesquels il serait impossible de parvenir à une classification quelconque. Les as signés des noms *L. Calpurnius Piso - C. Titius - L. Titurius*, très-certainement semi-onciaux, & les plus nombreux de cette classe, accusant, lorsqu'ils sont d'une bonne conservation, un poids maximum qui dépasse rarement 15 grammes, m'ont aussi servi de jalon pour fixer les limites que je viens de proposer, limites un peu conjecturales peut-être, mais cependant indispensables, si l'on veut parvenir à classer & à mettre en ordre ces monnaies anonymes.

Lorsqu'une espèce isolée, d'un poids exceptionnel, n'atteindra pas ou dépassera la limite fixée pour ses similaires de fabrique & de style, je ne la rangerai pas moins parmi elles. Ainsi, d'après l'échelle que je viens de donner, la série de l'as sextantaire se composera de tout as frappé dont le poids surpassera 30 grammes, de sorte qu'une monnaie du poids de 60 grammes & celle qui n'en pèserait que 31, pourront se trouver réunies dans la même catégorie; &, malgré cette différence énorme de poids, la plupart de ces as présenteront la même fabrique, le même style, les mêmes caractères de physionomie, de dispositions minutieuses de type & d'archaïsme dans leur légende, en un mot tous les signes d'une même époque d'émission. De ce fait, il résulte que les matrices gravées par la même main ont porté sur des flans produits par la fusion, ainsi que nous en avons tant de

preuves (1); inégaux de poids entre eux, mais qui, pris dans leur enſemble, n'en doivent pas moins repréſenter tous la même valeur. Telle eſt la réalité à laquelle conduit un examen attentif de ces monnaies.

SECTION I.

L'AS SEXTANTAIRE.

Après tout ce qui a été dit déjà dans ces recherches (2) ſur l'as ſextantaire, & principalement après les citations ſi préciſes des textes de Feſtus (3) & de Pline (4), relativement à la réduction de l'as au poids normal de deux onces, vers l'époque de la première guerre punique, ce régime me paraît ſi formellement établi, qu'il ſerait ſuperflu de revenir ici ſur cette meſure financière. Elle eſt d'ailleurs atteſtée par les monuments qui vont ſe préſenter à nous avec des poids bien ſupérieurs à celui d'une once, & qui portent ainſi en eux la meilleure preuve de la vérité des aſſertions hiſtoriques à cet égard.

Je diviſe les as ſextantaires en deux claſſes diſtinctes par la forme de l'habitacle, ou château de proue, donnant accès à l'intérieur de la carène.

Dans la première, cet habitacle montre une couverture en forme de fronton pointu.

Dans la ſeconde, il eſt couvert par une terraſſe plane.

Les eſpèces de la 1re claſſe ſont moins nombreuſes que celles de la 2e.

(1) Indépendamment de la double briſure dont tant de monnaies de bronze portent les traces ſur les deux côtés de leur tranche, ce qui annonce qu'après la coulée on les détachait les unes des autres pour les ſoumettre à la frappe, il exiſte de ces as dont les flans ſont encore adhérents l'un à l'autre, dans l'état où ils ſont ſortis du moule, ſans type d'aucune nature; je poſſède dans ma collection deux de ces curieux monuments.

(2) T. I, p. 217.

(3) Abrégé, p. 98.

(4) Hiſt. nat., XXXIII, 13.

CLASSE I. — AS SEXTANTAIRE. — HABITACLE A FRONTON.

Je ne remarque dans cette claſſe que deux variétés de tête différant un peu de caractère, mais conſervant, toutefois, certain air de famille bien indiqué; leur phyſionomie offre des traits aſſez nobles.

1re *variété.* — La tête préſente au droit une chevelure dont le bandeau, qui ſe voit ſur le front, eſt ſingulièrement proéminent; la couronne de laurier, plus longue encore, eſt formée de feuilles repréſentées par des traits droits & aſſez minces ſe ſuccédant les uns aux autres; la chevelure ſur le ſommet du chef eſt partagée par une raie très-marquée d'où partent les cheveux liſſes à droite & à gauche, tombant ſur la joue en mèches légèrement ondoyantes, ſe liant à la barbe bouclée, & de moyenne longueur. Le grénetis fin & régulier entoure le type.

Au revers, la proue, toujours tournée vers la droite (1), montre l'habitacle entre ſes deux bords ou baſtingages. Sur le flanc du navire & dans ſa partie gauche on voit le cabeſtan ſous la forme d'un ſautoir; à droite, ſous l'aſpect d'un œil, l'orifice par lequel doit paſſer le câble de l'ancre. La quille eſt aſſez fortement exprimée par deux lignes inférieures qui, ſe rejoignant en avant, y forment le *Roſtrum tridens* plus ou moins exactement repréſenté. Dans le champ ſupérieur, un peu à droite ou à gauche de la pointe du fronton, ſe trouve la marque I, ſigne de la valeur, dans la poſition verticale. A l'exergue, au-deſſous de la quille, la légende préſente alternativement les lettres ᴧ-ᴧ, la dernière condition beaucoup plus rarement que la première; la lettre o généralement plus petite que les autres caractères; le tout dans un cercle. Le flan eſt aſſez régulièrement circulaire, le plus ſouvent épais, mais auſſi quelquefois irrégulier par le fait des deux parties du coin

(1) Le bronze frappé de la République montre ſi rarement la tête au droit & la proue au revers tournées vers la gauche, que, pour éviter les redites, à l'avenir je n'exprimerai leur poſition que lorſqu'elle ſe préſentera dans cette condition exceptionnelle de regarder la gauche.

qui, dans l'opération de la frappe, n'ont pas correfpondu parfaitement entre elles.

Fabrique belle, ftyle beau & affez beau; module 35 à 37 m/m. R'. Pl. LIV, 1.

2e *variété.* — Le même as que le précédent; mais le bandeau de cheveux fur le front beaucoup moins proéminent.

Fabrique & ftyle beaux; module 35 à 37 m/m. R'. Pl. LIV, 2.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	60	32	37	7	Vatican	46	90	36
2	—	58	55	—	8	Ailly	46	08	37 ᴧ
3	—	52	90	—	9	—	45	57	—
4	—	51	42	—	10	—	41	56	36
5	—	50	77	36 ᴧ	11	—	35	58	35
6	—	47	82	—					

Onze fpécimens. Poids moyen : 48 gr. 84 cent.

A Vicarello (1), bien confervés, as fextantaires 135.

1re Claffe 19
— Avec la lettre ᴧ 13
— — ᴧ 6

CLASSE II.—AS SEXTANTAIRE.—HABITACLE COUVERT EN TERRASSE.

Je trouve dans cette claffe 7 variétés produites par le caractère de la tête. Les 1re & 2e variétés font affez femblables aux deux phyfio-

(1) Pour donner une idée plus exacte du degré de rareté des efpèces anonymes entre elles, j'indiquerai à la fuite de chaque variété le nombre dans lequel elles fe font rencontrées à Vicarello, à la fource des bains thermaux apollinaires, où elles étaient en très-grande quantité. Dépofées au mufée du Collége romain auquel la fource explorée appartenait, elles ont toutes paffé par mes mains. Je ne tiendrai compte que des monnaies dont la bonne confervation ne pouvait laiffer de doutes fur la catégorie de variétés à laquelle elles appartiennent, & je crois inutile d'en donner le poids, à caufe de la forte détérioration qu'elles ont éprouvée fous ce rapport, par fuite de leur longue immerfion dans l'eau thermale, dont l'action corrofive leur a fait perdre fenfiblement de leur poids primitif.

nomies que nous venons de rencontrer ſur les monnaies de la claſſe I. La 1re *variété*, celle à la chevelure plus abondante, offre conſtamment au revers la lettre ᴧ, & la marque de la valeur tombe perpendiculairement ſur le milieu de la terraſſe, à laquelle cependant elle n'adhère pas. Je ne trouve point ici de traces des deux marins que nous allons voir ſur quelques eſpèces de la 2e *variété* à la chevelure reſtreinte.

Fabrique & ſtyle beaux. Flan régulier; module 33 à 40 m/m. C. Pl. LIV, 3.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Lagoy	65	90	40	12	Ailly	36	91	34
2	Ailly	60	20	39	13	—	36	48	33
3	—	51	90	38	14	—	35	27	33
4	Depoletti	43	25	37	15	—	34	82	34
5	Ailly	40	33	36	16	—	34	69	35
6	—	39	51	35	17	—	34	00	33
7	—	39	10	35	18	Depoletti	33	97	34
8	—	39	05	33	19	Ailly	33	82	33
9	—	38	03	35	20	—	31	75	33
10	—	37	44	37	21	—	31	60	34
11	—	37	25	34					

Vingt & un ſpécimens. Poids moyen : 39 gr. 77 cent. A Vicarello, 6 ſpécimens.

2e *variété*. — Cette tête, à la chevelure reſtreinte, montre d'ordinaire à ſon revers les deux marins que nous avons déjà rencontrés ſur quelques fractions frappées correſpondant à l'*aes grave* ſemi-libral & quadrantaire; mais quelquefois auſſi ces marins ſont défaut. Lorſqu'ils s'y trouvent, on les voit invariablement placés derrière l'aile du baſtingage. Ils y ſont repréſentés d'une manière aſſez informe, preſque toujours par deux points ronds ou allongés qui indiquent leur tête. Dans la légende, on trouve les lettres archaïques ᴧ-ᴧ. Toutes les eſpèces de ces deux variétés ont la proue uniforme.

Fabrique & ſtyle beaux; module 32 à 38 m/m. CC. Pl. LIV, 4.

		gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	46	34	34
2	—	45	81	37
3	—	43	90	37
4	—	42	73	34
5	—	41	12	38
6	—	40	33	35
7	—	40	14	35
8	—	39	54	36
9	Sibilio	39	00	33
10	Ailly	38	02	37
11	—	37	97	36
12	—	35	32	35
13	Depoletti	35	29	35
14	Ailly	34	70	34
15	Ailly	34	57	33
16	Sibilio	34	30	33
17	Ailly	34	00	34
18	—	33	70	34
19	—	33	62	32
20	Depoletti	33	15	35
21	—	32	60	35
22	Ailly	31	75	33
23	—	31	37	32
24	Depoletti	31	12	32
25	Ailly	31	05	33
26	—	30	95	35
27	—	30	38	36

Vingt-ſept ſpécimens. Poids moyen : 36 gr. 40 cent.

A Vicarello : 1re & 2e *variété*. Spécimens 108

Avec Λ 17

— Λ 91

La 3e *variété* montre une tête avec des traits caractériſés & aſſez beaux, mais d'une phyſionomie toute différente de celle des têtes précédentes. Le profil, tourné à droite, exhibe ſouvent une barbe pointue, allongée en avant. Au revers, la proue préſente une grande affinité avec celle des 1re & 2e variétés. Légende ROMΛ.

Fabrique ordinaire; ſtyle aſſez beau; module 33 à 34 m/m. R¹. Pl. LIV, 5-6.

		gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	40	76	34
2	—	36	98	33
3	Ailly	36	96	33

Trois ſpécimens. Poids moyen : 38 gr. 23 cent.

Un ſpécimen de ma collection, qui a peut-être été encaſtré comme

ornementation dans quelque monument, a ſubi dans cette opération la ſuppreſſion de ſon type au revers. Ne s'eſt-on ſervi pour ſa production que de la matrice du droit, ou a-t-on fait diſparaître ſon revers en le taillant après coup? je ne ſaurais le décider; mais je croirais à la première ſuppoſition plutôt qu'à la ſeconde, car je n'aperçois pas de marque d'inſtrument tranchant ſur le revers de la monnaie. Quoi qu'il en ſoit, cette circonſtance lui a fait perdre notablement de ſon poids primitif, car il ne pèſe que 20 gr. 34 cent.. Module 33 m/m. Pl. LIV, 7.

La 4e *variété* offre une tête avec des traits groſſiers & communs; l'œil fortement exprimé, cheveux & barbe moins abondants, grénetis très-gros. Au revers, l'habitacle ſe préſente dans de plus fortes dimenſions, ſurtout en hauteur; tantôt les deux marins ſe voient à l'arrière, tantôt ils font défaut. La forme de la proue varie auſſi légèrement, & l'habitacle y eſt plus ou moins bien repréſenté. Dans l'épigraphe on trouve la lettre ᴧ. Le cercle eſt plus fort & plus prononcé que ſur les eſpèces précédentes.

Fabrique mauvaiſe & groſſière, ſtyle très-médiocre; module 33 à 34 m/m. R4. Pl. LIV, 8-9.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	39	00	34	2	Ailly	35	67	33

La 5e *variété* a une expreſſion de phyſionomie toute différente; les traits plus fins, la chevelure & la barbe plus fournies, le grénetis moins gros. Au revers, l'habitacle eſt peut-être plus développé que ſur la variété précédente. La légende avec la lettre ᴧ.

Fabrique aſſez bonne; ſtyle médiocre; module 32 à 34 m/m. R1. Pl. LIV, 10.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	41	15	34	3	Ailly	35	05	32
2	—	35	95	34					

Trois ſpécimens. Poids moyen : 37 gr. 36 cent.

A Vicarello, ſpécimens 2.

Dans la 6e *variété* je ne connais encore qu'un ſpécimen qui eſt malheureuſement d'une conſervation déplorable. Autant qu'on peut en juger, il offre un caractère de phyſionomie au droit aſſez ſemblable à celui de la 2e variété, mais avec des traits plus durs, quoique aſſez beaux. Au revers, l'habitacle eſt dans des proportions exceſſives relativement aux proues précédentes. La légende montre la lettre A. Je ne puis apercevoir de traces du cercle ni du grénetis.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 34 m/m. R*. Pl. LIV, 11.

1 Ailly 32 gr. 84 cent.

Je ne terminerai pas ce qui a rapport à l'as ſextantaire anonyme ſans parler d'un ſpécimen dont le caractère de tête ſe rapproche beaucoup de celui que l'on remarque ſur la deuxième variété, mais auquel on a fait ſubir poſtérieurement à ſa frappe une transformation qui lui donne un certain intérêt. Cet as porte ſur le droit les deux lettres incuſes S F, placées ſur les deux effigies de Janus, & à peu près de la longueur de la tête. Cette impreſſion en creux a été faite au moyen d'un poinçon carré qui a produit autant de points rapprochés les uns des autres qu'il en fallait pour repréſenter ces deux lettres; un point iſolé ſépare ces ſigles. Sur le revers, en deux lignes qui ont la prétention d'être droites, mais qui dans le fait ſont aſſez irrégulières, ſe lit FORWAI-STIPE, les lettres formées par le même procédé de percuſſion que celles du droit, mais à l'aide d'un poinçon en caractères ordinaires. Cet *ex voto* rappelle ce paſſage de Suétone : « Omnes ordines « in lacum Curtii quotannis ex voto pro ſalute eius *ſtipem* jacie- « bant (1). » Et cet autre où, parlant du prêteur urbain, Tite-Live dit : « Edixit ut populus, pro eos ludos (allia), per eos dies, *ſtipem* « Apollini, quantam commodum eſſet, conferret (2)..... » Enfin, cette expreſſion de Quintillien : « *Stipem* ponere fortunae (hoc eſt) of- « ferre » (3). Cette légende ne peut donc être d'une interprétation

(1) Vit. Aug., LVII.
(2) L. XXV, cap. 12.
(3) Declam. IX, 15 extr.

douteufe. Quant aux deux lettres du droit, feraient-elles, dans un ordre renverfé, les figles des deux mots du revers? je ne le penfe pas, à caufe d'une répétition qui me paraît inutile. Ne ferait-il pas plus naturel d'y reconnaître la même indication & le même fens qui fit infcrire ces lettres S.F., quelquefois F.S. fur les deniers de la famille *Petillia*, & qui probablement, comme fur ceux de la famille *Mefcinia*, indices du titre de *quindecemvir* s*acris* F*aciundis*, rappelleraient fur notre as la confécration d'un pieux facrifice?

Quant à l'authenticité de cette monnaie, elle eft indubitable; la patine qui la recouvre, la forme des lettres incufes après coup, furtout de celles qui font liées en monogramme, ne permettent pas d'admettre le moindre foupçon d'une infcription moderne, dans l'intention de donner de la valeur à une pièce qui par elle-même n'en a aucune.

Ailly, 34 gr. 99 cent. 35 m/m. R*. Pl. LIV, 12.

Voici un as fextantaire que je n'ai jamais vu, & que je publie par conféquent fous toutes réferves. Il exifte, au dire de M. le baron Recupero, dans le mufée Cafali, & j'en trouve le deffin & le poids dans fon catalogue manufcrit (1).

Tête de Janus bifrons, barbu & lauré; fous le cou la marque de la valeur couchée horizontalement. Grénetis.

℟ Proue à droite avec baftingages, mais fans habitacle, le *roftrum* très-fort & très-recourbé. L'unité verticale dans le champ fupérieur, les deux marins à l'arrière. A l'exergue ROMA. Cercle; module 40 m/m. R* Pl. LXVII, 4.

Mufée Cafali, 1 once 12 deniers 9 grains. — 47 gr. 36 cent.

(1) Je foumets avec une entière confiance au lecteur cet as, ainfi que les autres monnaies que nous rencontrerons par la fuite & qui ne me font connues que par la citation du baron Recupero dans fon catalogue, parce que j'ai été à même de juger de l'exactitude fcrupuleufe qu'il a conftamment apportée dans fes deffins & dans le poids des monuments. Les nombreufes médailles en bronze que j'ai pu acquérir de fes héritiers, & qui m'ont fourni tant d'occafions de comparer les monnaies elles-mêmes avec les reproductions de fon manufcrit (car il a également deffiné toutes celles de fon mufée), m'ont convaincu, le fpécimen fous les yeux, qu'il les a copiées avec l'attention la plus minutieufe; c'est à ce point que l'on croirait pouvoir juger à la vue du deffin, de la fabrique de la monnaie, auffi bien que de fon authenticité ou de fa fauffeté.

Cet as formerait une claſſe III par la diverſité de la poſition de la valeur au droit, & de la forme de la proue ſans habitacle au revers.

Malgré la ſupériorité du coin ſur la fuſion, nous verrons que de temps à autre apparaiſſent encore quelques monnaies coulées, que leur poids rattache au régime ſextantaire & même au régime oncial; je puis déjà en citer ici un exemple. Je poſſède dans mes cartons un as auquel ſon poids aſſure une place parmi ceux de deux onces, & qui eſt indubitablement coulé, ainſi que le prouvent l'empâtement de ſa fabrique & la molleſſe de ſes contours. Je ne puis regarder cette monnaie comme une contrefaçon moderne; car, outre le peu d'intérêt qu'aurait eu le fauſſaire à reproduire un type auſſi commun, la patine que préſente le ſpécimen, la fabrique & le ſtyle, quoique groſſiers & mauvais, annoncent cependant un travail antique. Serait-ce l'eſſai d'un retardataire, pour prouver que la fonte peut égaler la fineſſe de la frappe? je ne ſais; mais en tous cas l'épreuve ne ſerait pas heureuſe. Au droit, la tête eſt ſurmontée de la marque de la valeur; tout auprès on aperçoit les indices informes de la couronne de laurier; les traits de la phyſionomie ſont hideux; pas de traces de cheveux ni de barbe, nulle apparence de grénetis.

Le revers, comme forme, eſt un peu moins maltraité; l'habitacle, couvert en terraſſe, eſt ſurmonté du ſigne de la valeur I. Les baſtingages, le cabeſtan, l'œil pour le paſſage du cable & les deux marins à l'arrière s'aperçoivent aſſez confuſément. Quant à la légende, le manque du métal ne permet pas de la voir; pas d'indication non plus du cercle. Le flan eſt très-épais & régulièrement circulaire.

Fabrique & ſtyle très-mauvais; module 31 m/m. R*. Pl. LV, 1.

Ailly, 38 gr. 25 cent.

En jetant un coup d'œil ſur les variétés de l'as ſextantaire anonyme, on eſt ſurpris d'abord du petit nombre d'émiſſions de ces monnaies pendant le cours de cinquante-deux ans que ce régime a duré; mais l'étonnement diminue lorſque l'on fait attention au nombre d'as du

même régime, mais *incertains*, portant ſymboles, ſigles ou monogrammes frappés concurremment avec les anonymes pendant cette période. En effet, ſi l'on compare aux as dont il vient d'être queſtion, particulièrement ceux qui portent les ſignes monétaires ſuivants :

Ancre
Apex & maillet.
Borne du cirque.
Branche de laurier.
Caducée.
Caſque.
Chien.
Corne d'abondance.
Couronne de laurier.
Croiſſant.
Dauphin.
Epée gauloiſe. *Copis*.
Epi.
Fer de haſte.
Foudre.
Gouvernail.
Maſſue.
Mouche.
Proue.
Truie.
Victoire.
Victoire & fer de haſte.
ME.

on trouvera entre tous ces as incertains & les anonymes de la 1re & de la 2e variété des deux claſſes une telle reſſemblance de fabrique, de ſtyle & de diſpoſitions générales de type, qu'il eſt impoſſible de ne pas reconnaître entre toutes ces eſpèces les caractères évidents d'émiſſions contemporaines dans les limites de ce demi-ſiècle.

Avant d'en finir avec l'as ſextantaire anonyme, je veux en faire connaître un, de fuſion moderne, qui a dû être produit en nombre très-reſtreint, puiſque je n'en ai jamais rencontré qu'un ſpécimen. La deſcription que je vais en donner mettra en garde contre l'œuvre des fauſſaires qui ont exercé leur art à contrefaire & à falſifier des monnaies d'autant moins difficiles à imiter que leur fabrique eſt plus rude & plus groſſière.

Cet as a été moulé ſur un de ceux de la 2e variété de la claſſe II, à la chevelure reſtreinte ; un coup d'œil ſuffit pour s'en aſſurer. Mais au revers de la monnaie, pour la rendre plus intéreſſante, le fauſſaire a

ajouté les caractères L & X, qui, féparés par la marque de la valeur I, donnent de prime abord l'apparence du chiffre LIX plutôt que LX. Toutefois, en y faifant attention, l'on voit clairement que la hafte du milieu eft produite par le fimple moulage fur l'as antique avec tout le refte de la proue, tandis que les lettres L & X, ajoutées après coup en creux dans le moule, produifent fur la monnaie un relief bien plus marqué que l'unité qui les fépare, & qui participe à la molleffe générale du moulage. Ce chiffre LX eft donc tout d'imagination; il ne peut avoir de rapport ni avec la valeur, puifqu'elle eft déjà exprimée, ni avec une date quelconque, puifque pas une feule monnaie de la république n'offre un exemple d'une époque indiquée. En outre, il n'a pas même le mérite d'une imitation habile, car fous la loi de l'as fextantaire la forme du chiffre 50 était ↓ & non L, comme le prouvent les pièces d'or de 50 fefterces; quant à la lettre L, elle aurait dû, au moins, avoir la forme archaïque de l'époque, ⱡ. Tout concourt donc à démontrer la fauffeté de cette pièce.

Flan très-régulier & épais, couvert d'une patine factice tirant au droit fur le brun-rouge, & au revers fur le vert.

Ailly, 39 gr. 07 cent. 35 m/m. P. LV, 2.

SECTION II.

L'AS ONCIAL.

Pline dit formellement que, au moment où Annibal envahiffait l'Italie, fous la dictature de Q. Fabius Maximus, l'an 537 de la fondation de Rome, après la bataille de Trafimène, & à la veille de la défaite de Cannes, la République aux abois, pour rétablir la fituation pécuniaire du tréfor public, fit paffer le poids de l'as de deux onces à une. Dans ces circonftances difficiles, de même que de quadrantaire qu'il était, l'as avait été fait fextantaire lors de la guerre des Picentins, & en prévifion de la première guerre contre Carthage, de même

auſſi à l'époque de la ſeconde guerre punique, l'as de deux onces devint oncial (1).

Avant de paſſer à la deſcription de ces as, je dois faire mention d'un multiple qui ſe rattache a eux, & qui, en bonne règle, & en raiſon de ſa valeur, doit avoir le pas ſur l'unité.

Une monnaie unique juſqu'à ce jour nous apprend que ſous le régime de l'as oncial les Romains avaient conſervé l'uſage du dupondius. Ce multiple ſe trouve à Rome, où il fait partie de la collection Depoletti, dans des conditions ſemblables à celles de l'*aes grave* de la première réduction (2); ſi ce n'eſt que la tête de Pallas n'eſt pas accompagnée au droit des deux unités verticales, marque de la valeur du dupondius, ſur lequel elles ne ſe montrent qu'au revers au-deſſus de la proue, celle-ci tournée vers la gauche, tandis qu'ici elle eſt à droite. L'aſpect général de ce ſpécimen, peu ſatisfaiſant au premier coup d'œil, pourrait éveiller quelques ſoupçons de fauſſeté. Cependant, ſi on l'examine avec plus d'attention, on reconnaît bientôt que le doute à cet égard provient de ce que ce dupondius a été frappé ſur le flan d'un as ſextantaire dont on aperçoit encore quelques faibles traces ſous la frappe nouvelle. La forme de la proue a laiſſé des indices ſur la joue de Pallas, & ſous la proue du revers on peut encore diſtinguer, bien que difficilement, quelques lignes du profil de Janus, ce qui ne permet pas de voir l'épigraphe *Roma*, qui devait, très-probablement, s'y trouver. En définitive, je crois qu'on peut regarder ce multiple comme très-authentique. Voici ſa deſcription :

Dupondius du régime oncial. — Tête de Pallas couverte du caſque grec ſurmonté de l'*hippuris;* les cheveux s'échappent du couvre-nuque en pluſieurs mèches ondoyantes tombant ſur le cou, le *conos* à l'oreille; pas de traces du collier, peut-être par l'effet du manque de métal? Grénetis inviſible par le même motif.

(1) Poſtea Hannibale urgente, *Q. Fabio Maximo* dictatore, aſſes unciales facti : placuitque denarium ſedecim aſſibus permutari, quinarium octonis, ſeſtertium quaternis. Ita reſpublica dimidium lucrata eſt. Lib. XXXIII, cap. 13.

(2) T. I., pl. XXV, 1.

℟ proue avec ſes baſtingages. Pas d'habitacle, l'œil du cable fortement indiqué ſur la carène ; au-deſſus de la quille un dauphin tourné vers la droite. Cercle ?

Fabrique & ſtyle beaux ; module 37 m/m. R*. Pl. LV, 5.

Depoletti, 39 gr. 15 cent.

Les as onciaux, de même que les autres, ſe diviſent en deux claſſes : la première avec l'habitacle à fronton au revers, la deuxième avec l'habitacle en terraſſe.

CLASSE I. — HABITACLE A FRONTON.

Sur les as onciaux de cette condition les têtes préſentent trois phyſionomies différentes. Sauf le poids, le module plus faible & la fabrique moins bonne, la diſpoſition des types eſt la même que dans la claſſe précédente. Seulement il arrive ici, parfois, que la marque de la valeur paſſe du champ ſupérieur dans le champ droit, devant la proue, & que la légende montre la lettre A.

La 1re *variété* exhibe une tête avec des traits fort communs ; les cheveux ſur le front ſont dans la même condition du bandeau proéminent que nous avons déjà remarqué plus haut, les feuilles de la couronne de laurier ſont mieux indiquées. Le grénetis eſt aſſez gros.

Au revers, la proue eſt uniforme, la marque de la valeur conſtamment dans le champ, entre le fronton & le *roſtrum ;* l'épigraphe avec la lettre ᴧ.

Fabrique aſſez mauvaiſe, ſtyle médiocre ; module 32 à 34 m/m. C. Pl. LV, 4.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	33	10	33 (1)	4	Ailly	23	24	32
2	—	28	88	34	5	—	21	79	33
3	—	26	45	33					

A Vicarello, 1 ſpécimen.

(1) Malgré ſon poids élevé, exceptionnel, cet as eſt rangé parmi les onciaux, à cauſe du caractère de la phyſionomie & de la diſpoſition des types.

La 2e *variété* diffère de la précédente par le caractère de phyſionomie au droit, par la forme du fronton de l'habitacle, plus écraſé & malgré cela plus pointu à ſon ſommet. L'épigraphe exhibe la lettre A; il eſt des ſpécimens où le grénetis & le cercle paraiſſent à peine.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 30 à 31 m/m. R¹. Pl. LXVII, 5.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
6 Ailly	23	24	31	8 Sibilio	22	04	31
7 —	22	98	30	9 Depoletti	21	42	30

La 3e *variété* porte une tête au droit qui a quelques rapports de phyſionomie avec la précédente, mais dont les traits ſont cependant plus nobles.

Au revers, l'habitacle montre un fronton dans des dimenſions inuſitées. Le ſigne de la valeur eſt également dans le champ droit, la lettre A dans la légende.

Fabrique ordinaire, ſtyle médiocre; module 28 m/m. R*. Pl. LV, 7.

10 Ailly, 16 gr. 33 cent.

Dix ſpécimens. Poids moyen : 23 gr. 95 cent.

CLASSE II. — HABITACLE COUVERT EN TERRASSE.

Dans cette condition, l'as oncial préſente également trois variétés aſſez marquées par les caractères divers de la tête, le type au revers offrant auſſi quelques différences. C'eſt ce que nous allons examiner ſucceſſivement.

Le premier as, avec l'habitacle à terraſſe, qui ſe préſente dans les conditions onciales, eſt ſi rapproché par ſon poids de la dernière limite pondérale du régime ſextantaire, que j'ai longtemps douté s'il n'en faiſait pas partie. La grandeur de ſon module, l'épaiſſeur de ſon flan me laiſſent encore dans une forte d'incertitude dont il ne m'eſt pas facile de ſortir, attendu que je ne connais encore qu'un ſpécimen

qui offre ce caractère de phyſionomie & le même genre de ſtyle & de fabrique, ſurtout en ce qui concerne le droit. Cependant, pour ne pas me jeter dès le début dans des exceptions toujours fâcheuſes; conſidérant, en outre, que le poids de cet as n'atteint pas 30 grammes, & ne voulant pas d'ailleurs ſortir de la limite que je me ſuis impoſée, juſqu'à nouvelle rencontre d'autres ſpécimens qui m'aident à trancher la queſtion de l'état pondéral auquel il appartient de droit, je me riſque à le mettre en tête de cette IIe claſſe, & à lui aſſigner le premier rang, en raiſon de ſon poids.

1re *variété.* — La phyſionomie eſt pleine de nobleſſe, les traits réguliers, fins & ſévères en même temps, les cheveux & la barbe ſont élégamment groupés. Je crois apercevoir la marque de l'unité au ſommet de la tête; un grénetis aſſez correct court dans l'orle.

Au revers, la proue eſt de forme ſvelte, le *roſtrum* mince & allongé; les deux marins ſont très-apparents à l'arrière, la marque de la valeur ſe trouve entre l'habitacle & le bec de proue. A l'exergue on lit ROMA. Un cercle délicat environne le type, le flan bien circulaire eſt dans des proportions d'épaiſſeur convenables.

Fabrique & ſtyle beaux; module 35 m/m. R*. Pl. LV, 3.

1 Ailly, 29 gr. 18 cent.

2e *variété.* — La tête, aux traits plus ou moins vulgaires, porte ſur ſon ſommet la marque de la valeur fortement indiquée, tantôt par ſa longueur, tantôt par ſa largeur. Le grénetis entoure conſtamment le type.

Au revers, on voit une proue qui varie par la forme du *roſtrum*, tantôt dans une proportion raiſonnable & en accord avec le reſte de la carène, tantôt dans une condition élancée, mince & relativement trop allongée. Au-deſſus de l'habitacle, en général peu élevé, eſt la marque de la valeur, placée un peu vers la partie droite de la terraſſe; la légende préſente alternativement les formes A-A. Un cercle aſſez prononcé entoure le type.

Fabrique & ftyle ordinaires, quelquefois médiocres; module 29 à 31 m/m. R¹. Pl. LV, 8, 9, 10.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
2 Ailly	23	63	31	4 Ailly	20	37	31
3 —	23	43	30	5 —	19	92	29

Cinq fpécimens. Poids moyen : 23 gr. 33 cent.

3e *variété.* — La tête a un caractère de phyfionomie différent des précédentes; les cheveux, liffes fur le fommet, font féparés par la hafte de la marque de la valeur qui fe prolonge jufqu'à la ligne des oreilles; la couronne de laurier eft exprimée par un feul trait dépourvu de feuilles. Le tout dans un grénetis affez fin.

Au revers, la proue, de dimenfion ordinaire, fans les marins; fur le milieu de la terraffe, la marque verticale de la valeur; le cabeftan, l'œil du cable, le *rôftrum* & la quille très-apparents. Cercle.

La fabrique très-médiocre de cette efpèce offre un certain relief au droit, mais au revers il eft prefque nul. La proue & fes acceffoires ne font figurés que par de fimples traits un peu forts & empâtés; faute de métal on ne peut juger de la difpofition de l'épigraphe dont l'extrémité fupérieure des lettres apparaît feule. Le flan eft légèrement convexe au droit, concave au revers. L'afpect général de cet as a quelque chofe d'infolite; je n'en connais qu'un fpécimen.

Module 29. R*. Pl. LV, 11.

Ailly, 19 gr. 5 cent.

4e *variété.* — La tête a un très-grand rapport de ftyle, de phyfionomie & de difpofitions avec l'as fextantaire de la claffe II de la fection II (Pl. LIV, 4). Ce rapport eft fi marqué, que malgré l'infériorité de fon poids, j'aurais été tenté de l'adjoindre à cette férie, fi fon revers ne préfentait une condition qui l'en exclue complètement, celle d'offrir la marque de la valeur devant la proue, cette circonftance ne fe rencontrant jamais fur l'as anonyme de deux onces, & étant au contraire fréquente fur l'as oncial. Comme la monnaie eft d'une confer-

conſervation très-médiocre, on ne peut juger de la condition de l'épigraphe; cependant il me ſemble y déchiffrer la lettre ᴀ, preuve d'une certaine antiquité relative.

Fabrique ordinaire, ſtyle beau; module 30 gr. R*. Pl. LV, 12.

Ailly, 18 gr. 28 cent.

Sous le régime oncial nous retrouvons le même exemple de la fuſion au lieu du coin, ainſi que je l'ai conſtaté pour l'as ſextantaire. Un ſpécimen de ma collection, indubitablement antique, je le crois, à en juger par la patine brune qui le recouvre, & par la fabrique & le ſtyle archaïque qu'il exhibe, n'en a pas moins évidemment été produit à l'aide du moule : la groſſièreté du travail, l'empâtement & la molleſſe des contours ne peuvent laiſſer aucune incertitude à cet égard. La tête ne manque pas de nobleſſe, la proue couverte en terraſſe, indépendamment des acceſſoires ordinaires, laiſſe ſoupçonner la préſence des deux marins à l'arrière. A l'exergue, la légende n'eſt pas liſible, & l'on ne peut diſtinguer la forme de la lettre *a*.

Module 31. R*. Pl. LVI, 1.

Ailly, 25 gr. 26 cent.

Il n'en eſt pas de même d'une autre eſpèce que je poſſède auſſi: c'eſt un as produit par un fauſſaire moderne, & que ſon poids rangerait parmi ceux d'une once; il eſt dans la condition de l'habitacle couvert en terraſſe, ſurmonté de la marque de l'unité. J'ai quelque peine à comprendre dans quel but on a pu contrefaire une monnaie ſans valeur & n'offrant aucune eſpèce d'intérêt; il ſuffit, du reſte, pour s'aſſurer de ſa fauſſeté, de remarquer l'expreſſion de la phyſionomie, la diſpoſition des cheveux & de la barbe, l'eſpèce de berret plat qui couvre la tête, la maigreur des traits & des contours, la patine pâteuſe & écaillée, la complète régularité circulaire du flan, enfin l'abſence totale de grénetis & de cercle.

Style très-mauvais; module 32. Pl. LVI, 2.

Ailly, 24 gr. 22 cent.

En terminant ce qui concerne l'as anonyme, je crois utile de rappeler qu'il se présente souvent des monnaies que l'on ferait presque tenté de ranger dans cette catégorie : ce sont les as dont la valeur est exprimée dans le champ devant la proue au revers, & dont la partie supérieure semble ne montrer qu'une surface lisse. Mais si l'on y regarde de près, on reconnaît bien vite quelques signes presque imperceptibles à la première vue, ou d'un symbole ou d'une épigraphe, dont un œil exercé a bientôt reconnu les traces, ce qui suffit pour les exclure de la série des monnaies anonymes. Aussi, plusieurs de ces espèces, qui figurent dans mes cartons, ont dû être reportées parmi les incertaines ou les signées, auxquelles elles appartiennent indubitablement. J'ai voulu prévenir les numismatistes de cette occasion d'erreur, à laquelle je me suis laissé prendre plus d'une fois.

SECTION III.

L'AS SEMI-ONCIAL.

L'existence de l'as semi-oncial est hors de doute. Outre les nombreuses monnaies qui nous sont parvenues, tant anonymes qu'incertaines ou signées, & dont le poids établit matériellement cette nouvelle diminution de l'as, Pline, sans nous en donner la date précise, consigne formellement cette autre mesure financière, en ces termes : « *Mox*, lege Papiria, semiunciales asses facti (1), » & par cette manière de s'exprimer, il nous fait comprendre qu'elle ne tarda pas beaucoup à suivre la diminution de 537, qui avait déjà réduit le poids de l'as à une once. Plusieurs auteurs ont cherché à établir l'époque de cette innovation dans la valeur de l'as ; Pighius, le premier, a prétendu que ce fut en 575, & que *C. Papirius Turdus*, qui la fit passer, lui donna

(1) Lib. XXXIII, cap. 13.

ſon nom. Eckhel (1), tout en déclarant qu'il y a une grande incertitude ſur la date de ce changement monétaire, a penſé que, malgré le « *mox* » de Pline, l'époque indiquée par Pighius eſt trop reculée, & il a raiſon; car nous connaiſſons une foule d'eſpèces en bronze qui prouvent que, poſtérieurement à 575, le régime oncial était encore dans toute ſa vigueur. Borgheſi (2), d'après ſes recherches, avait cru d'abord pouvoir fixer l'émiſſion de la loi Papiria vers l'année 680; mais plus tard, ſur les obſervations de M[gr] Cavedoni, & par ſuite de la découverte récente de divers dépôts de deniers romains, principalement de celui de Fieſole, il ſe rangea à l'opinion du ſavant de Modène qui la fixe en 665 & lui donne pour auteur *C. Papirius Carbo*, tribun du peuple en cette année. Auſſi, en publiant la compoſition de ce tréſor, Borgheſi écrivait-il : « Preoccupato io era a quel tempo della falſa idea, « che la riduzione dell'aſſe da un'oncia a mezz'oncia, ordinata dalla « legge Papiria, non doveſſe eſſere anteriore al 680. Ma le poſteriori « ſcoperte di ripetuti ripoſtini, ſpecialmente di quello di Fieſole deſ- « critto dallo Zannoni, nel quale non fu trovato alcun nummo che « poteſſe dimoſtrarſi poſteriore al 670 (& parmi leſquels deniers « pluſieurs ont pour correſpondants certains des as ſemi-onciaux), mi « hanno forzato a ricredermi, e ad entrare anch'io nell'opinione del « Ch. Cavedoni (3), che quella diminuzione nel peſo dell'aſſe ſia « dovuta, come altre volte, alle ſtrettezze del pubblico erario al tempo « della guerra ſociale; per cui ora reputo autore di quella legge « *C. Papirio Carbone* tribuno della plebe nel 665. (Cicer. pro « Archia. c. 4. Aſcon. Cornel., 1.) » (4)

Ainſi, la guerre des alliés ayant jeté de nouveau la République dans de grands embarras financiers, &, de plus, Mithridate, en Orient, menaçant les Romains d'une guerre acharnée qui ſemblait inévitable, l'Etat ſe vit forcé, vers 665, à diminuer de nouveau l'as de moitié de ſa valeur, & d'oncial qu'il était, de le réduire au poids d'une demi-once.

(1) Ubi ſuprà, t. V, p. 7.
(2) Dec. III, *oſſerv.* 10.
(3) Cavedoni. Ragg., p. 5.
(4) Annali dell' inſtit. arch., 1849, t. XXI, pag. 11-12.

Les as ſemi-onciaux offrent un certain nombre de diſpoſitions variées dans leur type au revers, & dans quelques-unes de ces diſpoſitions pluſieurs variétés de caractères de têtes. Pour la plupart d'entre eux, on trouve dans ces phyſionomies & leurs acceſſoires une telle analogie avec celles que préſentent les as ſignés des noms des monétaires qui firent battre monnaie après 665, que l'on ne peut douter que ces as anonymes, auſſi bien que les nominaux, n'aient été émis ſimultanément par les mêmes magiſtrats; car bien ſouvent on eſt forcé de reconnaître dans la fabrique & le ſtyle de ces monnaies ſignées ou non, le burin du même artiſte.

Pour mettre un peu de clarté & de méthode dans la deſcription de ces as, je les préſenterai dans l'ordre où leurs types ſe rapprochent le plus des conditions de leurs devanciers ſextantaires &, onciaux. Nous verrons ainſi en quoi ils s'en éloignent plus ou moins, & quelles furent les innovations que le caprice & l'amour de la nouveauté amenèrent dans la monétiſation de cette époque.

Sept diſpoſitions diverſes bien caractériſées diſtinguent ces as. Ils formeront autant de claſſes que nous allons parcourir.

CLASSE I.

Elle ne ſe compoſe, juſqu'à préſent, que d'un ſeul ſpécimen qui, ſauf le poids, la fabrique & le ſtyle, reproduit les mêmes diſpoſitions que celles de l'as ſextantaire de la première claſſe; c'eſt-à-dire, au revers, la proue avec habitacle à fronton, marque de la valeur dans le champ ſupérieur, épigraphe à l'exergue très-probablement, parce que nous ne rencontrerons qu'un ſeul as anonyme ſemi-oncial qui ne porte pas la légende *Roma* au revers; & quoique ici le manque de métal ne permette pas d'apercevoir cette légende, comme elle ne ſe trouve pas, dans le champ ſupérieur ou droit, parfaitement circonſcrit par le cercle, il eſt à croire qu'elle eſt inſcrite dans le champ inférieur.

Au droit, la tête de Janus préſente des traits communs & durs, le

bandeau de cheveux ſur le front, aſſez marqué, les feuilles de la couronne longues, pointues & très-apparentes, la barbe courte & peu bouclée, les mouſtaches épaiſſes, le cou large, avec renflement ſenſible des muſcles, la marque de la valeur d'un relief fort prononcé. Le tout dans un grénetis.

Au revers, l'habitacle & ſon fronton dans des proportions exagérées pour la grandeur de la proue, les baſtingages bien exprimés, l'œil du câble de forme aſſez douteuſe, le *roſtrum* d'une longueur démeſurée. Au-deſſus de la quille, une ligne de points, terminée bruſquement ſans trace du *roſtrum-tridens;* le tout dans un cercle. Le flan, aſſez mince relativement à ſon module, eſt produit par une fuſion très-irrégulière dont le jet s'aperçoit ſous le cou.

Fabrique médiocre, ſtyle raide; module 31 m/m. R*. Pl. LVI, 3.

Ailly, 13 gr. 85 cent.

CLASSE II.

Cette claſſe, ainſi que la précédente, ne ſe compoſe encore que d'un ſpécimen, qui rappelle les diſpoſitions de l'as ſextantaire de la deuxième claſſe, l'habitacle couvert en terraſſe. Au droit, les traits de la phyſionomie, tout différents de l'autre, ſont encore plus vulgaires, la barbe eſt plus touffue & bouclée; la marque de l'unité au-deſſus du front, moins indiquée.

Au revers, cette marque, très-fortement prononcée, eſt placée entre la terraſſe & le *roſtrum* dans le champ ſupérieur, le *roſtrum-tridens* apparent. A l'exergue la légende ROMA. Flan épais.

Fabrique groſſière, ſtyle médiocre; module 26 m/m. Pl. LVI, 4.

Ailly, 12 gr. 10 cent.

CLASSE III.

Ces as ont une grande affinité avec les as onciaux de la quatrième variété, claſſe II (Pl. LV, 12). La phyſionomie a peut-être moins de

nobleffe dans les traits, mais la difpofition générale eft la même : habitacle couvert en terraffe, marque de la valeur devant la proue, cabeftan, œil. Les feules différences que je remarque confiftent, au revers, dans la pofition du baftingage, à la partie comprife entre l'habitacle & le *roftrum* qui prend ici une inclinaifon fortement prononcée, s'abaiffant vers le bec de proue ; puis dans l'épigraphie, préfentant la lettre plus moderne A.

Fabrique ordinaire, ftyle médiocre ; module 26 à 30 m/m. C. Pl. LVI, 5.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	14	43	30	4	Depoletti	11	40	29
2	—	11	90	27	5	Ailly	9	64	27
3	Depoletti	11	68	26					

Cinq fpécimens. Poids moyen : 11 gr. 81 cent.

Jufqu'ici les as des trois premières claffes font de ceux qui ne portent aucun caractère de correfpondance avec ceux fignés du nom des monétaires du même régime femi-oncial. Mais des féries plus nombreufes & plus variées, furtout comme caractère de tête, fe préfentent dans les claffes fuivantes avec des conditions tellement en analogie pour le droit & le revers, avec les as portant particulièrement les noms de *L. Pifo* - *Q. Titius* - *L. Titurius* - *C. Vibius Panfa*, qu'elles nous adminiftrent la preuve pour les quatre claffes qui vont fuivre qu'elles ont été émifes par ces triumvirs. Pour fe convaincre de leur corrélation, il fuffira de jeter un coup d'œil fur les planches des volumes fuivants, où les as des familles que je viens de citer feront reproduits, & de les comparer avec ceux dont la defcription va fuivre (Pl. LVI-LVII).

CLASSE IV.

Les as qui compofent cette claffe, quoique montrant, au revers, les mêmes difpofitions que l'on voit fur ceux de la claffe 1, ne peuvent

cependant pas ſe confondre avec eux, tant leur fabrique eſt différente; ceux-ci ont, en effet, un tel rapport de reſſemblance de phyſionomie avec certains as ſignés du nom de *L. Titurius*, qu'il eſt impoſſible de n'en pas former une ſérie à part.

Dans cette claſſe, comme nous allons le voir, bien que le poids excède la limite ſupérieure de 15 grammes, que nous avons indiquée pour l'as ſemi-oncial, on eſt forcé de paſſer par-deſſus cette anomalie, & de les comprendre dans le même régime.

La tête eſt remarquable par l'abondance & la longueur des cheveux, qui forment le bandeau ſur le front, & lui donnent une élévation démeſurée. Les traits ne manquent pas de nobleſſe, mais ils ſont raides & durs, par le fait d'une fabrique aſſez médiocre.

Au revers, la proue avec l'habitacle couvert en fronton, conſerve, comme diſpoſition, une grande analogie avec celle des as précédents. La légende à l'exergue avec la lettre A.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 29 à 31 m/m. R¹. Pl. LVI, 6.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	19	93	31	4 Depoletti	17	25	29
2 —	18	51	30	5 Sibilio	16	83	30
3 Vatican	17	84	29				

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 18 gr. 05 cent.

CLASSE V.

Dans cette claſſe, les as ont au revers une diſpoſition particulière & nouvelle; la légende avec la lettre moderne A, ſe lit dans le champ ſupérieur, & immédiatement au-deſſous, on voit la marque de la valeur dans la poſition verticale. L'habitacle, de forme inuſitée juſqu'ici, eſt couvert du fronton; le *roſtrum* aſſez mince & allongé, les agencements & ornements de la proue ſortent des habitudes ordinaires, mais ils ſe reproduiſent exactement les mêmes ſur des as aux noms de *L. Piſo - D. Silanus - L. P. D. A. P.* (*Lucius Plautius De-*

cianus Aedilis Plebis) - *L. Titurius*. Sur quelques-uns de ces as, le flan, au revers, porte un point globulaire qui indique le centre du champ. Cette difpofition, rare fur le bronze, fe rencontre fouvent fur le denier; nous aurons l'occafion de le voir par la fuite.

Les têtes, uniformes au droit, quoique fouvent de coins différents, font remarquables par la pofition verticale des feuilles de la couronne, empruntant plutôt l'afpect de pieux accoftant la marque de la valeur qui eft au-deffus. Ces têtes fe retrouvent également fur quelques-uns des as au nom des triumvirs indiqués plus haut.

Fabrique & ftyle très-médiocres, mais particuliers; module 25 à 27 m/m. R². Pl. LVI, 7.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.	
1	Ailly	14	25	27	3	Sibilio	11	13	26	
2	Coll. rom.	12	10	25	4	Ailly	9	64	25	(1)

Quatre fpécimens. Poids moyen : 11 gr. 78 cent.

CLASSE VI.

Elle fe compofe d'as qui, avec la légende au revers, exhibent dans le champ fupérieur, la marque de la valeur devant la proue. Celle-ci fe préfente fans habitacle, ou avec habitacle toujours couvert en terraffe; mais lorfqu'il s'y trouve, il eft placé tellement à l'arrière, que quelquefois on n'en aperçoit qu'une faible partie. Cette proue, généralement, fe rapproche plus de la forme ordinaire que de celle des as de la claffe précédente. Le plus fouvent la légende offre la lettre A, mais quelquefois auffi l'ancienne forme Λ.

Au droit, les têtes font uniformes, ou elles exhibent des différences fi légères, qu'elles font à peine perceptibles. La phyfionomie & la difpofition reffemblent beaucoup à celles de la claffe précédente.

Fabrique & ftyle *id.*; module 26 à 28 m/m. C. Pl. LVI, 8-9-10.

(1) Très-oxydé, mais bien confervé.

	gr	cent.	m/m.				gr.	cent.	m/m.		
1 Ailly	14	53	27	fans habitacle	A	4 Ailly	12	29	27	fans habit.	A
2 —	14	10	26	—	—	5 —	12	05	28	habit. terr.	A
3 Depoletti	13	39	27	habit. terr.	—	6 —	11	93	26	habit. terr.	A

Six fpécimens. Poids moyen : 13 gr. 05 cent.

CLASSE VII.

Les efpèces de cette claffe font les plus nombreufes. Elles fe diftinguent de toutes les précédentes par l'abfence, au revers, de la marque de la valeur qui ne fe voit plus que rarement au droit & fous la forme d'un pal ou pieu plutôt que fous celle qui lui eft la plus habituelle. Tous ces as portent la légende avec la lettre A; elle fe voit conftamment dans le champ fupérieur au-deffus de la proue.

Les têtes ont trois caractères de phyfionomie bien diftincts.

La 1re *variété* offre une tête femblable à celle de la claffe VI, qui eft plutôt couronnée de pieux verticaux que de branches de lauriers (Pl. LVI, 9). Le revers préfente les quatre fous-variétés fuivantes :

1° Habitacle à fronton ;
2° — terraffe à l'arrière;
3° — terraffe à l'avant ;
4° Sans habitacle, ou du moins très-bas & très-allongé.

La 2e *variété* donne à la double face de Janus le profil attribué à Bacchus Pfila, le front ceint d'un bandeau, au lieu d'une couronne de laurier, & la barbe cunéiforme, telle qu'on la voit fur quelques as de *Pifo*, de *Titurius*, de *Vibius*, de *Titius* & fur le denier de ce dernier. Les as de cette variété ont cela de remarquable qu'au droit ils ne portent point, comme à l'ordinaire, la marque de la valeur I fur le fommet de la tête, & que fur cette partie, généralement très-bombée, les cheveux liffes pendent verticalement. Au revers, les proues, à de très-légères différences près, font uniformes.

La 3e *variété*, formée d'un ſeul ſpécimen dont la tête rappelle un peu celle de la claſſe VI (Pl. LVI, 8), préſente au revers une proue dont l'habitacle eſt d'une forme extraordinaire, malheureuſement aſſez indéciſe. Cette monnaie n'a aucun rapport ni de fabrique ni de ſtyle avec les eſpèces de ſa claſſe, & elle ne s'y rattache que par l'abſence de la marque de la valeur au droit ainſi qu'au revers, & par la légende ROMA qui ſe lit au-deſſus de la proue.

Fabrique & ſtyle très-médiocres; module 25 à 28 m/m.

1re *variété*, 1re *ſ.-var.* habitacle à fronton. C. Pl. LVI, 11.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	15	32	27	3	Ailly	8	49	25
2	—	10	93	27	4	—	8	01	26

» » 2e *ſ.-var.* habitacle en terraſſe à l'avant. R^1. Pl. LXVI, ſuppl. 6.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
5	Ailly	13	42	27	6	Ailly	9	70	27

» » 3e *ſ.-var.* habitacle en terraſſe à l'arrière, parfois point central. R^4. Pl. LVI, 12.

		gr.	cent.	m/m.
7	Ailly	10	84	27

» » 4e *ſ.-var.* ſans habitacle, ou du moins, lorſqu'il s'y trouve, très-bas & allongé. R^1. Pl. LVII, 1.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
8	Ailly	13	56	28	9	Ailly	10	86	26

2e *variété*. Tête à la barbe cunéiforme. R^1. Pl. LVII, 2-3 (1).

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
10	Ailly	12	59	28	12	Ailly	7	13	26
11	—	11	17	26	13	—	6	81	25

3e *variété*. R*. Pl. LVII, 4.

		gr.	cent.	m/m.
14	Ailly	8	22	25

Quatorze ſpécimens. Poids moyen : 10 gr. 50 cent.

(1) Le n° 3 de la Pl. LVII ne porte pas l'épigraphe *Roma*, à cauſe du manque de métal; je ne doute pas qu'elle ne doive ſe lire dans le champ ſupérieur ſur une monnaie complète.

Un as faifant partie de ma collection, & qui paraît être de la claffe VI (Pl. LVI, 10), ainfi que le laiffe deviner le type primitif, montre de chacun de fes côtés une furfrappe fans épigraphe; au droit repréfentant la partie antérieure d'un lion, les pattes étendues en avant, & au revers un génie paffant à droite, nu & ailé, à ce que je crois, tenant de fa droite une maffue horizontalement pofée fur fon épaule, & de fa gauche allongée devant lui un vafe à panfe arrondie, avec anfe & goulot. Ce type, que je crois appartenir à une tefsère dont plufieurs fpécimens me font connus, eft renfermé des deux côtés dans un grénetis d'un diamètre de 13 millimètres, hors de proportion, comme exiguïté, avec l'étendue d'un flan qui en comporte 27.

Ailly 11 gr. 29 cent. Pl. LVII, 5.

Enfin, la férie de l'as femi-oncial nous fournit une preuve de plus de la perfiftance du monnayage au moyen de la fufion : parmi les fpécimens de ma collection fe trouve une efpèce où l'emploi du coin n'a pas eu de part, comme l'attefte fa fabrique pâteufe, aux contours mous & peu arrêtés. D'un ftyle très-mauvais, fa double tête, au droit, eft furmontée de la marque de la valeur; les cheveux & la couronne fe confondent en une maffe allongée couvrant la partie fupérieure du front, la barbe, affez abondante, fe termine par des mèches pointues qui fe relèvent en avant.

Au revers, la proue, de forme affez bizarre, avec habitacle couvert en terraffe, montre devant elle, dans le champ droit, la marque de la valeur dans des proportions de longueur & d'épaiffeur inconnues jufque-là au régime femi-oncial; à l'exergue, en caractères affez confus, fe trouve l'épigraphe à la lettre A. La groffièreté du relief de cette monnaie ne permet pas de diftinguer, au droit & au revers, fi c'eft un grénetis ou un cercle qui courent dans l'orle.

Fabrique & ftyle très-mauvais; module 31 m/m. R*. Pl. LVII, 6.

Ailly 16 gr. 90 cent. 32 m/m.

A caufe de la fufion de cet as & de la fabrique groffière qu'il dénote,

j'ai cru, malgré ſon poids, qui atteint preſque 17 grammes, devoir le ranger dans le régime ſemi-oncial; ſon flan mince, relativement à ſon module, & tel, ſous ce rapport, que, à ma connaiſſance, il ne s'en préſente pas d'autre exemple ſous le régime oncial, vient encore à l'appui de mon appréciation. Il ſe pourrait cependant qu'il fît réellement partie des as onciaux; ce n'eſt donc pas ſans un peu d'héſitation que je le maintiens parmi ceux d'une demi-once.

SECTION IV.

L'AS QUART-ONCIAL.

Pour établir cette dernière réduction de l'as au quart du poids de l'once, je crois ne pouvoir mieux faire que de donner ici connaiſſance de la lettre écrite par Borgheſi, le 13 août 1849, à M[gr] Cavedoni, qui l'a publiée *in extenſo* dans ſa *Numiſmatique biblique* (1). Cette lettre répand un grand jour ſur cette réduction; j'y renvoie le lecteur, me bornant à en extraire ſeulement ce qui a trait directement à ce remaniement monétaire.

On ne peut nier, dit le ſavant de San-Marino, que ſous le règne des premiers empereurs, quoique les anciennes dénominations de la monnaie fuſſent reſtées en uſage, le ſyſtème de monétiſation n'ait ſubi pour le bronze des changements importants. En effet, le ſeſterce, ſouvent indiqué à cette époque ſous le nom de *nummus*, qui auparavant était d'argent, ne ſe préſente alors qu'en bronze, & le dupondius reprend cours, après avoir diſparu de la circulation depuis la ceſſation de l'*aes grave* (2). Les autres monnaies, quant à leur valeur

(1) *Numiſmatica biblica*, o ſia dichiarazione delle monete antiche memorate nelle ſante ſcritture. Modena, 1850, p. 3.

(2) Nous avons vu que le dupondius eut au moins cours juſqu'en 537, puiſque nous en avons publié un produit par le coin, qui correſpond, par ſon poids, au régime de l'as oncial. Voyez p. 131, pl. LV, 5.

intrinsèque, subirent aussi un changement, ainsi que cela résulte du témoignage unanime des écrivains de ce temps. Pline (1) rappelle expressément le sesterce & le dupondius de bronze : « Maintenant, dit-il, toute « la vogue s'est portée vers le cuivre *Marien* (peut-être de la Sierra « Morena?); après le cuivre *Livien* (de l'époque de Livie, femme « d'Auguste), c'est celui qui adopte le mieux la *cadmie ;* & il approche « dans les sesterces & les dupondii de l'excellente qualité de l'*auri-* « *chalcum*. Quant aux as, on n'y emploie que le cuivre de Chypre. » Julius Africanus, cité par Dupuy (2), dit avec beaucoup d'exactitude : « Chez les Romains, le denier contient deux victoriats (alors qui- « naires), quatre nummi (sesterces), seize as; le nummus a le poids « de l'once. » Héron, d'Alexandrie (3), répète la même chose. On lit également dans Epictète, d'après Arrien (4) : « L'as pèse deux « drachmes, & le dupondius quatre, » d'où Eckhel (5) conclue avec raison : « Donc le sesterce pèse huit drachmes, donc il a le poids d'une « once. »

Ainsi, de toutes ces citations comparées entre elles, il résulte que le sesterce, lorsqu'il était en argent, valait, dans les derniers temps, deux onces de bronze, & que lorsqu'il fut par la suite frappé en cuivre, il n'en valut plus qu'une; enfin que le dupondius ne pesa plus alors qu'une demi-once, & qu'ainsi tout le changement survenu se réduisit en dernière analyse à une nouvelle diminution de l'as, qui, du poids d'une demi-once, fut abaissé au quart.

Que si l'on objectait le silence de Pline, qui aurait dû consigner cette dernière réduction, puisqu'il a parlé des autres opérées précé-

(1) Summa gloria nunc in Marianum conversa..... hoc a Liviano cadmiam maxime sorbet, & aurichalci bonitatem imitatur in sestertiis dupondiariisque, Cyprio suo assibus contentis. (Lib. XXXIV, cap. 2.)

(2) Denarius apud Romanos habet victoriatos duos, nummos quatuor, asses sedecim, nummus autem habet unciae pondus. (B·L·T· XLIX, p. 319, edit. in-12, 1772.)

(3) Nummus autem unciam habet ponderis. (Apud Gronovium, *de Pec. vet.*, p. 415.)

(4) Quam habet notam hic quatuor assium nummus Neronis. (Lib. IV, cap. 5.)

(5) Ergo sestertius drachmas octo, ergo unciam. (Ubi supra, t. VI, p. 284.)

demment, on pourrait l'expliquer par ce motif qu'à l'époque où cet hiſtorien écrivait, l'opération étant encore récente & connue de tous, il aura cru ſuperflu de la rappeler; mais que, d'autre part, il eſt évident qu'il en eut connaiſſance, puiſqu'il parle de certaines monnaies qui furent frappées en conſéquence de la réduction.

A l'appui de cette dépréciation, Borgheſi trouve de nouvelles indications ſur les monnaies de bronze émiſes par les préfets de la flotte de Marc-Antoine, dans les provinces d'outre-mer ſoumiſes à ſa puiſſance; & de ces indications il croit pouvoir déduire l'époque préciſe de cette dernière réduction de l'as. On ſait que toutes les monnaies du grand module de ces préfets ſont au type du quadrige d'*hippocampes* ou chevaux marins au revers, avec la marque IIS, indice certain de la valeur du ſeſterce, ainſi que les eſpèces d'argent de cette fraction du denier le prouvent inconteſtablement; il faut donc, par conſéquent, reconnaître dans ces pièces de bronze les premiers exemples du ſeſterce frappé ſur ce métal. Elles montrent, en outre, un delta Δ iſolé dans le champ, lequel, ſur les autres monnaies d'un module inférieur, frappées par ces préfets, ſe change d'abord en un gamma Γ, enſuite en un beta B, & enfin en un alpha A, ſuivant la diminution progreſſive de leur poids & de leur module. Ayant déjà la certitude que la marque du ſeſterce déſignait la valeur de la pièce du poids le plus fort, il paraît également certain à Borgheſi, & avec raiſon, que ces quatre marques numérales variées indiquaient aux Grecs les différentes valeurs de ces monnaies, de poids & de modules divers, & que par conſéquent le Δ accuſait une valeur de 4 as, le Γ de 3, le B de 2 & l'A de 1.

Le ſavant archéologue cite enſuite pluſieurs de ces monnaies des préfets maritimes, dont le poids concorde aſſez bien avec celui de l'as réduit au quart de l'once, &, tout en regrettant que, à cauſe de leur petit nombre, & de la mauvaiſe conſervation généralement commune à ces rares eſpèces, elles ne puiſſent donner, par leur peſée, une démonſtration plus complète, il fait toutefois remarquer qu'au

moins, le poids qu'elles dénotent n'eſt jamais en contradiction avec la conjecture qu'il propoſe.

Pourſuivant enſuite, il obſerve que toutes ces monnaies donnent à Marc-Antoine le titre de COS·DESIG·ITER·ET·TER., & très-peu d'entre elles celui de COS·ITER. ou de COS·DESIG·TER. Les premières furent donc indubitablement frappées après la paix de Pouzzoles, avec Sextus Pompée, en 715, année où, comme cela eſt atteſté par Appien (1), M. Antoine fut déſigné conſul pour la ſeconde fois; &, d'autre part, avant 720, époque à laquelle il fut effectivement pourvu de cette nouvelle dignité. Un de ces préfets fut *Lucius Sempronius Atratinus* AVGVR·COS·DESIG., qui ſuccéda, en effet, à M. Antoine dans la charge de conſul en 720, & qui dut être également déſigné pour cette magiſtrature en 715, Dion nous apprenant qu'en cette occaſion l'on déſi gna auſſi les conſuls *ſuffecti* (2). Mais nous avons encore une autre monnaie du même perſonnage, ſur laquelle il s'inſcrit ſimplement L·ATRATINVS·AVGVR : par ſon type, ſon module & ſon poids, elle affecte entièrement l'aſpect d'un as ſemi-oncial; de bonne conſervation dans la collection de Borgheſi, elle pèſe 14 gr. 20 cent.. J'ajouterai que dans mes cartons j'en poſſède une de première conſervation, du poids de 12 gr. 77 cent., poids confirmatif de leur condition ſemi-onciale. Ainſi donc, juſqu'en 714 l'as continua à peſer une demi-once, parce que ce ne fut que cette année qu'*Atratinus* fut fait augure, comme le prouve un fragment des cooptations faites dans ce collége ſacerdotal publié par Fea (3), illuſtré enſuite par Cardinali. Ainſi, l'époque de la nouvelle réduction de l'as à un quart d'once ſera renfermée dans des limites très-étroites; & ſans qu'il ſoit beſoin d'en développer plus longuement les raiſons, on voit qu'il eſt indiſpenſable de la fixer entre la fin de 714 & le commencement de 715, où les deux triumvirs Marc Antoine & Octavien ſe trouvaient enſemble à Rome dans une

(1) Bell. civ., lib. V, p. 73.

(2) Conſul *ſuffectus*, ſubrogé en cas de mort du titulaire.

(3) Fram. di faſti, p. 7.

telle pénurie d'argent, ſuivant le rapport d'Appien (1), que ce dernier, par cette raiſon, courut riſque de la vie.

Après avoir prouvé la réalité de cette dernière réduction de l'as, ainſi que l'époque à laquelle elle eut lieu, Borgheſi explique les effets qu'elle introduiſit dans la taille du bronze. Je ſerai dans le cas de mentionner plus tard ces effets, lorſqu'il ſera queſtion des monnaies qui remplacèrent l'as & qui, à d'autres types que ceux frappés juſque-là, furent émiſes à Rome depuis ce changement juſqu'à la mort d'Auguſte. Ne m'occupant, pour le moment, que de celles qui portent le caractère typique de l'as & de ſes fractions, je vais faire connaître le nombre très-reſtreint des eſpèces de cette période qui, relativement aux autres types variés émis concurremment, ſe trouvent dans une infime minorité.

Juſqu'à préſent les ſpécimens des as quart-onciaux dont j'ai pu avoir connaiſſance ſe bornent à cinq, & encore, ſur ce petit nombre, deux commencent déjà à exhiber à leur revers une victoire, type différent de celui que nous y avons rencontré conſtamment par le paſſé, la proue de vaiſſeau; mais ce type cependant eſt également ancien & emprunté à des monnaies d'argent que nous avons décrites antérieurement. On preſſent ainſi ce goût naiſſant qui portait à varier enfin cette continuelle répétition des mêmes ſujets ſur la monnaie. Il y a lieu de croire que les as du quart de l'once, au type primitif pur, furent frappés pendant très-peu de temps, leur rareté nous l'indique, & qu'ils cédèrent bientôt la place à des monnaies d'une même valeur intrinſèque, mais entièrement diſtinctes, par les nouvelles effigies qu'elles repréſentaient. Les eſpèces en bronze qui eurent cours pendant le règne d'Auguſte nous donneront en effet, plus tard, l'occaſion d'obſerver la lutte qui s'établit, d'une part, pour la conſervation du type ancien, de l'autre en faveur des innovations typiques que le goût moderne voulait lui ſubſtituer. Un bon nombre de ces monnaies, tantôt

(1) Bell. civ., p. 67.

au droit, tantôt au revers, reproduisirent des réminiscences plus ou moins marquées de la condition invariable du bronze, depuis le commencement de la république.

La disposition des cinq as quart-onciaux que je connais est assez variée, & par cette raison il m'eût été facile d'en former autant de classes différentes; mais ce peu de monuments ne rend pas jusqu'ici cette classification nécessaire. Je me contenterai donc de les décrire simplement à la suite les uns des autres; on trouvera leur représentation à la planche LVII, 7-8-9-10-11, où je les ai fait graver tous les cinq. Il est à remarquer qu'ils exhibent au droit ou au revers la marque de leur valeur assique.

1° Le premier spécimen qui se présente avec les types anciens offre une tête à la physionomie vulgaire, les traits gros, la barbe abondante & fortement bouclée; au droit je n'aperçois pas de traces de la marque de la valeur; elle pourrait, à la rigueur, cependant, s'y trouver, mais elle n'est pas visible à cause du manque de métal. En ce cas elle serait dans la disposition horizontale, car le sommet du chef, qui se voit bien, n'en offre aucune apparence. Il serait difficile de décider si c'est le grénetis ou le cercle qui court dans l'orle.

Au revers, la proue, dans des dimensions trop grandes pour l'exiguité du flan, montre des formes assez incertaines. Cependant le *rostrum-tridens* est plus accusé que d'ordinaire; à l'exergue on aperçoit l'épigraphe *Roma* sans pouvoir bien juger de la forme des caractères qui la composent; toutefois, la lettre o y est comparativement petite. Je crois découvrir au-dessous de cette légende la marque de la valeur dans la position horizontale, mais d'une forme très-allongée.

Fabrique & style mauvais; module 17 m/m. R*. Pl. LVII, 7.

1 Ailly 2 gr. 62 cent.

2° Le second spécimen présente au droit des traits assez nobles; la couronne de laurier est bien exprimée; les cheveux & la barbe en masses fortes & arrondies; la marque de l'unité couchée horizonta-

lement au-deſſus du chef; on ne peut juger du mode de circonſcription du type.

Au revers, l'habitacle eſt couvert d'un fronton; la marque de l'as verticale dans le champ ſupérieur, entre cet habitacle & le *roſtrum* qui eſt très-apparent; le tout, peut-être, dans un cercle? Pas d'inſcription.

Fabrique & ſtyle beaux; module 16 m/m. R*. Pl. LVII, 8.

2 Ailly 2 gr. 11 cent.

3° Dans le troiſième as la tête a une certaine reſſemblance de phyſionomie avec la précédente, les traits un peu plus communs peut-être. Je ne vois ni la marque de la valeur ni le mode d'entourage.

Au revers, la proue dans une forme plus arrêtée, montre ſon habitacle couvert en terraſſe; la marque de la valeur placée verticalement dans le champ ſupérieur, près de la volute du *roſtrum*; une légère indication du cercle dans l'orle, pas d'épigraphe.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 15 m/m. faible. R*. Pl. LVII, 9.

3 Ailly, 1 gr. 93 cent.

4° La tête de Janus, ſur cet as, eſt d'une aſſez grande fineſſe de travail, avec des traits nobles & délicats; la marque de la valeur verticale, ſur le ſommet du chef, s'évaſe légèrement à ſon extrémité ſupérieure, en forme d'entonnoir. Grénetis.

Au revers, au lieu du type ordinaire de la proue, apparaît celui du revers du victoriat, fort exactement copié; la Victoire & le trophée dans les diſpoſitions adoptées ſur cette monnaie d'argent; pas de légende. Grénetis.

L'entourage, de très-groſſes perles des deux côtés de l'eſpèce, fait voir que le flan eſt ici plus grand que le type ne le comporte; il eſt auſſi d'une forte épaiſſeur relativement au module.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 16 m/m. 1/2. R*. Pl. LVII, 10.

4 Ailly, 5 gr. 39 cent.

5° Les traits de la phyſionomie, ſur cet as, ſont moins beaux, les formes ſont un peu anguleuſes, les cheveux en bandeau fort éminent ſur le front, la barbe cunéiforme; la marque de l'as verticale ſur le haut du chef; le tout dans une couronne de laurier.

Au revers, Victoire demi-nue paſſant à droite, tenant de ſa main gauche une palme appuyée à ſon épaule, & de la droite une couronne de laurier, munie de ſes lemniſques (attaches) longs & pendants; pas de trace de légende, cercle?

Fabrique & ſtyle médiocres; module 16 m/m. 1/2. R*. Pl. LVII, 11.

5 Ailly, 2 gr. 79 cent.

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 2 gr. 97 cent.

Le poids moyen de ces cinq eſpèces eſt faible pour des as qui devraient peſer le quart d'une once, ſoit : 6 gr. 77 cent. ; mais il faut conſidérer cette tendance continuelle à la diminution de poids dans les quatre régimes que nous venons de parcourir, & ici la petite quantité des ſpécimens; un plus grand nombre offrirait, je n'en doute pas, une moyenne ſupérieure.

On voit par ce peu de monuments, quoique tous variés, combien l'as quart-oncial eſt rare. Il l'eſt cependant un peu moins dans quelques ſéries incertaines; nous le verrons par la ſuite. Son aſpect général comme flan, module & épaiſſeur, eſt tout à fait ſemblable à l'*aſſarion* impérial qui le remplaça, appelé vulgairement, mais improprement, *petit bronze*.

CHAPITRE VI.

LE SEMIS ANONYME.

D'après l'échelle que j'ai propoſée pour fixer les limites qui ſéparent les différents régimes de l'as, il réſulte en règle générale, ſoumiſe toutefois à des exceptions, que pour le ſemis anonyme le régime ſextantaire comprend les eſpèces d'un poids au-deſſus de 15 grammes;

le régime oncial de 15 grammes à 7 grammes 50 centigrammes, & le femi-oncial les monnaies au-deffous de ce dernier poids. Si je ne parle pas d'un femis qui correfpondrait à l'as quart-oncial, c'eft que je crois qu'il n'a jamais été frappé. L'as, ainfi réduit à une valeur minime, pouvait très-bien occuper le dernier degré de l'échelle, & fervir du plus faible appoint dans toute efpèce de tranfaction. En effet, le très-petit nombre de femis qui exhibent un poids inférieur à 3 grammes 75 centigrammes, & qui, par ce motif, pourraient repréfenter à la rigueur la fraction de l'as quart-oncial (à ma connaiffance ils ne dépaffent pas le nombre de huit), ont une telle analogie de fabrique barbare & déteftable avec ceux qui dépaffent de quelque peu ce poids de 3 grammes 75 centigrammes, qu'il me paraît impoffible de ne pas réunir toutes ces monnaies enfemble, en attribuant le défaut de pefanteur que quelques-unes d'entre elles préfentent, à la taille inexacte & peu importante de flans auffi petits, & quelquefois encore à leur médiocre confervation.

SECTION I.

LE SEMIS SEXTANTAIRE.

Ces femis, affez nombreux, peuvent, à mon avis, fe divifer en huit claffes, qui fe diftinguent par le caractère de la phyfionomie, la difpofition du revers & le poids, furtout pour les quatre premières; j'aurai foin de conferver, autant que cela me fera poffible, dans la defcription que j'en donnerai, l'ordre indiqué par l'importance de leur pefée.

CLASSE I.

Dans cette claffe, à de très-légères différences près, les têtes offrent toutes la même phyfionomie; les traits en font nobles & fortement caractérifés, le front bombé, les cheveux ondulés & divifés en deux parties égales : l'une où les mèches s'élèvent au-deffus du chef, l'autre

où elles retombent vers la nuque. La couronne de laurier eſt formée de feuilles géminées, ſymétriquement diſpoſées à l'entour de la tête; les cheveux, roulés en bandeau ſur le front, tombent en trois ou quatre mèches ondoyantes le long du cou; la barbe eſt fournie & bouclée; la marque de la valeur derrière la nuque, dans la poſition verticale, relativement à la tête; le tout dans un grénetis.

Au revers, l'habitacle, dont le baſtingage atteint preſque le ſommet, eſt conſtamment couvert en terraſſe; les deux marins ſe voient à l'arrière; le cabeſtan, les bras en ſautoir & l'œil du câble très-apparents, le *roſtrum tridens* bien exprimé par ſes trois pointes; enfin, la quille, ſur laquelle ſe jouent quelquefois les flots. A l'exergue, l'épigraphe offre alternativement Λ & Λ; le tout renfermé dans un cercle. Le flan d'une épaiſſeur bien proportionnée à ſon module & remarquable par ſa régularité circulaire.

Fabrique & ſtyle beaux; module 32 à 34$^{m/m}$. R^{1}. Pl. LVII, 12 & 13.

				gr.	cent.	m/m.					gr.	cent.	m/m.
1re *variété*	Λ	1	Ailly	33	79	34	1re *variété*		3	Ailly	26	94	33
—		2	—	27	69	33	2e *variété*	Λ	4	—	24	46	32

Quatre ſpécimens, 28$^{gr.}$ 22$^{cent.}$, as de 56$^{gr.}$ 44$^{cent.}$

A Vicarello, ſur 119 ſemis anonymes, il ne s'eſt pas trouvé un ſeul exemplaire de cette claſſe.

CLASSE II.

Je ne connais qu'un ſpécimen de cette claſſe. L'expreſſion de la phyſionomie n'eſt pas la même que dans la précédente; la figure eſt plus longue, les traits ſont moins pleins, les feuilles de la couronne ont la forme d'une ſérie de v qui ſe ſuccèdent juſqu'au haut du front; la touffe de cheveux, retombant ſur le cou, s'y diviſe en quatre mèches ondoyantes; la marque du ſemis derrière la nuque.

Au revers, l'habitacle, couvert en terraſſe, eſt ſenſiblement plus élevé que le baſtingage. Le *roſtrum*, exprimé par une ligne de contour aſſez en relief, & accoſtée par une autre ligne incuſe, préſente un

aſpect tout particulier; un ſeul marin à l'arrière, le ſigle S dans le champ ſupérieur. Malgré la médiocre conſervation du champ inférieur, je diſtingue à l'exergue la forme A dans l'épigraphe.

Fabrique très-médiocre, ſtyle ordinaire; module 32 m/m. R*. Pl. LVII, 14.

Ailly 27 gr. 10 cent.; as de 54 gr. 20 cent.

CLASSE III.

La troiſième claſſe offre un caractère de tête aſſez ſemblable au précédent. Les cheveux, roulés en bandeau ſur le front, ſont abondants & tombent ſur le cou en quatre mèches légèrement ondoyantes; la barbe, bouclée, eſt peu fournie au menton; la marque de la valeur derrière la nuque. Grénetis fort.

Au revers, ſur la proue, l'habitacle eſt à fronton, ſurmonté de la marque de la valeur S; la lettre A dans la légende. Cercle.

Fabrique ordinaire, ſtyle aſſez beau; module 27 à 29 m/m. R⁴. Pl. LVII, 15.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	23	83	29	2 Ailly	17	89	27

Moyenne 20 gr. 86 cent.; as de 41 gr. 72 cent.

CLASSE IV.

Les ſemis de cette claſſe préſentent une tête aux traits groſſiers & vulgaires, à la chevelure & à la barbe abondantes; elle a un tel rapport avec celle de l'as ſextantaire de la 5e variété, page 125 (Pl. LIV, 10), que la correſpondance entre eux me paraît certaine.

Au revers, la proue eſt uniforme : marin, cabeſtan, œil du câble, habitacle couvert en terraſſe, avec cette ſeule variété que ſur quelques eſpèces un trait tranſverſal ne faiſant pas partie du baſtingage, deſcend du coin à droite de la terraſſe & s'incline vers la baſe du *roſtrum;* la légende à l'exergue, ainſi que ſur l'as correſpondant, montre la lettre A.

Fabrique plus ou moins groffière, ftyle mauvais; module 27 à 29 m/m. C. Pl. LVIII, 1-2.

		gr.	cent.	m/m.				gr.	cent.	m/m.	
1	Ailly	21	27	29		6	Ailly	16	96	27	ligne diagonale.
2	—	20	56	29		7	—	16	48	27	
3	—	19	57	28	ligne diagonale.	8	—	16	34	28	
4	—	19	08	29		9	—	16	12	27	l. diagon.
5	—	17	32	27		10	—	12	89	27	

Dix fpécimens; moyenne : 17 gr. 66 cent.; as de 35 gr. 32 cent.

Vingt-huit de ces femis fe font trouvés à Vicarello.

CLASSE V.

Celle-ci fe compofe de femis avec une tête d'un caractère fort divers des précédents. La chevelure, en arrière de la couronne, eft moins liffe & plus ondoyante, les feuilles de laurier font exprimées plus naturellement, la touffe de cheveux, tombant fur le cou, préfente plufieurs mèches formant la treffe; la barbe fe compofe de deux rangs de boucles fuperpofés.

Au revers, la proue eft uniforme; l'habitacle, couvert en terraffe, eft plus haut que de coutume; le baftingage ne paraît qu'entre cet habitacle, & le *roftrum*, affez long & mince, eft orné d'un globule au centre de fa volute, fa bafe entourée de deux traits qui lui forment comme l'ornement d'un collier. Entre la carène & la quille court une bande ornée d'un rinceau ou d'arabefques, & fur cette quille fortement accufée on aperçoit le fimulacre de flots mal exprimés par des traits rapprochés, dans la pofition tranfverfale de droite à gauche. L'épigraphe, comme fur le femis précédent, montre la lettre A.

Fabrique affez belle, ftyle noble; module 29 à 30 m/m. R4. Pl. LVIII, 3.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	16	70	30	2	Ailly	15	99	29

Moyenne : 16 gr. 35 cent.; as de 32 gr. 70 cent.

Un fpécimen à Vicarello.

CLASSE VI.

Cette claſſe eſt la plus abondante en ſpécimens, & elle me paraît correſpondre aux as des claſſes I & II, pag. 121-122-123. (Pl. LIV, 1-2-3-4), dont elle ſuit les diſpoſitions de formes variées de l'habitacle, fronton & terraſſe. La première variété avec le fronton, moins commune que la ſeconde avec la terraſſe, ne préſente pas les deux marins à l'arrière, tandis qu'ils ſe trouvent très-ſouvent ſur cette dernière.

L'une & l'autre variété, avec peu de différence dans l'expreſſion de la phyſionomie, exhibent des traits d'une grande nobleſſe; la chevelure, ſur le derrière de la tête, offre généralement des mèches iſolées & ondoyantes, ſe détachant de la maſſe de cheveux qui tombent ſur le cou en trois ou quatre méandres.

Au revers, la proue, ſauf le trait diagonal qui tend de l'habitacle au *roſtrum*, & qui parfois n'exiſte pas, montre toujours la même forme dans l'épigraphie, les lettres ᴧ & ⋀ ſe préſentent alternativement.

Fabrique & ſtyle beaux.

1re *variété*, fronton; module 26 à 28 m/m. Rᴵ. Pl. LVIII, 4.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	19	38	26	3	Ailly	13	32	28
2	—	13	41	27	4	—	12	54	26

Quatre ſpécimens. Moyenne 14 gr. 66 cent.; as de 29 gr. 32 cent. (1).
A Vicarello, onze ſpécimens.

2e *variété*, terraſſe; module 25 à 30 m/m. CC, Pl. LVIII, 5-6-7.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	24	12	27	5	Ailly	21	07	28
2	—	22	37	28	6	—	21	00	28
3	—	21	59	30	7	—	20	68	29
4	—	21	45	28	8	—	20	56	27

(1) L'inſuffiſance du poids dans cette variété eſt compenſée par ſa ſurabondance dans la deuxième.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
9 Ailly	20	43	29	18 Ailly	17	20	26
10 —	19	65	26	19 —	16	29	27
11 —	19	06	27	20 —	15	92	25
12 —	18	53	27	21 —	15	68	26
13 —	18	30	27	22 —	14	70	26
14 —	17	85	26	23 —	14	57	25
15 —	17	45	29	24 —	14	00	26
16 —	17	45	28	25 —	12	05	25
17 —	17	35	27				

Vingt-cinq ſpécimens. Poids moyen : 18 gr. 37 cent.; as de 36 gr. 74 cent.
A Vicarello, 54 eſpèces.

Dans mes cartons ſe trouve un ſemis d'une mauvaiſe conſervation, de la dernière variété de cette claſſe, lequel pourrait bien être coulé, ou avoir ſubi l'épreuve du feu, ce qui ſuffit pour que je m'abſtienne de le faire concourir à former la moyenne. Ce ſemis n'eſt, d'ailleurs, remarquable que parce qu'il porte les mêmes ſurfrappes : génie nu paſſant à droite, tenant de la main droite une maſſue ſur l'épaule, & un vaſe de la gauche; au revers, la partie antérieure d'un lion courant à droite, types d'une teſſère que nous avons déjà rencontrés ſur un as oncial, page 146 (Pl. LVII, 5). J'ai cru devoir conſigner ici cette ſingulière coïncidence.

Ailly, 10 gr. 42 cent. 27 m/m. R*. Pl. LVIII, 9.

CLASSE VII.

Cette claſſe du ſemis ſextantaire montre au droit une phyſionomie qui a beaucoup d'analogie avec celle de la claſſe précédente; mais ici les cheveux, qui tombent en quatre mèches ondoyantes ſur le cou, ſe terminent par leur extrémité en une eſpèce de crochet aſſez ſemblable à un hameçon, diſpoſition que nous avons déjà remarquée ſur le victoriat, page 106, claſſe II, 2e variété (Pl. LIII, 15), avec lequel, par ce motif, je croirais volontiers qu'il doit correſpondre.

Au revers, la proue avec habitacle couvert en terraſſe; l'appendice diagonal qui s'abaiſſe vers le *roſtrum* & l'épigraphe montre conſtamment la lettre ᴀ. Pas de trace de marin.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 25 m/m. R¹. P. LVIII, 8.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	15 68	2 Ailly	14 57

Poids moyen : 15 gr. 13 cent.; as de 30 gr. 26 cent.

CLASSE VIII.

De cette dernière claſſe du ſemis ſextantaire je n'ai encore rencontré qu'un ſpécimen; il eſt dans mes cartons, mais dans un bien mauvais état de conſervation, & il préſente cette ſingularité au droit auſſi bien qu'au revers, de porter la marque de la valeur couchée dans la poſition horizontale, relativement au type. Autant que j'en puis juger, le ſtyle de la tête eſt aſſez beau; au revers, l'habitacle eſt couvert en terraſſe, mais il eſt impoſſible d'apercevoir un peu diſtinctement la forme de l'*a* de l'épigraphe, qui cependant s'entrevoit à l'exergue.

Module 14 m/m. 1/2. R*. Pl. LVIII, 10.

Ailly 11 gr. 87 cent.; as de 23 gr. 74 cent.

J'ai cru devoir ranger cette eſpèce dans le régime ſextantaire, malgré la faibleſſe de ſon poids, car je n'attribue cette diminution qu'à ſon mauvais état de conſervation. La grandeur du flan & de la tête correſpond aſſez bien à celle des monnaies de ce régime que nous venons d'étudier.

SECTION II.

LE SEMIS ONCIAL.

Les ſemis onciaux ſont rares & peu variés. Il y a lieu de penſer que, ainſi que l'as auquel ils correſpondent, ils ont été émis en très-petite quantité dans la condition anonyme. Je les ai répartis entre les quatre claſſes ſuivantes :

CLASSE I.

Le premier femis qui fe préfente ici, & qui, jufqu'à nouvel ordre, forme feul cette claffe, eft un fpécimen unique de ma collection. Son poids eft tellement fur les limites qui féparent le femis fextantaire du femis oncial, que j'ai héfité longtemps à le claffer dans l'un ou l'autre de ces régimes. Cependant la difpofition de la marque de la valeur dans le champ droit devant la proue, & la forme de la lettre A dans la légende, double caractère d'une émiffion relativement moderne, m'ont engagé à le ranger parmi les femis onciaux; la médiocrité de fa fabrique & de fon ftyle me paraît un motif de plus de perfifter dans cette attribution.

Au droit, la tête montre des traits vulgaires; les cheveux tombent fur le cou en trois mèches affez faibles & féparées; la barbe eft touffue, la partie inférieure du cou fe termine par un appendice horizontal qui indique une certaine tendance à la forme du bufte. Le figle S derrière la nuque; le tout dans un grénetis.

Au revers, l'habitacle eft à fronton; les trois pointes du *roftrum tridens* légèrement inclinées vers le bas, fe prolongent en arrière en trois lignes arquées & très-diftinctes; la marque de la valeur dans le champ fupérieur; à l'exergue ROMA rectiligne. Comme le flan eft bifeauté, la circonfcription au revers a manqué de l'efpace néceffaire pour paraître; la marque du jet de la fufion s'aperçoit ici dans de très-larges proportions.

Fabrique & ftyle mauvais; module 25 m/m. R*. Pl. LVIII, 11.

Ailly 14 gr. 38 cent.; as de 28 gr. 76 cent.

CLASSE II.

Les efpèces de cette claffe ont une grande analogie d'expreffion de tête, de forme de proue & de paléographie avec les femis fextantaires de la claffe VI, page 159 (Pl. LVIII, 5-6-7); mais elles font d'un

ſtyle généralement moins beau, leur module & leur poids ſont naturellement plus faibles, d'où il réſulte qu'elles forment une claſſe à part.

Au droit, à de très-légères diverſités près, les phyſionomies ſont uniformes, de même que les proues; au revers l'épigraphie préſente les lettres ᴀ & ᴀ alternativement, avec le ſigle s dans le champ ſupérieur, contrairement aux habitudes de cette ſection.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 23 à 24 m/m. C. Pl. LVIII, 12-13.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	11	46	25	5	Ailly	9	65	23
2	—	10	74	24	6	—	9	10	24
3	—	10	45	23	7	—	9	03	24
4	—	9	73	23					

Sept ſpécimens. Poids moyen : 10 gr. 02 cent.; as de 20 gr. 04 cent.

A Vicarello, 26 eſpèces; 11 avec ᴀ, 15 avec ᴀ.

CLASSE III.

Dans cette claſſe, je ne connais que deux ſpécimens, qui ont un très-grand rapport de phyſionomie & de forme de proue avec le ſemis de la première claſſe (Pl. LVIII, 11). Cependant, en les comparant, on s'aperçoit que ceux-ci, au droit, montrent quatre mèches de cheveux pendantes ſur le cou au lieu de trois, & qu'au revers l'habitacle de la proue, couvert en fronton, eſt d'une largeur exceptionnelle. L'épigraphe préſente la lettre ᴀ.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 23 à 24 m/m. R¹¹. Pl. LVIII, 14.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	9	86	24	2	Ailly	9	13	23

Deux ſpécimens. Poids moyen : 9 gr. 49 cent.; as de 18 gr. 98 cent.

CLASSE IV.

Je ne connais qu'un ſpécimen dans cette dernière claſſe. Le caractère de la phyſionomie a une reſſemblance de traits ſi frappante avec

la tête du victoriat de la claſſe VIII, page 110 (Pl. LIII, 9), que je ne doute pas de la correſpondance de ces deux eſpèces, qui ont été certainement frappées par le même monétaire.

Au droit, la tête préſente des traits pleins de nobleſſe; les cheveux, la barbe & la couronne ſont délicatement rendus, le ſigne du ſemis eſt derrière la nuque; le grénetis, ſi je ne me trompe, entoure le type.

Au revers, la proue, de forme bien proportionnée, avec l'habitacle couvert en terraſſe, montre devant ſon *roſtrum* le ſigle du ſemis tranché par le milieu du corps de la lettre, au moyen d'une barre horizontale très-marquée à droite & preſque imperceptible à gauche. Le flan, aſſez reſtreint au revers par l'effet du biſeau de la tranche, ne permet pas de juger de la préſence de l'épigraphe non plus que de celle du cercle ou du grénetis.

La condition ſingulière que donne à la marque de ce ſemis la pointe tranſverſale qui y a été ajoutée, ne me fournit aucune explication ſatisfaiſante. Serait-ce un ſigne indicateur d'une émiſſion particulière, ou quelque initiale cachée du nom du magiſtrat ſous la direction duquel aurait eu lieu cette frappe? Je ſuis loin de le penſer, & je ne puis rien dire de plauſible ſur cette bizarre condition de marque de la valeur, de forme différente au droit de celle du revers.

Fabrique & ſtyle beaux; module 23 m/m. R*. Pl. LVIII, 15.

Ailly 11 gr. 78 cent.; as de 23 gr. 56 cent.

SECTION III.

LE SEMIS SEMI-ONCIAL.

Les monnaies qui, par leur poids, doivent être rangées dans cette ſection ſont aſſez nombreuſes, & elles offrent une grande variété de fabrique & de diſpoſitions. Je les diviſerai en trois claſſes.

La première, compoſée des eſpèces où la marque de la valeur ſe trouve dans la partie ſupérieure du champ.

La feconde, de celles où on la voit dans le champ, à gauche, devant la proue.

La troifième comprendra les femis avec la valeur dans l'une ou l'autre des conditions précédentes, qui préfenteront des caractères de difpofitions infolites & diverfes de celles du femis en général.

CLASSE I. — VALEUR AU-DESSUS DE LA PROUE.

Dans cette difpofition, je trouve fix variétés affez bien marquées:

1re *variété.*—Un fpécimen, unique jufqu'à préfent, produit cette première variété. Comme ftyle & fabrique, il eft évidemment le correfpondant de certains femis fignés du nom des monétaires qui ont frappé en 665 ou un peu après. Le caractère de la tête rappelle ces femis par fon air de reffemblance avec l'effigie de Jupiter qui fe voit fur ceux de *Lucius Calpurnius Pifo* - *Cnaeus Cornelius Lentulus* - & *L. P. D. A. P.* (*Lucius Plautius Decianus aedilis plebis*). En effet, la phyfionomie, la forme de la proue, l'abfence de l'épigraphe *Roma*, le grénetis des deux côtés de la monnaie, tout, moins la fignature, établit entre le femis en queftion & ceux des triumvirs que je viens d'indiquer, une analogie telle que notre femis a dû néceffairement être produit par l'un d'entre eux; & maintenant que j'ai attiré l'attention fur cette efpèce, je ne doute pas que d'autres femis, femblables à celui-ci, ne fe découvrent bientôt. Je lui donne la première place parmi ceux du régime femi-oncial, non comme le plus ancien des monuments de ce régime, mais parce qu'il offre par cette conformité, les caractères certains de fon état de femis femi-oncial.

La tête de Jupiter fur cette efpèce offre des traits nobles; la chevelure, derrière la couronne, eft dans des difpofitions différentes de celles que l'on voit fur les autres femis de cette claffe; elle eft groupée plus naturellement, rangée en bandeau ondulant fur le front, puis retombant fur le cou en mèches plus courtes & moins abondantes qu'à l'ordinaire; la barbe bien fournie & fortement bouclée, la marque de la valeur derrière la nuque; le tout dans un grénetis.

Au revers, la proue, de forme assez élégante, rappelle celle de quelques as semi-onciaux, particulièrement par la frise que l'on aperçoit le long de la carène, formée tantôt de plusieurs compartiments carrés, ornés d'un globule dans leur centre, tantôt d'ornements en forme de crochets qui se suivent régulièrement. (Pl. LVI, 7-8-12.) Les flots ondulent le long de la quille; la marque du semis se voit entre l'habitacle & le *rostrum*, point de légende; le tout dans un grénetis. Ces deux dernières conditions ne se rencontrent quelquefois sur la monnaie que dans les derniers temps de la République.

Fabrique & style assez beaux; module 20 m/m. R*. Pl. LIX, 1.

Ailly 6 gr. 45 cent.; as de 12 gr. 90 cent.

2e *variété.*—Ces semis montrent une physionomie assez semblable; elle est belle, les cheveux tombent sur le cou en trois ou quatre mèches ondoyantes; S signe de valeur derrière la nuque. Grénetis.

Le revers présente deux sous-variétés : dans l'une l'habitacle est couvert d'un fronton, dans l'autre il est en terrasse; l'une & l'autre avec la légende ROMA à l'exergue.

Fabrique & style ordinaires; module 20 à 21 m/m. R'. Pl. LIX, 2-3.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	7	22	21	3	Ailly	5	58	20
2	—	6	96	21	4	—	4	82	20

Quatre spécimens. Poids moyen : 6 gr. 14 cent.; as de 12 gr. 28 cent.

3e *variété.*—Elle diffère de la précédente par l'expression de la physionomie aux traits rudes, & surtout par sa fabrique très-grossière; au revers, l'habitacle est toujours couvert en terrasse, la légende ROMA. Grénetis & cercle.

Fabrique & style mauvais, quelquefois ordinaire; module 21 à 23 m/m. C. Pl. LIX, 4.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	6	80	23	4	Ailly	5	61	21
2	—	6	22	23	5	—	5	33	21
3	—	5	68	22	6	—	4	55	21

Six spécimens. Poids moyen : 5 gr. 70 cent.; as de 11 gr. 40 cent.

4[e] *variété.*—Les ſemis de cette variété préſentent une phyſionomie tout à fait diverſe de celle de la précédente. Les traits ſont communs, les cheveux ſur le cou, en trois mèches bien ſéparées, ſe relèvent en boucle à leur extrémité, dans le même ſens & avec une extrême régularité, ce qui leur donne l'aſpect d'un *acroſtolium* renverſé. Nous avons déjà remarqué cette tendance ſur un victoriat de la claſſe VII, page 110 (Pl. LIII, 21), ſi ce n'eſt que ſur la monnaie d'argent les mèches ſe courbent dans un ſens oppoſé à celles qui ſe voient ſur notre ſemis; mais la différence de date de la frappe de ces deux pièces ne permet pas de trouver dans cette diſpoſition un motif de concordance entre elles. La proue & les conditions du revers ſont les mêmes que ſur le ſemis précédent; toutefois, à l'exergue, l'épigraphe préſente la lettre archaïque ᴧ.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 20 m/m. R⁴. Pl. LIX, 5.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	4 70	2 Ailly	4 01

Poids moyen : 4 gr. 36 cent.; as de 8 gr. 72 cent.

5[e] *variété.*—Sur ces ſemis, la tête offre également au droit un caractère qui ne rappelle en rien ceux que nous venons de voir. Les traits ſont vulgaires, & les cheveux dans une diſpoſition particulière; au lieu de la mèche en bandeau, qui ſurmonte ordinairement le front, on n'aperçoit ici qu'une boucle arrondie & iſolée; ſur le ſommet de la tête, les cheveux, hériſſés, prennent une diſpoſition à la fois horizontale & verticale; les trois mèches qui flottent ſur le cou ſont d'une longueur inſolite, & ſe terminent par une boucle ronde en ſens divers, empruntant la forme de crochets, ce qui donne à cette portion de la chevelure un aſpect extraordinaire, étrange à la première vue. La barbe peu fournie, eſt d'une rigidité ſymétrique telle, qu'on dirait les dents d'un peigne.

Au revers, la forme de la proue eſt ſemblable à celle qui ſe voit ſur les variétés 4 & 5; l'habitacle couvert en terraſſe. Il me ſemble que la dernière lettre de la légende, un peu négligemment exprimée, doit

être A; à l'exergue l'épigraphe eſt circulaire excentrique, & je crois apercevoir le cercle des deux côtés de la monnaie.

Fabrique extraordinaire, ſtyle mauvais; module 18 à 19 m/m. R[1]. Pl. LIX, 6.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	3	21	19	2 Ailly	2	11	18

Poids moyen : 2 gr. 66 cent.; as de 5 gr. 32 cent.

6e *variété.* — Le caractère diſtinctif de cette variété eſt d'avoir le baſtingage à droite & à gauche de l'habitacle dans la poſition diagonale, la ligne qui l'exprime partant de chaque angle de cet habitacle, & venant rejoindre, par ſon bout oppoſé, la naiſſance du *roſtrum* à droite, & l'arrière de la proue à gauche. Cette diſpoſition ſe rencontre, ſoit avec la condition du fronton, ſoit avec celle de la terraſſe, différence qui forme deux ſous-variétés. Autant que la mauvaiſe fabrique de ces ſemis permet d'en juger, les têtes ont au droit un certain air de reſſemblance; la phyſionomie eſt aſſez vulgaire, la marque de la valeur ſe trouve derrière la nuque, comme à l'ordinaire. Au revers, elle ſurmonte la terraſſe, ou, lorſque c'eſt le fronton qui ſe préſente, elle ſe montre entre ſa pointe & le bec du *roſtrum*. Sauf la diſpoſition du baſtingage, la forme de la proue ſe rapproche complètement, moins le fronton lorſqu'il s'y trouve, de celle des deux variétés précédentes. Quant à l'épigraphe, ſur cinq de ces eſpèces que j'ai ſous les yeux, il m'eſt impoſſible de juger de la condition de la lettre *a*, bien que j'en aperçoive une légère trace.

Fabrique & ſtyle très-mauvais; module 18 à 20 m/m. R[2]. Pl. LIX, 7-8.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	4	23	19	4 Ailly	3	09	18
2 —	3	65	19	5 —	2	91	20
3 —	3	50	19				

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 3 gr. 48 cent.; as de 6 gr. 96 cent.

CLASSE II. — VALEUR DEVANT LA PROUE.

Je trouve fix variétés du femis anonyme, avec la marque de la valeur devant la proue, au revers :

1re *variété*. — C'eft la feule, dans cette feconde claffe, qui préfente l'habitacle de fa proue couvert en fronton. Au droit, la tête manque de nobleffe; par derrière, les cheveux font féparés en deux maffes divergentes, comme cela arrive le plus fouvent, & retombent fur le cou en quatre mèches ondoyantes après avoir formé fur le haut du front une boucle arrondie très-fortement exprimée.

Au revers, la proue fe préfente avec cette fingularité, qu'on y voit deux habitacles, celui de droite couvert d'un fronton, celui de gauche d'une terraffe. Il faut remarquer fur cette monnaie la forme du *roftrum tridens* dans des conditions bizarres, avec deux pointes au lieu de trois; à l'exergue, fe trouve la légende ROMA. Je ne connais qu'un fpécimen de cette variété.

Fabrique & ftyle ordinaires; module 23 m/m. R*. Pl. LIX, 9.

1 Ailly 6 gr. 86 cent.; as de 13 gr. 72 cent.

2e *variété*. — La phyfionomie de ces femis eft affez femblable, & plus ou moins vulgaire; les cheveux tombent fur le cou en trois mèches, la barbe eft abondante & bouclée.

Au revers, la proue avec l'habitacle couvert en terraffe; la marque de la valeur parfois dans des dimenfions exagérées ; l'épigraphe préfente conftamment la lettre A.

Fabrique & ftyle médiocres; module 19 à 22 m/m. C. Pl. LIX, 10-11.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	6	97	22	4 Ailly	4	06	20
2 —	4	83	21	5 —	3	87	19
3 —	4	37	20				

Cinq fpécimens. Poids moyen : 4 gr. 82 cent.; as de 9 gr. 64 cent.

3e *variété*. — Affez femblable à la précédente. Même caractère

de phyſionomie au droit; mais au revers on voit à l'habitacle le trait diagonal qui s'incline vers la naiſſance du *roſtrum*. La légende offre de plus la diſpoſition unique, à ma connaiſſance, ſur ce genre de ſemis, de la lettre A. Je n'en connais qu'un ſpécimen.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 20 $^{\text{m/m}}$. R*. Pl. LIX, 12.

Ailly 5 $^{\text{gr.}}$ 19 $^{\text{cent.}}$; as de 10 $^{\text{gr.}}$ 38 $^{\text{cent.}}$

4e *variété.*—En tout ſemblable à la précédente; mais dans la légende on trouve la lettre A.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 19 $^{\text{m/m}}$. R^4. Pl. LIX, 13.

	gr. cent.		gr. cent.
Ailly	3 66	Ailly	3 65

Deux ſpécimens. Poids moyen; as de 7 $^{\text{gr.}}$ 32 $^{\text{cent.}}$

5e *variété.* — Le caractère de cette variété conſiſte dans la diſpoſition du baſtingage, qui, de chaque côté de l'habitacle, couvert ici en terraſſe, va s'inclinant en ſens oppoſé, comme nous l'avons vu dans la 6e variété de la claſſe I (Pl. LIX, 7-8). Les deux eſpèces que j'ai ſous la main montrent une phyſionomie aſſez noble, aux traits fortement accentués. Au revers, la proue, ſauf la condition du baſtingage, eſt pour le reſte dans les données ordinaires; la légende avec la lettre A; le flan ſur une de ces eſpèces eſt épais, mince ſur l'autre, d'où réſulte une différence ſenſible de poids entre elles.

Fabrique & ſtyle beaux; module 22 $^{\text{m/m}}$. R^5. Pl. LIX, 14.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	9 51	2 Ailly	5 22

Poids moyen : 7 $^{\text{gr.}}$ 37 $^{\text{cent.}}$; as de 14 $^{\text{gr.}}$ 74 $^{\text{cent.}}$

6e *variété.*—Je ne connais qu'un exemple de cette dernière variété; mais la tête d'une exécution barbare & la forme du baſtingage de la proue ne permettent pas de l'adjoindre à aucune des monnaies précédentes; le deſſin en donnera une idée plus exacte que la deſcription qu'on en pourrait faire.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 23 $^{\text{m/m}}$. R*. Pl. LIX, 15.

Ailly 8 $^{\text{gr.}}$ 12 $^{\text{cent.}}$; as de 16 $^{\text{gr.}}$ 24 $^{\text{cent.}}$

Malgré fon poids élevé pour une efpèce du régime femi-oncial, j'ai cru devoir l'y maintenir à caufe de la marque de la valeur dans le champ droit, & la lettre A dans l'épigraphe.

CLASSE III. — SEMIS : CONDITIONS BIZARRES.

Le petit nombre de monnaies qu'il me refte à décrire dans cette claffe offre une telle variété de phyfionomies, de formes de proue & de difpofitions inufitées dans la marque de la valeur, que pour mettre le lecteur à même d'en bien juger, je fuis obligé de le renvoyer à la planche LX, où ces efpèces font fidèlement reproduites. Je me contenterai, en conféquence, de leur donner un numéro d'ordre & d'appeler l'attention fur les principaux points qui les diftinguent des autres.

1° Tête de Jupiter barbue, laurée à droite; en arrière S.

℟ Proue, habitacle en terraffe. Au-deffus ∽. Légende?

Fabrique ordinaire, ftyle médiocre; module 21 m/m. R? (1). Pl. LX, 1.

1 Ailly 5 gr. 32 cent.; as de 10 gr. 64 cent.

2° Même difpofition au droit & au revers. Ce dernier frappé fur une tête dont la partie fupérieure encore vifible, donne au *roftrum* un développement fictif extraordinaire. Légende?

Fabrique & ftyle ordinaires; module 19 m/m. R? Pl. LX, 2.

2 Ailly 3 gr. 66 cent.; as de 7 gr. 32 cent.

3° Tête de Jupiter; devant, dans le champ droit S. Grénetis?

℟ Proue à droite, au-deffus ∽; à l'exergue ROMA? Cercle.

Fabrique & ftyle mauvais; module 20 m/m. R? Pl. LX, 3.

3 Ailly 4 gr. 68 cent.; as de 9 gr. 36 cent.

4° Tête de Jupiter; derrière ƨ; ftyle angulaire. Grénetis?

(1) Quoique je n'aie vu qu'un feul fpécimen de chacune des variétés que je publie ici, n'ofant pas leur affigner le rang le plus élevé de rareté, je laiffe ce degré dans l'incertitude, jufqu'à ce que de nouvelles efpèces congénères viennent nous donner quelques renfeignements plus précis à cet égard.

℟ Proue, au-deffus S; à l'exergue ROMA. Cercle?
Fabrique & ftyle très-mauvais; module 17 m/m. R? Pl. LX, 4.

4 Ailly 2 gr. 55 cent.; as de 5 gr. 10 cent.

La forme archaïque A & la modicité du poids font en contradiction.
5° Tête de Jupiter; derrière S. Grénetis, flan épais.
℟ Proue, devant dans le champ droit S; à l'exergue ROMA. Cercle.
Fabrique & ftyle ordinaires; module 21 m/m. R? Pl. LX, 5.

5 Ailly 6 gr. 69 cent.; as de 13 gr. 38 cent.

6° Tête de Jupiter; derrière S. Grénetis.
℟ Proue dans le champ fupérieur, entre l'habitacle & la volute du *roftrum* S; à l'exergue ROM*a*? le flan eft bifeauté des deux côtés de la monnaie.
Fabrique & ftyle très-médiocres; module 21 m/m. R? Pl. LX, 6.

6 Ailly 7 gr. 09 cent.; as de 14 gr. 18 cent.

7° Tête de Jupiter; derrière S, peut-être S• ? Grénetis?
℟ Proue, devant dans le champ droit S•; à l'exergue ROMA. Cercle.
Fabrique & ftyle ordinaires; module 21 m/m. R*. Pl. LX, 7.

7 Ailly 5 gr. 88 cent.; as de 11 gr. 76 cent.

Sept fpécimens. Poids moyen : 5 gr. 12 cent.; as de 10 gr. 24 cent.
La préfence de ce globule devant la lettre S•, que je crois apercevoir au droit, mais qui, bien certainement, exifte au revers, pourrait faire penfer que cette pièce exhibe une valeur non encore connue dans la monnaie romaine, les fept onces (feptunx); & cela ne ferait pas impoffible, puifque nous connaiffons le bes S: huit onces, & le dodrans S.•. neuf onces; mais il faut cependant confidérer que le bes porte au droit une tête de femme, celle de Vénus peut-être, & le dodrans celle de Vulcain; effigies nouvelles fur une valeur nouvelle. Or, ici le feptunx conferverait le type confacré au femis, la tête de Jupiter; circonftance qui me donne des doutes fur la repréfentation effective de la valeur de fept onces, car il me ferait impoffible de citer

un autre exemple du feptunx qui confirmât celui que je viens d'indiquer. Il faut donc attendre la découverte de nouveaux fpécimens pour trancher définitivement cette queftion.

CHAPITRE VII.

LE TRIENS ANONYME.

Parmi les efpèces qui vont paffer fous nos yeux, nous trouverons naturellement des triens correfpondant par leur poids aux trois régimes, fextantaire, oncial & femi-oncial, de même que nous l'avons vu déjà pour l'as & le femis.

Il eft affez difficile de fixer entre ces triens la limite qui les range féparément dans chacun de ces régimes, furtout pour les efpèces fextantaires & onciales, dont un certain nombre préfente une analogie de fabrique & de types qui laiffe dans une véritable incertitude, foit fur le régime auquel on doit les attribuer, foit fur la convenance qu'il pourrait y avoir à les grouper dans la même catégorie.

Cependant comme, en définitive, malgré leur reffemblance, le poids, bien qu'il décroiffe d'une manière prefque infenfible, eft évidemment différent, il me paraît indifpenfable de fixer leur point de féparation pour en former ainfi les éléments de l'un des trois premiers régimes de l'as, le quatrième, en raifon de la modicité de fon poids, n'admettant aucune efpèce de fractionnement. Mais quelque foin que j'aie apporté dans cette diftribution, je ne puis répondre de n'avoir pas commis quelque erreur involontaire. Au refte, la moyenne de chaque régime, on le verra plus bas, correfpond d'une façon affez fatisfaifante aux divers poids fixés pour chaque réduction de l'as, & elle me femble établir entre les efpèces prifes en général, la différence de pefanteur que l'on peut raifonnablement exiger dans une monétifation qui offre tant de brufques écarts parmi les efpèces qui la compofent.

SECTION I.

LE TRIENS SEXTANTAIRE.

Je remarque dans ce triens trois claſſes bien tranchées par la fabrique, & par l'expreſſion de la phyſionomie au droit.

CLASSE I.

Les eſpèces de cette claſſe préſentent une tête avec des traits pleins de nobleſſe; le caſque grec, de forme élégante, ſurmonté de l'*hippuris*, montre la viſière munie de ſon œillère; les mèches de cheveux ſerpentant ſur le front & les tempes, s'échappent de deſſous le couvre-nuque en une touffe épaiſſe, ſerrée par un lien ſur le cou, & ſe terminent gracieuſement bouclées à leur extrémité. Le *conos* pend conſtamment à l'oreille; le collier de perles rondes, plus ou moins bien exprimé, entoure le cou; les quatre globules, marque de la valeur, ſont rangés en ligne horizontale dans le champ ſupérieur, au-deſſus du caſque; le tout dans un grénetis aſſez fin, quelquefois un peu incorrectement circulaire.

Au revers, la proue eſt uniforme, l'habitacle en terraſſe, moins une eſpèce qui le préſente couvert d'un fronton; le baſtingage, le cabeſtan, l'œil pour le paſſage du cable, le *roſtrum*, le *roſtrum tridens*, généralement bien accuſés, la quille très-apparente; l'arrière de la proue montre alternativement un ou deux marins, ſuivant que l'eſpace a permis de les indiquer; quelquefois auſſi ils ſont entièrement défaut. Dans le champ inférieur, les quatre globules en ligne horizontale (1). La légende, qui ſe trouve conſtamment au-deſſus de la proue, préſente la lettre ᴧ.

(1) Pour n'y plus revenir, je préviens le lecteur que, ſur tous les triens anonymes ſextantaires, la marque de la valeur, au droit & au revers, ſe voit ſans exception dans les parties du champ que je viens d'indiquer.

Ces triens, par la difpofition de la touffe de cheveux fur le cou, fe rapprochent beaucoup des deniers de la claffe VI (Pl. L, 9 à 14), avec lefquels ils ont pu avoir une émiffion commune.

Fabrique & ftyle beaux; module 22 à 26 m/m.

Habitacle en terraffe. C. Pl. LX, 8-9-10.

» à fronton : R¹. » 11.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	13	94	25	9	Ailly	10	80	23
2	—	13	74	26	10	—	10	49	25
3	—	12	03	25	11	—	9	79	22
4	—	11	56	25	12	—	9	72	22
5	—	11	53	23	13	—	8	72	23
6	—	11	23	25	14	—	8	32	23
7	—	11	19	25	15	—	8	00	24
8	—	10	91	26					

Quinze fpécimens. Poids moyen : 10 gr. 80 cent.; as de 32 gr. 40 cent.

A Vicarello, 161 à terraffe; 7 à fronton.

CLASSE II.

Les monnaies de cette claffe ont un cachet de phyfionomie particulier; les traits font groffiers & vulgaires, le globe de l'œil gros & très en relief, le nez fort; la forme du cafque, quoique tenant un peu de celle du triens précédent, eft bien moins gracieufe; les cheveux, ferrés par un lien, tombent fur le cou en une touffe longue & épaiffe qui prend l'afpect d'une forte de *catogan*, fi je puis m'exprimer ainfi. Lorfque le pendant d'oreille n'eft pas caché par les cheveux, c'eft la forme du *conos* qu'on aperçoit. Grénetis.

Au revers, la proue dans la forme la plus commune, avec l'habitacle couvert en terraffe; les deux marins quelquefois à l'arrière. A l'exergue, l'épigraphe préfente la lettre A; ce qui, joint au ftyle, donne à ces monnaies une certitude de correfpondance entre les as fextantaires de la claffe II, 4e & 5e variété (Pl. LIV, 9-10), & les femis du

même régime (Pl. LVIII, 1), avec lefquels nos triens ont une reffemblance de phyfionomie relative.

Fabrique groffière, ftyle mauvais; module 22 à 26 m/m. C. Pl. LX, 12-13.

		gr.	cent.	m/m.	
1	Ailly	14	01	25	frappé fur une once de la 1re réduction.
2	—	11	75	26	
3	—	11	04	24	marins.
4	—	11	02	25	
5	—	9	98	24	marins.
6	—	9	62	25	marins.
7	—	7	78	22	

Sept fpécimens. Poids moyen : 10 gr. 74 cent.; as de 32 gr. 22 cent.

A Vicarello, 39 fpécimens.

On remarquera certainement la fingularité que préfente le triens (Pl. LX, 13) frappé fur une once de la première réduction de l'*aes grave*. La condition de l'once eft prouvée au revers par la groffeur du globule, qui eft très-apparent; celle du triens fe voit au droit, au-deffus de la tête, par trois des quatre globules dont le manque de métal a fait difparaître le dernier. On aperçoit auffi au revers le double *roftrum* produit par la furfrappe; celui de l'once gros & fort, & par-deffus, celui du triens plus mince & plus délicat. Ainfi, il ne peut y avoir de doutes fur la qualité des deux efpèces différentes dont on trouve les traces fur cette monnaie.

Au premier afpect, on ferait tenté de croire que cette furfrappe établit la preuve d'une diminution de l'once de la première réduction de l'*aes grave*, non à la moitié, mais au quart de fa valeur, ce qui détruirait ou du moins porterait une grave atteinte à la réduction intermédiaire de moitié, réduction dont j'ai déjà prouvé l'exiftence par la publication d'un triens de la deuxième réduction, frappé fur un fextans de la première (1), & de deux autres fextans de la

(1) T. I, p. 128. [Pl. XXXIX, 4.

deuxième réduction, frappés ſur des onces de la première (1). En effet, pour être rationnellement d'accord avec ces trois ſurfrappes, il faudrait, pour l'eſpèce qui nous occupe maintenant, de deux choſes l'une : ou que notre triens fût frappé ſur un ſextans, ou que l'once de la première réduction, dont il montre les traces, ſervît de flan non à un triens, mais à un ſextans. Comment donc expliquer la ſingulière anomalie que préſente cette pièce ſubverſive du ſyſtème préſenté, & en contradiction avec les ſurfrappes que je viens de rappeler? L'explication me paraît ſimple & toute naturelle. Lorſque la ſeconde réduction eut lieu, l'Etat dut retirer de la circulation toutes les anciennes monnaies, pour les refondre dans les conditions nouvelles; mais quel que fut le ſoin apporté par lui à ce retrait, pluſieurs eſpèces anciennes, ou par oubli ou par enfouiſſement, échappèrent certainement aux recherches. Rentrées plus tard dans la circulation, alors que la ſeconde réduction de l'as était depuis longtemps un fait accompli, elles ſubirent dans l'atelier de Rome, par motif d'économie probablement, l'impreſſion de la valeur que leur poids effectif repréſentait actuellement, c'eſt-à-dire celle de 4 onces & non de 2, comme cela aurait eu lieu ſi elles avaient été ſoumiſes au coin avant la loi qui établit la ſeconde réduction de la monnaie de bronze. Cette hypothèſe, très-plauſible ce me ſemble, peut expliquer cette ſurfrappe anormale dont nous retrouverons encore un exemple par la ſuite.

CLASSE III.

Le droit montre une phyſionomie vulgaire; le reſte du type dans les conditions précédentes.

Au revers, l'habitacle de la proue eſt couvert en fronton; la légende, légèrement convexe, préſente la lettre ᴧ; la tranche offre la diſpoſition du biſeau, le côté le plus large portant le droit de la monnaie.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 21 m/m. R[5]. Pl. LX, 14.

(1) T. I, p. 132. Pl. XL, 5-7.

1 Ailly	9 gr. 06 cent.	2 Ailly	6 gr. 98 cent.

Deux ſpécimens. Poids moyen : 8 gr. 02 cent.; as de 24 gr. 06 cent.

A Vicarello, deux ſpécimens.

La faibleſſe du poids de ces monnaies m'a fait héſiter longtemps ſur le régime où il convient de les ranger. Je penchais d'abord pour la catégorie onciale; mais l'archaïſme de la lettre ᴧ, plus commune parmi les eſpèces ſextantaires que parmi les onciales, &, en outre, cette conſidération que les deux eſpèces de Vicarello, quoique ayant déjà beaucoup perdu de leur poids primitif, en préſentaient cependant un plus fort de quelques grammes que le plus peſant de mes ſpécimens, m'ont décidé à les maintenir dans le régime ſextantaire.

Il me reſte à faire connaître un triens de cette ſection dû à la fuſion. Au droit, la tête un peu forte eu égard à la dimenſion du champ, ne permet pas de juger exactement de la forme du caſque, qui cependant me paraît grecque; au-deſſus, on devine les quatre globules de la valeur. J'aperçois à peine un ſimulacre de mèches de cheveux ſur le cou, mais pas de traces de pendant d'oreille ni de collier. Le tout dans un cercle, contre l'habitude la plus ordinaire.

Au revers, la proue, par une exception très-rare, eſt tournée vers la gauche; l'habitacle eſt à fronton, & la légende, dans une forme légèrement circulaire, eſt placée de manière à ce que la dernière lettre *a* n'ait pas pu être gravée ſur le flan reſſerré par le cercle. Il ſerait bien poſſible que cette lettre fût compriſe dans les deux derniers jambages de ᴍ, comme cela a lieu quelquefois au moyen d'un trait horizontal qui lie par le milieu les deux jambages, & forme ainſi un ᴀ, ROᴍ; mais la groſſièreté de la fuſion laiſſe ici des doutes ſur ce point. Le cercle, comme au droit, entoure le type; le flan eſt biſeauté d'une façon légèrement arrondie, la dépreſſion ſe produiſant du revers au droit; de chaque côté de la tranche on aperçoit la bavure de la coulée qui liait ce flan à d'autres.

Fabrique & ſtyle très-mauvais; module 24 m/m. R*. Pl. LX, 15.

Ailly 13 gr. 56 cent.; as de 40 gr. 68 cent.

SECTION II.

LE TRIENS ONCIAL.

Cette fection fe divife en quatre claffes.

CLASSE I.

Je ne connais de cette première claffe que fix fpécimens : cinq trouvés à Vicarello, & un que je poffède.

Au droit, la tête préfente des traits fans nobleffe ; les cheveux, négligemment exprimés, tombent fur le cou en deux mèches peu ondoyantes ; la forme du cafque grec eft fans grâce ; le *conos* pend à l'oreille, le *monile* a plutôt l'afpect d'une bande mince que d'un collier de perles. Grénetis.

Au revers, la proue montre fon habitacle couvert en terraffe ; à l'exergue eft la marque de la valeur réduite à trois globules, celui de gauche ne paraiffant pas fur mon exemplaire, à caufe du manque de métal. La légende avec la lettre ᴧ. Grénetis.

Fabrique & ftyle médiocres ; module 20 à 23 m/m. R'. Pl. LX, 16.

Ailly 8 gr. 15 cent. 22 m/m. ; as de 24 gr. 45 cent.

CLASSE II.

La phyfionomie offerte par ces triens, au droit, a peu de nobleffe ; les traits font amaigris & tirés ; les cheveux pendent fur le cou, fans grâce & fans être liés, on n'aperçoit ni pendant d'oreille, ni collier, ni mode de circonfcription du type.

Au revers, la proue eft d'une forme bizarre que nous rencontrerons plufieurs fois par la fuite fur diverfes monnaies incertaines ; l'habitacle, couvert en terraffe, eft accofté de deux baftingages dont les extrémités de droite s'inclinent en s'arrondiffant, vers la naiffance du *roftrum ;*

celui de droite, qui peut ſeul être aperçu, porte une maſſue couchée horizontalement, la maſſe tournée vers la droite; ſur la quille ſe jouent des flots exprimés par une ligne fortement ondulée. La légende montre la lettre A. Cercle.

Fabrique médiocre, ſtyle mauvais & extraordinaire; module 21 à $23^{m/m.}$. R^{3}. Pl. LX, 17.

Ailly, $6^{gr.}$ $61^{cent.}$ $22^{m/m.}$; as de $19^{gr.}$ $83^{cent.}$

A Vicarello, cinq ſpécimens.

CLASSE III.

Les monnaies de cette claſſe portent au droit une tête dont la phyſionomie eſt des plus vulgaires; les traits ſont lourds & empâtés, la pommette de la joue proéminente, le menton gros & protubérant. L'oreille eſt ornée du *conos*, le caſque eſt d'une forme diſgracieuſe. Grénetis.

Au revers, la proue uniforme, l'habitacle en terraſſe, large & bas; la légende rectiligne, légèrement concave, avec la lettre ʌ. Cercle.

Fabrique & ſtyle très-médiocres; module 20 à $21^{m/m.}$ R^{4}. Pl. LX, 18.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	6	97	20	2 Ailly	5	89	21

Poids moyen : $6^{gr.}$ $43^{cent.}$; as de $19^{gr.}$ $29^{cent.}$

A Vicarello, quatre ſpécimens.

CLASSE IV.

Les triens qui forment cette claſſe ſont ceux dont j'ai parlé plus haut, & qui, par leur diſpoſition, tant au droit qu'au revers, ont une grande analogie avec les triens ſextantaires de la claſſe I, page 174 (Pl. LX, 8-9-10) : ſimilitude de phyſionomie, de forme de proue, preſque toujours les lettres ʌ ou ʌ dans la légende, grands rapports de fabrique & de ſtyle; en un mot, tout y eſt tellement conforme, que je les aurais réunis aux triens ſextantaires de cette claſſe, ſi je n'en

avais été détourné par la diminution du poids & du module, & par cette autre raiſon, que l'on trouve ſouvent ſur ceux-ci la *triglena* à l'oreille, au lieu du *conos*.

Fabrique & ſtyle beaux; module 18 à 22 m/m.

Avec la lettre A. R^{a}. Pl. LXI, 2.

— A-A CC Pl. LX, 19-20. LXI, 1.

		gr.	cent.	m/m.	
1	Ailly	7	31	21	
2	—	7	12	22	
3	—	6	88	20	
4	—	6	45	22	
5	—	6	33	22	A
6	—	6	33	20	
7	—	6	25	20	
8	—	6	17	21	
9	—	5	85	20	
10	—	5	67	18	
11	—	5	25	22(1)	
12	Ailly	4	95	21	
13	—	4	94	20	
14	—	4	79	21	
15	—	4	57	20	
16	—	4	57	20	
17	—	4	50	20	
18	—	4	29	21	
19	—	4	16	20	
20	—	4	02	19	
21	—	3	33	19	A

Vingt & un ſpécimens. Poids moyen : 5 gr. 41 cent.; as de 16 gr. 23 cent.

A Vicarello, 193. A-A.

— 16. A.

Parmi ces triens onciaux, nous trouvons encore un exemple d'une monnaie produite par la fuſion; cette eſpèce eſt dans mes cartons. Elle préſente les types ordinaires, mais rendus, par l'effet de la coulée, d'une manière ſi groſſière & ſi globuleuſe, qu'on reconnaît à peine, au droit, la tête caſquée, avec l'indice de la marque de la valeur derrière le caſque. Au revers, on diſtingue un peu mieux la proue; les quatre globules ſont dans le champ inférieur, & les lettres de la légende ROMA dans le champ ſupérieur. Y a-t-il trace de grénetis ou cercle? C'eſt à peine ſi l'on peut la deviner; les deux attaches de la coulée ſont très-apparentes.

(1) Frappé ſur une monnaie carthaginoiſe? Pl. LXI, 3.

Fabrique & ftyle déteftables; module 23 m/m. R*. Pl. LXI, 4. Ailly 7 gr. 05 cent.; as de 21 gr. 15 cent.

SECTION III.

LE TRIENS SEMI-ONCIAL.

Malgré toutes mes recherches, je n'ai trouvé jufqu'ici que trois fpécimens du triens, que l'on puiffe attribuer au régime femi-oncial. Non-feulement leur poids, fort réduit comparativement à celui des triens précédents, mais encore la diminution bien fenfible, comme grandeur, des têtes & des proues, m'autorifent à les ranger parmi les monnaies émifes depuis 665.

Par ces trois efpèces, uniques jufqu'à préfent, on peut juger combien elles ont été frappées en petite quantité. Je ne doute pas, après avoir attiré l'attention des numifmatiftes fur cette fraction, qu'il ne s'en révèle quelques autres exemplaires; mais je crois que ce fera toujours en nombre très-reftreint.

Deux de ces monnaies fe préfentent dans des conditions à peu près analogues; la troifième, d'une fabrique barbare, a dû être frappée poftérieurement.

Le premier de ces triens exhibe la tête de Pallas couverte du cafque grec orné de l'*hippuris*, les cheveux s'échappant fur le cou en trois mèches; la marque de la valeur dans le champ fupérieur, les globules horizontalement difpofés, le quatrième à droite, ne paraiffant pas, à caufe d'un défaut du flan. Je crois apercevoir le grènetis autour du type.

Au revers, la proue eft de la forme la plus ordinaire, avec l'habitacle couvert d'un fronton; à l'exergue, trois des globules de la valeur, le quatrième faifant défaut par le même motif qu'au droit; dans le champ fupérieur la légende ROMA rectiligne. Le tout dans le cercle, ou peut-être le grénetis.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 17 m/m. R*. Pl. LXI, 5.

1 Ailly 2 gr. 60 cent.; as de 7 gr. 80 cent.

La tête du ſecond de ces triens eſt dans les mêmes conditions; mais la marque de la valeur ſe devine dans le champ gauche, ſuivant un peu la courbure du cercle, qu'on a de la peine à voir, & au lieu de la tête ſimple c'eſt le buſte qui apparaît ici.

Au revers, la proue, dans une forme toute particulière, emprunterait l'aſpect d'un carré parfait, ſans le petit *roſtrum* que l'on aperçoit à la droite, quoique très-peu apparent. Je ne vois pas de traces de l'habitacle, de la marque de valeur, ni de la légende, mais ce me ſemble, un léger grénetis.

Fabrique aſſez belle, ſtyle ordinaire; module 14 m/m. R*. Pl. LXI, 6.

2 Ailly, 1 gr. 66 cent.; as de 4 gr. 98 cent., médiocre conſervation.

Le troiſième, outre ſa fabrique mauvaiſe, préſente auſſi l'inconvénient d'une conſervation très-médiocre. Au droit, on voit la tête caſquée ordinaire ſurmontée d'une *criſta* aſſez allongée en avant, ſur le ſommet du caſque. Derrière la nuque ſe trouve la marque de la valeur dans la poſition verticale, le globule ſupérieur moins viſible que les trois autres.

Au revers, la proue, d'une forme très-reſtreinte, eſt munie d'un *roſtrum* hors de proportion par ſa groſſeur avec le reſte de la carène, ſon habitacle eſt couvert en terraſſe. Pas d'apparence d'épigraphe; ni au droit, ni au revers on ne voit de traces de grénetis ou de cercle. Le flan, très-irrégulier, offre un contour piriforme, par l'effet de la bavure de la fuſion.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 14 m/m. R*. Pl. LXVII, 7.

3 Ailly, 1 gr. 95 cent.; as de 5 gr 85 cent.

Je ne me fais pas illuſion ſur ce que peut laiſſer à déſirer la diſtribution de ces eſpèces, indiquée dans ces différentes claſſes, pour la plupart ſi pauvres en ſpécimens, & je regrette de n'avoir pas eu à conſulter plus de monuments qui auraient probablement redreſſé les erreurs d'appréciation pondérale, que j'ai pu commettre.

CHAPITRE VIII

LE QUADRANS ANONYME.

Comme les chapitres précédents, celui-ci nous préfentera des monnaies qui feront rangées dans les trois régimes fextantaire, oncial & femi-oncial, où elles formeront autant de fections.

SECTION I.

LE QUADRANS SEXTANTAIRE.

Je ne trouve que deux variétés affez marquées dans les quadrans fextantaires; quant à leur difpofition générale, ils font tous dans des conditions à peu près fimilaires.

Au droit, la tête d'Hercule jeune & imberbe, couverte de la dépouille du lion de Némée; dans le champ gauche, & en arrière, les trois globules, marque de la valeur des trois onces, font rangés verticalement. Au revers, la proue à droite; dans le champ fupérieur la légende autonome *Roma*, & dans l'inférieur les trois globules, avec la difpofition horizontale.

1re *variété.* — Ces quadrans préfentent au droit une phyfionomie affez noble; la dépouille du lion, qui couvre la tête & le cou, eft fournie de longs poils pendants prefque verticalement, ce qui lui donne l'afpect d'une chevelure humaine. Le mufle pofe fur le chef, mais la mâchoire inférieure, fi apparente ordinairement, eft à peine exprimée ici. Le tout dans un grénetis.

Au revers, la proue porte l'habitacle couvert en terraffe; la lettre A fe voit dans la légende. Cercle.

Fabrique ordinaire, ftyle affez beau; module 21 à 24 m/m. R². Pl. LXI, 7.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
Ailly	10	47	22	Ailly	10	39	24

Poids moyen : 10 gr. 43 cent. ; as de 41 gr. 72 cent.

A Vicarello, trois ſpécimens.

2e *variété*. — Sur les monnaies de cette variété, la tête a un caractère plein de nobleſſe ; les cheveux paraiſſent ſur le front en bandeau, ondoyants & bouclés juſque vers l'oreille ; la crinière du lion, tantôt comme treſſée, tantôt plus ou moins ondulée, pend ſur le cou ; quelquefois la peau des pattes eſt liée en avant. Grénetis.

Au revers, l'habitacle eſt couvert en terraſſe, ou, ce qui eſt plus rare, il eſt à fronton ; on voit alternativement un ou deux marins à l'arrière, quelquefois ils manquent. La légende montre tour à tour les lettres ᴧ & ᴧ.

Si je n'ai pas fait des catégories à part de toutes ces différentes ſous-variétés dans le type du revers, c'eſt à cauſe de la grande analogie qu'on remarque dans l'expreſſion de tête exhibée par ces quadrans, qui, je n'en doute pas, correſpondent comme fabrique, ſtyle & diſpoſitions, avec les as des claſſes I & II (Pl. LIV, 1-3-4), avec les ſemis, claſſes I & II (Pl. LVII, 12-13) & avec les triens, claſſe I (Pl. LX, 8-9-10-11).

Fabrique & ſtyle généralement beaux ; module 22 à 24 m/m. C. Pl. LXI, 8-9-10.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	12	28	24	5	Ailly	10	35	23
2	—	11	53	24	6	—	10	08	23
3	—	10	88	23	7	—	9	18	24
4	—	10	48	24	8	—	8	81	22

Huit ſpécimens. Poids moyen : 10 gr. 45 cent. ; as de 41 gr. 80 cent.

A Vicarello, 24 eſpèces, dont 19 à terraſſe, 5 à fronton.

SECTION II.

LE QUADRANS ONCIAL.

Je crois devoir diviſer cette ſection en ſix claſſes.

CLASSE I.

Les quadrans qui compoſent cette claſſe ont une grande affinité avec les précédents, dont ils ne diffèrent que par l'abaiſſement du poids, le flan plus reſtreint & la tête moins forte. On y trouve les deux mêmes variétés, ſoit de la terraſſe, ſoit du fronton, ainſi que les lettres ᴀ-ᴀ.

Fabrique & ſtyle beaux; module 20 à 21 m/m. C. Pl. LXI, 11-12-13.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	8	33	21	5	Ailly	6	62	21
2	—	7	57	21	6	—	6	21	21
3	—	7	50	20	7	—	5	63	20
4	—	6	82	21	8	—	5	48	20

Huit ſpécimens. Poids moyen : 6 gr. 77 cent., as de 27 gr. 08 cent.

A Vicarello, 15 eſpèces : 8 à terraſſe, 7 à fronton.

CLASSE II.

Le petit nombre des monnaies de cette claſſe, que j'ai pu étudier, montre au droit une tête avec des traits forts & groſſiers, le menton proéminent, la tête du lion d'un relief très-marqué.

Au revers la proue, avec l'habitacle couvert en terraſſe, eſt d'une dimenſion relativement grande; ſur les trois eſpèces que je poſſède, il eſt impoſſible de diſtinguer la forme de la lettre *a*.

Fabrique groſſière, ſtyle mauvais, extraordinaire; module 20 à 21 m/m. R². Pl. LXI, 14.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	6	55	20	3	Ailly	6	51	20
2	—	6	54	21					

Trois ſpécimens. Poids moyen : 6 gr. 53 cent.; as de 26 gr. 12 cent.

CLASSE III.

Le caractère de tête eſt ici tout différent de ce que nous avons vu ſur les quadrans précédents; les traits ſont vulgaires & fortement accuſés, le menton eſt gros & proéminent, le nez long & aquilin; on voit ſous le cou la maſſue noueuſe & tranſverſale, la maſſe à gauche. Le grénetis généralement aſſez fin.

Au revers, la proue, dont l'habitacle eſt couvert en terraſſe, a une forme que j'ai déjà fait remarquer ſur le triens oncial, claſſe II (Pl. LX, 17). Sur le baſtingage apparaît la maſſue couchée, la maſſe à droite. Le baſtingage offre cette particularité, de s'abaiſſer vers la naiſſance du *roſtrum* par ſon rebord curviligne. Les deux marins ſe voient à l'arrière; ſur le flan de la carène eſt un dauphin nageant à droite, comme nous l'avons déjà vu ſur le dupondius oncial (Pl. LV, 5); une ligne fortement ondulée exprime les flots qui battent ſur la quille. La légende préſente la lettre A; le tout dans un cercle.

Fabrique & ſtyle très-médiocres; module 19 à 23 m/m. R¹. Pl. LXI, 15.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	6	77	23	3	Ailly	5	27	19
2	—	6	29	22					

Trois ſpécimens. Poids moyen : 6 gr. 11 cent.; as de 24 gr. 44 cent.

Je ſuis perſuadé, en raiſon de la conformité des types au revers, que ces quadrans correſpondent au triens que je viens d'indiquer ci-deſſus (Pl. LX, 17).

CLASSE IV.

Les monnaies de cette claſſe ont une analogie complète avec les quadrans de la claſſe I de cette ſection. Même expreſſion de phyſionomie, même forme de proue, l'habitacle tantôt à fronton, tantôt en terraſſe; même épigraphie A & A. Elles ſont évidemment inférieures de poids, & par conſéquent elles ont dû être frappées ſous le même régime, mais plus tard.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 19 à 20 m/m. C. Pl. LXI, 16-17-18.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	5	83	20	4	Ailly	4	27	19
2	—	4	83	20 (1)	5	—	4	25	19
3	—	4	47	20					

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 4 gr. 73 cent.; as de 18 gr. 92 cent.

A Vicarello, 19 eſpèces.

CLASSE V.

Deux ſpécimens de cette claſſe, les ſeuls que j'aie rencontrés juſqu'à ce jour, montrent au droit une tête d'une phyſionomie vulgaire, le nez pointu; la dépouille du lion y eſt mal exprimée.

Au revers, la proue avec l'habitacle couvert en terraſſe; la légende préſentant cette ſingularité, des deux dernières lettres en monogramme, ROMA, dont les jambages ſe terminent à l'extrémité par un globule très-apparent. Ici la marque de la valeur ſe voit dans la poſition verticale dans le champ droit, devant la proue; mais on n'aperçoit diſtinctement que deux des trois globules. Le grénetis entoure le type au droit & au revers.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 19 m/m. R8. Pl. LXI, 19.

	gr.	cent.		gr.	cent.
Ailly	4	88	Ailly	4	16

Poids moyen : 4 gr. 52 cent.; as de 18 gr. 08 cent.

CLASSE VI.

La ſixième claſſe onciale ſe compoſe d'une eſpèce dont je n'ai vu encore qu'un ſpécimen; elle exhibe au droit la figure la plus

(1) Le revers de cette monnaie, dont le type a diſparu, porte deux ſurfrappes : 1° une tête de Janus avec la marque de la valeur au-deſſus; 2° un quadrupède incertain dont le train de derrière paraît ſeul. (Grecque, Acarnanie?) Pl. LXI, 18.

commune que l'on puiffe imaginer, les traits groffiers, la pommette de la joue & le menton protubérants, le cou énorme. Derrière, les trois globules font d'une groffeur difproportionnée avec le refte du type; on ne peut juger fi c'eft un grénetis ou un cercle qui court dans l'orle.

Au revers, la proue, d'une forme baffe & allongée, porte un habitacle écrafé, couvert en terraffe. Le figne de la valeur, peut-être encore plus développé qu'au droit, fe trouve dans le champ inférieur; dans le fupérieur ROMA rectiligne. Cercle?

Fabrique & ftyle mauvais; module 18 m/m. R*. Pl. LXVI, 8.

Ailly 4 gr. 23 cent.; as de 16 gr. 92 cent.

SECTION III.

LE QUADRANS SEMI-ONCIAL.

Le nombre affez confidérable des efpèces qui compofent cette fection m'oblige à les divifer en cinq claffes, qui contiendront chacune les diverfes difpofitions du revers, relativement à la place occupée par la marque de la valeur & par la légende.

Je formerai la première claffe, des quadrans dont l'épigraphe fe trouve dans le champ fupérieur, & le figne de la valeur dans l'inférieur.

La deuxième fe compofera de ceux avec la marque du quadrans dans le champ fupérieur, & la légende dans l'inférieur.

Ceux qui portent l'épigraphe dans le champ fupérieur, & le figne de la valeur dans le champ droit devant la proue, feront partie de la troifième claffe.

La quatrième comprendra ceux qui montrent la légende dans le champ inférieur & la marque de la valeur devant la proue.

Je réunirai enfin dans la cinquième claffe tous les quadrans où la marque de la valeur paraît feule dans le champ fupérieur ou inférieur, fans épigraphe.

CLASSE I.—QUADRANS AVEC L'EPIGRAPHE DANS LE CHAMP SUPÉRIEUR, ET LA MARQUE DE LA VALEUR DANS L'INFÉRIEUR.

Cette claffe contient fept variétés affez diverfifiées entre elles.

1re *variété.* — Les quadrans de cette variété offrent, au droit ainfi qu'au revers, un type femblable comme expreffion de phyfionomie, forme de proue, légende & fabrique, à celui des quadrans fextantaires de la deuxième variété, & des onciaux de la claffe I. C'eft une circonftance extraordinaire, & dont il m'eft impoffible de me rendre compte, que cette concordance de monnaies de trois régimes différents, & qui, par ce motif, ont très-certainement été frappées à des époques affez éloignées les unes des autres. Quoi qu'il en foit, celles-ci préfentent au droit une phyfionomie aux traits nobles, les cheveux en bandeau, ondoyants fur le front, la dépouille du lion bien exprimée & rendue avec une certaine élégance. Le grénetis fin & délicat.

Au revers, la proue uniforme, avec habitacle couvert en terraffe; pas de trace des marins. La légende offre alternativement les lettres ᴧ-ᴧ; le tout dans un cercle.

Fabrique & ftyle beaux; module 17 à 19 m/m. CC. Pl. LXI, 20. LXII, 1.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	3	90	19	6	Ailly	3	28	16
2	—	3	64	19	7	—	3	15	17
3	—	3	52	17	8	—	3	07	16
4	—	3	44	16	9	—	2	91	17
5	—	3	37	19	10	—	2	13	18

Dix fpécimens. Poids moyen : 3 gr. 24 cent.; as de 12 gr. 96 cent.

A Vicarello, 42 fpécimens : 23 ᴧ, 19 ᴧ.

Je dois faire remarquer que le quadrans n° 8 de cette pefée a été frappé fur un quart-d'once de la première réduction de l'*aes grave*, avec ce hafard, que la tête d'Hercule a porté fi exactement fur la tête cafquée de Rome, que, au lieu du bandeau de cheveux qui aurait dû

paraître ſur le front d'Hercule jeune, on aperçoit très-diſtinctement au-deſſous de la dépouille du lion, la viſière du caſque de la tête féminine ainſi que le maſcaron circulaire qui rattache cette partie au caſque; ſurfrappe qui, ſous le rapport du poids, convenait parfaitement, puiſque la moyenne de dix-ſept quart-d'onces que j'ai fait connaître (1) donne le poids moyen de 3 gr. 24 cent. Pl. LXVI, 9.

2e *variété.* — Le caractère de phyſionomie eſt ici très-différent des précédents, auſſi bien que la fabrique & le ſtyle; du reſte, les agencements au droit & au revers ſont les mêmes. La légende préſente la lettre ʌ.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 19 m/m. R¹. Pl. LXII, 2.

Ailly 3 gr. 16 cent.; as de 12 gr. 64 cent.

A Vicarello, quatre ſpécimens.

3e *variété.* — Les quadrans de cette variété ſont les correſpondants du ſemis ſemi-oncial, ſixième variété de la claſſe 1 (Pl. LIX, 8), comme le prouve évidemment au revers la diſpoſition du baſtingage, qui, à droite & à gauche de l'habitacle couvert en terraſſe, s'abaiſſe & vers le *roſtrum* & vers l'arrière de la proue. Au droit, la maſſue tranſverſale ſe voit ſous le cou; au revers la légende rectiligne ou légèrement convexe montre alternativement les lettres ʌ & ʌ. Le manque de métal fait diſparaître parfois la marque de la valeur, ou diminue le nombre des globules.

Fabrique ordinaire, ſtyle médiocre; module 16 à 18 m/m. R¹. Pl. LXII, 3-4.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	2	98	17	3	Ailly	2	64	16
2	—	2	83	18					

Trois ſpécimens. Poids moyen : 2 gr. 82 cent.; as de 11 gr. 28 cent.

A Vicarello, trois ſpécimens.

(1) Tome I, p. 138.

4[e] *variété*. — Jufqu'ici un fpécimen de ma collection forme à lui feul cette variété.

Au droit, la tête préfente une phyfionomie particulière, avec des traits fins, doux & élégants.

Au revers, l'habitacle eft couvert en terraffe, la légende montre la lettre ᴧ; le cercle qui entoure le type eft d'une circonférence très-reftreinte relativement à la grandeur de la tête au droit. C'eft probablement le manque de métal qui empêche d'y voir le grénetis.

Fabrique élégante, ftyle affez beau; module 18 m/m. R*. Pl. LXII, 5.

Ailly 2 gr. 35 cent.; as de 9 gr. 40 cent.

5[e] *variété*. — Le fpécimen, unique auffi, qui compofe cette variété montre au droit une tête pleine de nobleffe & d'une expreffion févère; elle eft couverte de la dépouille, qui, à la première vue, prend plutôt l'afpect d'un voile que celui d'une tête de lion. Derrière la nuque, malgré la mauvaife confervation de cette partie du champ, je crois apercevoir la trace de la marque de la valeur. Le tout dans le grénetis.

Au revers, l'inclinaifon en avant de l'habitacle couvert en terraffe, donne à la proue un afpect inufité dont nous retrouverons bientôt quelques autres exemples; l'épigraphe, peu apparente, laiffe cependant voir dans le champ fupérieur la lettre ᴧ. Le grénetis reparaît ici comme au droit.

Fabrique & ftyle beaux; module 16 m/m. R* Pl. LXII, 6.

Ailly 2 gr. 14 cent.; as de 8 gr. 56 cent.

6[e] *variété*. — Les efpèces de cette variété font conformes à celles de la première variété de cette claffe; feulement, les traits de la phyfionomie font plus communs, le poids & le module bien plus faibles. La légende offre la lettre ᴧ.

Fabrique ordinaire, ftyle médiocre; module 14 à 15 m/m. R[1]. Pl. LXII, 7.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	2	40	15	3	Ailly	1	29	14
2	—	2	22	15					

Trois ſpécimens. Poids moyen : 1 gr. 97 cent.; as de 7 gr. 88 cent.

7e *variété*. — Eſpèce unique formant cette variété. Je l'ai réſervée pour la dernière de cette première claſſe; quoique ſon poids ſurpaſſe celui des eſpèces ſemi-onciales, elle a dû cependant être maintenue parmi celles-ci, à cauſe de la forme de ſa proue ſemblable à pluſieurs de celles que portent les as ſignés du nom des monétaires du régime ſemi-oncial, & auſſi à cauſe de la ſingularité que préſente la tête au droit, à ſavoir la barbe du menton cunéiforme (1). Cette dernière circonſtance me porte à croire qu'on pourrait attribuer ſa frappe ſoit à *Q. Titius*, ſoit à *L. Piſo;* en effet, dans le nombre des as frappés par eux il en eſt pluſieurs qui exhibent cette même condition de la barbe, & tous deux ont été triumvirs dans les quinze premières années qui ſuivirent la réduction de 665. Toutefois, je ne propoſe cette attribution que ſous la forme dubitative & dans le but d'attirer ſur ce point l'attention & les recherches des numiſmatiſtes.

La tête, de forme aſſez vulgaire, montre ſous la barbe & le cou la maſſue tranſverſale. Grénetis.

Au revers, la proue porte l'habitacle couvert en terraſſe, la carène eſt ornée de panneaux carrés avec un point rond au centre, l'épigraphe offre la lettre A; le tout dans un grénetis. Le flan de cette eſpèce eſt ſingulièrement épais relativement à ſon module, &, de plus, très-irrégulier par l'effet de la bavure de la coulée qui n'a pas été ravalée.

Fabrique groſſière, ſtyle mauvais; module 16 m/m. R*. Pl. LXII, 8.

Ailly 4 gr. 89 cent.; as de 19 gr. 56 cent.

Le poids accuſé par cette eſpèce dépaſſe ſenſiblement les limites fixées à la ſérie ſemi-onciale; mais d'un autre côté, cette nouveauté de tête & de forme de proue me confirme dans la penſée que ce poids anormal eſt une exception que la découverte d'autres monnaies ſimilaires fera probablement diſparaître.

(1) La tête d'Hercule barbu eſt très-rare ſur le quadrans; je ne l'ai vue que ſur celui de *C. Blaſio* (fam. *Cornelia*).

CLASSE II. — MARQUE DE LA VALEUR DANS LE CHAMP SUPÉRIEUR, ÉPIGRAPHE DANS L'INFÉRIEUR.

Peu de quadrans ſemi-onciaux ſe préſentent dans ces conditions; je n'en connais que deux variétés.

1re *variété.* — Comme phyſionomie, la tête eſt aſſez noble & a beaucoup de reſſemblance avec celle de la première variété de la claſſe précédente (Pl. LXII, 1). De plus, la dépouille du lion eſt ici liée ſur le cou, en avant duquel on aperçoit le nœud formé par la peau des pattes de l'animal.

Au revers, la proue montre ſon habitacle couvert en terraſſe; il eſt ſouvent difficile de juger de la forme de l'*a*, par la raiſon que cette lettre étant la dernière vers la droite, & très-rapprochée de la tranche, preſque toujours le manque de métal empêche de voir clairement ſa forme. Toutefois, ſur quelques ſpécimens, je ſuis certain de la condition ᴀ, & je préſume que celle ᴀ pourrait s'y trouver auſſi. Par le même motif, qui ne permet pas toujours d'apprécier la forme de la lettre *a*, je ſuis dans l'incertitude pour pluſieurs eſpèces, ſi c'eſt le grénetis ou le cercle qui court dans l'orle.

Fabrique & ſtyle plus ou moins beaux; module 15 à 17 $^{m/m}$. R^{r}. Pl. LXII, 9.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	4	12	17	3	Ailly	2	99	15
2	—	3	54	16					

Trois ſpécimens. Poids moyen : 3 $^{gr.}$ 55 $^{cent.}$; as de 14 $^{gr.}$ 20 $^{cent.}$

2e *variété.* — Cette variété eſt remarquable par la diſpoſition de la dépouille du lion dont l'oreille eſt exprimée dans de fortes proportions, ſa longueur couvrant preſque entièrement le chef; du reſte, la phyſionomie offre des traits communs. Grénetis.

Au revers, la forme de la proue eſt tout à fait inſolite; c'eſt un corps lourd & maſſif, avec l'habitacle tantôt à fronton & relégué alors

ſur la partie la plus reculée de cette proue, tantôt couvert en terraſſe, & dans ce cas placé vers le milieu du bâtiment, comme à l'ordinaire. A l'exergue, ROMA rectiligne; le type enfermé dans un grénetis.

Fabrique & ſtyle très-médiocres; module 16 à 17 m/m. R4. Pl. LXII, 10-11.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	3 90	2 Ailly	1 46

Poids moyen : 2 gr. 68 cent.; as de 10 gr. 72 cent.

CLASSE III. — LÉGENDE DANS LE CHAMP SUPÉRIEUR, VALEUR DEVANT LA PROUE.

Ces quadrans, qui ſe montrent en aſſez petit nombre dans ces conditions, offrent deux variétés bien tranchées au droit & au revers.

1re *variété.* — Elle préſente une tête aſſez noble, aux traits ſévères, couverte de la dépouille du lion dont la crinière retombe ſur le cou d'Hercule en mèches verticales; la maſſue tranſverſale paraît ſous cette tête; le caractère de la phyſionomie rappelle celle qui ſe voit ſur quelques-uns des quadrans de *L. Piſo.*

Quant à la forme de la proue, elle eſt d'une bizarrerie que le deſſin ſeul peut rendre : preſque pas d'indication de l'habitacle ni du baſtingage, le corps du navire plutôt en creux dans le champ qu'en relief, la quille fortement concave, venant ſe fondre en courbe à la naiſſance du *roſtrum.* Dans le champ ſupérieur ROMA rectiligne, & la marque de la valeur plus ou moins complète, rangée verticalement devant la proue. Nulle trace de circonſcription du type, ni au droit ni au revers.

Fabrique mauvaiſe, ſtyle médiocre; module 17 m/m. R8. Pl. LXII, 12.

	gr. cent.		gr. cent.
1 Ailly	4 09 (1)	2 Ailly	3 43

Poids moyen : 3 gr. 76 cent.; as de 15 gr. 04 cent.

(1) Frappé ſur une monnaie de *Cos* (inſula). — Mionnet (*grecques & romaines*), t. III, p. 405, nº 38 & ſuivants.

2e *variété.* — Phyſionomie aſſez noble au droit; proue avec habitacle en terraſſe au revers, dans les conditions les plus ordinaires du quadrans ſemi-oncial; l'épigraphe avec la lettre A. Grénetis & cercle.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 15 à 17 m/m. C. Pl. LXII, 13.

Ailly 2 gr. 90 cent. 17 m/m.; as de 11 gr. 60 cent.

A Vicarello, ſix ſpécimens.

CLASSE IV. — EPIGRAPHE A L'EXERGUE, VALEUR DEVANT LA PROUE.

Dans les quadrans qui compoſent cette claſſe je remarque quatre variétés bien caractériſées.

1re *variété.* — Elle préſente une tête avec des traits plus ou moins nobles, dans les conditions les plus ordinaires au quadrans ſemi-oncial.

Au revers, la proue uniforme montre l'habitacle à fronton; dans l'épigraphe la lettre A.

Fabrique ordinaire, ſtyle médiocre; module 17 à 19 m/m. R1. Pl. LXII, 14-15-16.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	3	98	17	3 Ailly	2	58	17
2 —	3	44	19				

Trois ſpécimens. Poids moyen : 3 gr. 33 cent.; as de 13 gr. 32 cent.

A Vicarello, quatre ſpécimens.

2e *variété.* — En tout ſemblable à la précédente, ſi ce n'eſt qu'au droit la maſſue tranſverſale ſe voit ſous le cou, & qu'au revers l'habitacle eſt couvert en terraſſe. Grénetis & cercle.

Fabrique ordinaire, ſtyle médiocre; module 15 à 16 m/m. CC. Pl. LXII, 17.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	3	95	16	6 Ailly	2	80	16
2 —	3	58	16	7 —	2	62	15
3 —	3	01	16	8 —	2	31	16
4 —	2	88	16	9 —	2	12	16
5 —	2	81	15				

Neuf ſpécimens. Poids moyen : 2 gr. 90 cent. ; as de 11 gr. 60 cent.

A Vicarello, quinze ſpécimens.

3e *variété.* — La ſeule eſpèce que je connaiſſe de cette variété préſente une tête dont la phyſionomie eſt remarquablement vulgaire ; le nez long, la mâchoire inférieure & le menton forts & proéminents ; la dépreſſion de l'occiput donne au mufle du lion l'aſpect d'un berret aplati que je n'avais pas encore trouvé ſur le quadrans. La maſſue tranſverſale ſe voit ſous le cou, & la marque de la valeur derrière, rangée verticalement. Grénetis.

Au revers, la proue montre ſon habitacle couvert en terraſſe, mais dans la condition d'inclinaiſon vers la droite que j'ai déjà ſignalée plus haut ; on n'aperçoit à l'exergue, faute de métal, que la partie ſupérieure des lettres de l'inſcription. Le grénetis ſe reproduit ici comme au droit.

Fabrique & ſtyle mauvais ; module 17 m/m. R*. Pl. LXII, 18.

Ailly 3 gr. 39 cent. ; as de 13 gr. 56 cent.

4e *variété.* — Les eſpèces de cette variété diffèrent notablement des précédentes : au droit, la dépouille du lion eſt diſpoſée de manière à donner à la tête l'apparence d'être couverte d'un voile, en même temps qu'une reſſemblance aſſez marquée avec la tête voilée de la Liberté que l'on rencontre ſur pluſieurs quinaires de M. Antoine & d'Octavien, comme nous aurons lieu de le remarquer plus tard. Cependant, en les examinant avec ſoin, on reconnaît le mufle & la crinière du lion ; mais il n'y a pas de trace de circonſcription du type.

Au revers, la proue affecte une forme d'agencements nouvelle, plus incertaine, fortement raccourcie & relativement plus haute que de coutume ; le bec de proue très-long & élevé, l'habitacle évidemment couvert en terraſſe. La légende légèrement courbe, ſuivant la forme du flan, montre la lettre A ; le grénetis paraît autour du type.

Fabrique & ſtyle mauvais ; module 14 m/m. R6. Pl. LXII, 19.

	gr.	cent.		gr.	cent.
1 Ailly	2	67	3 Ailly	1	95
2 —	2	49			

Trois ſpécimens. Poids moyen : 2 gr. 37 cent.; as de 9 gr. 48 cent.

CLASSE V.—QUADRANS ANÉPIGRAPHE.

Les eſpèces que je connais dans cette condition, offrent les trois variétés ſuivantes :

1re *variété.* — La première ſe rapprochant beaucoup, pour la tête, de la précédente, montre une innovation au droit dans la diſpoſition des globules, qui ſe préſentent derrière le cou un peu ſous la forme d'un triangle ∴; au revers la proue exhibe ſon habitacle à fronton, le *roſtrum* fortement prononcé, & le ſigne de la valeur dans le champ ſupérieur, les globules en ligne horizontale. Grénetis.

Fabrique mauvaiſe, ſtyle raide, mauvais; module 14 m/m. R*. Pl. LXII, 20.

1 Ailly 1 gr. 45 cent.

2e *variété.* — Ce quadrans eſt en tout conforme à celui que nous venons de voir, ſi ce n'eſt qu'au revers l'habitacle eſt couvert en terraſſe, & que la marque de la valeur eſt dans le champ inférieur, rangée horizontalement. Grénetis.

Fabrique & ſtyle comme pour le quadrans précédent; module 14 à 16 m/m. R10. Pl. LXIII, 1.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
2 Ailly	2	29	14	3 Ailly	2	26	16

3e *variété.* — La tête ici ne manque point de nobleſſe, & les agencements de la dépouille du lion ſont bien exprimés. Les trois globules ſont, comme d'ordinaire, dans la poſition verticale rectiligne derrière la tête. Un grénetis bien marqué entoure le type.

Au revers, la proue, très-allongée, préſente l'habitacle à fronton, élevé & pointu; tout à fait à l'arrière, le *roſtrum* couché en avant.

Grénetis. Cette diſpoſition générale de la proue ſe reproduit ſur pluſieurs as ſignés du nom des monétaires du régime ſemi-oncial, particulièrement ſur ceux de *Vibius Panſa* & de *Junius Silanus*, frappés de 665 à 668, ce qui indique que ces quadrans anonymes ſont de la même époque.

Fabrique & ſtyle aſſez bons; module 16 à 18 $^{m/m}$. R[5]. Pl. LXIII, 2.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
4 Ailly	2	50	16	5 Ailly	2	44	18

Cinq ſpécimens. Poids moyen : 2 $^{gr.}$ 19 $^{cent.}$; as de 8 $^{gr.}$ 76 $^{cent.}$

Il me reſte à faire connaître les diverſes ſurfrappes que ces quadrans ſemi-onciaux ont fait ſubir à d'autres monnaies, ainſi que celles qu'ils ont reçues eux-mêmes; ſi je ne les ai pas rangées dans les claſſes précédentes, c'eſt à cauſe de l'incertitude que la ſurfrappe a donnée aux diſpoſitions de leur type.

1. Droit du quadrans, génie nu paſſant à droite, tenant de la main gauche une maſſue ſur l'épaule & de la droite un vaſe. Nous avons déjà rencontré cette ſurfrappe (Pl. LVII, 5, & LVIII, 9).

Revers : tête de femme? à droite... OMA.

Ailly 2 $^{gr.}$ 56 $^{cent.}$ 17 $^{m/m.}$ (1). Pl. LXIII, 3.

2. Droit : Perſonnage paſſant à gauche.

Revers : Tête de Janus bifrons, laurée & barbue, ſurmontée de la marque de l'unité I. Serait-ce la ſurfrappe d'un as quart-oncial?

Ailly 3 $^{gr.}$ 42 $^{cent.}$ 16 $^{m/m.}$. Pl. LXIII, 4.

3. Droit : Le berger *Fauſtulus* debout, à droite, regardant la louve & les jumeaux au pied du figuier Ruminal placé devant lui.

Revers : Tête chimérique compoſée de deux maſques humains, l'un barbu, l'autre imberbe, & deux têtes d'animaux, licorne? griffon?

Ailly 3 $^{gr.}$ 19 $^{cent.}$ 18 $^{m/m.}$. Pl. LXIII, 5.

(1) Je n'attribue point de degré particulier de rareté à ces ſurfrappes, parce que les monnaies de ce genre n'étant que des exceptions monétaires, ne peuvent être conſidérées comme le produit d'une émiſſion régulière.

4. Droit : Tête de femme? derrière, maſſue verticale, la maſſe en haut.

Revers : Objet incertain, rameau ou épi? ROMA.

Ailly 2 gr. 65 cent.. Pl. LXIII, 6.

Moyenne des quatre ſurfrappes : 2 gr. 96 cent.; as de 11 gr. 84 cent.

Je dois faire connaître encore ici deux monnaies que je regarde comme des quadrans, bien qu'elles ne portent ni d'un côté ni de l'autre la marque de la valeur du quart de l'as; elles ont été très-probablement produites par l'atelier de Rome, puiſqu'elles exhibent ſon nom. Au droit, je crois reconnaître Hercule jeune; ſeulement, le caractère de cette tête, à peu près le même ſur les deux eſpèces, diffère de celui qui eſt ordinairement attribué à ce demi-dieu ſur le quadrans. Ici l'on dirait, non l'effigie d'un jeune homme, mais d'un enfant aux traits arrondis, à la figure pleine, aux joues rebondies. Sur l'une de ces monnaies la tête eſt évidemment couverte de la dépouille du lion; ſous le cou de l'autre apparaît la maſſue tranſverſale, trait caractériſtique de la perſonnalité d'Hercule.

Au revers, l'une des proues eſt allongée, le *roſtrum* aſſez incliné en avant; ſur ce ſpécimen la légende ROMA. Sur l'autre, cette proue eſt plus raſſemblée, le *roſtrum* eſt droit & relevé; l'inſcription ne préſente que les trois premières lettres ROM. La lettre A ſerait-elle compriſe dans les deux derniers jambages de l'M? c'eſt ce que je ne puis apercevoir; mais ce ſerait poſſible, comme ſur le quadrans (Pl. LXI, 19). Sur les deux eſpèces le grénetis paraît au revers; on ne peut juger quel eſt l'entourage du droit.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 12 à 14 m/m. R°. Pl. LXIII, 7-8.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
Ailly	2	32	14	Ailly	1	64	12

Poids moyen : 1 gr. 98 cent.; as de 7 gr. 92 cent.

Je ne terminerai pas ce qui a rapport au quadrans ſemi-oncial ſans

parler de deux de ces eſpèces que je poſſède, & que je n'ai jamais rencontrées ailleurs. Elles n'ont point été frappées par l'atelier de Rome, mais ſans doute dans quelque officine monétaire étrangère, pendant la durée de la guerre ſociale. Nous ſavons déjà le ſoin que les alliés mettaient à imiter la monnaie romaine d'argent : nous trouvons ici la preuve qu'ils portèrent cette imitation juſque ſur les fractions de l'as, & probablement un jour on en découvrira des exemples de puis l'as juſqu'à l'once. Quel put être le motif d'une pareille imitation de la part d'ennemis auſſi déclarés qui devaient, ce ſemble, procéder tout autrement? Etait-ce pour ſe rendre favorables des divinités qui leur étaient communes, ou plutôt pour réduire la monétiſation romaine à une ſimple émiſſion italienne, en la confondant avec la leur?

La première eſpèce montre au droit la tête d'Hercule jeune, couverte de la dépouille du lion, la maſſue tranſverſale ſous le cou, comme ſur le quadrans romain. Le tout dans un grénetis.

Au revers, au lieu de la proue on voit une galère entière, le *roſtrum* tourné vers la droite, avec l'habitacle couvert d'un fronton, la poupe ornée de l'*acroſtolium* & munie de ſon gouvernail; dans le champ ſupérieur la marque de la valeur, les trois globules rangés horizontalement; dans l'inférieur trois caractères Oſques, Samnites ou Etruſques? Grénetis.

La ſeconde offre une tête couverte d'une eſpèce de voile, à moins qu'on ne doive y voir la dépouille du lion mal rendue. Devant, dans le champ droit, les trois globules verticalement en ligne. Grénetis.

Au revers, la proue ordinaire, avec l'habitacle à fronton; dans le champ ſupérieur trois caractères du même genre que ſur le quadrans précédent. Cercle?

Fabrique médiocre, ſtyle ordinaire; module 15 à 17^{mm}. R*. Pl. LXIII, 9-10.

	gr.	cent.	m/m.		gr	cent.	m/m.
Ailly	2	66	17	Ailly	1	52	15

Poids moyen : 2$^{gr.}$ 09$^{cent.}$; as de 8$^{gr.}$ 36$^{cent.}$

La guerre sociale ayant commencé vers le temps où l'as devint semi-oncial à Rome, on voit combien la moyenne de ces deux quadrans des alliés se renferme dans les conditions pondérales semblables pour l'époque où ils furent émis.

CHAPITRE IX.

LE SEXTANS ANONYME.

Comme aux chapitres précédents, on trouvera dans celui-ci des espèces qui appartiennent par leur poids aux trois régimes sextantaire, oncial & semi-oncial. Nous allons les examiner successivement.

SECTION I.

LE SEXTANS SEXTANTAIRE.

Ces monnaies exhibent des caractères généraux qui leur sont communs. Ainsi, au droit, la tête toujours tournée vers la droite, sauf une seule exception où elle se trouve à gauche, présente les deux globules de sa valeur de deux onces dans le champ supérieur, l'un à droite, l'autre à gauche de l'aile qui surmonte le pétase, le grénetis environnant le type.

Au revers, sur la proue uniforme & dans les conditions habituelles, est l'habitacle presque constamment couvert en terrasse, la légende dans le champ supérieur & le signe de la valeur dans l'inférieur.

Je remarque dans ces espèces, deux variétés bien tranchées par la disposition de la tête au droit. Sur la première, elle est tournée vers la droite, sur la seconde vers la gauche.

1re *variété.* — Elle offre au droit une physionomie assez belle; les cheveux ondulent sur le front en un bandeau qui descend jusqu'à

l'oreille; au-deffus de la nuque ils font ferrés par un lien dont les bouts flottent quelquefois dans le champ, & qui fépare les cheveux horizontalement en deux touffes arrondies & bouclées; le pétafe, furmonté de fes deux ailes (fouvent on n'en aperçoit qu'une), eft orné à fon bord d'un rang de perles rondes; le cou, lorfqu'il n'eft pas entièrement nu, exhibe des indices de la *penula*, manteau court & étroit, agrafé par une fibule ronde.

Au revers, la proue fe préfente comme à l'ordinaire, avec le cabeftan, l'œil, le *roftrum tridens*, & parfois un ou deux marins à l'arrière; l'épigraphe offre alternativement les lettres ᴀ-ᴀ. Cercle.

Fabrique & ftyle affez beaux; module 19 à 22 m/m. CC. Pl. LXIII, 11-12-13-15.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	9	15	21	7	Ailly	6	52	20
2	—	8	64	21	8	—	6	32	21
3	—	8	29	22	9	—	6	11	20
4	—	8	19	21	10	—	6	06	19
5	—	7	45	21	11	—	6	05	21
6	—	6	88	22	12	—	5	81	22

Douze fpécimens. Poids moyen : 7 gr. 12 cent.; as de 42 gr. 72 cent.

A Vicarello, quarante-fept fpécimens.

Le huitième de ces fextans (Pl. LXIII, 15) eft frappé fur une once de la deuxième réduction, celle de l'as quadrantaire. L'identité de cette once qui a fervi de flan à notre fextans eft établie non-feulement par le poids de l'efpèce, mais par la difpofition de la tête cafquée, tournée vers la droite, avec le globule de l'once derrière le cou, qui apparaît diftinctement au revers de ce fextans. Cette furfrappe eft à mes yeux une nouvelle preuve de la fucceffion immédiate & naturelle de l'as de deux onces à celui de trois. Bien que cette dernière réduction ne fût que du tiers de la valeur au lieu d'être de la moitié, comme dans les deux diminutions qui la précédèrent; bien que l'once quadrantaire ici furfrappée repréfente normalement deux onces & demi

au lieu de deux onces du nouveau régime, cette différence de poids fur deux fractions auffi réduites que le fextans & l'once, par rapport à l'as, eft fi minime qu'il n'y avait rien de plus rationnel que cette furfrappe, fi l'on fe rappelle le peu d'importance que les triumvirs apportaient à l'exactitude de la taille de leurs efpèces, furtout lorfqu'il s'agiffait de monnaies de bronze.

2ᵉ *variété.*—De cette deuxième variété je ne connais qu'un fpécimen. Quoique d'une confervation très-médiocre, il eft facile d'y reconnaître les mêmes conditions générales que préfente la première variété; mais ce fextans en diffère effentiellement par cette circonftance que, à l'inverfe de toute la férie du fextans anonyme, il a la tête tournée à gauche. La figure offre des traits communs, le menton affez proéminent; les deux globules, comme à l'ordinaire, fe voient à droite & à gauche de l'aile du pétafe. Un double grénetis, produit probablement par un reffaut du coin, entoure le type.

Au revers, au-deffus de la proue, qui eft femblable à celles de la première variété, on aperçoit d'une manière affez confufe l'épigraphe *Roma;* le type eft circonfcrit par un trait plutôt ovale que circulaire, & participant autant du cercle que du grénetis. Le flan eft mince, large relativement au type, & légèrement ovale auffi.

Fabrique & ftyle ordinaires; module 22 ᵐ/ᵐ. R* Pl. LXIII, 14.

Ailly 5 ᵍʳ· 08 ᶜᵉⁿᵗ·; as de 30 ᵍʳ· 48 ᶜᵉⁿᵗ·

C'eft ici le lieu de faire connaître un fextans de cette fection qui, au droit, a été eftampillé de deux contre-marques, dont l'une préfente un caducée ailé en relief dans un trapèze de forme incufe, & l'autre un trépied dans les mêmes conditions. Le rapport du caducée avec Mercure n'a pas befoin d'être expliqué, celui du trépied, plus particulier à Apollon, eft moins facile à faifir; mais par qui & dans quel but ces marques ont-elles été ajoutées poftérieurement à la frappe de la monnaie? C'eft ce que je ne puis deviner.

Fabrique ordinaire, ftyle médiocre; module 20ᵐ/ᵐ. R*. Pl. LXIII, 19.

Ailly 5 ᵍʳ· 85 ᶜᵉⁿᵗ·; as de 35 ᵍʳ· 10 ᶜᵉⁿᵗ·

SECTION II.

LE SEXTANS ONCIAL.

Bien que le poids de quelques-uns des ſextans dont nous allons nous occuper eût pu les faire admettre parmi les ſextantaires, cependant le rétréciſſement du flan, la diminution des proportions de la tête & de la proue, m'ayant paru être l'indication d'une émiſſion différente, j'ai cru devoir, malgré ce poids exceptionnel, les maintenir au nombre des ſextans onciaux.

Ces eſpèces ne préſentent que deux variétés, & encore la première eſt-elle une ſimple exception; je n'en connais, en effet, qu'un exemple unique. Elle eſt frappée ſur un flan d'un biſeau très-prononcé, la partie large du côté du revers, l'étroite au droit, avec la bavure de la coulée très-apparente. La tête eſt d'une grande nobleſſe, les traits ſont délicats, la forme élégante, &, contre l'habitude, le droit ne porte pas la marque de la valeur; les cheveux ſont contenus en arrière par un bandeau, la *penula* agrafée au cou par une fibule arrondie. Grénetis fin, très-correct.

Au revers, la proue a ſon habitacle couvert d'un fronton; l'épigraphe avec la lettre ᴧ. Cercle.

Fabrique & ſtyle beaux; module 19 m/m. R*. Pl. LXIII, 20.

Ailly 5 gr. 53 cent.; as de 33 gr. 18 cent.

La ſeconde variété ne diffère eſſentiellement de la première que parce qu'elle rentre dans les habitudes ordinaires du ſextans: la marque de la valeur au droit, & l'habitacle en terraſſe au revers. La fabrique eſt moins belle, le ſtyle plus négligé; le grénetis au droit, & le cercle au revers, environnent le type.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 17 à 19 m/m. C. Pl. LXIV, 1-2.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	4	23	19	3 Ailly	3	39	19
2 —	3	55	17				

Trois ſpécimens. Poids moyen : 3 gr. 72 cent.; as de 22 gr. 32 cent.

Pluſieurs de ces ſextans ont donné lieu à des ſurfrappes qu'il me ſemble utile de faire connaître :

	gr.	cent.	m/m.			
Nº 1. Surfrappé ſur un Hiéron II (1),	4	68	20	Pl. LXIII,		16.
Nº 2. Même ſurfrappe, —	4	53	19	—	—	17.
Nº 3. Sur une monnaie de Cumes (2),	4	76	17	—	—	18.
Nº 4. Sur une monnaie de Panormus (3),	3	92	19	Pl. LXIV,		3-4.

Quatre ſpécimens. Poids moyen : 4 gr. 47 cent.; as de 26 gr. 82 cent.

SECTION III.

LE SEXTANS SEMI-ONCIAL.

Tous les ſextans de cette ſection, à de très-légères différences près, ont au droit une tête dont la phyſionomie a le même caractère. Elle préſente des traits aſſez nobles & les agencements ordinaires pour la coiffure & les cheveux; tantôt le cou eſt nu, tantôt on y trouve les indices de la *penula*.

Au revers, la proue avec l'habitacle conſtamment couvert en terraſſe; la marque de la valeur dans le champ inférieur, & la légende au-deſſus de la proue avec les lettres ᴧ-ᴧ ou ᴀ. Le grénetis & le cercle ſuivant l'uſage le plus habituel.

Fabrique belle & aſſez belle, ſtyle beau; module 14 à 16 m/m. C. Pl. LXIV, 5-6.

(1) Nºs 1-2. V. tome Ier de ces Recherches, pl. XLI, 11.

(2) Mionnet, ſuppl., tome I, p. 246, nº 326 (*in genere*).

(3) *Ibid.*, t. I, p. 417, nº 394.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	2	89	16	6	Ailly	1	89	16
2	—	2	59	16	7	—	1	80	14
3	—	2	44	16	8	—	1	66	14
4	—	2	42	16	9	—	1	58	15
5	—	2	19	14					

Neuf ſpécimens. Poids moyen 2 gr 16 cent.; as de 12 gr. 96 cent.
A Vicarello, quatorze ſpécimens.

CHAPITRE X.

L'ONCE ANONYME.

J'ai ſous les yeux dix-ſept onces anonymes, parmi leſquelles une ſeule eſpèce eſt évidemment du régime ſemi-oncial; les ſeize autres diminuent graduellement de poids depuis 4 gr. 71 cent. juſqu'à 2 gr. 47 cent., décroiſſance de près de moitié. Toutefois, ce dernier poids correſpondrait encore à un as de 29gr. 64cent., qui ſerait bien près d'être ſextantaire. Faudrait-il, de cet état de choſes, tirer la conſéquence qu'il n'a pas été frappé d'onces pendant la période de l'as oncial, ou au moins qu'il n'en eſt pas parvenu juſqu'à nous, alors cependant que nous connaiſſons, on le verra tout-à-l'heure, un ſpécimen de l'once ſemi-onciale? Ce ſerait une lacune qu'il ſerait bien difficile d'expliquer.

Que l'once correſpondant au régime de l'as oncial ait été émiſe en plus petit nombre que l'as & ſes autres fractions de cette période, c'eſt ce que l'on peut conjecturer avec raiſon, ſi l'on conſidère combien peu l'on rencontre d'onces ſignées pendant une durée de pluſieurs ſiècles; il me paraît donc rationnel de tirer de ce fait l'indication que l'once anonyme a dû être émiſe auſſi en quantité très-reſtreinte. On conçoit, en effet, combien une fraction d'une auſſi minime valeur devait trouver rarement l'occaſion de repréſenter le prix d'un objet

ufuel, &, par le même motif, rarement auffi fervir d'appoint pour les fommes confidérables.

En outre, on refte fouvent très-étonné, lorfque l'on confidère combien en général le poids des onces fignées eft relativement plus fort que celui des as ou fractions fupérieures auxquelles ces onces correfpondent.

Cette dernière confidération me fait donc préfumer que, malgré la furabondance de leur poids, quelques-unes de ces feize efpèces que je poffède doivent faire partie de la férie onciale. Mais à quel point fixer cette limite parmi des monnaies qui ayant toutes entre elles une grande affinité de fabrique & de ftyle, diminuent graduellement, d'une manière prefque infenfible, de module & de grandeur de type, & baiffent peu à peu, jufqu'à perdre dans les plus légères prefque la moitié du poids de leurs fimilaires les plus pefantes? Quoique l'on ait trouvé dans les fouilles de Vicarello vingt-huit de ces onces, ce qui témoigne qu'elles proviennent de la même origine, l'action corrodante de l'eau thermale dans laquelle elles ont été immergées pendant vingt fiècles, leur a fait perdre une portion fi fenfible de leur poids primitif, que, comparées fous ce rapport avec les miennes, elles dénotent fur la balance une infériorité qui mettrait dans l'impoffibilité de s'en fervir comme éléments d'une moyenne acceptable.

J'avoue donc que je me trouve dans une grande incertitude, & que ce n'eft qu'avec une certaine timidité que je propofe de reconnaître dans les cinq efpèces les moins pefantes, des fpécimens de l'once du régime oncial.

A l'appui de cette claffification, je ferai valoir que la phyfionomie des efpèces que j'attribue au régime oncial, me femble préfenter des traits plus durs & un travail moins fini que les onces de la férie fextantaire.

SECTION I.

L'ONCE SEXTANTAIRE ANONYME.

Les efpèces que je crois appartenir à ce régime offrent au droit une tête affez belle, couverte du cafque romain furmonté de la *crifta* coupée en vergette à fa partie fupérieure, & fe terminant derrière le cou en une mèche ondoyante entre le couvre-nuque & le globule, marque de la valeur de l'once. La vifière eft de deux pièces, le *conos* à l'oreille, le *monile* de perles rondes au cou; les cheveux s'échappent de deffous le cafque en touffe épaiffe & bouclée. Le tout dans un grénetis.

Au revers, la proue, dans les conditions les plus ufuelles, préfente fon habitacle couvert en terraffe, avec ou fans les marins à l'arrière; la légende, dans le champ fupérieur, porte alternativement les lettres A-A-A; le figne de la valeur fous la proue. Le tout dans un cercle.

Fabrique & ftyle beaux; module 16 à 20 m/m. C. Pl. LXIV, 7-8.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	4	80	19	7	Ailly	4	26	17
2	—	4	72	20	8	—	4	20	18
3	—	4	65	18	9	—	4	03	17
4	—	4	51	18	10	—	3	85	17
5	—	4	41	19	11	—	3	62	16
6	—	4	32	18					

Onze fpécimens. Poids moyen: 4 gr. 31 cent.; as de 51 gr. 72 cent.

A Vicarello, vingt-huit efpèces.

SECTION II.

L'ONCE ONCIALE.

Ces onces, je le répète, ont une grande conformité avec les précédentes, ſauf au revers, où la proue eſt quelquefois avec l'habitacle à fronton, & une ſeule fois, à ma connaiſſance, montre des diſpoſitions toutes nouvelles dans l'agencement du type; ce qui forme les trois variétés ſuivantes :

1re *variété.* — Au droit, comme ſur les eſpèces qu'on vient de voir; au revers, l'habitacle de la proue couvert en terraſſe.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 16 à 17 m/m. R[1]. Pl. LXIV, 9.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	3	23	17	3 Ailly	2	47	16
2 —	3	10	17				

2e *variété.* — Conforme à la première, mais au revers l'habitacle couvert d'un fronton.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 17 m/m. R[4]. Pl. LXIV, 10.

4 Ailly 3 gr. 42 cent.

3e *variété.* — Le même droit. Le revers préſente cette ſingularité : la proue tournée vers la gauche, l'habitacle offrant l'aſpect d'un périſtyle à trois ouvertures, & couvert en terraſſe, la proue très-allongée, ſa partie inférieure affectant la forme d'une baſe plutôt que celle d'une quille; pas de traces du *roſtrum tridens.* Enfin, au revers, on lit l'épigraphe RO•MA, la moitié de ce mot ſéparée de l'autre par le globule de la valeur.

Autant que je puis croire, cette once a été ſurfrappée ſur une monnaie de Cos (1) dont les veſtiges ſont fort incertains, &, ſi je ne

(1) Mionnet (*grecques & romaines*), t. III, p. 405, n° 38.

me trompe, au type d'une tête vue de face; au revers, d'une maſſue, d'un carquois & d'un arc.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 16 m/m. R*. Pl. LXIV, 11.

5 Ailly 2 gr. 66 cent.

Les cinq ſpécimens réunis : poids moyen : 2 gr. 98 cent.; as de 35 gr. 76 cent.!

SECTION III.

L'ONCE SEMI-ONCIALE.

Ainſi que je l'ai dit plus haut, je ne connais qu'un ſeul ſpécimen qui puiſſe être attribué au régime ſemi-oncial; malheureuſement, ſa conſervation laiſſe beaucoup à déſirer, & ſon flan eſt un peu reſtreint pour le type. Tel qu'il eſt, il préſente au droit une tête caſquée, d'une phyſionomie aſſez belle; mais le manque de métal empêche de juger de la forme du caſque, & de l'agencement des cheveux. Cependant, derrière le cou je crois apercevoir le globule de l'once; pas de ſigne du pendant d'oreille, du collier, ni du mode de circonſcription du type.

Au revers, la proue exhibe un habitacle couvert en terraſſe; au-deſſus, ſi la réduction fortuite du champ ne s'y oppoſait, je crois que l'on trouverait l'épigraphe *Roma;* à l'exergue le ſigne de la valeur eſt clairement exprimé. Pas d'entourage.

Fabrique médiocre, ſtyle ordinaire; module 11 m/m. R*. Pl. LXIV, 12.

Ailly, 0 gr. 78 cent.; as de 9 gr. 36 cent.

CHAPITRE XI.

LA SEMI-ONCE ANONYME.

La ſemi-once anonyme n'eſt connue juſqu'à préſent que dans le régime de l'as ſextantaire, & elle n'a été frappée très-probablement que ſous cette loi, car une fraction ſi faible ne pouvait plus s'accorder avec la diminution de cet as, réduit au poids de l'once, & à plus forte raiſon de la demi-once & du quart-d'once. On conçoit facilement que la différence pondérale entre des fractions de ces trois derniers régimes aurait été tellement minime, qu'avec une taille monétaire inexacte comme était celle des Romains, il eût été matériellement impoſſible de frapper des monnaies d'appoint d'une auſſi faible valeur & d'un poids ſi rapproché.

Deux émiſſions de la ſemi-once ſextantaire, l'une & l'autre bien caractériſées, ont eu lieu pendant ce régime : la première d'une belle fabrique, qui correſpond évidemment aux as & à leurs fractions de la même belle fabrique, frappés tous enſemble en 485, au moins dans les premiers temps où l'as fut réduit au poids de deux onces; la ſeconde, d'une fabrique mauvaiſe, d'un ſtyle très-varié, mais preſque toujours au-deſſous du médiocre, & dont le poids moins élevé annonce une époque d'émiſſion poſtérieure à la première, alors que, par ſuite d'une déplorable & conſtante habitude, qui, du reſte, ſe retrouve dans les quatre régimes, l'as ſextantaire avait déjà perdu ſenſiblement de ſon poids légal primitif. Cette double émiſſion formera naturellement deux ſections.

SECTION I.

SEMI-ONCE SEXTANTAIRE. — FABRIQUE BELLE.

Les différences d'expreſſion de phyſionomie & de forme de proue ſont peu ſenſibles parmi les monnaies de cette ſection; il faut donc une

certaine attention pour les découvrir fur la gravure, à laquelle je renvoie le lecteur.

Au droit, la tête de Mercure couverte du pétafe ailé dont la forme eft quelquefois un peu écrafée, montre les cheveux en bandeau fur le front, & retenus vers la nuque par une bande dont fouvent les bouts flottent dans le champ; les indices de la *penula* agrafée fur le cou. Le tout dans un grénetis généralement régulier & bien exprimé.

Au revers, la proue fe préfente dans la forme la plus ordinaire, l'habitacle conftamment couvert en terraffe, avec ou fans les marins à l'arrière; l'épigraphe porte alternativement les lettres ᴧ-ᴧ; la lettre o de *Roma*, ordinairement très-petite, prend parfois l'afpect d'un point. Le flan eft circulaire & bien proportionné. Cercle.

Fabrique & ftyle beaux; module 12 à 16 m/m. CC. Pl. LXIV, 13-14-15-16-17.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m
1	Ailly	3	46	16	9	Ailly	2	10	14
2	—	3	06	15	10	—	2	00	14
3	—	2	98	16	11	—	1	95	15
4	—	2	88	16	12	—	1	95	14
5	—	2	61	14	13	—	1	84	13
6	—	2	43	15	14	—	1	82	15
7	—	2	39	13	15	—	1	79	13
8	—	2	16	16	16	—	1	73	13

Seize fpécimens. Poids moyen : 2 gr. 32 cent.; as de 55 gr. 68 cent.

SECTION II.

SEMI-ONCE SEXTANTAIRE. – FABRIQUE MAUVAISE.

Cette fection fe compofe de monnaies qui, prefque toutes, ont un caractère de phyfionomie & une forme de proue particuliers, différant les uns des autres. Avec une grande variété de burin, on y trouve

un manque abſolu d'art. L'épigraphe s'y rencontre très-rarement; le flan, tantôt épais, tantôt mince outre meſure, eſt d'une grande irrégularité circulaire, qui provient ſouvent de la bavure de la coulée, laquelle n'a été ni ravalée ni diſſimulée, par ſuite de la précipitation & de la négligence avec leſquelles on a procédé à cette monétiſation.

Je remarque ſix variétés parmi ces eſpèces. Leur fidèle reproduction ſur les planches LXIV & LXV me viendra en aide & donnera, des diverſes conditions dans leſquelles elles ſe préſentent, une idée plus exacte & plus complète que la deſcription que j'en pourrais faire.

1re *variété.* — Au droit, phyſionomie aux traits pleins & vulgaires; au revers, proue avec habitacle couvert en terraſſe, le *roſtrum* relativement petit, le *roſtrum tridens* aſſez marqué. Point d'épigraphe, ni grénetis, ni cercle.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 13 à 16 m/m. R6. Pl. LXIV, 18.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	2	44	16	2 Ailly	1	85	13

2e *variété.* — Phyſionomie des plus barbares, peu d'apparence du pétaſe. Au revers, proue d'une forme inuſitée, couverte en terraſſe; à l'exergue ROMA rectiligne. Ni grénetis, ni cercle.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 13 m/m. R6. Pl. LXIV, 19.

	gr.	cent.		gr.	cent.
3 Ailly	2	06	4 Ailly	1	31

3e *variété.* — Tête avec des traits vulgaires, le cou très-fort; les ailes du pétaſe très-ſéparées l'une de l'autre; l'extrémité de la bande qui retient les cheveux, flottant derrière la nuque. Grénetis.

Au revers, proue d'une forme particulière, aſſez élégante, habitacle couvert en terraſſe, pas d'épigraphe; le type entouré d'une couronne de laurier dont les feuilles ſont fortement indiquées.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 12 à 13 m/m. R9. Pl. LXIV, 20.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
5 Ailly	1	47	13	6 Ailly	1	28	12

Ces eſpèces ſont remarquables par la préſence de la couronne de

laurier au revers; je n'en connais pas d'autre exemple dans les monnaies anonymes, comme mode de circonſcription du type. Il me ſemble qu'il ne ſerait pas impoſſible que ces ſemi-onces ſe rattachaſſent à la ſérie de monnaies incertaines que nous trouverons bientôt, laquelle porte le ſymbole de la couronne de laurier dans le champ du revers, au-deſſus de la proue. Sur notre ſemi-once, l'exiguité de cette partie du champ aurait rendu le ſymbole preſque inviſible par ſa petiteſſe obligée, & l'identité de forme que préſente cette couronne avec celle de la ſérie incertaine dont je viens de parler, donnerait peut-être quelque vraiſemblance à l'attribution que j'indique.

4e *variété.* — Celle-ci offre une tête d'une grande vulgarité, les traits gros & d'un relief marqué. Le type eſt renfermé dans un grénetis.

Au revers, la proue ſe préſente dans une diſpoſition rare, elle eſt tournée vers la gauche, le *roſtrum* fort & élevé. Je n'aperçois pas de traces d'habitacle. Dans le champ ſupérieur on lit les deux premières lettres du mot *Roma.* Grénetis, comme au droit.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 17 m/m. R*. Pl. LXV, 1.

7 Ailly 2 gr. 12 cent.

5e *variété.* — La tête de Mercure eſt ici tout à fait barbare. Ni grénetis, ni cercle.

Au revers, au lieu de la proue on aperçoit la galère tout entière tournée à droite, avec l'habitacle à terraſſe; à l'arrière, ſur la poupe très-élevée & pointue, ſe voient deux appendices verticaux qui doivent indiquer les marins de garde. Point d'épigraphe; le grénetis eſt formé de globules gros, eſpacés & très-incorrectement circulaires dans l'orle.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 17 m/m. R*. Pl. LXV, 2.

8 Ailly, 2 gr. 60 cent.

6e *variété* — Celle-ci au droit exhibe une phyſionomie qui a beau-

coup de reffemblance avec la figure de la femi-once de la quatrième variété de cette fection. Les traits font groffiers & vulgaires; on aperçoit fur la joue une efpèce de tumeur ou loupe qu'on retrouve dans les deux fpécimens, de coins différents, que j'ai fous les yeux. Grénetis.

Au revers, la forme de la proue eft très-incertaine, le *roftrum* long, mince & pointu; à la place de l'habitacle, un objet que je ne faurais définir. Point de légende. Grénetis.

Fabrique & ftyle très-mauvais; module 16 m/m. R¹. Pl. LXV, 3.

	gr. cent.		gr. cent.
9 Ailly	3 07	10 Ailly	2 96

Les dix efpèces de ces fix variétés réunies, poids moyen : 2 gr. 12 cent.; as de 50 gr. 88 cent.

CHAPITRE XII.

Ce chapitre eft divifé en deux fections.

Dans la première, l'as & fes fractions fe préfentent avec la légende rétrograde.

La feconde fera connaître les monnaies de la République exhibant des types inaccoutumés.

SECTION I.

MONNAIES A LA LÉGENDE RÉTROGRADE.

Dans le nombre de ces monnaies anonymes, il s'en trouve quelques-unes dont l'épigraphe fe produit avec la difpofition rétrograde : elles appartiennent à diverfes réductions de l'as, & plufieurs portent des marques de valeurs différentes. Au lieu de les difféminer parmi les efpèces des régimes auxquels leur poids refpectif les rattache, j'ai préféré les réunir toutes dans ce chapitre, afin que l'on pût mieux

juger de leur enſemble. J'indique, d'après leur poids, à quel régime de réduction elles appartiennent.

Ces monnaies ſont très-rares; je n'en ai jamais vu que cinq : deux as, un ſemis & deux quadrans.

Des deux as, l'un eſt du régime oncial; l'autre de la réduction quart-onciale.

Le ſemis fait partie de la frappe ſextantaire.

Les deux quadrans, de l'émiſſion ſemi-onciale.

1° AS ONCIAL.

Cet as, d'une très-médiocre fabrique, & malheureuſement aſſez mal conſervé, exhibe au droit une tête dont le caractère eſt tout à fait barbare; les traits ſont groſſiers & difformes, les deux profils offrent un nez long, la barbe touffue & un peu projetée en avant. On aperçoit au-deſſus du front une maſſe de cheveux aſſez épaiſſe diſpoſée en bandeau, avec quelques feuilles d'une couronne de laurier, mal exprimée, au ſommet. Le bifrons me paraît ſurmonté de l'unité de la valeur dans ſa poſition ordinaire verticale; cependant je n'aſſurerais pas que ce ſoit bien réellement ce ſigne, la haſte, très-courte, étant couronnée par un trait horizontal qu'on dirait adhérent, & qui lui donne l'apparence d'un T dont la barre ſupérieure paraît trop longue relativement au trait vertical. Cette barre ſerait-elle une portion de cercle ou grénetis qui pourrait entourer le type? je ne ſaurais le dire, tant la choſe me paraît incertaine. Pour la lettre T portant ſur la tête de Janus, il ne faut pas y penſer; & je ne vois de manière d'expliquer cet état de choſes qu'en ſuppoſant que ce que je prends pour la tige du T, ne ſerait qu'une des feuilles de la couronne de laurier, & que la barre horizontale eſt réellement la marque de la valeur couchée au-deſſus de la tête, ce dont nous avons trouvé déjà quelques exemples qui ſe repréſenteront encore par la ſuite.

Au revers, contrairement à l'uſage, la proue, avec ſon habitacle

couvert en terraſſe, eſt tournée vers la gauche; devant le *roſtrum* la marque de la valeur légèrement inclinée vers la gauche, dans des dimenſions telles que je ne ferais pas étonné ſi au lieu de ce ſigne c'était un ſymbole particulier, tel que la haſte pure ou la palme. A l'exergue, l'épigraphe rétrograde AMOЯ, rectiligne. Cercle.

Fabrique très-mauvaiſe, ſtyle barbare; module 30 m/m. R*. Pl. LXV, 4.

Ailly 20 gr. 04 cent.

2° AS QUART-ONCIAL.

La médiocre conſervation de cet as a dû lui faire perdre quelque peu de ſon poids primitif. On aperçoit cependant au droit la double tête de Janus, barbue, couronnée de lauriers. L'exiguité du champ & l'état de détérioration de l'eſpèce ne permettent pas de juger ſi la marque de la valeur ſe trouve au-deſſus de la tête. Point de trace d'entourage du type.

Au revers, la proue, tournée vers la droite, me paraît porter ſon habitacle en terraſſe, & je crois apercevoir la haſte verticale de la valeur au-deſſus, ſans en être bien ſûr cependant. Le *roſtrum tridens* eſt fortement accuſé, les trois pointes ſont diſpoſées en patte d'oie; à l'exergue, la légende rétrograde ΛMOЯ. Faute de métal, on ne peut diſtinguer la forme de l'*a*. Grénetis?

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 15 m/m. R* Pl. LXV, 5.

Ailly 1 gr. 78 cent.

Ce petit as a une grande analogie de fabrique & de ſtyle avec les as quart-onciaux (Pl. LVII, 7-8-9).

3° SEMIS SEXTANTAIRE.

Ce ſemis d'un grand module, & d'un poids élevé, ſe rattache par ces deux motifs au régime de l'as ſextantaire. Malheureuſement, ſurtout au revers, il a été nettoyé au burin de la manière la moins diſcrète,

ainſi que cela ſe pratique ſi ſouvent en Italie, & cette malencontreuſe reſtitution lui donne au premier aſpect un air de fauſſeté tout à fait déplaiſant, qu'il perd bientôt, après un examen plus attentif. Sa patine verte confirme, à mon avis, ſes droits à l'authenticité d'une frappe antique; cependant je ne répondrais pas que ſa légende rétrograde n'ait été refaite au burin. C'eſt à ce point de vue que je le donne ici, tout en faiſant mes réſerves.

Au droit, il ſe préſente dans les conditions ordinaires : la tête forte, les traits un peu gros; derrière la nuque la valeur s. Grénetis.

Au revers, la proue tournée vers la gauche, auſſi bien que la marque de la valeur ƨ qui eſt au-deſſus, ne préſente pas d'indice de l'habitacle. A l'exergue ᴀᴍᴏᴙᴙ? rectiligne. Cercle. Flan épais.

Fabrique groſſière, ſtyle aſſez beau; module 31 m/m. R*. Pl. LXV, 6.

Ailly 25 gr. 92 cent.; as de 51 gr. 84 cent.

4° QUADRANS SEMI-ONCIAL.

La tête de ce quadrans offre des traits qui ne manquent pas d'une certaine nobleſſe; la marque de la valeur ſe trouve derrière la nuque, dans la poſition verticale. Le grénetis entoure le type.

Au revers, la proue à droite préſente ſon habitacle couvert d'un fronton; le cabeſtan & l'œil, pour le paſſage du câble, bien viſibles; dans le champ inférieur les trois globules en ligne horizontale; dans le champ ſupérieur la légende, avec la condition rétrograde légèrement circulaire concentrique, exhibe la lettre ᴀ. Grénetis.

Fabrique ordinaire, ſtyle aſſez beau; module 16 à 17 m/m. R8. Pl. LXV, 7.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	4	06	17	2 Ailly	2	42	16

Poids moyen : 3 gr. 24 cent.; as de 12 gr. 96 cent.

Il y a une grande affinité de fabrique & de ſtyle entre ces deux eſpèces & les quadrans de la claſſe iv, première variété (Pl. LXII, 14-15-16), avec leſquels on peut les comparer.

SECTION II.

MONNAIES ANONYMES EMISES SOUS LA RÉPUBLIQUE A DES TYPES INACCOUTUMÉS.

Pour compléter les renſeignements que j'ai donnés ſur les eſpèces romaines anonymes, je comprendrai dans cette ſection la deſcription de quelques monnaies exceptionnelles du même genre, qui s'éloignent plus ou moins de la règle de monétiſation ſuivie invariablement juſqu'ici, ſoit dans les rapports de la nature de la tête avec la valeur indiquée, ſoit dans l'introduction de types non uſités encore, mais qui toutes cependant préſentent, à mon avis, des caractères de confraternité qui doivent les rattacher aux émiſſions monétaires faites à Rome ſous la République.

1° La première monnaie qui s'offre dans ces conditions eſt un ſemis dont la qualité eſt certifiée par le ſigne ordinaire de la valeur placé au revers, & la provenance romaine, par l'épigraphe qu'on lit du même côté.

Le droit montre une tête de Pallas ſemblable à celle que porte le triens, couverte du caſque grec ſurmonté de l'*hippuris*, les cheveux tombant ſur le cou en mèches longues & ondoyantes. J'avais penſé d'abord que cette effigie était celle de Mars, jeune & imberbe; mais en étudiant mieux la molleſſe des contours & l'expreſſion de douceur de la phyſionomie, plutôt féminine que virile, j'ai été amené à y reconnaître Pallas.

Au revers eſt une figure nue, debout à gauche, qui me ſemble imberbe, la tête couverte du caſque grec affectant la forme du bonnet phrygien; elle tient de ſa main gauche un objet mal déterminé, que je croirais cependant être un trophée, compoſé d'un caſque, d'un bouclier rond & d'un *ſagum;* la main droite abaiſſée & tendue en avant, appuyée ſur une maſſue. Dans le champ gauche, la marque

dû femis S dans de fortes proportions, ſi on la compare avec les caractères de l'épigraphe ROMA rectiligne excentrique qui ſe lit dans le champ droit; des deux côtés de la monnaie le grénetis entoure le type. Faut-il reconnaître au revers la repréſentation de Mars, à cauſe du caſque & du trophée? Eſt-ce celle d'Hercule, à cauſe de la maſſue? ou plutôt ſerait-ce un héros participant des attributs de ces deux divinités? C'eſt ce que je ne puis décider.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 17 m/m. R*. Pl. LXV, 8.

Ailly 4 gr. 17 cent.; as de 8 gr. 34 cent., ſemi-oncial.

2° Un autre ſemis, mais anépigraphe, préſente au droit, au lieu de la tête de Jupiter lauré, une effigie virile dont le menton eſt pourvu d'une barbe cunéiforme très-caractériſée; en revanche, les cheveux relevés ſur le front, & ſe prolongeant en un bandeau ondoyant juſque vers la nuque, ſe terminent par une touffe de forme arrondie, composée de petites boucles groupées enſemble, d'une allure toute féminine, en déſaccord complet avec la barbe & les traits ſévères de la phyſionomie. Le reſte des cheveux eſt liſſe autour de cette ſingulière tête portée ſur un cou long & mince; le champ, fermé par un grénetis, ne laiſſe apercevoir aucun indice du ſigne de la valeur ni de la légende.

Au revers, la proue eſt d'une forme étrange, & il eſt difficile de diſtinguer le bec de proue du *roſtrum tridens*, tant ces deux parties ſont conformes. Le deſſus & le deſſous de cette proue ſont raſés, on n'y voit ni habitacle, ni quille; la marque de la valeur ∽ eſt couchée horizontalement dans le champ inférieur. Grénetis.

Ce ſemis, qui eſt d'une très-mauvaiſe conſervation, a dû perdre conſidérablement de ſon poids; je le conſidère donc comme faiſant partie du régime ſemi-oncial plutôt que de celui du quart-oncial, dans lequel ſa peſée ſemblerait le ranger; s'il était permis de lui aſſigner une attribution, à cauſe de la diſpoſition de la tête & de la forme pointue de la barbe, il rappellerait la tête de *Mercure Teutates* ou de *Bacchus Pſila*, qui figure ſur un denier de la famille *Titia*.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 14 m/m. R*. Pl. LXV, 9.

Ailly 1 gr. 74 cent.; as de 3 gr. 48 cent., quart-oncial?

Je dois faire connaître auſſi deux ſemis anonymes publiés par Morell (1), & que je reproduis d'après ſes deſſins. Ne les ayant jamais rencontrés, j'ignore dans quels muſées ils ont pu paſſer depuis lui. On ne ſaurait préjuger à quel régime ils appartiennent, & il en eſt de même pour tout le bronze que cet auteur a fait connaître, car il n'a tenu aucun compte de la variété des modules dans les eſpèces d'une même valeur, ce qui aurait pu donner une indication quelconque ſur leur état pondéral.

3° Le premier préſente au droit une tête d'Apollon imberbe, lauré, avec la marque de la valeur S derrière la nuque.

Au revers, une proue ſans habitacle, avec un baſtingage formé par quatre compartiments quadrilatéraux, & au-deſſous vers la droite, le ſimulacre de deux cabeſtans indiqués par des ſautoirs accoſtés. Dans le champ ſupérieur on voit le ſigle du ſemis S; à l'exergue, la légende ROMA. (Pl. LXVI, 10.)

Juſqu'ici nous n'avons point encore rencontré de proue qui reſſemble à celle-là. Les ſpécimens qui s'en rapprochent le plus ſont: Pl. LVI, 12, — LXIV, 11, & encore y a-t-il une notable différence dans leurs formes.

Cette aſſociation de la marque du ſemis avec la tête d'Apollon eſt une innovation ſans précédent pour moi juſqu'à préſent. Je me contente de ſignaler cette pièce à l'attention des numiſmatiſtes, par la raiſon que, ne l'ayant jamais vue, je ne ſaurais en dire rien de plus.

4° Le ſecond ſemis exhibe un droit identique, tandis qu'au revers on voit dans un quadrige au galop un perſonnage nu, la tête couverte de cheveux moyens & roulés ſur le front & les tempes, le menton pourvu d'une barbe courte & épaiſſe, tenant de la main gauche

(1) ROMA, tab. 2, nos XIII & XIV.

le *lituus* militaire ou le *carnix* gaulois vertical, & de la droite les rênes des courſiers. A l'exergue, ſous un liſtel, ROMA. (Pl. LXVI, 11).

Ces types ont de tels rapports avec ceux des ſemis de *Q. Titius* & de *C. Vibius Panſa* (1), que, comparés entre eux, ils ont donné à Borgheſi (2) l'idée, que je partage entièrement pour ma part, que l'eſpèce, vue & mal publiée par Morell, n'eſt autre qu'un de ces ſemis ſignés, de conſervation médiocre, ſur lequel il a cru reconnaître au revers Jupiter au lieu de Pallas tenant la haſte, & où il a lu à l'exergue ROMA, au lieu de PANSA.

Voilà l'explication de ce ſingulier ſemis, en attendant un nouveau ſpécimen authentique & de bonne conſervation, qui vienne la démentir.

5° Ici ſe préſente une monnaie qui eſt très-certainement un quadrans, ainſi que l'atteſtent avec la plus grande évidence les trois globules, marque de cette valeur, quoique la tête ne ſoit pas celle conſacrée à cette fraction. Il eſt aſſez difficile de dire ce qu'elle eſt : tournée vers la droite, jeune & imberbe, elle eſt couverte ſoit d'une eſpèce de calotte ronde avec un rebord aſſez apparent, ſoit d'un caſque dont la viſière remplacerait le rebord. Je pencherais plus volontiers vers cette dernière diſpoſition, parce que je crois apercevoir au-deſſus de la viſière quelques lignes courbes qui me ſemblent indiquer un caſque plutôt qu'un pétaſe ; mais cela, je dois le dire, eſt très-incertain. Grénetis.

Au revers, la proue, tournée vers la gauche, contrairement à l'habitude, préſente un *roſtrum* fortement accuſé ; l'habitacle eſt couvert en terraſſe ; plus en arrière ſe voit un mât orné peut-être de ſa banderole ; les flots vers la quille ſont exprimés par des hachures tranſverſales ; dans le champ ſupérieur les trois globules du quadrans ſont rangés horizontalement, pas d'épigraphe. Le tout dans un fort grénetis.

Fabrique médiocre & globulaire, ſtyle paſſable, mais bizarre ; module 15 m/m. R*. Pl. LXV, 10.

Ailly 2 gr. 86 cent. ; as de 11 gr. 44 cent., ſemi-oncial.

(1) V. familles *Titia & Vibia*.

(2) Dec. VII, *obſerv.* 5.

6° Voici un autre quadrans dont le type au droit eſt des plus ſinguliers : on y voit la tête d'Hercule adoleſcent accolée à une autre tête également jeune & imberbe, ſur laquelle, par ſa poſition, on ne peut diſtinguer la peau du lion ; toutefois il y a lieu de croire qu'elle doit s'y trouver, puiſque autour du cou on aperçoit la peau des pattes de devant liées enſemble, de même que ſous le menton d'Hercule. La reſſemblance des deux profils m'avait d'abord fait ſuppoſer que cette double reproduction n'était due qu'à un reſſaut du coin ; mais les galbes ſont ſi bien exprimés, ſi naturellement diſpoſés, eſpacés ſi convenablement pour que l'œil puiſſe apercevoir facilement la tête ſur le ſecond plan, qu'il me paraît impoſſible d'attribuer à un haſard de la frappe la production de ces deux têtes. S'il en était ainſi, comme il n'eſt pas permis d'admettre la double repréſentation du même perſonnage, n'y aurait-il pas lieu de penſer à Hercule & à ſon fils Antéon, & ce quadrans, dont le poids ne ſe refuſe pas abſolument à cette hypothèſe, n'aurait-il pas été frappé dans les derniers temps du régime ſemi-oncial, vers 714 ou 715, en l'honneur de M. Antoine, & peut-être par *Livineius Regulus*, à l'époque où, pour flatter la vanité du triumvir, ce magiſtrat gravait ſur une de ſes monnaies d'or Antéon couvert de la peau du lion, faiſant ainſi alluſion à l'origine fabuleuſe de la famille *Antonia?* On pourrait encore découvrir dans cette ſeconde tête de notre quadrans celle d'Omphale, qui ſe rencontre auſſi couverte de la dépouille léonine.

Au revers, on trouve le type ordinaire, la proue à droite ; au-deſſus ROM(*a*)? dans le champ droit la marque de la valeur dans la diſpoſition verticale. Grénetis. Peut-être également au droit, même entourage.

Fabrique & ſtyle ordinaires ; module 17 m/m. R*. Pl. LXV, 11.

Ailly 4 gr. 36 cent. ; as de 17 gr. 44 cent.

7° Cette monnaie, portant au droit une tête imberbe, plutôt féminine que virile, tournée vers la droite, couverte d'un caſque

romain, muni de sa visière & surmonté de la *crista*, montre au revers une proue particulière, d'une forme massive, avec son habitacle à terrasse. Pas de signe de valeur, de légende, de grénetis ni de cercle; aussi est-il difficile de découvrir la valeur qu'elle devait représenter. Par son type, ce pourrait être un triens, une once ou un quart-d'once, & son poids peu élevé me ferait croire à cette dernière condition; mais sa mauvaise conservation a pu lui faire perdre le signe du triens ou de l'once. Jusqu'à la connaissance d'un nouveau spécimen mieux conservé, je m'abstiendrai donc de décider.

Fabrique & style très-médiocres; module 14 m/m. R*. Pl. LXV, 12.

Ailly 2 gr. 53 cent.

8° Le droit de cette monnaie présente une tête de femme à droite; les cheveux lisses en arrière du chef, roulés en bandeau sur le front & les tempes, relevés en nœud arrondi sur la nuque, tombent en mèches ondoyantes sur le cou; le tout dans un grénetis.

Au revers, la proue, tournée vers la droite, exhibe une forme plus forte & plus haute que de coutume; l'habitacle à terrasse, le bec de proue relativement petit & allongé horizontalement, le *rostrum tridens* fortement exprimé. La partie postérieure de la proue est taillée avec une raideur verticale qui se rencontre rarement. Point de signe de valeur ni de légende. Cercle?

Fabrique & style médiocres; module 18 m/m. R*. Pl. LXV, 13.

Ailly 2 gr. 77 cent.

9° Cette monnaie a de grands rapports avec la précédente. Au droit on voit la même tête de femme dans des conditions identiques, les cheveux roulés en torsade; le tout renfermé dans un grénetis assez fin, & restreint relativement à la largeur du flan.

Au revers, la proue, également tournée à droite, est d'une forme plus mince & plus allongée; elle est munie d'un double habitacle, celui de gauche couvert d'un fronton, & celui de droite en terrasse; le

roſtrum long & gracieuſement recourbé. Cercle. Pas de marque de valeur ni d'épigraphe.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 16 m/m. R* Pl. LXV, 14.

Ailly 2 gr. 23 cent.

10° Au droit on voit une tête jeune & qui me paraît féminine, tournée vers la droite, couverte d'un bonnet conique avec oreillères terminé au ſommet en pointe recourbée en avant. Serait-ce un caſque ſurmonté d'une tête de griffon ou d'oiſeau, ainſi que nous en trouverons quelques exemples par la ſuite? Je ne le crois pas, à cauſe de la forme arrondie en volute de cet appendice, qui donne à cette coiffure une certaine reſſemblance avec le bonnet phrygien. Grénetis.

Au revers, la proue à droite dans les conditions uſitées, exhibe ſon habitacle couvert en terraſſe; au-deſſus, l'épigraphe ROM(A)? rectiligne. Cercle?

Dans la ſérie des monnaies incertaines qui préſentent la lettre archaïque ↳, ſe trouvent, comme nous le verrons par la ſuite, quelques onces dont la tête au droit eſt couverte d'un caſque qui rappelle aſſez la forme de celui de la monnaie qui nous occupe. Notre eſpèce correſpondrait-elle avec cette ſérie, &, ne portant point de ſigne de valeur, ſerait-elle le quart d'once? Il faudrait pour cela que la lettre ↳ fût inſcrite ſous le cou, au droit; or, le manque de métal ôte tout moyen de s'en aſſurer. Je n'inſiſte donc pas ſur cette idée que l'analogie des types m'avait d'abord ſuggérée.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 15 m/m. R*. Pl. LXV, 15.

Ailly 2 gr. 47 cent.

11° Cette monnaie offre au droit une tête virile, imberbe & radiée, que, en raiſon de cette dernière condition, j'attribue au ſoleil ou à l'orient perſonnifié. La chevelure moyenne, roulée en bandeau ſur le front, les tempes & le cou. Grénetis.

Au revers, proue à droite, d'une forme un peu excentrique, l'habitacle couvert en terraſſe; dans le champ inférieur, ROMA. Grénetis.

Cette tête, conforme à celle de l'orient, qui ſe rencontre au revers de quelques aurei & deniers de M. Antoine, où les rayons, comme ici, ſont diſpoſés en éventail, me fait penſer que cette monnaie doit avoir été frappée à la même époque que celles du triumvir, & peut avoir quelques rapports avec l'émiſſion de ces eſpèces d'or & d'argent. Ce pourrait être le quadrans qui leur correſpond, car au revers, dans le champ ſupérieur, il me ſemble apercevoir de légers indices des trois globules, ce que je n'oſerais cependant pas affirmer.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 18 m/m. R*. Pl. LXV, 16.

Ailly 3 gr. 18 cent.

12° Au droit, cette monnaie préſente une tête virile incertaine, de Jupiter? les cheveux roulés en bandeau ſur le front & les tempes, la barbe moyenne, peut-être couronnée de laurier. Sa mauvaiſe conſervation ne permet pas de juger du mode de circonſcription.

Au revers, on voit la louve à droite, la tête tournée vers la gauche, regardant *Romulus* & *Remus* enfants, ſuſpendus à ſes mamelles; derrière la louve, au milieu du champ, le figuier Ruminal où il me ſemble apercevoir les trois pics ordinairement perchés ſur ſes branches. A l'exergue, ſous un liſtel ROMA rectiligne. Grénetis.

Ce type de la louve, ſouvent reproduit ſur la monnaie romaine, & que nous aurons l'occaſion de retrouver pluſieurs fois par la ſuite, rappelle, on le ſait, un des faits primitifs qui entourèrent le berceau de l'empire romain. Preſque toujours le berger *Fauſtulus*, appuyé ſur ſon bâton, accompagne ce type; ici il fait défaut, ce qui m'empêche d'attribuer cette eſpèce aux familles *Pompeia* ou *Pomponia*, dont *Fauſtulus* (*Foſtlus*) était un des ſurnoms. Si ce ſpécimen portait la marque du ſemis, on pourrait croire qu'il correſpond au denier incertain, qui préſente ce même type de la louve à ſon revers.

Fabrique & ſtyle médiocres; module 18 m/m. R*. Pl. LXV, 17.

Ailly 3 gr. 31 cent.

13° Le type de cette monnaie rappelle tout à fait celui de l'once

& du quart-d'once : tête de femme casquée au droit, & proue au revers. Mais sa conservation est si mauvaise, qu'il est impossible de vérifier s'il s'y trouve un signe de valeur, & de déchiffrer l'inscription dont on voit les vestiges presque entièrement effacés au revers dans le champ supérieur. Cette épigraphe, bien qu'elle puisse être *Roma?* me semble cependant représenter une légende composée d'un plus grand nombre de lettres. Il faut donc attendre d'autres spécimens pour bien apprécier cette monnaie.

Elle montre au droit une tête couverte du casque romain très-bombé, surmonté d'un cimier sans la *crista*, le couvre-nuque très-relevé par derrière.

Au revers, la proue est effacée; on ne voit distinctement que le *rostrum*, qui est fortement exprimé. Ni grénetis, ni cercle. Flan de forme ovale.

Fabrique & style très-médiocres; module 16 m/m. R*. Pl. LXV, 18.

Ailly : 2 gr. 32 cent.

14° Morell a publié la monnaie incertaine suivante (1) :

Tête d'Hercule jeune à droite, couverte de la dépouille du lion; derrière :

℞ Proue à droite; devant dans le champ :, à l'exergue ROMA. Pl. LXVI, 12.

Ce sont, on le voit, les types du quadrans joints à la marque de la valeur du sextans. Au premier aspect on pourrait penser qu'un des trois globules a disparu par défaut de conservation de l'espèce, circonstance, toutefois, qui aurait affecté en même temps le droit & le revers, ce qui n'est guère présumable. Pour moi, je serais disposé à croire que ce mélange de types & de signes de la valeur, étrangers l'un à l'autre, peut être le fait d'un parti pris & de la volonté arrêtée du graveur; nous verrons, en effet, sur des monnaies de la famille *Pomponia* les types d'un triens réunis à la marque du quadrans, & ceux d'un sextans

(1) ROMA. Tab. 3, n° II.

avec le ſigne de la valeur du quadrans; ce qui établit un précédent bizarre, mais certain, de confuſions du même genre. A quelle intention? je ne ſaurais en donner la raiſon. Quoi qu'il en ſoit, j'ajouterai qu'en remarquant l'eſpace vide qui ſe trouve dans le champ ſupérieur de la monnaie de Morell, je ſerais tenté de ſuppoſer que ſi le ſpécimen avait été bien conſervé, il aurait préſenté à cette place la légende L. POMP. en monogramme, à l'imitation des deux pièces que je viens de citer; ce qui ſerait une preuve de plus, ou de la grande incurie de ce monétaire, ou de ſa volonté perſévérante de reproduire des anomalies auxquelles, je le répète, je ſerais fort embarraſſé de trouver une explication plauſible.

Avant de mettre fin à ce qui concerne la monnaie de bronze romaine anonyme, je parlerai encore de certaines eſpèces qui ſont dans des conditions telles, que leur fabrique & leur paléographie me portent à croire qu'elles ont été frappées ſous le règne de Domitien, ou au moins vers cette époque. Elles préſentent, comme au droit, une tête dans les habitudes & les données monétaires de la République, & au revers la légende ROMA, j'ai penſé que par ſurabondance elles pouvaient, quoique poſtérieures à la mort d'Auguſte, clore la longue ſérie des monnaies anonymes que nous venons de parcourir.

Ces eſpèces portent au droit une tête jeune à droite, couverte du caſque romain ſurmonté de la *criſta* & muni d'une viſière en forme de *mitella* renverſée, ainſi que du couvre-nuque taillé carrément; les cheveux rares ou manquant ſur le front & le cou; ni pendants d'oreille, ni collier. Eſt-ce la tête de Pallas ou plutôt celle de Mars jeune & imberbe? J'héſiterais à me prononcer ſur ce point.

Au revers, le champ entièrement liſſe ne contient que la légende rectiligne ROMA, placée au centre, en caractères épais, réguliers & tout différents de ceux que nous avons rencontrés juſqu'ici. Le flan eſt aſſez exactement circulaire & plus ou moins fort.

Je ferai remarquer auſſi que la tête, ſans repoſer ſur le buſte dans tout ſon développement, a cependant une tendance bien marquée à

dépaſſer les proportions du cou; ſur quelques eſpèces les indices du *pallium*, agraffé avec une fibule ronde, accompagnent cette tête.

Fabrique & ſtyle beaux; module 13 à 14 m/m. R⁸. Pl. LXV, 19-20.

	gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.	
Ailly	3	36	14	flan épais.	Ailly	1	20	13	flan mince.
—	1	99	14	— ordinaire.					

Poids moyen : 2 gr. 18 cent.

Après avoir réparti les monnaies en bronze de la République dans les divers régimes de l'as frappé ſelon les diminutions ſucceſſives qu'il a ſubies, bien que j'aie pris ſoin de mettre dans cette claſſification toute l'exactitude qu'il m'a été poſſible d'y apporter, d'après les caractères ſimilaires ou variés que préſentaient ces eſpèces groupées en différentes catégories, je ne me diſſimulerai pas que j'ai pu, ſans le vouloir, commettre plus d'une erreur, faute d'un nombre ſuffiſant de monuments à conſulter. J'ai cru cependant qu'il convenait de procéder à l'examen du réſultat pondéral que préſente la diſtribution de toutes ces eſpèces de bronze, comme je l'ai déjà eſſayé pour la monnaie d'argent. Si cette diſtribution, faite ſans combinaiſon préconçue pour arriver à un but déterminé d'avance, conſtate en définitive, par ſon réſultat, des poids relatifs ſatisfaiſants entre les quatre régimes en queſtion, ſextantaire, oncial, ſemi-oncial & quart-oncial, j'ai la confiance que ce travail, ſoumis au lecteur, ne ſera pas ſans quelque utilité.

J'ai donc relevé dans le tableau ſuivant le poids moyen des monnaies de chaque régime ſéparément, &, à moins que je me faſſe illuſion, j'eſpère être parvenu à une proportion qui pourra, ſinon ſatisfaire complètement, au moins approcher des données du poids normal que j'ai indiqué pour ces différents régimes.

				gr.	cent.	gr.	cent.
As	*ſextantaire*	71	ſpécimens	»	»	39	43
Semis	—	53	—	19	82	39	64
Triens	—	17	—	10	41	31	20

				gr.	cent.	gr.	cent.
Quadrans	*ſextantaire*	10	ſpécimens	10	44	41	76
Sextans	—	14	—	6	88	41	28
Once	—	11	—	4	31	51	72
Semi-once	—	26	—	2	24	53	76
As	*oncial*	17	—	»	»	21	98
Semis	—	11	—	10	48	20	96
Triens	—	25	—	5	65	16	95
Quadrans	—	19	—	5	82	23	28
Sextans	—	8	—	4	32	25	92
Once	—	5	—	2	98	35	76
As	*ſemi-oncial*	32	—	»	»	12	52
Semis	—	39	—	4	93	9	86
Triens	—	2	—	2	13	6	39
Quadrans	—	53	—	2	92	11	68
Sextans	—	9	—	2	16	12	96
Once	—	1	—	0	78	9	36
As	*quart-oncial*	5	—	»	»	2	97

En étudiant ce tableau, on remarque la tendance générale des fractions à augmenter de poids relativement, ſuivant la décroiſſance de leur valeur, ainſi que je l'ai déjà dit (1), tendance ſenſible ici, ſurtout dans les ſéries ſextantaire & onciale. Du reſte, les ſeules anomalies un peu frappantes que préſente ce relevé, ſe rencontrent dans le triens ſextantaire & le triens oncial, dans le ſemis, le triens & l'once ſemi-onciaux, & dans l'as quart-oncial, dont les moyennes ſont toutes d'une faibleſſe de poids regrettable.

J'attribue ces différences à des exceptions pondérales dans les eſpèces qui ont concouru à la formation de ces moyennes anormales,

(1) T. I, p. 139.

& je fuis convaincu que plus les monuments foumis à la balance deviendront abondants, plus les poids moyens s'harmoniferont entre eux, & plus ces différences s'effaceront.

De l'avis de tous les auteurs modernes, la férie des monnaies anonymes de la République qui va clore cette première divifion, n'a point été émife par l'atelier de Rome, mais par une ville de l'Italie centrale, fous la domination ou au moins fous l'influence politique romaine, de forte que cette cité fut tenue d'infcrire fur fa monnaie l'épigraphe unique *Roma*, tout en employant des types différents de ceux de la République; ne l'imitant que dans le mode de l'infcription & des marques de la valeur, c'eft-à-dire ajoutant dans le champ autant de globules que chaque efpèce repréfente d'onces.

J'aurais pu à la rigueur me difpenfer de reproduire ici cette férie, puifqu'elle eft évidemment étrangère à la numifmatique de Rome, la feule que je me fois propofé d'étudier; mais frappé de cette imitation toute romaine de l'épigraphe & de l'expreffion de la valeur réunies, j'ai penfé que je ne pouvais paffer entièrement fous filence des efpèces qui, fous les rapports de la fabrique & de la légende, fe rapprochent de la monétifation romaine, ou, fi l'on veut, italique & des environs de Rome, furtout alors que les travaux numifmatiques, même les plus récents, les ont fait connaître foit féparément parmi les anonymes, foit réunies en férie plus ou moins complète (1).

Il fuffit d'ailleurs d'examiner attentivement ces monnaies & de les comparer entre elles, pour s'affurer qu'elles correfpondent les unes aux autres. En effet, l'identité de ftyle, la concordance relative du poids, qui exhibe un fyftème fractionnel numéral certain, & en tout femblable à celui des Romains, nous apportent une preuve irrécufable de cette correfpondance.

(1) Morell, ROMA, tab. 2-3; — Eckhel, t. V, p. 46-47, publient ces efpèces mélangées avec des monnaies campaniennes; — Riccio, *Mon. di fam.*, p. 267-268, pl. LXVII-LXX, omet le triens & donne le refte de la férie également mêlée avec d'autres efpèces; — M. Cohen, p. 346-347, pl. LXXI, les préfente toutes raffemblées dans l'ordre voulu; mais aucun de ces auteurs n'a publié la femi-once fous la dénomination de fa valeur.

Ces monnaies offrent cette particularité remarquable, qu'elles ne repréſentent que les fractions de l'as, depuis le triens incluſivement juſqu'à la ſemi-once; l'as & le ſemis ne ſe trouvent jamais, & le quart de l'once, dans le cas où il aurait été frappé, comme dans quelques ſéries romaines, ne s'eſt pas encore manifeſté. Si l'on conſidère l'élévation de leur poids, on doit les ranger parmi les plus anciennes productions du coin; car elles accuſent une correſpondance pondérale en harmonie avec l'as ſemi-libral, &, en conſéquence, elles ont dû être contemporaines des ſextans, once, ſemi-once & quart-d'once romains de ce régime. Le poids moyen de toutes ces eſpèces ne laiſſe aucun doute à cet égard, puiſque, à quelques grammes près en plus ou en moins, elles offrent une pondération relative égale entre elles dans chaque degré de valeurs différentes.

La ville d'Italie où ces eſpèces furent frappées n'ayant pas eu la faculté d'émettre l'as & le ſemis, il en réſulte qu'elle fut obligée de ſe ſervir de la monnaie romaine pour ſuppléer aux deux valeurs ſupérieures en bronze qui lui manquaient. Au reſte, cette monétiſation, bornée aux quatre fractions que je viens d'indiquer, ne fut pas de longue durée, car elle ne ſe rencontre complète que dans le régime ſemi-libral, qui a duré probablement un quart de ſiècle environ, ayant pris cours vers 420 (1).

Par l'exiſtence des monuments eux-mêmes, nous avons la preuve d'une autre ſingularité relative à ces monnaies, c'eſt que, après l'émiſſion de l'époque ſemi-librale, cet atelier fut contraint de ne plus frapper que le quadrans. Cet état de choſes perſiſta juſque vers 665, lors de la création de l'as ſemi-oncial. Ainſi, nous trouverons bientôt ce quadrans frappé dans des rapports de poids & de module qui conviennent aux régimes de l'as quadrantaire, ſextantaire & oncial; mais une condition monétaire ſi anormale était peu propre à favoriſer la commodité des tranſactions. Comment, en effet, une ſeule valeur

(1) T: I, p. 52.

en cuivre pouvait-elle ſatisfaire à toutes les exigences des achats quotidiens, ſans que les contractants fuſſent obligés de recourir chaque fois, tant en haut qu'au bas de l'échelle, à des monnaies étrangères? C'était là un régime intolérable, &, pour l'impoſer, il ne fallait rien de moins que la toute-puiſſance de la République.

TRIENS. — Tête de femme à droite (de Junon?), ceinte de la *mitella*, armée ſur le côté d'une corne renverſée de géniſſe ou de chèvre, la pointe en bas; les cheveux liſſes ſur le chef, roulés en bandeau ſur le front & la tempe, groupés en trois touffes, affectant vers la nuque la forme d'un croiſſant, & tombant le long du cou en longues torſades verticales, une autre apparaiſſant dans le champ droit; à l'oreille le *conos* orné d'une perle ronde à chacune de ſes extrémités, mais ſans collier; dans le champ gauche les quatre globules du triens rangés verticalement, & ſuivant légèrement la courbe du grénetis aſſez fin qui entoure le type.

℟ Hercule nu, debout, vu de face, la tête découverte, tournée vers la droite, les indices de la dépouille du lion flottant en arrière; il tient de ſa droite la maſſue, & de la gauche il ſaiſit par les cheveux un centaure paſſant à droite, comme pour le terraſſer. Le champ droit porte la marque de la valeur dans la même diſpoſition que ci-deſſus. A l'exergue, ſous un liſtel, ROMA-A rectiligne. Cercle.

Fabrique & ſtyle beaux; module 36 à 39 m/m. R¹. Pl. LXVII, 1-2.

		gr.	cent.	m/m.				gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	51	55	38		8	Ailly	42	27	36
2	—	51	25	38	(1)	9	Mommſen	58	00	
3	—	49	82	38		10	Arigoni	55	06	
4	—	48	77	39		11	Cab. Berlin	52	04	
5	—	47	10	38		12	Carelli	49	63	
6	—	46	72	37		13	Cab. Berlin	47	02	
7	—	45	12	38						

Treize ſpécimens. Poids moyen : 49 gr. 56 cent.; as de 148 gr. 68 cent.

(1) Cette peſée & les ſuivantes ſont indiquées par M. Mommſen, t. I, p. 190 de l'édit. franç. de ſon *Hiſt. de la monn. Rom.* Inutile de dire que leur exactitude ne ſaurait être miſe en doute.

QUADRANS. — Tête d'Hercule jeune & imberbe à droite, couverte de la dépouille du ſanglier d'Erymanthe armé de ſes défenſes, attachée ſous le cou; les cheveux roulés & bouclés ſur le front. Dans le champ gauche, la marque de la valeur, les globules diſpoſés verticalement. Grénetis.

℞ Taureau en courſe à droite, la tête cornupète légèrement inclinée vers la droite; au-deſſous un ſerpent ondulant à droite. Dans le champ ſupérieur la marque du quadrans rangée horizontalement. A l'exergue, ſous un liſtel, ROMA rectiligne. Cercle.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 33 à 35 m/m. R[1]. Pl. LXVII, 3-4.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	41	31	35	5 Ailly	35	87	35
2 —	40	60	35	6 —	34	75	34
3 —	40	07	34	7 —	33	12	33
4 —	39	22	35				

Sept ſpécimens. Poids moyen: 37 gr. 85 cent., as de 151 gr. 40 cent.

SEXTANS. — Louve poſée à droite, les jambes écartées, la tête retournée vers la gauche, regardant les deux jumeaux nus, accroupis ſous elle & ſuſpendus à ſes mamelles. A l'exergue, ſous un liſtel, les deux globules du ſextans accoſtés. Grénetis.

Oiſeau à droite, un aigle peut-être, les ailes ployées, poſé ſur une eſpèce de ſocle allongé, tenant à ſon bec une fleur à quatre lobes (1). Derrière l'oiſeau, les deux globules placés diagonalement de droite à gauche. Dans le champ, en avant, ROMA rectiligne. Cercle.

Fabrique & ſtyle aſſez beaux; module 29 à 31 m/m. R[1]. Pl. LXVII, 5-6.

	gr.	cent.	m/m.		gr.	cent.	m/m.
1 Ailly	29	52	29	3 Ailly	27	46	30
2 —	28	75	31	4 —	26	31	30

(1) Par le fait d'une légère inexactitude, ſur le deſſin de M. Cohen, pl. LXXI, 8, la fleur eſt repréſentée comme une feuille à trois lobes, tenue par ſa tige dans le bec de l'oiſeau; cette diſpoſition n'exiſte pas.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
5	Ailly	26	08	31	10	Ailly	24	48	31
6	—	25	91	29	11	—	24	08	29
7	—	25	63	29	12	—	23	13	30
8	—	25	21	30	13	—	22	96	29
9	—	25	10	30	14	—	21	63	30

Quatorze ſpécimens. Poids moyen : 25 gr. 44 cent.; as de 152 gr. 64 cent.

ONCE. — Tête virile, jeune, imberbe & radiée (du ſoleil ou de l'orient?), vue de face; la chevelure moyenne, bouclée autour du front & des tempes; dans le champ gauche, à côté du cou, la marque de l'once. Grénetis.

℞ Croiſſant dans le milieu du champ ; au-deſſus le globule de l'once, accoſté, mais un peu au-deſſous de deux aſtres à huit rayons. Dans le champ inférieur, ROMA rectiligne. Cercle.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 24 à 26 m/m. C. Pl. LXVII, 7.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	14	72	25	7	Ailly	11	71	24
2	—	14	21	24	8	—	11	40	26
3	—	12	91	25	9	—	11	40	24
4	—	12	47	24	10	—	11	22	24
5	—	11	88	25	11	—	10	00	24
6	—	11	77	25	12	—	9	58	25

Douze ſpécimens. Poids moyen : 11 gr. 94 cent.; as de 143 gr. 28 cent.

SEMI-ONCE. — Tête de femme à droite, ceinte de tours crénelées (de Cybèle?), les cheveux plus ou moins liſſes ſur le chef, en torſades autour du front, ſont relevés en une ou deux touffes arrondies vers la nuque; le *conos* à l'oreille, le *monile* de perles rondes au cou, avec les indices de la *palla*, vêtement des dames romaines. Grénetis.

℞ Perſonnage nu, à cheval, galopant à droite, la tête nue, quelquefois peut-être, couverte d'une coiffure incertaine; le bras droit étendu en arrière, tenant le *flagellum* dans l'action d'activer la rapidité de ſa monture, les rênes dans la main gauche; le tout ſur un liſtel,

d'autres fois ſur une baſe allongée, ſemblable à celle que montre le ſextans. Dans le champ inférieur, ſous le ventre du cheval, ROMA rectiligne. Cercle.

Fabrique & ſtyle ordinaires; module 19 à 21 m/m. R'. Pl. LXVII, 8-9.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	7	77	20	6	Ailly	5	77	19
2	—	6	49	20	7	—	5	56	20
3	—	6	28	19	8	—	4	98	20
4	—	6	07	21	9	—	4	29	20
5	—	6	01	20					

Neuf ſpécimens. Poids moyen : 5 gr. 91 cent.; as de 141 gr. 84 cent.

On doit remarquer dans toutes ces monnaies la régularité circulaire du flan, l'égalité d'épaiſſeur de la tranche, la conformité reſpective preſque complète de leur module, l'invariabilité archaïque de leur épigraphie; circonſtances qui, réunies à leur poids moyen aſſez ſatisfaiſant dans chaque degré, viennent confirmer l'unité d'émiſſion que je leur attribue, &, comme je l'ai dit plus haut, aſſurent à cette ſérie une place inconteſtable dans le régime de l'as ſemi-libral, puiſque toutes les moyennes précédentes, fondues en une ſeule, donnent à cette dernière le poids d'un as de 147 gr. 73 cent., repréſentant, à quinze grammes près, environ la moitié de la livre romaine, qui, nous le ſavons, eſt de 325 gr.

Voici maintenant les réductions ſucceſſives du quadrans frappé ſeul dans les régimes quadrantaire, ſextantaire & oncial. L'unique différence comme type, que cette fraction y ſubiſſe, eſt due à l'adjonction, au revers, dans le champ ſupérieur, au-deſſus de la marque de la valeur, d'un épi couché, la tête à droite; tout le reſte, au droit & au revers, eſt identique au quadrans précédent. Cependant, il y a lieu encore de remarquer dans le ſtyle & la fabrique des différentes réductions, une dégénéreſcence toujours plus marquée à meſure que le poids diminue.

QUADRANS *quadrantaire* (1). — Semblable au précédent, mais au revers un épi couché à droite dans le champ, au-deſſus du ſigne de la valeur.

Fabrique & ſtyle très-médiocres; module 26 à 29$^{m/m.}$ R². Pl. LXVII, 10.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	25	18	29	3	Ailly	13	40	29
2	—	16	54	25	4	—	13	09	26

Quatre ſpécimens. Poids moyen : 17$^{gr.}$ 08$^{cent.}$; as de 68$^{gr.}$ 32$^{cent.}$

QUADRANS *ſextantaire*. — Le même que le précédent.

Fabrique très-médiocre, ſtyle mauvais; module 24 à 26$^{m/m.}$. C. Pl. LXVII, 11.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Lagoy	11	50	24	5	Ailly	9	37	26
2	Depoletti	11	34	26	6	—	8	23	24
3	Ailly	10	99	25	7	—	7	65	25
4	—	10	91	25 (2)					

Sept ſpécimens. Poids moyen 9$^{gr.}$ 99$^{cent.}$; as de 39$^{gr.}$ 96$^{cent.}$

QUADRANS *oncial*. — Le même que le précédent.

Fabrique & ſtyle mauvais; module 18 à 22$^{m/m.}$ (3). CC. Pl. LXVII, 12-13.

		gr.	cent.	m/m.			gr.	cent.	m/m.
1	Ailly	7	00	21	8	Ailly	6	05	22
2	—	6	79	20	9	—	6	01	18
3	—	6	75	21	10	—	5	71	20
4	—	6	72	20	11	—	5	68	21
5	—	6	57	21	12	—	5	68	20
6	—	6	47	22	13	—	5	58	20
7	—	6	34	20	14	—	5	10	19

Quatorze ſpécimens. Poids moyen : 6$^{gr.}$ 17$^{cent.}$; as de 24$^{gr.}$ 68$^{cent.}$

(1) Ce même quadrans (je le ſuppoſe par la grandeur du module) reproduit par M. Cohen, Pl. LXXI, 5, montre dans ſa légende la lettre A; ce ne peut être qu'une erreur du graveur. A l'époque du régime quadrantaire, la forme de cette lettre n'était pas encore uſitée; d'ailleurs, pour nos monnaies, dans aucun des régimes divers, même oncial, il ne m'eſt arrivé de rencontrer l'A moderne.

(2) Frappé ſur une monnaie de Rhegium, ſpécimen de la Pl. LXVII, 11.

(3) Indépendamment du poids, j'ai été guidé dans la claſſification des monnaies de ce régime par la différence ſenſible du module.

Revenant aux types de ces monnaies, je dirai que dans la tête qui ſe voit ſur le triens on a cru reconnaître Junon, bien que cette déeſſe y ſoit repréſentée avec des cornes. Cette condition, en effet, peut lui convenir, puiſque, pendant la guerre des Titans contre les dieux, elle ſe réfugia en Egypte, ſous la forme d'une géniſſe. A Rome, où elle était particulièrement vénérée, on lui donnait les ſurnoms par excellence de *Regina*, *Matrona*. La *mitella*, diadème des déeſſes qu'elle porte ici au front, & les autres agencements de ſa coiffure conviennent très-bien à la reine de l'Olympe; je crois donc qu'il faut la reconnaître ſur ce triens.

Je n'ai rien à dire du type du revers, il ſe manifeſte clairement : le combat d'Hercule contre les Centaures. On connaît ſes rapports avec Junon, qui alla juſqu'à lui donner de ſon lait pour le rendre immortel.

M. Cohen (1) croit trouver ſur le quadrans la tête de Junon *Soſpita*, couverte de la dépouille caprique; mais s'il avait examiné plus attentivement la forme de la tête qui ſert de coiffure à cette effigie, au lieu d'une tête de chèvre il aurait reconnu la hure d'un ſanglier, avec ſes oreilles courtes & droites, & ſurtout ſes défenſes longues & acérées, telle au reſte que la repréſentent les deſſins de ſa planche. Les traits fermes & arrêtés de la figure dénotant une expreſſion virile plutôt que féminine, & l'effigie d'Hercule, convenant mieux à un quadrans que celle de Junon, tous ces motifs me font perſiſter dans la deſcription que j'en ai donnée ci-deſſus.

Le revers eſt plus énigmatique. Faudrait-il en chercher l'explication dans cette fable qui eut cours parmi les anciens, à ſavoir que Jupiter, ſous la forme d'un taureau, abuſa de Cérès, & que de cette union naquit Proſerpine; que plus tard, métamorphoſé en dragon ou ſerpent, il ſéduiſit Proſerpine, & que de cet accouplement réſulta la naiſſance d'un taureau; d'où l'affinité ſuppoſée entre ces deux animaux, réunis ſur ce revers par ce motif?

(1) Deſcription générale des monnaies de la République, p. 346, n° 22, — 347, n° 24.

Le ſextans, dont le droit eſt indiqué par le grénetis, d'une part, & de l'autre par l'abſence de l'épigraphe qui dans cette ſérie paraît toujours au revers, repréſente ſur ce côté la louve allaitant les jumeaux, type ſouvent rappelé ſur les eſpèces romaines, & qui ſe rattache à toutes les merveilleuſes légendes dont Rome entoura ſon berceau. Ici la louve n'eſt point accompagnée du figuier *Ruminal*, ni des oiſeaux qui perchent ſur ſes branches, ou, lorſque cet arbre ne s'y trouve pas, volent dans l'eſpace, comme on le voit ſur d'autres monnaies. Ces volatiles, dont la forme eſt tout à fait incertaine, en raiſon de l'exiguité forcée de leurs proportions, ont été pris pour des corbeaux par les uns, pour des piverts, en mémoire de *Picus*, par les autres. Si, comme il eſt aſſez rationnel de le ſuppoſer, c'eſt un de ces oiſeaux qui eſt repréſenté poſé au revers de notre ſextans, à coup ſûr ce ne peut être un pivert, ſa forme s'y oppoſe complètement; tout au plus pourrait-ce être un corbeau, la force du bec & la diſpoſition de la queue le donneraient à penſer juſqu'à un certain point; mais les jambes, les ſerres ſurtout, ſi fortement prononcées & toutes garnies de plumes, me feraient plutôt y reconnaître un aigle. Auſſi, quelles que ſoient les données légendaires ſur le vol augural du pivert & du corbeau, ſerais-je tenté, en conſidération d'un type auſſi éminemment romain que l'aigle, d'y voir l'oiſeau de Jupiter.

Je confeſſe franchement qu'il m'eſt impoſſible de trouver le motif pour lequel on rencontre au droit, ſur l'once, les attributs du jour ſous la forme d'une tête radiée, qui, d'après les idées reçues, doit repréſenter le ſoleil, tandis qu'au revers le croiſſant de la lune, accompagné de deux étoiles, ſymboliſe la nuit. On comprend facilement la corrélation de ces types, mais y trouver quelque indication de la ville qui les a émis, on ne ſaurait aller juſque là. Au reſte, ſi pluſieurs cités de la Campanie ſe plurent à les reproduire ſur leur monnaie, ſans nous en fournir davantage l'explication, cela prouve au moins que ce double attribut était admis dans quelques ateliers de l'Italie centrale.

C'eſt vraiſemblablement à cauſe de la couronne tourelée qui ceint

la tête de femme, repréſentée ſur le droit de la ſemi-once, que M. Cohen (1) a cru reconnaître dans cette effigie celle de Cybèle. Bien que je ne trouve rien d'impoſſible à ce qu'il en ſoit ainſi, j'ai cependant quelques doutes à cet égard, & je ſerais plus porté à voir dans cette tête la perſonnification de la ville qui fit frapper cette monnaie, ſans pouvoir toutefois la déſigner. Cette ceinture de tours ſur le front me paraît plutôt une couronne municipale qu'un attribut divin, & les traits du viſage ſont d'ailleurs d'une vulgarité qui ne convient guère à une déeſſe; au revers, dans la figure à cheval, il me ſemble reconnaître une femme, la même que celle dont la tête paraît au droit; le contour arrondi des formes, le ſein nettement exprimé ſur divers ſpécimens, enfin le chef, couvert dans pluſieurs exemplaires, d'un objet indéterminé, me feraient preſque ſuppoſer que cette figure pourrait bien être celle de la cité elle-même, avec la couronne murale. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt avec la plus grande réſerve, je me hâte de le dire, que je propoſe cette interprétation.

En effet, rien de ce que nous avons vu juſqu'ici ne nous donne la moindre lumière ſur le nom de la ville à laquelle la métropole concéda le droit d'émettre cette ſérie; tout ce que nous ſavons, c'eſt qu'elle eſt italienne. M. Mommſen (2) rappelant l'opinion de Mgr Cavedoni (3) à ce ſujet, fait remarquer combien ces pièces reſſemblent, pour le type, à celles de *Canuſium*, *Arpi*, *Salapia*, & pour la fabrique à celles de *Salapia* & d'*Arpi*. Sans admettre poſitivement l'attribution de l'ar-

(1) Loc. cit., p. 347, n° 27.

(2) *Hiſt. de la monnaie Rom.*, trad. franç. de M. le duc de Blacas, t. I, p. 190.

(3) *Bul. arch. de Naples*, II, p. 116.—Au moment où j'écrivais ces lignes, les journaux italiens nous apportaient la triſte nouvelle de la fin de ce ſavant & vertueux prélat, mort, on peut le dire, au champ d'honneur, au milieu des travaux qui, après avoir rempli ſa longue carrière, ont adouci les amertumes & les triſteſſes de ſes dernières années. Qu'il me ſoit permis de payer ici le juſte tribut dû à la mémoire de l'homme de bien, reſté fidèle, en des temps difficiles, à ſa foi chrétienne, à l'amour de ſon pays, au culte & au reſpect des traditions qui avaient fait dès longtemps de Modène comme le centre ſcientifique & littéraire de l'Italie; qu'il me ſoit permis auſſi de déplorer la perte que fait la ſcience, en voyant diſparaître l'homme éminent qui a répandu tant de lumière ſur les queſtions les plus ardues de la numiſmatique & de l'archéologie. Depuis le décès de Borgheſi, de qui il fut l'ami, le collaborateur & l'émule, Mgr Cavedoni tenait, ſans contredit, le premier rang parmi les érudits,

chéologue de Modène, le ſavant de Berlin ſemble cependant s'y rattacher juſqu'à un certain point. Je ne nie pas une tendance, quoique très-éloignée, à des rapports de type; mais ces trois villes, ſituées dans la Daunie Apulienne, tout près de l'Adriatique, me paraiſſent bien diſtantes de Rome. Je préférerais ne pas chercher ſi loin & trouver quelque cité plus voiſine où le type monétaire, pour quelques eſpèces au moins, eût une plus grande affinité avec un de ceux employés dans notre ſérie. Or, c'eſt ce que je rencontre dans une des deux *Sueſſa* de la Campanie, & peut-être dans une autre monnaie de *Teanum Sidicinum*, de la même province, ces deux cités ayant émis des onces d'une aſſimilation typique preſque complète avec celle décrite ci-deſſus. Je poſſède deux ſpécimens ſignés des initiales SVES*ſano*, dont je donne le deſſin (1), & qui ne diffèrent de notre once que ſur un point, à ſavoir qu'au revers la marque de la valeur & l'épigraphe ſe voient ſous le croiſſant, & que celui-ci n'embraſſe qu'une ſeule étoile. Je trouve, en outre, dans le *Voyage pittoreſque de Naples & de Sicile*, publié par M. de Saint-Non (2), le deſſin d'une once de *Teanum Sidicinum* abſolument identique à celle de notre ſérie, ſauf la légende TIANΩ au lieu de ROMA; s'il était permis d'avoir une entière confiance en cet auteur, ſerait-ce à cette dernière ville qu'on devrait attribuer comme variété d'émiſſion les monnaies anonymes dont nous venons de parler? Je n'oſerais l'affirmer.

Je ne terminerai pas cette partie relative aux eſpèces anonymes,

non-ſeulement de la Péninſule, mais de l'Europe entière où ſon nom faiſait autorité, & il faudra longtemps pour combler le vide qu'il laiſſe parmi les numiſmatiſtes.

(1) Pl. LXVII, 14.

(2) T. II, p. 270. Je crains qu'il ne faille pas accorder une foi explicite à l'exiſtence de cette monnaie; elle pourrait provenir tout ſimplement d'une de nos onces mal conſervée & mal lue, qui aurait donné lieu à l'erreur involontaire de l'abbé de Saint-Non. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle n'eſt rapportée ni par Mionnet, ni par M. Sambon, qui a publié il y a quelques années un travail ſur les monnaies anciennes de l'Italie méridionale (*). Le deſſin de M. de Saint-Non étant le même que celui de l'once de notre ſérie, ſauf le changement de légende, j'ai cru inutile de le reproduire.

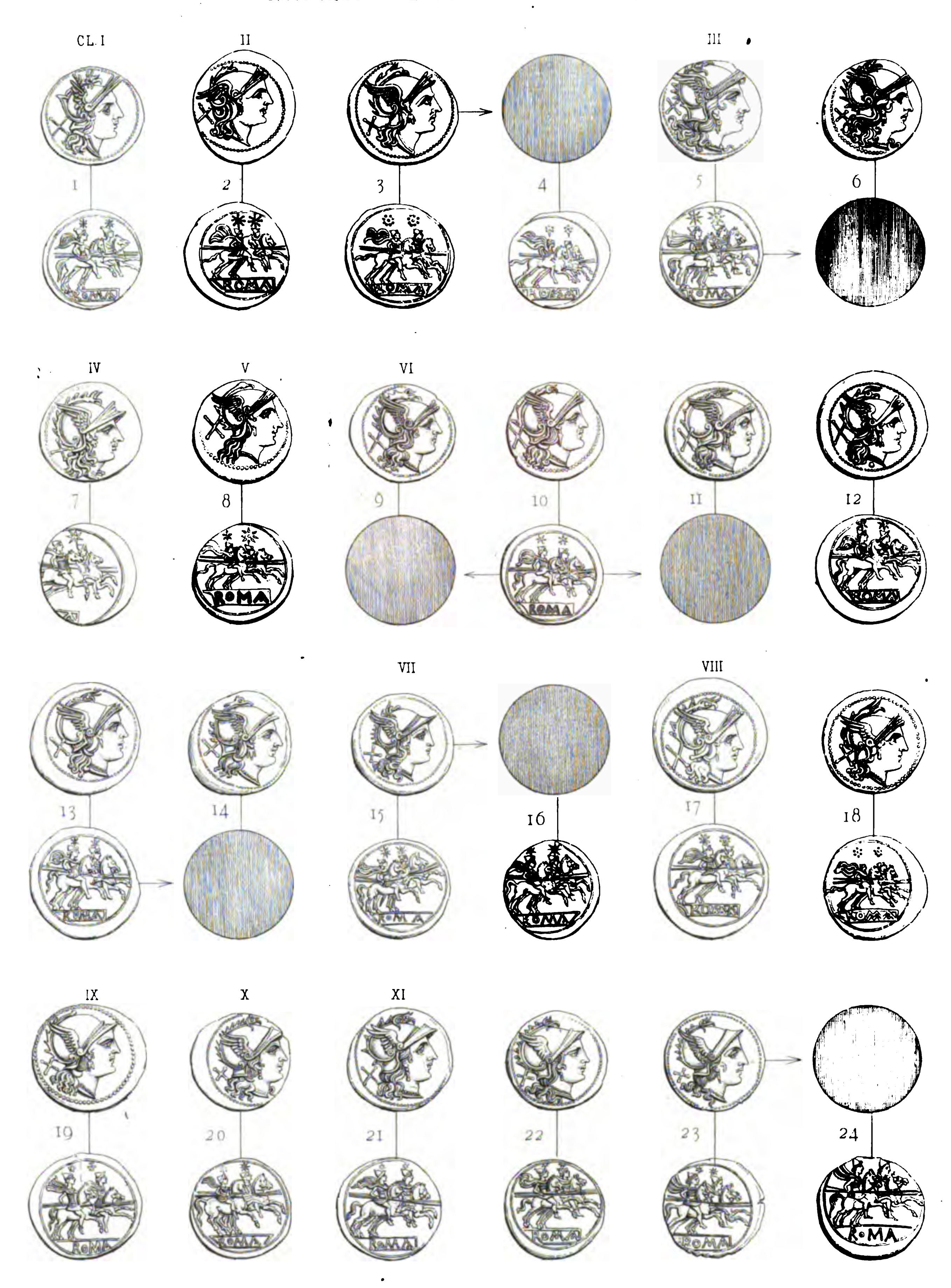
(*) *Recherches ſur les anciennes monnaies de l'Italie méridionale*. Naples, 1863, in-4°.

ſans m'excuſer de la néceſſité où je me ſuis trouvé de m'appeſantir auſſi longuement ſur des détails qui, par leur nature même, préſentent à l'eſprit & à l'œil une aridité & une monotonie déſeſpérantes, malheureuſement inévitables dans une numiſmatique où les mêmes types & la même épigraphie ſe reproduiſent ſans ceſſe.

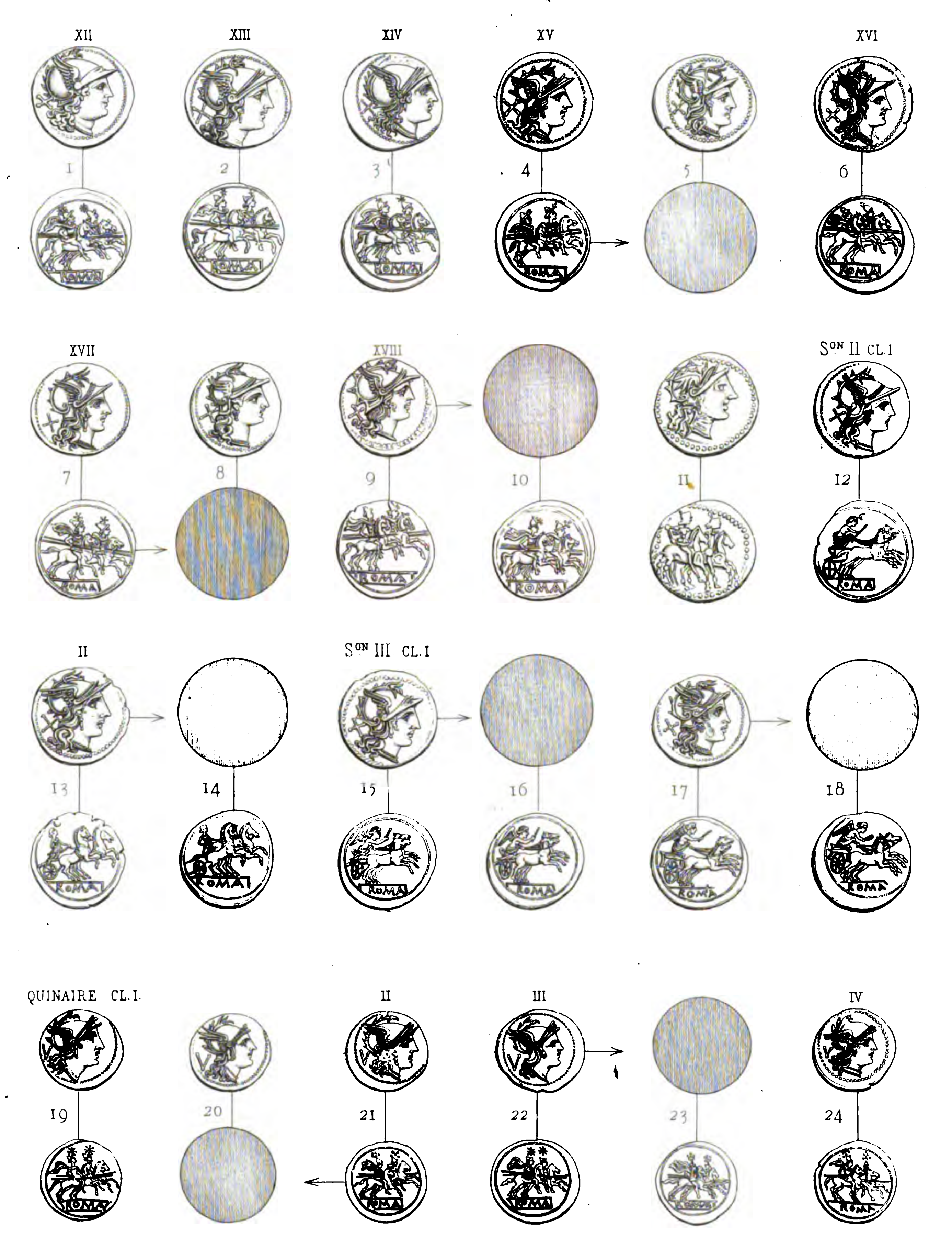
Mon but étant de donner une deſcription complète de la monétiſation de la République &, en même temps, de faire connaître les différents procédés de l'atelier romain juſque dans ſes opérations les plus minutieuſes, quelque rebutant & faſtidieux que ſoit ce travail, je ne pouvais me diſpenſer de le mettre ſous les yeux des lecteurs ſérieux, qui ne ſauraient d'ailleurs, ce me ſemble, en conteſter l'utilité.



ANONYMES — DENIER SECTION I — ARGENT.



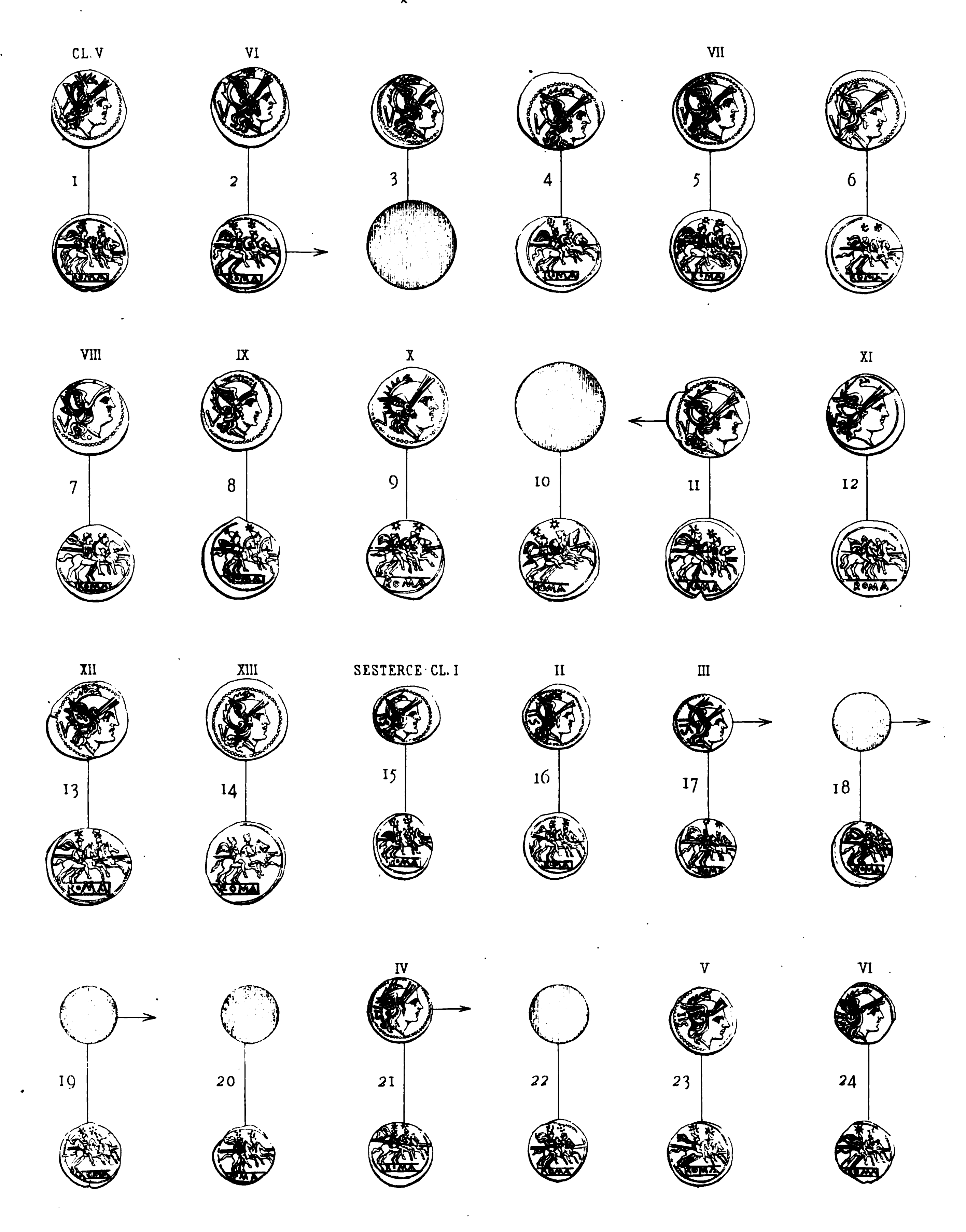
ANONYMES. — DENIER S^ON I-II-III. — QUINAIRE. — ARGENT.



L. Dardel sc.

Paris. Imp. Balie, rue Ca°

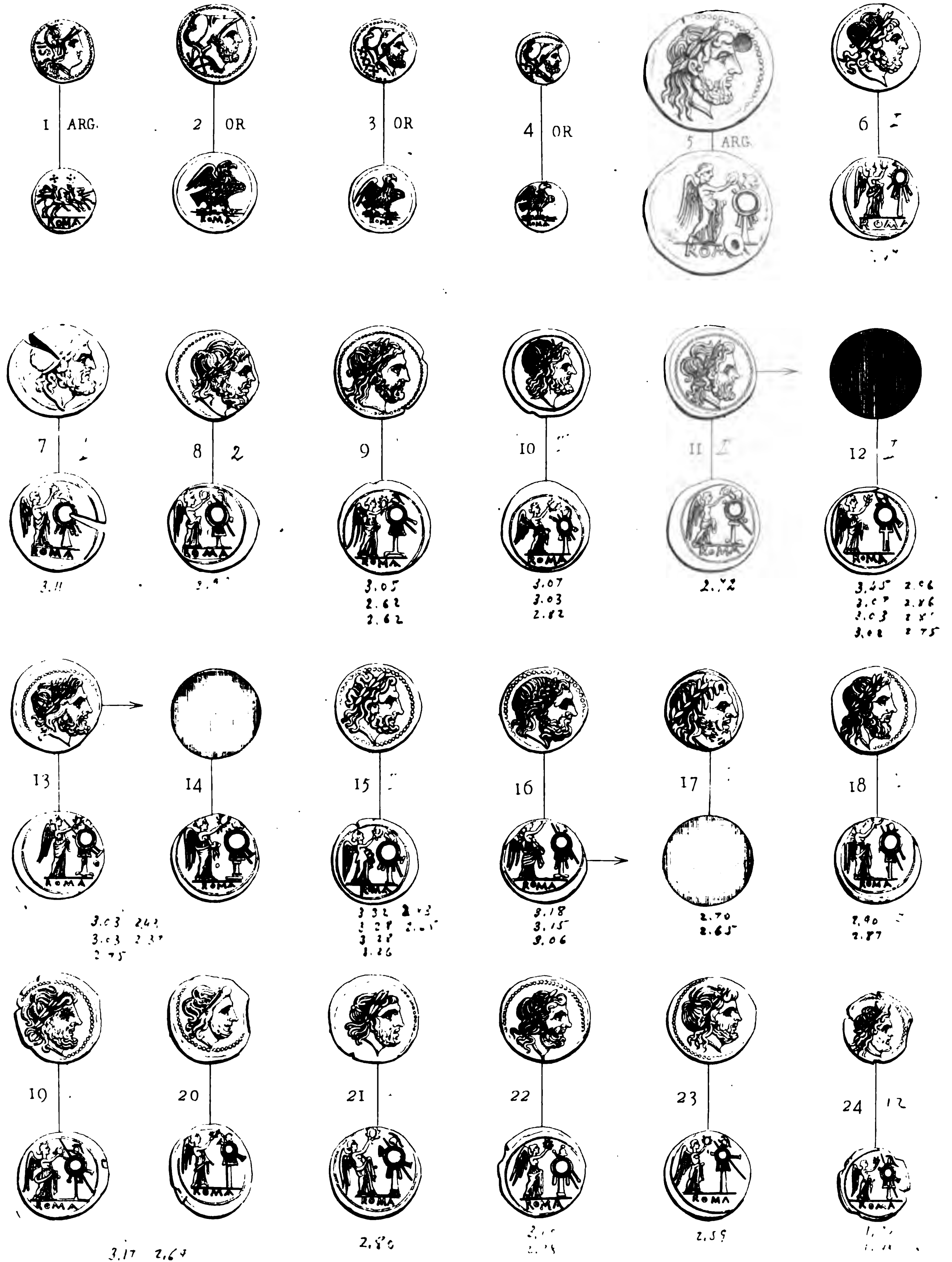
ANONYMES — QUINAIRE - SESTERCE — ARGENT.



L. Dardel sc.

Paris Imp. Balle, rue Cassette, 8.

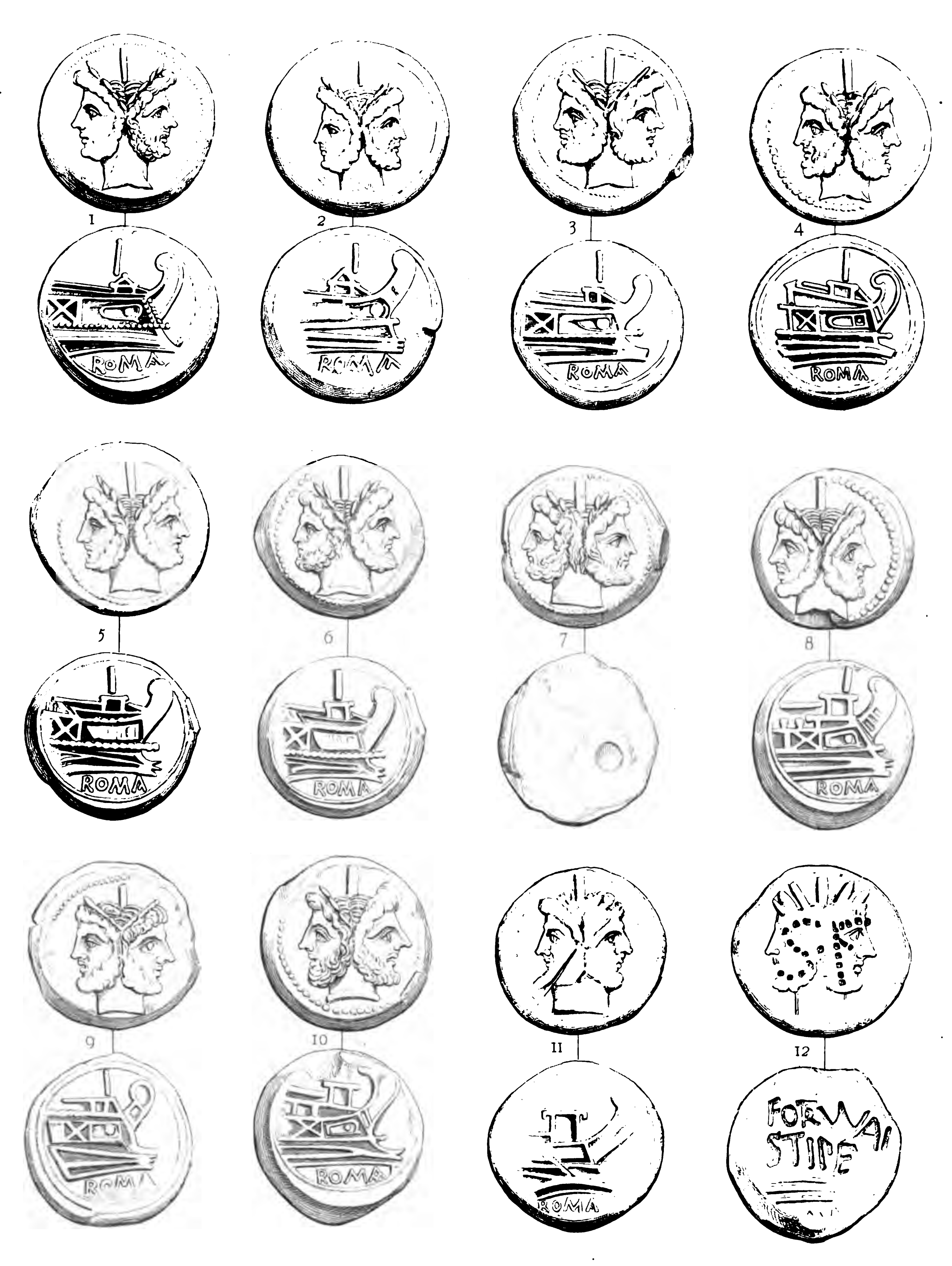
INCERTAINES — SESTERCE ARG. ET OR. — VICTORIAT ARGENT.



L. Dardel sc.

Paris. Imp. Balle, rue Cassette, 8.

ANONYMES — AS SEXTANTAIRE — BRONZE



Dardel sc.

Paris Imp. Balle, rue Cassette

ANONYMES — AS SEXTANTAIRE - ONCIAL — BRONZE.



T. Dardel sc.

Paris Imp. Paille, rue Cassette 8

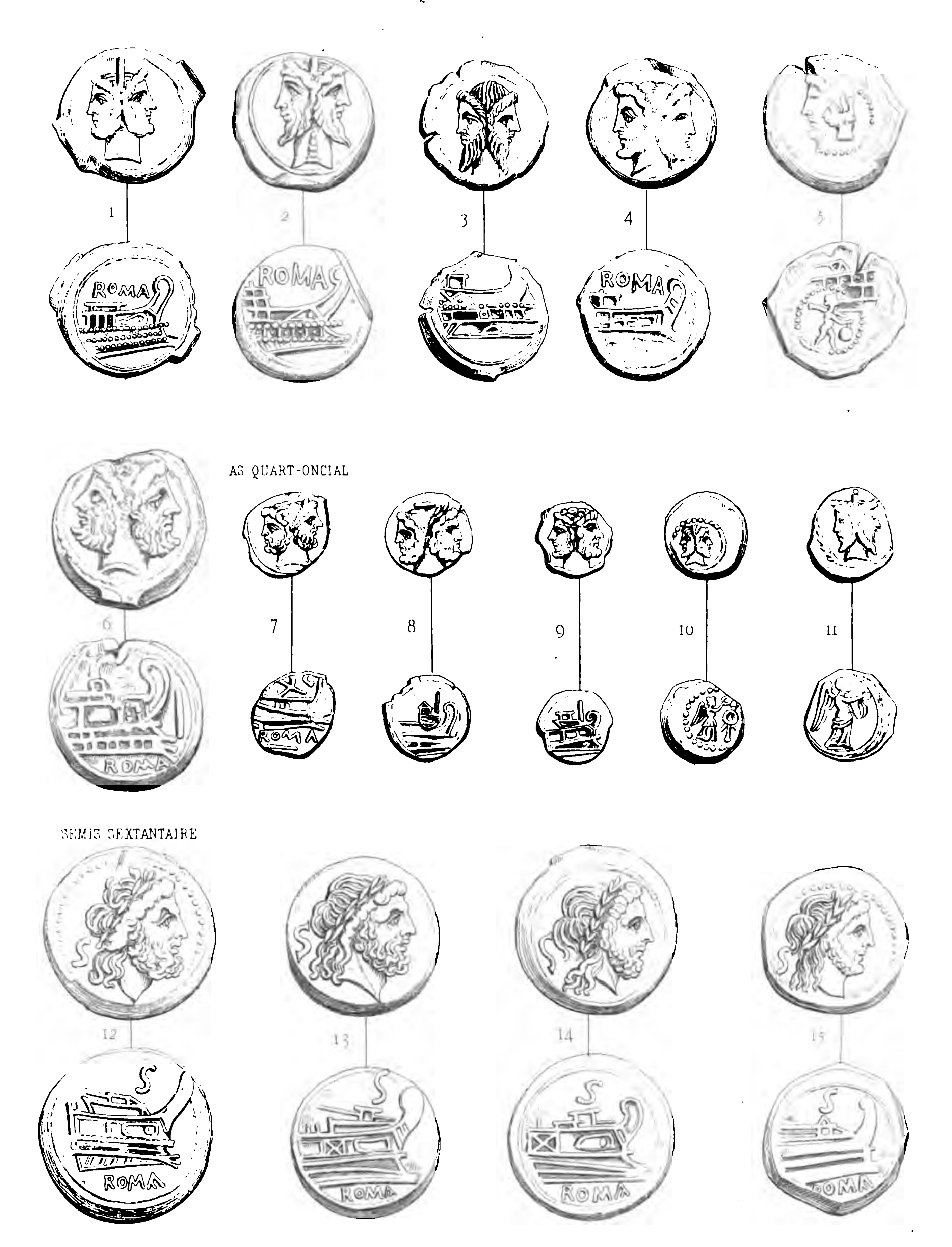
ANONYMES — AS ONCIAL — SEMI-ONCIAL — BRONZE



L. Dardel sc.

Paris Imp. Balle, rue Cassette, 8.

ANONYMES — AS SEMI-ONCIAL - QUART ONCIAL -- SEMIS SEXTANTAIRE — BRONZE



L. Dardel sc.

Paris Imp. Balle rue Cassette, 8

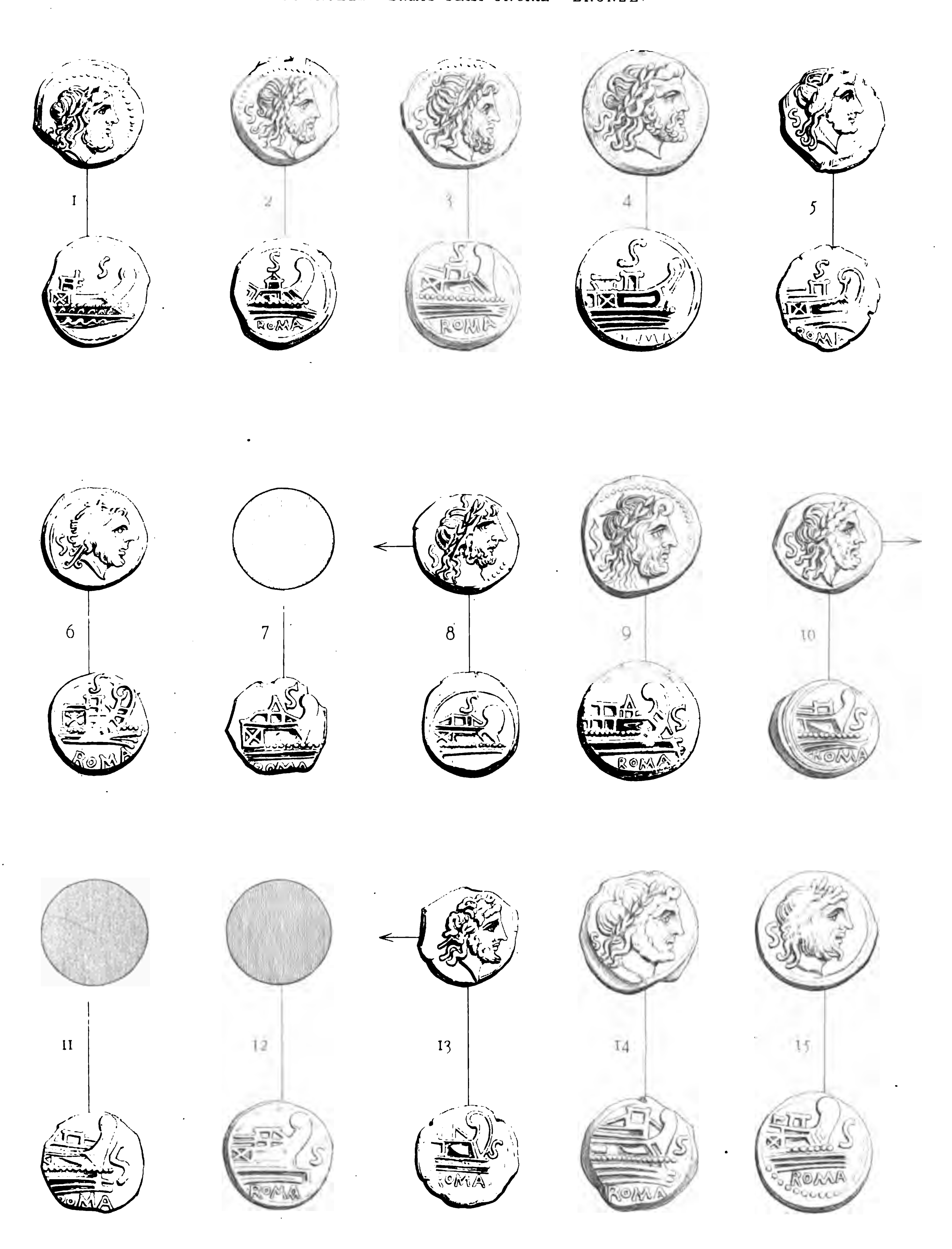
ANONYMES — SEMIS SEXTANTAIRE — ONCIAL — BRONZE



L. Dardel sc.

Paris Imp. Balle, rue Cassette, 8.

ANONYMES — SEMIS SEMI-ONCIAL — BRONZE.



L. Dardel sc.

Paris. Imp. Balle, rue Cassette, 8.

ANONYMES — SEMIS SEMI-ONCIAL — TRIENS SEXTANTAIRE — ONCIAL — BRONZE.



L. Dardel sc.

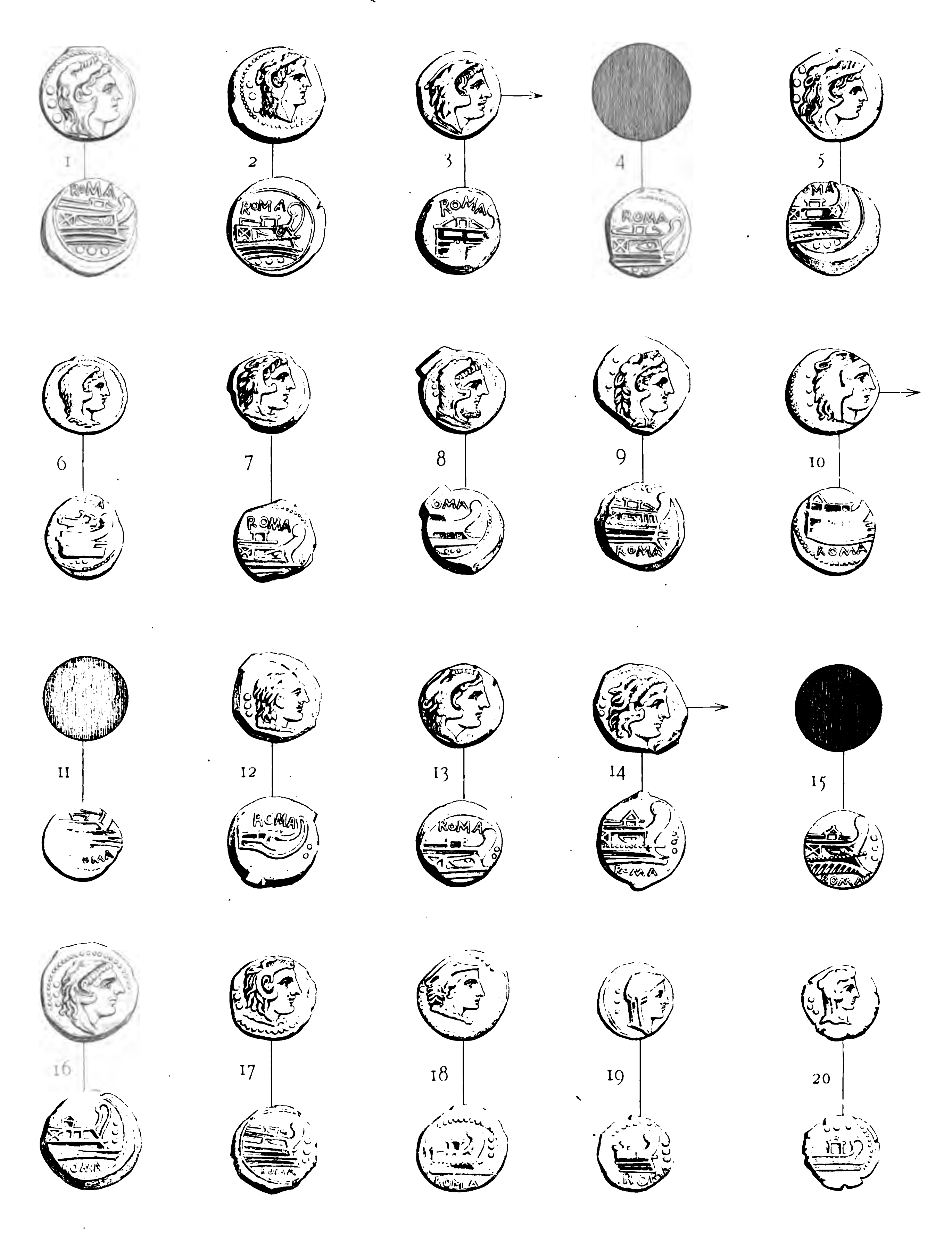
Paris Imp. Balle, rue Cassette, 8.

ANONYMES = TRIENS ONCIAL – SEMI-ONCIAL – QUADRANS SEXTANTAIRE – ONCIAL – SEMI-ONCIAL = BRONZE.



Paris. Imp. Balle, rue Cassette, 8.

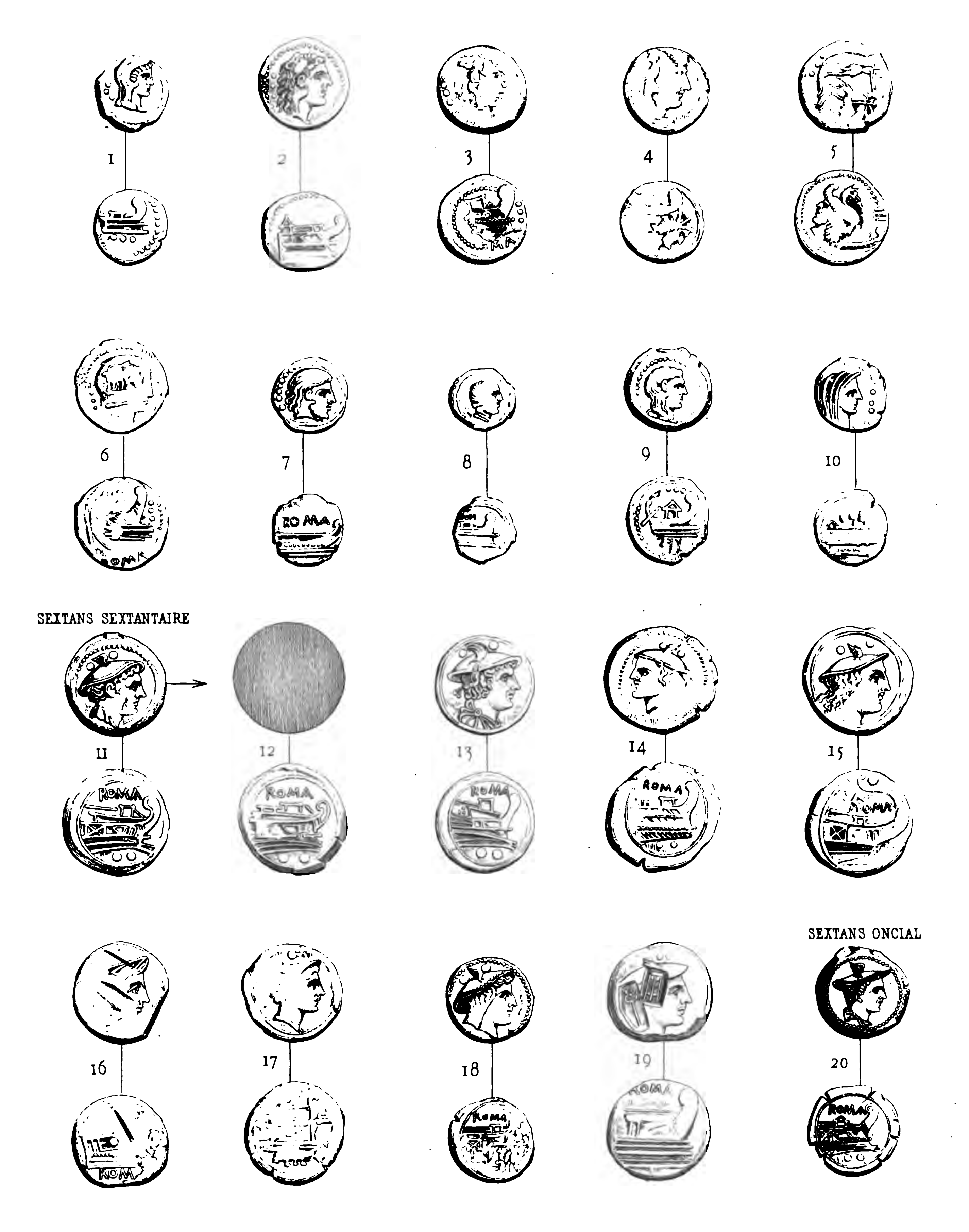
ANONYMES — QUADRANS SEMI-ONCIAL — BRONZE.



L. Dardel sc.

Paris. Imp. Balle, rue Cassette 8.

ANONYMES — QUADR. SEMI-ONCIAL — SEXTANS SEXTANTAIRE — ONCIAL — BRONZE



L. Dardel sc.

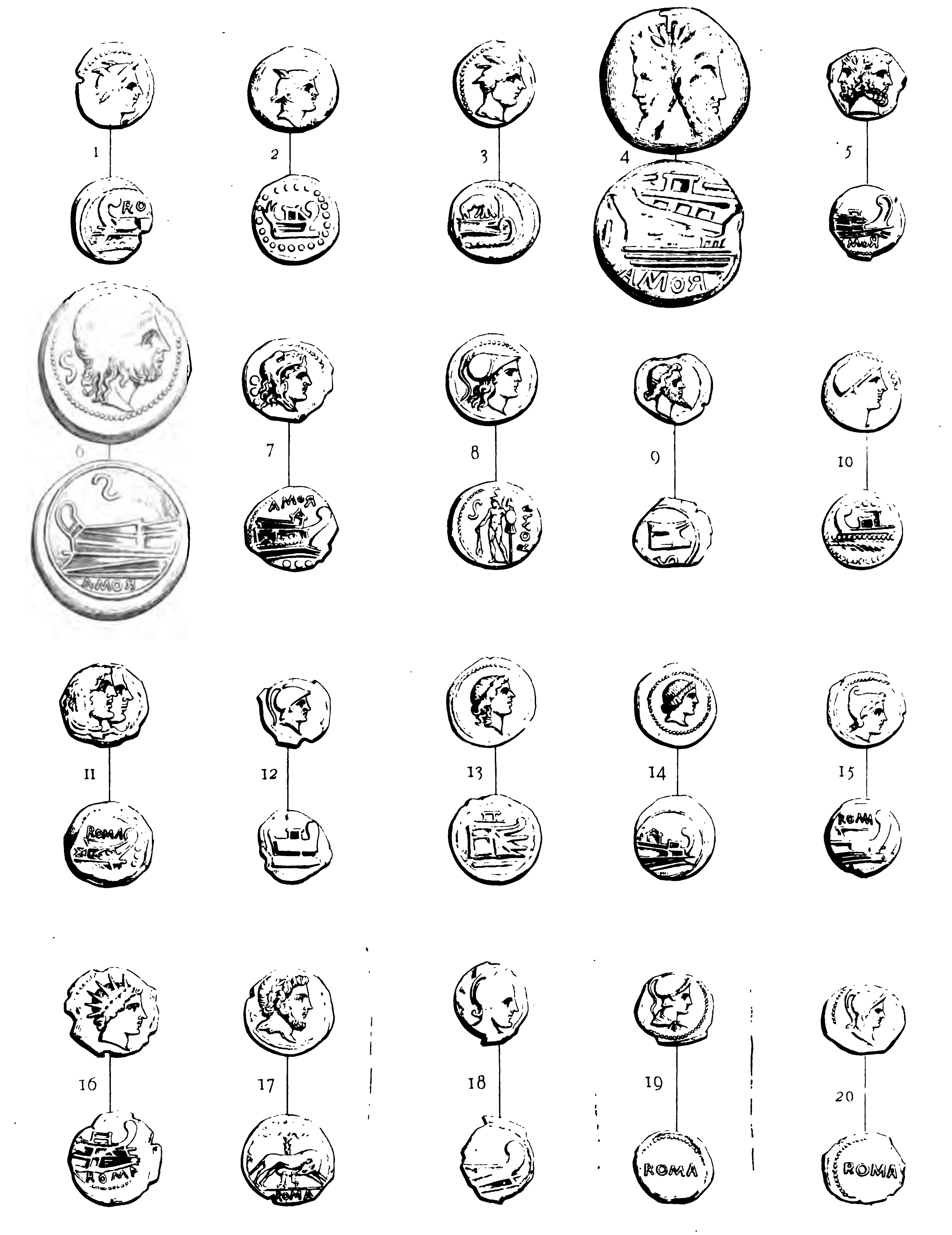
Paris Imp. Ballo, rue Cassette, 8

ANONYMES = SEXTANS ONCIAL — SEMI-ONCIAL — ONCE SEXTANTAIRE — ONCIALE — SEMI-ONCIALE. SEMI-ONCE SEXTANTAIRE. = BRONZE.



Dardel sc. Paris. Imp. Balle, rue Cassette, 8

ANONYMES — LÉGENDE RÉTROGRADE - TYPES ANORMAUX — BRONZE



Dardel. sc

Paris Imp Ballo, rue Cassette 8

ANONYMES — SUPPLÉMENT.



I. Dardel sc.

Paris Imp. Balle, rue Cassette, 8

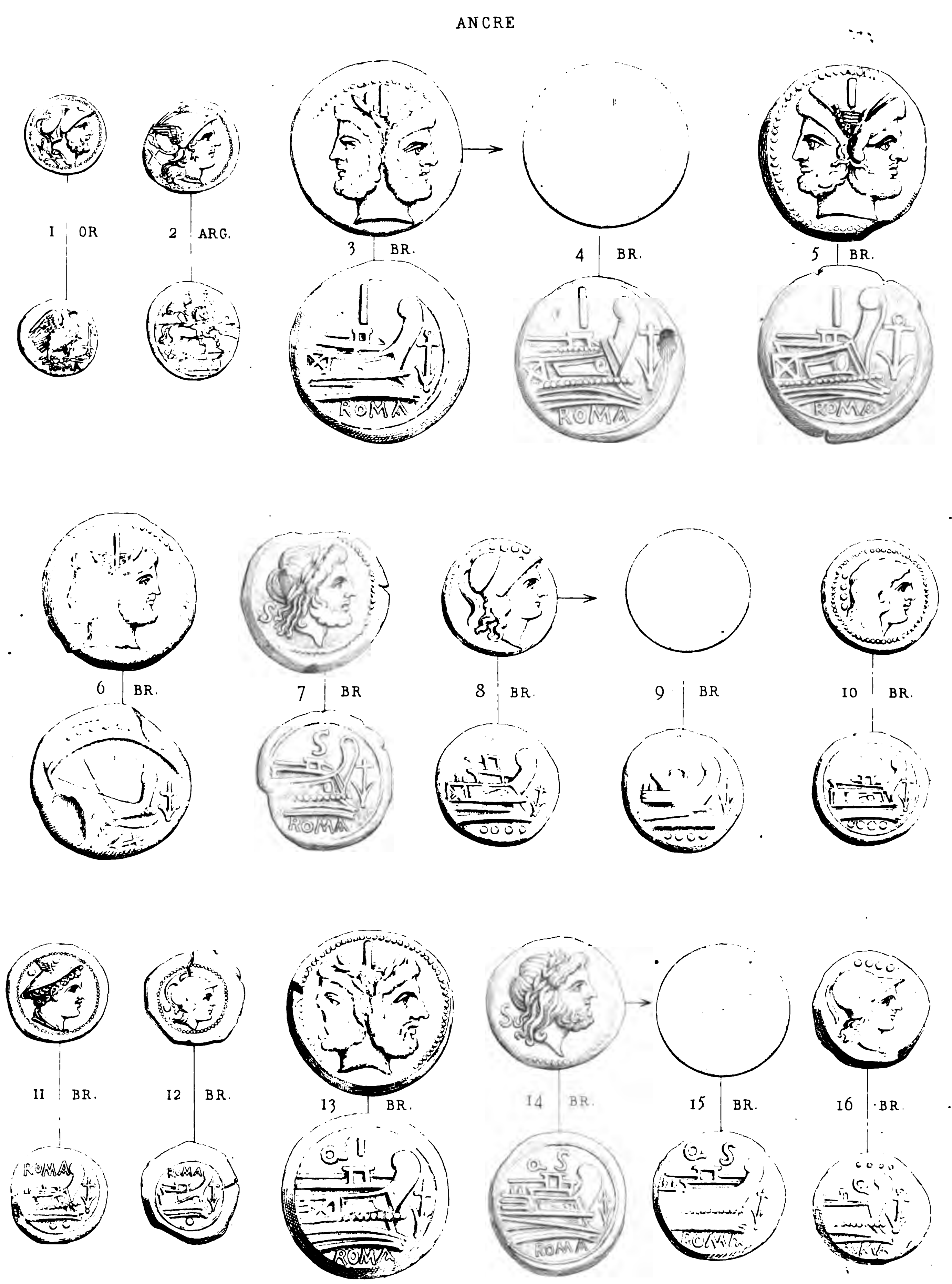
INFLUENCE ROMAINE, TYPES ÉTRANGERS, SUESSA ? — BRONZE.



L. Dardel sc.

Paris Imp. Balle, rue Cassette, 8.

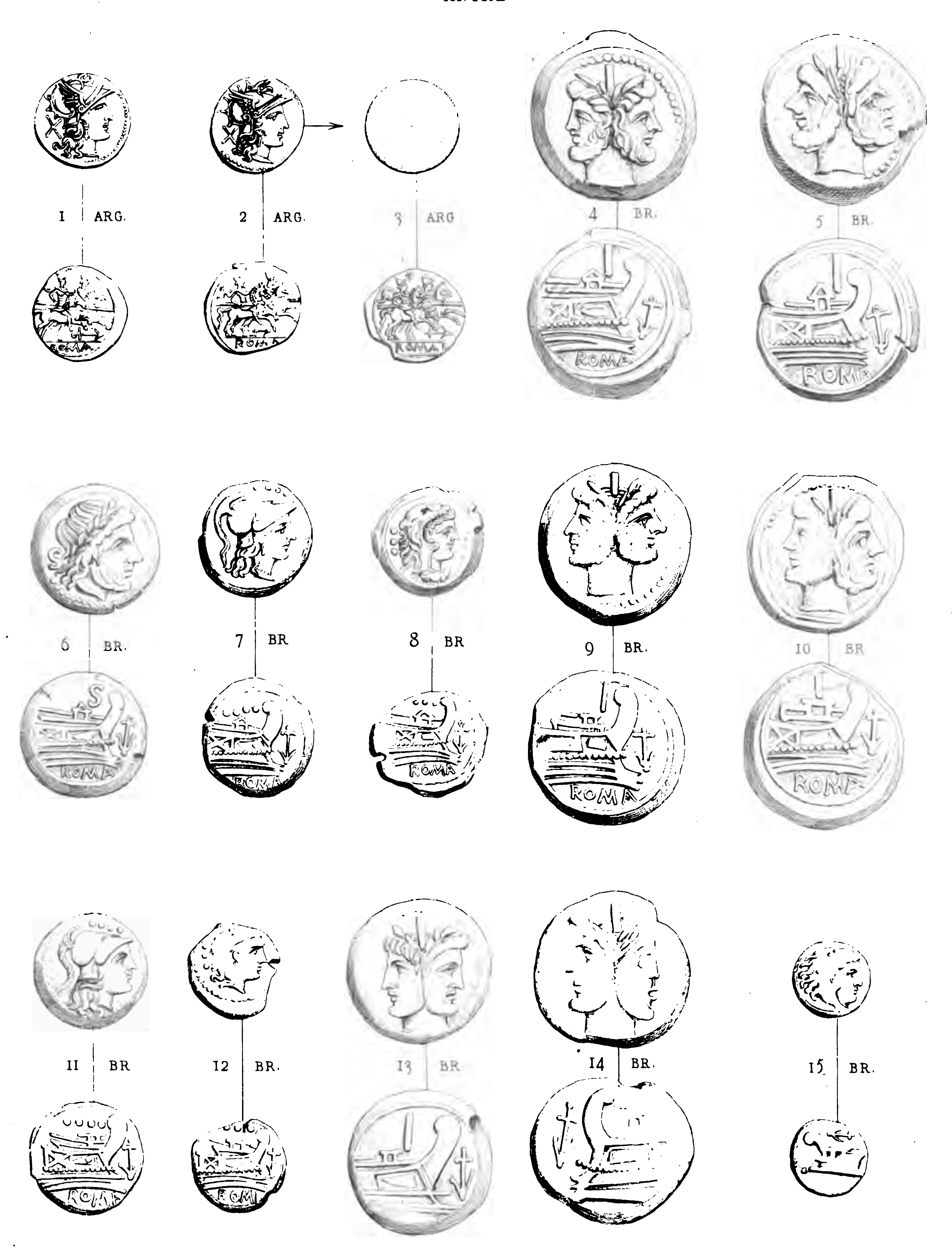
ANCRE



L. Dardel sc

Paris. Imp. Balle, rue Cassette, 8.

ANCRE



L. Dardel sc.

Paris. Imp. Balle, rue Cassette, 8.